

Le Républicain Lorrain

FRANCE JOURNAL

Fondateur Victor DEMANGE
98e année N°1844

www.republicain-lorrain.fr

Mardi 7 Février 2017

LA PLUS FORTE DIFFUSION DE LORRAINE

1,00 €

UN AMÉRICAIN PRÊT À RACHETER LA MAQUETTE

Skylander: redécollage en vue aux Etats-Unis?



Le bi-propulseur rustique et tout-terrain est susceptible de transporter des voyageurs et du fret.

Photo archives RL/GECI International

Photo Fred LECOCQ

PAYS DE BITCHE

Tirs de l'armée: un couple au bout du rouleau



Chantal et Christian Muller. Photo RL

> En page 5

CONSOMMATION

Changer de banque devient plus facile

> En page 4

POLITIQUE

Penelopegate: Fillon s'excuse et garde le cap

> En page 2 l'éditorial et en page 3

SPORTS

FC Metz: Diabaté déjà indispensable



Check Diabaté, un géant dans la vie comme sur le terrain. Photo Anthony PICORE

> En page 10

Le dossier Skylander, qui s'est crashé en Lorraine, pourrait redécoller aux Etats-Unis. Un Américain (médaillon) propose 1,4 M€ pour la maquette numérique de l'avion. Le tribunal de commerce de Briey se laisse jusqu'au 27 février pour décider.

> En page 6 notre dossier

Supplément encarté ce jour : MONDORF-LES-BAINS (éd. STA-THI-MTZ).



R 20730 - 0207 1.00 €
3 782073 001005 0 2070

VIBREZ AU QUOTIDIEN!

CONCERTS / SPECTACLES / THÉÂTRES / RANDONNÉES / EXPOSITIONS
CONFÉRENCES / VIDE-GRENIERS / STAGES / SPORTS / JEUX & CONCOURS / BALS

Avec l'application GRATUITE **Sortir**

pour **Sortir**

ALSACE | LE BIEN PUBLIC | DNA | L'EST REPUBLICAIN | lejournal | LE PROGRES | Le Républicain Lorrain | Vosges

éditorial

Sparadrap

Point d'hologramme hier. Pour cette séance de contrition, François Fillon a présenté un visage qu'on ne lui connaissait pas. Ce mea culpa, son entourage l'en pressait depuis plusieurs jours. Déstabilisé par les révélations sur l'emploi – et le niveau de rémunération – de ses proches comme assistants parlementaires, l'ex-favori de la présidentielle menaçait de perdre pied. Pour avoir notamment mal évalué la sévérité d'une opinion ayant encore à l'esprit celui qui, à l'époque des faits, se déclarait « à la tête d'un Etat en faillite ». Accusé de légèreté avec l'argent public, « j'ai mis du temps à mesurer que le ciel m'était tombé sur la tête » concède-t-il finalement face à ce « tribunal médiatique » qu'il a lui-même convoqué.

Mea culpa, donc, mais en demi-teinte. Des « excuses », certes, mais pour une « erreur ». Surtout « rien d'illégal ». La contre-attaque judiciaire est d'ailleurs dans les tuyaux prévient l'orateur. Cet exercice de

vérité, l'intéressé invite au passage ses adversaires à s'y soumettre. Mais c'est la mansuétude des Français qu'implore l'ex-Premier ministre. Même si ressouder son camp constitue l'urgence absolue. Balayer conjecture et autre plan B – « comme Berezina ».

Son leitmotiv : c'est moi ou le chaos. Candidat il est. Candidat il reste – « debout » – et « pour gagner », assure-t-il en gage de sa combativité. Seule une mise en examen le ferait renoncer. Destinée à resserrer les rangs et à remobiliser son électoral, cette contre-offensive ne lève pourtant pas toutes les hypothèses. Pour être tardive, la repentance parviendra-t-elle à recoller l'image en pièces du candidat proibit ? Faute de quoi, de quel crédit disposera-t-il encore, lorsqu'il s'agira d'infliger la potion amère de son programme aux Français ? L'affaire risque fort de lui coller aux basques comme un sparadrap.

Xavier BROUET
xavier.brouet@republicain-lorrain.fr

> Lire en page 3

EUROPE

le 7 février 1992 était signé à Maastricht le traité sur l'union européenne

Maastricht, vingt-cinq ans de polémiques

Anniversaire sans fanfare pour le traité ayant posé les bases de l'euro : il continue de diviser en France et en Europe.

La célébration est bien discrète, pour un événement qui a changé la vie de centaines de millions d'Européens ! Il y a vingt-cinq ans, le Traité de Maastricht lançait notre monnaie, l'euro. Il créait aussi une citoyenneté européenne, qui nous permet de voter et d'être élu partout dans l'Union. Il entrouvrait même le chemin vers une défense commune.

La discrétion doit sans doute au caractère toujours polémique de l'événement et de ses conséquences. Tout le quinquennat de François Hollande a ainsi été entravé par des « frondeurs », qui ont ouvert les hostilités dès l'automne 2012, sur l'Europe. Contre le traité sur la stabilité de l'euro, énième réécriture de Maastricht. Résultat : le Parti socialiste a aujourd'hui un candidat présidentiel. Benoît Hamon, qui garde l'euro mais rejette le critère des 3 % de déficit.

Et maintenant, la défense ?

Ces polémiques ne sont pas réservées à la France. En Allemagne, Angela Merkel voit monter la contestation des anti-euro de l'AfD, qui ne veulent pas « payer » pour l'Europe du Sud. En Italie ou en Grèce, on dénonce au contraire le joug allemand de l'austérité.

En cause, la crise de 2008. Elle est née aux États-Unis, mais c'est la zone euro qu'elle a failli tuer, à travers le « Grexit », la sortie un temps envisagée de la Grèce. Elle a tendu comme jamais le fil de la solidarité entre les



Helmut Kohl et François Mitterrand à l'Élysée, en avril 1991. Photo d'archives AFP

États, et fait dire au Prix Nobel Joseph Stiglitz : « L'euro menace l'avenir de l'Europe », car il « rend les pays faibles plus faibles, et les forts, plus forts ».

Vingt-cinq ans après Maastricht, l'Europe paraît encore condamnée

aux crises : l'euro, les migrations, le Brexit, et maintenant l'hostilité du nouveau président américain. François Hollande et Angela Merkel s'emploient à construire des solutions, sans l'audace ni la capacité d'action de François Mitterrand et

Helmut Kohl, aiguillonnés par Jacques Delors. Ils piétinent depuis des mois sur une « refondation » de l'euro qu'ils ne dessinent pas de la même manière. En compensation, ils devraient proposer le 25 mars à Rome, pour l'anniversaire de la Com-

munauté européenne, de relancer la défense européenne. Justement le domaine maltraité à Maastricht, au profit de la seule monnaie unique. L'histoire bégaie, parfois.

F.B.

GRANDE-BRETAGNE



Jubilé de saphir et canonnade pour la reine Elizabeth II

La reine Elizabeth II est montée sur le trône en 1952. Elle avait alors 25 ans. Depuis, la reine d'Angleterre bat tous les records. Doyenne des monarques du monde entier, elle a célébré hier son jubilé de saphir. Soit la célébration de ses 65 ans de règne. Pour l'occasion, des salves d'artillerie ont été tirées en son honneur à la Tour de Londres (notre photo) et dans le parc londonien de Green Park. Des pièces commémoratives ont aussi été frappées. L'une de 5 livres, l'autre de 1 000 livres (soit un kilo en or). Sur ces pièces a été gravée une phrase de la Reine : « Toute ma vie, qu'elle soit longue ou brève, sera consacrée à votre service ». Photo AFP

INSOLITES

MÉTÉO

Record de froid au Qatar

Depuis quelques jours, les pays du Golfe affrontent une baisse générale des températures. Au Qatar, particulièrement, le froid a été sévère. Le thermomètre a même atteint les... 1,5 degré Celsius. Un record dans ce petit pays au temps sec et chaud ! C'est d'ailleurs la plus basse température relevée depuis que les services météorologiques existent. Le précédent record de 3,8 degrés Celsius avait été enregistré en 1964.

ANIMAUX

Naissance d'un rhinocéros blanc en Israël

Après un an et demi de gestation, Rihanna a donné hier naissance à Rami. Un bébé rhinocéros blanc, né au parc zoologique de Ramat Gan, en Israël. Rami fait partie de la sous-espèce des rhinocéros blancs du sud, dont il reste 20 000 individus dans le monde. Menacés dans la nature, les rhinocéros blancs du sud font l'objet d'un plan de protection mené dans 78 parcs zoologiques.

QUESTIONS À

Michel Sapin ministre de l'Économie et des Finances

« Remettre en cause l'euro est d'une bêtise absolue »

En février 1992, vous êtes au gouvernement, vous deviendrez ministre des Finances en avril. Aviez-vous conscience de vivre un moment historique ?

Oui, avec l'affirmation d'une volonté historique par le président François Mitterrand... Nous sommes après la chute du Mur de Berlin, et deux grands hommes d'État se demandent comment l'Europe peut rester un élément de stabilité. Je me souviens avoir entendu le Chancelier Kohl nous demander de ne pas laisser l'Allemagne seule avec ses fantômes... Il a fait un choix européen, qui dépassait l'intérêt national allemand. C'était le miroir de la volonté de François Mitterrand, qui m'a souvent confié son peu d'intérêt pour les questions monétaires, et en même temps sa conviction que la monnaie unique, c'est la monnaie entre la France et l'Allemagne, la garantie que les deux pays vont travailler ensemble, à égalité, au service de l'Europe.

S'ouvre ensuite la bataille du référendum...

Cette campagne a été très politique, et marquée par la très haute tenue du débat entre François Mitterrand et Philippe Séguin, qui ne se battaient pas pour leurs camps mais pour des convictions. Nous affrontions dans le même temps une crise monétaire très grave : les marchés anglo-saxons, qui avaient très bien compris que la monnaie unique allait remettre en cause la suprématie du dollar et leur pouvoir, et qui avaient décidé de tuer le projet dans l'œuf.

Quand l'administration Trump attaque l'euro, vous vous dites que c'est toujours la même histoire ?

Je dis que ces gens ne comprennent rien à l'histoire, ni à l'intérêt des États-Unis d'avoir une Europe forte, alliée des États-Unis mais autonome. Pour beaucoup, Maastricht signifie « critères », et « 3 % »...

C'est assez franco-français ! Partager une même monnaie, c'est s'interdire d'ajuster les écarts de compétitivité par des dévaluations, et donc s'obliger à faire converger les économies. D'où ces « critères de convergence » sur le déficit, les taux d'intérêt ou l'inflation. On l'a oublié un temps, parce que la

monnaie unique a bien fonctionné, mais la grande crise de 2008 a fait réapparaître les disparités entre les pays, et fait flamber les taux d'intérêt chez les plus exposés. Ces critères sont donc absolument nécessaires. Quant aux 3 %, c'est tout simplement le niveau de déficit en dessous duquel votre dette commence à diminuer. Et c'est exactement ce qui est en train de se passer en France. On peut débattre sur la manière d'atteindre les 3 %, sur les recettes, les dépenses ou sur les rythmes d'ajustement... Mais poser la question des 3 %, c'est donner l'illusion que la dette peut ne jamais être remboursée. Et ça n'a pas de sens de dire qu'on s'arrangera avec les Allemands, qu'on obtiendra le droit de faire un peu plus de déficit : on ne fonde pas une politique, de droite ou de gauche, sur un accroissement sans limite de la dette.

Parmi les principaux candidats à la présidentielle, François Fillon et Marine Le Pen avaient voté « non » en 1992, Emmanuel Macron avait 14 ans, et Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon avaient voté « oui » en

1992 puis « non » au référendum européen de 2005... Le vote de 2005 est d'une nature différente, avec des enjeux moins graves. Je dirais plutôt que François Fillon a changé d'avis, que Benoît Hamon est profondément européen, qu'Emmanuel Macron témoigne d'une sorte de foi européenne, et que même Jean-Luc Mélenchon ne demande pas à sortir de la monnaie unique. Remettre en cause l'euro est d'une bêtise absolue, cela ne rapporte que des dangers, en nous laissant seuls face aux marchés.

Tout de même, votre candidat, le candidat du parti de François Mitterrand, a voté « non » à l'Europe en 2005...

Chacun a le droit d'évoluer, le monde évolue... Je veux que mon candidat soit pro-européen. Qu'il ne soit pas pour l'Europe seulement si elle fait ce qu'il veut, qu'il ne menace pas de renverser la table à Bruxelles... L'Europe est faite de compromis, et je suis convaincu que Benoît Hamon est prêt à passer des compromis européens.

La France veut refonder l'euro, mais l'Allemagne



PhotoAFP

paraît beaucoup moins pressée...

La France et l'Allemagne sont d'accord pour dire que la meilleure réponse au Brexit, c'est de relancer le projet européen. Nous avons des projets communs sur la lutte contre le terrorisme, le contrôle des flux migratoires, ou le soutien à l'investissement. Et puis il y a l'Union économique et monétaire. Elle fait débat en France mais nous sommes tous d'accord sur son renforcement. En revanche, comme dans plusieurs des États membres, il y a en Allemagne un réel recul de l'esprit européen, un regain de nationalisme, dont on connaît les traductions dans l'histoire. Nous devons ensemble revenir à l'essentiel : construire une puissance contribuant à la stabilité dans le monde, et nous évitant le retour à une Europe des conflits entre les nations.

Recueilli par Francis BROCHET

3 % le chiffre qui résume Maastricht, le niveau maximum de déficit public permis.

« Le présent traité marque une nouvelle étape dans le processus créant une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe, dans laquelle les décisions sont prises dans le plus grand respect possible du principe d'ouverture et le plus près des citoyens. »

Article 1^{er} du Traité sur l'Union européenne

#luxairfeelgood

Réservation sur www.luxair.lu ou dans votre agence de voyages www.travelblog.eu

Fly in good company

SEINE-SAINT-DENIS hospitalisé

Violences policières : la version de Théo

Alors que quatre policiers qui l'avaient contrôlé ont été mis en examen, Théo, 22 ans, donne sa version des faits. Une marche d'habitants « traumatisés » a eu lieu hier à Aulnay pour réclamer justice.



Des centaines de personnes ont défilé hier à Aulnay pour demander « Justice pour Théo ». Photo AFP

Matraque « enfoncée volontairement » dans l'anus, crachats et insultes : Théo, le jeune homme blessé par la police jeudi, est toujours hospitalisé en raison de graves blessures.

Dimanche, un des quatre policiers a été mis en examen pour viol, et ses trois collègues pour violences volontaires en réunion. Le défenseur des droits a également ouvert une enquête.

La victime, qui s'est vue reconnaître 60 jours d'incapacité totale de travail (ITT) livra sa version, détaillée, de cette interpellation filmée par la vidéosurveillance de la police municipale et des témoins. Vers 17 heures, Théo traverse la place du Cap, au cœur de la cité des 3 000, d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), quand il « croise des jeunes du quartier. Les policiers arrivent à ma hauteur et disent "tous contre le mur" », explique le jeune homme de 22 ans, selon son avocat.

« Il faut l'amener se faire opérer »

« Je me mets contre le mur, tranquille, et là un des policiers vient et m'assène un coup. J'étais de trois-quarts, je voyais ce qu'il faisait derrière moi. Je l'ai vu avec sa matraque : il me l'a enfoncée dans les fesses, volontairement. Je suis tombé sur le ventre, j'avais plus de force, on dirait que mon corps m'avait laissé », dit-il.

PAS-DE-CALAIS maltraitance ?

Un enfant de 5 ans mort après une punition



Le corps a été trouvé dans la nuit près du chemin de halage qui borde ce canal. Photo AFP

Punition qui tourne mal ou maltraitance régulière ? Un petit garçon de 5 ans a été retrouvé mort, dans la nuit de dimanche à lundi proximité d'un canal, à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais). Son beau-père et sa mère ont été placés en garde à vue.

Une autopsie a été pratiquée hier après-midi, dont on n'avait pas encore le résultat dans la soirée. Les circonstances du drame restent floues, mais il existe une suspicion de violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner », selon Patrick Leleu, procureur de la République de Saint-Omer.

« Violentement frappé » selon les gendarmes

Le corps du garçonnet a été découvert vers 2 h 30 par les pompiers près d'un chemin de halage d'un canal. C'est dans ce secteur que vivait le beau-père, dans un cabanon situé à 200 m du canal. La mère, elle, habite en centre-ville.

Il évoque ensuite, racontant le trajet dans la voiture qui le mène au commissariat, les « coups », les parties intimes « matraquées », les crachats et les insultes (« négro, bamboula, salope...»). Jusqu'à son arrivée dans les locaux de la police où un fonctionnaire aurait lancé : « Je pense qu'il faut l'amener se faire opérer, c'est grave. »

« Justice pour Théo »

Depuis, la tension est forte sur place. Pour la deuxième nuit consécutive, des incidents ont éclaté dans le quartier, où cinq jeunes ont été placés en garde à vue dans la nuit de dimanche à lundi. Plusieurs voitures ont été incendiées et de nombreux feux de poubelles recensés.

« Traumatisés » par l'interpellation de Théo, plusieurs centaines d'habitants ont défilé hier dans la cité, au chant de la *Marseillaise* et au cri de « Justice pour Théo », jusqu'au commissariat.

« Ici, c'était une des pires cités il y a 20 ans », a expliqué Redouane, directeur d'un centre social de la ville. « Depuis des années on essaie d'améliorer ça, d'enseigner le respect des institutions à nos jeunes. Qu'est-ce qu'on va leur dire après ça ? Quand on voit que c'est la police qui se comporte mal, ça anéantit tout notre travail ».

Aurélien, la sœur aînée de Théo, a lancé « un appel au calme » et dit faire « confiance à la justice ».

PRÉSIDENTIELLE

le vainqueur de la primaire tente de reprendre la main

François Fillon s'excuse mais ne lâche rien

Le candidat de droite a choisi hier de tout déballer et de passer à l'offensive. Il a admis des erreurs morales mais a réfuté toute illégalité. Il s'est posé en victime des médias et du pouvoir, et surtout en seul recours de la droite.

La colère froide se lit dans les traits tirés, le regard fixe et les réponses tendues aux questions des journalistes.

Lundi 6 février, 16 heures, François Fillon joue son va-tout pour reconquérir l'opinion publique et s'imposer comme le chef d'une droite sans plan B.

Dans la salle, plus de 200 journalistes accrédités guettent l'entrée en scène du vainqueur de la primaire des Républicains dans la tourmente de l'affaire « Penelope ». Un modeste carré VIP est réservé à ses soutiens – Gérard Longuet, Bruno Retailleau, Eric Ciotti, qui attendent le visage tendu ou l'oreille collée au portable. Sur la scène, le pupitre siglé fillon2017.fr et les drapeaux français et européen visent à redonner une stature de présidentiable à l'homme dont la parole politique n'est plus audible depuis les révélations du Canard enchaîné.

François Fillon jauge la salle d'un regard, pendant quelques longues secondes sous le crépitement des flashes, avant d'affronter ce qu'il appelle le « tribunal médiatique », et par lequel il refuse « d'être jugé ».

Avec son équipe rapprochée, il a construit une nouvelle stratégie : la « transparence » et les « excuses » pour reprendre la main. « Nous avons pris conscience que les explications que nous avions données ne suffisaient pas, qu'il y avait un trouble dans notre électorat qui avait besoin d'explications plus précises », explique Patrick Stefanini, son directeur de campagne.



François Fillon hier à son siège de campagne. Photo AFP

gne.

Pas de plan B

C'est la séquence des aveux. François Fillon déroule des faits qui sont déjà connus de tous, sans apporter d'éléments nouveaux, sauf ceux qui contredisent ses précédentes interventions publiques – sur le nombre de ses comptes en banques au Crédit agricole, la date d'embauche de sa femme. Il traduit en

moyenne mensuelle (3 677 euros net) les sommes versées à Penelope pour les rendre plus acceptables.

François Fillon présente ses « excuses » aux Français, mais maintient sa ligne de défense : « Tous les faits évoqués étaient légaux et transparents ». Le candidat des Républicains endosse à nouveau le costume de victime d'une machination.

Il cible ses adversaires : les

médias. Il les met aux bancs des accusés, répond sèchement aux questions. À travers eux, il adresse aussi un message à son camp, après la contestation en interne. Personne n'entravera sa route vers la présidentielle. « Je ne suis pas le candidat d'un parti, aucune instance n'a la légitimité de remettre en cause ma candidature », martèle-t-il. La droite « n'a pas de plan B. Le plan B c'est Bérézina » dit-il lui-

même. Il se pose en seul recours. « Il fallait sonner le redémarrage de la campagne », explique Patrick Stefanini. Après avoir réuni son « comité de campagne » hier soir, François Fillon rassemble aujourd'hui les parlementaires et repart sur le terrain, à Troyes avec François Baroin. Pour tenter de reprendre le dessus.

Elodie BÉCU

LA CONTRE-ATTAQUE POLITIQUE

«Le plan B, c'est Bérézina»

« Ce qu'il a dit : « Il n'y a pas de plan B. Le plan B c'est Berezina. J'ai été choisi par des millions de Français. Aucune instance n'a la légitimité pour remettre en cause le vote de la primaire. Je suis le seul candidat capable de mettre en oeuvre un programme de rupture pour redresser le pays ».

« Sa stratégie : le message est clair : je suis le seul candidat légitime pour faire gagner la droite. Si d'aucuns ont l'ambition de prendre sa place, François Fillon ne les laissera pas faire. De retour en campagne sur le terrain, il devra convaincre les électeurs... »

«Le danger Macron-Le Pen»

« Ce qu'il a dit : « Le vrai danger, c'est de voir confier notre avenir aux dérivés d'une extrême droite portée par cette famille d'intouchables du domaine de Montretout (propriété de la famille Le Pen N.D.L.R.) ou à l'aventure d'une politique sans programme depuis des mois, composée d'un agrégat de personnalités fascinées par un gourou issu du système qu'il dénonce aujourd'hui... Une majorité de Français de droite ne veut pas être confrontée au choix entre M.Macron et Mme Le Pen, entre un programme d'extrême-gauche (NDLR: celui du FN selon Fillon) qui ne pourrait que ruiner la France et un programme qui ne comporte rien d'autre que des affirmations sympathiques et des défenses nouvelles (Celui de Macron selon Fillon) »

« Sa stratégie : la meilleure défense, c'est l'attaque. François Fillon est reparti à l'offensive hier contre ceux qu'il considère comme ses deux adversaires principaux dans la campagne : Marine Le Pen, la présidente du FN, et Emmanuel Macron, le leader d'En Marche ! »

CONTRADICTIONS

« Ce qu'il a dit sur l'enquête par le parquet financier : « Mes avocats viennent de signaler au parquet national financier qu'il n'était sans doute pas compétent. »

« La réponse du Parquet : « L'enquête se déroule avec la célérité et la sérénité appropriées »

« Sur le reportage d'Envoyé Spécial (France 2) diffusant une interview dans laquelle Penelope Fillon dit à un journaliste britannique ne jamais avoir été l'assistante de son mari : « La journaliste qui a accompli l'interview dans une émission à charge s'est manifestée personnellement auprès de mon épouse pour lui dire à quel point elle était choquée par l'utilisation qui avait été faite des morceaux de cette interview ».

« La réponse de Kim Willsher le journaliste : « Non M. #Fillon ! Les propos d'Envoyé Spécial n'ont pas été sortis de leur contexte. Le reportage ne m'a pas choqué. SVP. Cessez de m'attribuer ces propos faux »

L'AFFAIRE

«Tous les faits sont légaux»

« Ce qu'il a dit sur l'emploi de sa femme : « En travaillant avec ma femme et mes enfants, j'ai privilégié cette collaboration de confiance qui aujourd'hui suscite la défiance. C'était une erreur, je le regrette profondément, et je présente mes excuses aux Français [...] Je veux dire à tous mes compatriotes que pendant toutes ces années, j'ai œuvré pour mon pays sans jamais enfreindre la loi [...] Tous les faits évoqués sont légaux et transparents. Pendant toutes ces années, mon épouse a pris en charge ces tâches simples mais essentielles. C'est elle qui a géré le courrier qu'on m'adressait, tenu mon agenda, qui a travaillé sur mes interventions dans la Sarthe... Le salaire de 3 677 euros nets est parfaitement justifié pour une personne diplômée de Droit et de Lettres ».

« Sa stratégie : il se place sur le plan de la légalité, il rappelle que seul un député ou sénateur peut juger du contenu du travail d'un attaché parlementaire et estime donc qu'il n'a rien à se reprocher.

«Face à ma conscience»

« Ce qu'il a dit sur l'éthique : « Suis-je pour autant quitte sur le plan moral ? Cette question me place face à ma conscience et face aux Français. Ce n'est pas au système médiatique de me juger mais aux électeurs... Collaborer avec ces familles, c'est une pratique d'hier qui est rejetée par les Français... Je regrette de l'avoir fait, c'était une erreur ».

« Sa stratégie : il répond davantage sur le terrain des pratiques du passé que sur celui de la morale. Pratique qu'il promet de changer avec le changement du statut de l'élu et le maintien du non-cumul des mandats, position qui lui vaut une certaine hostilité dans son camp.

SON PATRIMOINE

François Fillon a publié, hier soir l'ensemble de son patrimoine sur son site internet de campagne.

Immobilier

Maison individuelle à Solesmes (Sarthe) de 3162m² dont 1107m² habitables et 12 ha de terrain, acquise 400 000 euros en 1993. Des travaux ont été effectués pour un montant de 300 000 euros. La propriété est estimée à 750 000 euros.

Quote-part de 44 % d'une maison individuelle située à Ascaïn (Pyrénées-Atlantiques) d'une superficie de 150m² (3000m² de terrain), estimée à 134 000 euros, acquise en 2004.

Quote-part de 33 % d'une maison individuelle située à Foulletoure (Eure) d'une superficie de 210m² (4000m² de terrain), estimée à 413 000 euros, acquise en 2012.

Entreprise, Épargne, Biens, revenus

Pleine propriété de la société 2Fconseil dont la valeur est estimée à 11 518 euros.

Deux produits d'épargne (PEA, CEL, PEL, Livret A, Assurances-vie...) pour une valeur totale de 100 044 euros. Trois comptes courants présentant un solde total de 9 259 euros. Un prêt immobilier courant jusqu'en 2021 pour un restant dû de 35 857 euros.

Deux véhicules d'une valeur respective de 15 000 et 12 000 euros. Deux montres estimés respectivement à 5 000 et 3 000 euros.

François Fillon a déclaré 275 000 euros de revenus pour 2016.

Revenus de son épouse

Entre 1986 et 2013, son épouse, Penelope a déclaré 680 380 euros net, ce qui correspond aux sommes données par le *Canard enchaîné* en brut. François Fillon établit une moyenne de 3 677 euros net par mois, mais cette conversion ne tient pas compte de l'inflation sur cette même période qui est de 73 %.

L'ex-Premier ministre n'a pas publié les revenus versés à ses enfants. Lors de sa conférence de presse, il a néanmoins précisé que ses deux enfants qui ont travaillé pendant 15 mois entre 2005 et 2006 pour Marie et 6 mois en 2007 pour Charles, comme collaborateurs parlementaires, ont perçu un salaire mensuel net de 3 000 euros chacun.

ÉCHOS POLITIQUES



Pierre Laurent. Photo DR

PARTI COMMUNISTE

Laurent veut que la gauche discute

Pierre Laurent, secrétaire national du Parti communiste français, a appelé hier « les responsables politiques de gauche à discuter » pour la présidentielle et pour avancer vers une « nouvelle majorité législative ». « Il y a un débat qui est en train de se redéployer à nouveau dans la gauche. Il faut discuter sur le terrain et il faut discuter publiquement », a plaidé le sénateur de Paris.

CAMPAGNE

Macron s'attend à être « la cible d'attaques »

Hier soir à Paris, lors d'une réunion publique à la salle de spectacle Bobino, le candidat d'En Marche ! a mis en garde ses partisans : « Nous allons être la cible d'attaque. Je suis tel que je suis. Nous ne laisserons pas faire ». Emmanuel Macron a déjà publié ses revenus en tant que ministre puis en tant que candidat. Sous les applaudissements, il a également évoqué « des rumeurs infondées et malveillantes qui circulent sur sa vie privée via les réseaux sociaux notamment », dénonçant « des procédés odieux ».

LÉGISLATIVES

Cazeneuve ne sera pas candidat

Bernard Cazeneuve a confirmé qu'il ne serait pas candidat aux prochaines élections législatives. « Les Cherbougeois m'ont fait l'honneur de m'élire député de la Manche à trois reprises et j'ai exercé ces fonctions pendant dix ans avec passion, mais les mandats doivent tourner, la démocratie doit respirer, c'est une conviction profonde et une attente légitime de nos concitoyens », a déclaré le Premier ministre.

EN BREF

EHPAD LYON

Grippe mortelle : « insuffisance »

L'Inspection générale des affaires sociales (Igas), chargée d'enquêter sur l'épidémie de grippe mortelle dans une maison de retraite de Lyon, pointe « l'insuffisance patente du taux » de vaccination tout en relativisant, et formule des recommandations. Entre le 23 décembre et le 7 janvier, 13 résidents de l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Korian Berthelot à Lyon étaient décédés de la grippe. En tout, 72 résidents sur les 102 pensionnaires que comptait l'établissement avaient contracté le virus.

SUD-OUEST

Des lames de cutter envoyées par la poste

Une quinzaine de lettres contenant des lames de cutter ont été adressées à des acteurs du monde de la taoumachie. Des faits similaires avaient déjà eu lieu il y a une dizaine d'années. Les lettres piégées ont été envoyées à des personnalités taurines d'Arles, Nîmes, Alès, Béziers, Vic-Fezensac, Bayonne, Mont-de-Marsan et Bordeaux.

ISÈRE

Famas volés : quatre gardes à vue

Quatre personnes ont été interpellées en Isère et placées en garde à vue dans l'enquête sur le vol de deux fusils Famas dérobés à des militaires, trois jours plus tôt. Jeudi dernier, deux militaires du 4^e régiment de chasseurs de Gap, revenant d'une mission Sentinelle à Paris à bord d'un utilitaire banalisé conduit par un de leur camarade, s'étaient arrêtés pour déjeuner dans un fast-food dans une zone commerciale de La Verpillière. Après le repas, ils avaient constaté que deux fusils Famas avaient disparu, ainsi qu'un chargeur de munitions de 9 mm.

A droite, le putsch fait pschitt

Croient-ils encore à un succès de François Fillon ou bien sont-ils résignés ? Les parlementaires de droite, qui ce matin à 11 h 30 recevront le candidat, balancent entre les courriers de soutien qu'ils reçoivent de militants convaincus par la défense et les reproches ou insultes entendues sur les marchés, les stades, les sorties officielles ce week-end. « Notre candidat est requinqué. Blessé mais vivant », résume Renaud Muselier (Bouches-du-Rhône). « Il est combatif, il a reconnu une erreur, il est déterminé à mener le combat » souligne le patron des députés LR Christian Jacob. « L'unité est parfaite », conclut Bernard Accoyer, secrétaire général du parti LR.

Premier meneur de la fronde, le député du Rhône Georges Fenech, supporter de Nicolas Sarkozy, en a rabattu de plusieurs tons : « J'espère ne pas avoir la gueule de bois le 23 avril au soir (N.D.L.R. : date du premier tour) et qu'il n'arrivera rien sur le front judiciaire. C'est de sa responsabilité de nous conduire dans cette campagne. Il n'y aura pas de dissi-



« Chez moi, non c'est non », a rédit hier Alain Juppé. Photo AFP

dence, pas de putsch ».

Un putsch sans chef aboutit rarement. Or précisément, en deux semaines, aucun remplaçant ne s'est imposé. François Baroin reçoit aujourd'hui François Fillon dans sa ville de Troyes.

Hamon dénonce l'impunité

Alain Juppé a dû répéter hier aux agitations des journalistes et à l'appel de Dominique Vilpein à se poser en recours

ÉTATS-UNIS immigration

La Silicon Valley contre le décret migratoire

Apple, Facebook, Google... les plus grosses entreprises américaines de high-tech ont déposé une requête en justice contre le décret présidentiel qui veut interdire l'entrée sur le sol américain de ressortissants musulmans.

Nouvelle offensive contre le décret anti-immigration de Donald Trump. Une centaine d'entreprises de high-tech – dont les géants de l'informatique et d'Internet Apple, Facebook, Google, Microsoft et Twitter – ont déposé une requête en justice contre ce texte dont l'application est bloquée depuis vendredi par la justice fédérale américaine. Le président américain promet de contre-attaquer, y compris devant la Cour suprême, plus haute juridiction du pays.

En attendant, les ressortissants des sept pays musulmans concernés par ce décret (Iran, Irak, Libye, Somalie, Soudan, Syrie et Yémen) et les réfugiés peuvent de nouveau entrer aux États-Unis.

Pourquoi le décret est-il suspendu ?

En bloquant le décret présidentiel du 27 janvier, le juge fédéral de Seattle a levé l'interdiction d'entrée sur le sol américain des ressortissants des sept pays, le temps que puisse être examinée sur le fond une plainte des États de Washington et du Minnesota. Le procureur de l'État de Washington fait notamment valoir que l'interdiction décrétée par le président va à l'encontre des droits constitutionnels des immigrés et de leurs familles car elle vise particulièrement les musulmans.

Ce week-end, la Maison Blanche a fait appel de cette décision mais la cour d'appel fédérale de San Francisco a maintenu la suspension temporaire du décret. Elle avait donné jusqu'à hier au ministère de la Justice pour fournir de nouveaux documents à l'appui de sa requête.

Depuis, ce tribunal croule sous des dizaines de requêtes, à l'instar de celle formulée par les



Facebook (ici Mark Zuckerberg son fondateur), opposant inattendu du décret migratoire de Donald Trump. Photo AFP

patrons américains de la Silicon Valley, berceau des entreprises de high-tech, qui emploie des milliers d'immigrants.

« Dommages » pour l'économie américaine

Dans leur mémoire, déposée dans la nuit de dimanche à lundi, les 97 signataires, accusent la mesure anti-immigration « d'infliger des dommages importants au commerce américain, à l'innovation et à la croissance » du secteur des affaires. Un groupe de personnalités du Parti démocrate, dont les ex-secrétaires d'État John Kerry et Madeleine Albright, a fait de même demandant à la Cour d'appel fédérale de poursuivre le blocage d'un décret « mal conçu, mal mis en œuvre et mal expliqué ».

L'opinion américaine est elle aussi défavorable au texte, qui a encore déversé dans les rues des grandes capitales mondiales des milliers de manifestants ce week-end. « Désolé mais les gens veulent la sécurité aux frontières et des contrôles extrêmes », leur a répondu hier Donald Trump.

ESPAGNE bras de fer

Les séparatistes catalans défient Madrid à la barre



Artur Mas entouré par Irène Rigau (à gauche sur la photo) et Joana Ortega hier. Photo AFP

« Vive la République de Catalogne ! » Artur Mas, 61 ans, l'ancien président de la région (2010 à 2016) n'a pas toujours été un séparatiste. Mais son procès pour désobéissance, qui s'est ouvert hier à Barcelone, en a fait un champion de l'indépendantisme.

Quelque 40 000 manifestants (selon la police locale) l'ont accompagné hier jusqu'au Palais de justice de Barcelone, capitale de la Catalogne, agitant le drapeau bleu, rouge et or des indépendantistes.

Dans la petite salle d'audience à l'abri du tumulte, Artur Mas a, lui, déroulé devant ses juges une longue liste d'arguments en vertu desquels la consultation du 9 novembre 2014 était légitime, voire légale. Le vote, auquel 2,3 millions des 6,3 millions d'électeurs potentiels ont participé, se prononçant à 80 % pour la sécession, n'était pas

ROUMANIE

Poursuite des manifestations le gouvernement ébranlé

Le gouvernement roumain était sous pression hier avant de nouvelles manifestations prévues dans la soirée, au lendemain de la mobilisation record d'un demi-million de personnes, nombreuses à demander la démission de l'exécutif en place depuis un mois. Le retrait du décret assouplissant la loi anticorruption, approuvé dimanche par le Premier ministre, ne suffit pas aux protestataires qui enchaînent les manifestations depuis six jours. Dimanche soir, au moins 500 000 personnes, selon les médias roumains, ont défilé dans les rues de Bucarest et d'une cinquantaine de villes de ce pays de 20 millions d'habitants, aux cris de « démission » et « voleurs ».

ARGENT

Mobilité bancaire: tout ce qui change pour les clients

Issu de la loi Macron, le dispositif permet aux clients de changer d'établissement bancaire gratuitement et rapidement. De quoi faciliter les démarches, à condition de pouvoir en bénéficier...

Alors qu'ils y auraient tout intérêt (jusqu'à 340 euros d'économie pour certains profils), seulement 4,3 % des consommateurs changent de banque chaque année, effrayés par la paperasse administrative engendrée. Le changement commence maintenant : un nouveau service d'aide à la mobilité bancaire est activé depuis hier. C'est désormais la banque réceptrice qui engage gratuitement les démarches de changement de domiciliation bancaire. Cela devrait renforcer le jeu de la concurrence entre les banques et favoriser le consommateur, selon la CLCV, association de défense des consommateurs. Toutefois, ses consœurs alertent sur les limites de ce dispositif.

Qui est concerné ?

Ce service s'adresse uniquement aux particuliers. Les sociétés, les associations et les professionnels en sont exclus.

Quels comptes ?

Il s'applique seulement aux comptes de dépôt et de paiement ouverts auprès de prestataires de services comme PayPal.

Comment ça marche ?

Le nouvel établissement doit récupérer auprès de l'ancien les informations relatives aux prélèvements validés et aux virements récurrents qui ont transité sur le compte au cours des treize derniers mois : l'électricité, le gaz, les impôts, la sécurité sociale, la mutuelle, l'opérateur téléphonique, le salaire... Il collecte également les informations concernant les chèques non débités sur les chèquiers utilisés sur la même période.

Combien de temps ?

Le changement de domiciliation bancaire prendra 22 jours ouvrés au maximum. Dans ce délai, chaque créancier du client doit l'informer (lettre, courriel, SMS...) de la prise en compte des coordonnées du nouveau compte.

Quels documents fournir ?

Pour activer le service, il faut fournir à la nouvelle banque une autorisation formelle de procéder au changement de domiciliation bancaire ainsi qu'un relevé d'identité bancaire de l'ancien compte.

V.M.M.

ENTREPRISE

lourdeurs administratives

Cœur artificiel : Carmat menace de quitter la France

Après le décès d'un cinquième patient équipé de son cœur artificiel, la société Carmat, engagée dans une lutte avec les autorités, a retiré sa demande de reprise de l'essai clinique en France.

Carmat est « dans la tourmente ». La société, pionnière dans le domaine du cœur artificiel, a retiré sa demande de reprise de l'essai clinique et pourrait être tentée de se délocaliser.

« Nous travaillons pour apporter à l'Agence de sécurité du médicament (ANSM) les éléments nécessaires pour une reprise dans les plus brefs délais », assure le directeur général de l'entreprise, Stéphane Piat, dans une interview au Parisien hier. « Mais, en France, l'innovation, tel le cœur Carmat, connaît des blocages, alors qu'elle devrait être le fruit d'une collaboration forte entre les autorités, l'entreprise, les spécialistes, les patients... Nous ne sommes pas sur la même longueur d'ondes », ajoute-t-il.

Départ aux États-Unis ?

Le groupe avait volontairement suspendu son essai clinique après la mort mi-octobre du cinquième greffé d'un de ses cœurs artificiels destinés aux personnes souffrant d'insuffisance cardiaque terminale. Il avait alors poursuivi ses analyses pendant un mois, faisant notamment réaliser une autopsie, puis soumis à l'ANSM une demande de reprise de l'essai



L'aide à la mobilité bancaire ne s'adresse qu'aux particuliers. Photo d'illustration Flickr/William Grooten

Que faire de l'ancien ?

On peut le clôturer, c'est gratuit. Dans ce cas, il faut veiller à ce que les paiements en cours par chèque ou par cartes ont bien été débités avant. Sa conservation peut tout autant être envisagée, mais rappelons que la tenue d'un compte courant coûte en moyenne à son titulaire 207 euros par an.

Que faire des autres ?

C'est ce dernier point qui change particulièrement l'UFC-Que Choisir : les autres produits d'épargne et le crédit ne sont pas inclus dans le service. Ainsi, dans la pratique, plus d'un quart des comptes seraient exclus de la réforme, selon l'Association française des usagers de banques : les détenteurs d'un crédit immobilier et les titulaires d'une assurance-vie. Les premiers parce qu'ils sont en principe tenus par une clause de domiciliation, les seconds car les mouvements de fonds sont associés à leur compte bancaire. Autant d'entraves à une complète mobilité bancaire, d'après l'UFC-Que Choisir, qui demande l'instauration de la portabilité du numéro de compte bancaire, censée permettre de changer de banque tout en conservant son numéro de compte.

V.M.M.

Ce que dit la loi Macron

Le service d'aide à la mobilité bancaire est une mesure de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite loi Macron, adoptée par le Parlement le 10 juillet 2015 et promulguée dans la foulée, le 6 août. Depuis hier, c'est désormais à la banque de destination choisie d'effectuer à la place du client toutes les démarches liées à un changement de compte. Les établissements bancaires doivent d'ailleurs mettre à disposition une brochure d'informations devant mentionner notamment le rôle de la banque d'arrivée et de celle de départ, le délai de chaque étape du processus ou les informations que le titulaire du compte doit fournir. Ce service n'est toutefois pas obligatoire : l'article L312-1-7 du Code monétaire et financier précise que « si le client souhaite bénéficier de ce service, l'établissement d'arrivée recueille son accord formel pour effectuer en son nom les formalités liées au changement de compte ».

Ceux qui changent de banque sont très satisfaits

D'après un sondage exclusif de Panorabanques.com réalisé le mois dernier auprès de 835 personnes, les personnes qui ont changé de banque au cours des 2 dernières années sont très satisfaites de l'avoir fait : ils ont noté leur ancienne banque 9,4/20, contre 15,7/20 pour la nouvelle.

- Ceux qui ont changé de banque l'ont fait :
 - Pour réduire leurs frais bancaires (59 %)
 - À cause de la mauvaise gestion de leur compte au quotidien (36 %)
 - À cause d'un litige avec leur banque (35 %)
- Ceux qui ne veulent pas changer de banques expliquent leur position par :
 - Leur satisfaction vis-à-vis de leur banque actuelle (30 %)
 - Un crédit en cours (23 %)
 - La difficulté du changement de banque (19 %)

nouveau service d'aide en vigueur

EN BREF



Angela Merkel hier. Photo AFP

ALLEMAGNE Législatives : Merkel réconcilie son camp

La chancelière allemande Angela Merkel a battu hier le rappel des troupes conservatrices face à une double menace en vue des législatives de septembre : le retour en grâce des sociaux-démocrates, portés par Martin Schulz, et l'ancrage des populistes de droite. Après des mois de brouille et à l'issue de deux jours de réunion, le chef des conservateurs bavarois (CSU) Horst Seehofer a formalisé son « soutien » à la candidature de la chancelière à un quatrième mandat, même s'il lui reproche toujours l'accueil de centaines de milliers de réfugiés en 2015.

Harcelé, un Syrien attaque Facebook

Las d'être pris pour cible depuis un « selfie » avec Angela Merkel, un réfugié syrien de 19 ans, Anas Modamani, a assigné hier Facebook devant la justice allemande pour contraindre le site à censurer les photomontages faisant de lui un « terroriste » ou un criminel. Cette requête au civil examinée au tribunal de Wurtzbourg (centre) constitue une nouvelle offensive en Allemagne contre le réseau social américain, déjà inquiété par une enquête pénale pour « incitation à la haine » et pressé par le gouvernement d'agir face aux contenus racistes.

SYRIE Daech assiégé dans son fief d'Al-Bab

Les djihadistes de Daech sont désormais « complètement assiégés » dans la ville d'Al-Bab, leur dernier fief dans la province d'Alep dans le nord de la Syrie, visé par une double offensive. Depuis près de deux mois, Al-Bab est dans la ligne de mire des rebelles syriens appuyés par les troupes turques mais récemment, les troupes du régime de Bachar al-Assad soutenues par la Russie ont lancé une offensive pour capturer cette ville symbolique. Ces derniers avancent rapidement depuis une semaine, notamment au sud de la cité.

PAYS-BAS

Amende record pour des locations Airbnb

La municipalité d'Amsterdam a infligé une amende record de 297 000 euros à un propriétaire et à un service de conciergerie qui louaient onze appartements sur la plateforme de location en ligne Airbnb sans respecter la législation locale. Le propriétaire et le service de conciergerie doivent chacun payer 13 500 euros d'amende pour chaque appartement, tous situés dans la même rue du centre-ville de la capitale néerlandaise.

AFGHANISTAN

Record de victimes civiles en 2016

Avec l'intensification des combats et l'enracinement de Daech en Afghanistan, 2016 a été l'année la plus meurtrière pour les populations depuis le début du recensement des victimes civiles par l'ONU en 2009. Au total, 11 418 civils ont été tués (4 498) ou blessés (7 920) l'an dernier, en augmentation générale de 3 % en un an, dont un tiers d'enfants (plus de 3 500, en hausse de 24 %), selon le huitième rapport de la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (Manua).

ISRAËL

Une nouvelle loi pour les colons examinée

Le Parlement israélien a examiné à nouveau hier une loi permettant à Israël de s'approprier des centaines d'hectares de terres palestiniennes en Cisjordanie occupée, malgré un appel de la présidence Trump à la retenue. La tenue du débat sur de ce texte controversé, déjà approuvé en première lecture en décembre, était cependant incertaine.

4,3 %

C'est la part de consommateurs qui changent de banque chaque année.

REPÈRES

Cher compte en banque

Le coût moyen d'un compte bancaire a progressé depuis 2013 trois fois plus rapidement que l'inflation (7 % contre 2 %) et tourne autour de 207 euros par an au 1^{er} janvier. Si les taux de crédit immobilier étaient historiquement bas l'an dernier, les frais de tenue de compte ont grimpé en flèche : + 25 % en moyenne, tous établissements confondus.

Peu de candidats

Seulement 4,3 % des consommateurs français changent de banque chaque année, un niveau trois fois plus faible que la moyenne européenne. Pourtant, cette opération peut être avantageuse : jusqu'à 340 euros d'économie par an pour certains profils.

Migration des Livrets et crédits

Aujourd'hui, faire migrer un Livret A ou un Livret Jeune est gratuit, mais concernant le transfert d'un PEL ou d'un CEL, l'accord des deux banques est obligatoire et le transfert est généralement facturé. Dans le cadre d'un crédit à la consommation ou immobilier, trois solutions sont envisageables : le conserver, en veillant à ce que le compte courant qui le nourrit soit suffisamment provisionné, le rembourser par anticipation ou solliciter un rachat du crédit par un autre établissement bancaire.

Un numéro portable ?

Dans un rapport rendu au gouvernement fin 2014 par l'ancienne PDG de Boursorama, la portabilité du numéro de compte bancaire, qui consiste à le rendre aussi portable qu'un numéro de téléphone, était fortement déconseillée. Toutefois, un compte rendu de la Commission européenne quant à la faisabilité de cette mesure est prévu pour septembre 2019.

TRANSPORT

belfort Alstom: remous autour du plan de sauvetage

À Belfort, chacun se souvient du 4 octobre 2016. Ce jour-là, le secrétaire d'État à l'Industrie Christophe Sirugue signait un plan de sauvetage du site Alstom de Belfort, mettant fin à plusieurs semaines de crise. Une conclusion saluée par la plupart des politiques, sauf notamment Benoît Hamon, qui qualifiait alors ce plan de « bricolage industriel ».

Rebondissement inattendu hier matin, avec la publication dans le journal économique Les Échos d'une note en date du 2 décembre du ministère de l'Économie pointant la fragilité juridique du plan. Celui-ci prévoit notamment l'achat par l'État de 15 rames TGV destinées à la ligne Intercités Marseille-Bordeaux. Pour les acquérir, le gouvernement s'inscrirait alors, par le biais d'un avenant, dans un contrat-cadre passé en 2007 entre la SNCF et Alstom.

« Quand l'État s'engage, il va jusqu'au bout »

Mais la note de Bercy juge cette solution impossible parce qu'elle « remettrait nécessairement en cause les conditions initiales de mise en concurrence et constituerait par conséquent un détournement de procédure [...] ».

Des arguments démentis par Christophe Sirugue, pour qui « le scénario étudié par la note n'est pas celui qui a été retenu ». Le sujet n'en a pas moins été abondamment commenté par les élus et syndicalistes réunis hier



Inquiétudes hier parmi les délégués du personnel. Photo archives ER/Lionel VADAM



Des chercheurs assemblent un cœur artificiel. Photo d'archives AFP

clinique le 15 novembre.

Mais Carmat a changé d'avis depuis, et retiré sa demande à l'ANSM. Raison invoquée : des procédures trop lourdes, qui brideraient l'innovation médicale en France. Le principe de précaution observé par l'ANSM est « dépassé dans beaucoup de pays où on parle plutôt de bénéfice/risque », juge le responsable.

La pose du cœur chez un cinquième patient avait marqué l'entrée de l'essai clinique de Carmat dans sa dernière phase, avant l'éventuelle commercialisation de la prothèse.

Cette étape, expliquait Stéphane Piat en décembre, devait

inclure 15-20 patients au total jusqu'en 2018 avec l'objectif de soumettre un dossier de demande de marquage CE (sésame nécessaire pour commercialiser la prothèse dans l'Union européenne) « avant fin 2018 ».

Sans lever le voile sur les circonstances de son décès, Stéphane Piat a répété hier que le fonctionnement de la prothèse n'était « pas en cause ». Carmat semble décidé à reprendre la série d'essais à l'étranger, faute d'y arriver en France. Stéphane Piat, qui a longtemps travaillé aux États-Unis, a notamment rencontré l'autorité de santé américaine (FDA).

Didier PLANADEVALL

FAITS DIVERS-JUSTICE nancy

Rapt de Mexy : « Je n'agis pas de cette façon »

Au cœur d'une audience brouillonne, Marc Bertoldi s'est battu comme un beau diable pour dire sa vérité. « Ce rapt, ce n'est pas ma façon de faire. »



« Cela arrange beaucoup de monde d'avoir Marc Bertoldi dans le dossier », avance M^e Olivier Rondou. Photo ERICEDRIC/JACQUOT

Il y a donc bien Marc Bertoldi, et les autres. Le beau mec, dans le jargon flic, l'homme au palmarès de délinquant qui impose, qui s'exprime posément et avec précision. Et puis, il y a les cinq autres prévenus. Des voyous sans envergure pour la plupart, et même un homme sans casier judiciaire, qui racontent tout et son contraire. L'impression de se retrouver face à deux mondes contraires.

Le Messin, fiché au grand banditisme, apprécie modérément de partager le même banc. Il en sourit même un peu. Mâchoires serrées. « Franchement, je n'ai rien à voir avec ces gens. C'est une blague, j'hallucine... » Le quadragénaire, que la justice belge imagine comme le grand penseur du vol des diamants de Zaventem, l'un des braquages du siècle, peut-il être derrière le rapt de Stéphanie Turci ? Un enlèvement commis le 29 juin 2014 à Mexy, près de Longwy, sous les yeux du milliardaire luxembourgeois Gérard Lopez.

Avocat du Grand Marco, M^e Olivier Rondou veut savoir : « Quand vous découvrez la procédure, vous en pensez quoi ? » « Ça sent l'amateurisme sur bien des points. Ce n'est en tout pas comme ça que j'agis, moi », soupire le malfaître, qui nie avoir « un quelconque lien » avec l'enlèvement de sa cousine par alliance. « Lorsque les faits ont été commis, j'ai été prévenu par un membre de la famille. Le

2 juillet, la police judiciaire de Nancy m'a appelé pour que j'active mes réseaux. Ils étaient "secs", comme ils disaient, et espéraient que je parviennais à savoir qui était derrière ça. »

La version d'un policier belge attaquée

Dès le lendemain, Marc Bertoldi dit « avoir le nom du commanditaire, l'ex-compagnon de Steph. Et je parviens à entrer en contact avec les ravisseurs. J'ai posé des garanties (comprendre un diamant, NDLR) pour récupérer Stéphanie. Et je l'ai libérée. Je l'avoue, j'espérais en tirer profit auprès de Gérard Lopez. Mais je n'imaginai pas que certains éléments allaient me faire passer pour l'organisateur. »

Un élément dérange : Bertoldi aurait été vu dès le 26 juin au volant du véhicule dans lequel il a libéré la victime. Un policier belge est formel. « Le problème, contredit M^e Rondou, c'est que durant l'ensemble de la procédure, cet agent belge affirme avoir vu Bertoldi avec sa femme. Or, lorsqu'on a démontré que le 26 juin, il était impossible qu'elle se trouve à cet endroit, il a brusquement changé de version. » Le policier a fait comme les voyous et a adapté sa version aux éléments. « Cela arrange beaucoup de monde d'avoir Marc Bertoldi dans le dossier. »

Dernier jour du procès aujourd'hui.

K. G.

nancy

Fraude au RSA et aux prestations sociales

Sept personnes soupçonnées d'être au cœur d'une vaste fraude aux prestations sociales étaient jugées hier à Nancy.

Jugés hier par le tribunal correctionnel pour escroquerie, six hommes et une femme, qui comparaissaient libres car placés sous contrôle judiciaire, ont vu le parquet requérir à leur encontre des peines de 4 mois à 3 ans ferme. Ils sont soupçonnés par la justice d'être les principaux instigateurs d'une vaste fraude au RSA et aux nombreuses prestations sociales qui en découlent. Un système qui aurait bénéficié à une cinquantaine de personnes, toutes de nationalité roumaine.

Géré par le conseil départemental (CD), le dispositif légal d'ouverture des droits au RSA prévoit que les ressortissants de l'Union européenne, s'ils exercent une activité professionnelle, doivent fournir certains documents.

En Meurthe-et-Moselle, par exemple, les ferrailleurs doivent produire la carte grise et la carte verte d'assurance du véhicule avec lequel ils travaillent, mais aussi, depuis novembre 2015, une « attestation d'assurance multirisques professionnelle ».

Faux documents

Il y a quelques mois, la Caf s'est aperçue que plusieurs dossiers avaient été établis sur la base de faux documents. L'enquête a notamment permis de déterminer que la salariée d'une compagnie d'assurance, basée à Frouard, s'était amourachée d'un natif de Bucarest et avait produit de

fausses attestations d'assurance multirisques professionnelle et de fausses cartes vertes. Des documents qu'elle avait monnayés de 20 à 50 € l'unité. Licenciée, elle avait apparemment poursuivi son activité, avec son imprimante et après avoir acquis un faux tampon.

« En leur retirant ainsi le RSA, on les discrimine... On veut qu'ils restent chez eux », souligne M^e Frédéric Berna pour la défense. Il assure que seul le CD 54 exige cette fameuse attestation.

Le conseil parisien de la Caf fustige « une fraude bien huilée et désagréable pour la solidarité nationale », et réclame 82 000 € de dommages et intérêts.

« La défense tente de porter le débat sur la légitimité du contrôle, de faire croire qu'une éventuelle illégalité des critères pourrait avoir des conséquences sur la responsabilité des prévenus. C'est tout simplement surréaliste », assure Guillaume Donnadiou, le procureur, « soucieux de la bonne utilisation de l'argent public. L'activité professionnelle doit par ailleurs être réelle et effective. Or, dans le cas présent, elle est marginale. De l'ordre de 200 à 300 € par trimestre ».

Pour cette « fraude massive », le parquet requiert jusqu'à 3 ans ferme mais aussi quatre mandats de dépôt. Délivré le 24 mars.

Eric NICOLAS

Tirs de l'armée bruyants : le ras-le-bol d'un couple

Ils remuent ciel et terre, car ils n'en peuvent plus du vacarme des tirs d'entraînement de l'armée. Christian et Chantal Muller ont décidé de vendre la maison qu'ils ont achetée il y a seulement 5 ans à Haspelschiedt.

Christian et Chantal Muller sont au bout du rouleau. Il y a cinq ans et demi, ils ont acheté un sympathique pavillon à Haspelschiedt, une commune qui borde le camp militaire de Bitche. Ils espéraient y passer une retraite paisible. Mais ils ont la forte impression d'avoir été floués... « On venait d'Alsace. A deux reprises, on nous a fait visiter la maison un samedi après-midi. Maintenant, on comprend pourquoi ! » Aussi étrange que cela puisse paraître, le couple ne savait pas que le 16^e bataillon de chasseurs était installé à Bitche, ville de tradition militaire, et qu'il s'entraînait jour et nuit.

Le premier employeur du secteur

L'armée est le premier employeur au Pays de Bitche. Elle occupe 1 250 emplois directs. « Mais nous avons droit à notre tranquillité, estime Christian Muller. Notre santé en prend un coup. Notre maison est endommagée. L'armée a 3 860 ha de terrains. Pourquoi ne pas déplacer le stand de tir vers l'intérieur des terres, soit à plus de 5 km des maisons, au lieu d'être à moins de 1 500 m ? Et pourquoi ne pas respecter les heures des repas, les samedis et les dimanches ? » Au 16, on assure respecter toutes les réglementations en vigueur.

Un cauchemar

Leur rêve s'est transformé en cauchemar. « Le bruit des tirs, nous ne le supportons plus. Les exercices normaux, il n'y a aucun problème. Mais les militaires font partir de grosses balles. Les murs tremblent, se fissurent. Les vitres aussi. A midi, la nuit, ils tirent aussi. Les bombes explosent. C'est la guerre. Nous sommes en train de devenir fous. » Pourtant, les hommes du 16 tirent moins que leurs prédécesseurs du 57^e régiment d'artillerie et utilisent des armes plus légères.

A Bitche ou dans les villages alentour, jamais personne ne s'est encore plaint officiellement du vacarme. « Oui, nous entendons les tirs, mais au bout de quelques jours nous sommes habitués », confie un jeune retraité sarregueminois, qui vient d'emménager à Haspelschiedt. « La moitié des habitants râle, mais personne

n'ose rien dire », clame Christian Muller, qui remue ciel et terre pour se faire entendre. « Cela fait deux ans que j'écris au ministre de la Défense, qui transmet au chef d'état-major. La réponse est digne d'un homme politique, cela va de soi ! Le chef de corps n'a jamais répondu à mes courriers. Le maire non plus. » A l'état-major du 16, effectivement, on se refuse à tout commentaire.

Le premier employeur du secteur

L'armée est le premier employeur au Pays de Bitche. Elle occupe 1 250 emplois directs. « Mais nous avons droit à notre tranquillité, estime Christian Muller. Notre santé en prend un coup. Notre maison est endommagée. L'armée a 3 860 ha de terrains. Pourquoi ne pas déplacer le stand de tir vers l'intérieur des terres, soit à plus de 5 km des maisons, au lieu d'être à moins de 1 500 m ? Et pourquoi ne pas respecter les heures des repas, les samedis et les dimanches ? » Au 16, on assure respecter toutes les réglementations en vigueur.

Christian et Chantal Muller en ont ras le bol. Ils ont décidé de faire leurs valises et de quitter le Pays de Bitche. Ils ont mis en vente leur demeure entièrement rénovée. « Nous avons fait plus de 80 000 € de travaux. Mais nous vendons notre maison à perte, tellement nous en avons marre. Peu importe le prix, nous avons juste envie de partir. Nous avons tout perdu. »

Jonathan BREUER



Christian et Chantal Muller ont emménagé il y a cinq ans et demi à Haspelschiedt, tout près du camp militaire de Bitche. Mais ils ne supportent plus le bruit des tirs d'entraînements du 16^e bataillon de chasseurs. Photo RL

Litige autour des cloches en Alsace

Depuis 2009, des habitants tempêtent contre les cloches de l'église protestante d'Asswiller, petit village d'Alsace. Le tribunal administratif décidera demain si la nuisance sonore est avérée.

Depuis leur installation en 2009, Natacha et Jean-Marie Schmitt sont importunés par le son des cloches de l'église protestante d'Asswiller, située en face de chez eux. Elles sonnent toutes les heures et toutes les demi-heures, à la volée à 6h, 10h et 19h, à 8h lors des fêtes nationales et trois fois avant les cultes.

Selon le couple, leur maison et celle de leur voisin arrêtent le son, si bien qu'ils seraient les seuls à être dérangés par les cloches. Les Schmitt estiment qu'à cause d'elles, ils ne peuvent

mener à bien leur projet de chambre d'hôtes. « A l'heure où nous parlons de laïcité, pourquoi devons-nous subir les cloches d'une église quasiment vide lors des cultes ? »

Plusieurs réunions, avec le maire et les représentants de la paroisse ont eu lieu en 2009 et 2010. Aucun arrangement satisfaisant n'a été trouvé. Le maire, Norbert Stammer, ne comprend pas ce qu'il qualifie de « phobie des cloches » : « Les habitants sont très attachés à ce patrimoine. Les cloches servent encore à en réveiller

certain. Quand elles ne sonnent pas, j'ai immédiatement des réclamations en mairie. »

La question est de savoir si nuisance il y a. Oui, selon le rapport d'un expert acousticien privé intervenu en août 2009. Non, selon le rapport d'un autre expert, daté de 2013, ordonné par le tribunal administratif après la demande de référé expertise des Schmitt.

En 2014, les Schmitt ont d'ailleurs déposé un recours. L'année suivante, leurs voisins, Philippe et Yvonne Hoff-

mann, ont fait de même. Cette dernière, gravement malade, invoque le droit au repos.

Aujourd'hui, le dialogue est rompu entre les deux parties. Le 25 janvier dernier, le rapporteur public a estimé que seule la plainte des Schmitt était recevable, les Hoffmann n'ayant pas d'expertise ciblée sur leur maison à l'appui. Le jugement doit être rendu demain au tribunal administratif de Strasbourg.

Marie GERHARDY

forbach

Violences urbaines : un an de prison pour un émeutier

Dans la nuit du 21 au 22 janvier 2012, des émeutes embrasaient la cité du Wiesberg à Forbach. Hier, l'un des auteurs, suspecté d'être le meneur, a tout nié à la barre du tribunal. Il écope malgré tout d'un an de prison ferme.

Boitiers électriques saçagés, cité plongée dans le noir, forces de l'ordre caillassees, visées par des cocktails Molotov, personnel municipal agressé, voitures incendiées... C'est une nuit d'émeutes qu'a vécue la cité du Wiesberg à Forbach, le 21 janvier 2012. Des faits opérés par une trentaine d'individus, vêtus de noir et encagoulés, laissant le quartier sous tension.

Deux auteurs identifiés

Malgré les nombreuses investigations, les policiers n'ont identifié que deux auteurs. Le premier, un mineur, a été présenté devant le juge des enfants. Le second, 25 ans à l'époque des faits, était jugé hier devant le tribunal correctionnel de Sarreguemines. Placé sous contrôle judiciaire depuis les faits, il est actuellement en détention provisoire à Nancy dans le cadre d'une autre affaire.

« Je regardais la télé »

Hier, comme durant toute l'instruction, il a nié avoir pris part aux émeutes. « Après un footing, je suis ressorti à 21h. Il faisait noir partout. Je suis rentré

tout de suite à la maison pour éviter tout problème, explique-t-il à la barre. J'ai regardé un film à la télé. Lequel ? Je sais plus, c'était il y a cinq ans », soupire-t-il.

Un employé municipal affirme pourtant l'avoir vu, à deux reprises, avec un autre individu en train de saboter des coffres électriques. Un témoin qui, lors d'une confrontation organisée trois ans après les faits, s'est montré moins catégorique. « Surtout après que votre frère lui a rendu visite pour le menacer », ajoute le président Mauchard. « Je ne sais pas de quoi vous voulez parler », répond le prévenu sans se démonter.

« La tête de Turc »

Quant au policier qui dit avoir reconnu sa voix parmi les émeutiers, le prévenu met cela sur le compte des mauvais rapports qu'il entretenait avec des agents de la Bac. « Il y a plein de contradictions dans ce dossier. Je suis la bonne tête de Turc à abattre », assure-t-il.

« Ce dossier a cinq ans. On fait de l'archéologie judiciaire, s'empare M^e Liliane Glock. On va au café à 30, 29 s'en vont, et



Dix-sept voitures avaient été incendiées ou détériorées dans la nuit du 21 au 22 janvier 2012 au Wiesberg et sur la zone commerciale de l'Europe, à Forbach. Photo archives RL

c'est le dernier qui paie pour tout le monde », poursuit-elle en demandant la relaxe.

Un an ferme

Le parquet requiert 2 ans de

prison. Le tribunal prononce à l'encontre de Mohamed Lachguer une peine d'un an de prison. Il devra également indemniser la ville de Forbach à hauteur de 12 139 € et une vic-

time pour 1 117 €. « J'ai combien de temps pour faire appel ? » a lancé le jeune homme en quittant la salle d'audience.

Cécile CHAMBRU

près de bitche

Braquage au Snowhall

« Par chance, tout s'est passé rapidement. Il n'y a eu ni affolement ni blessé. Les salariés ont réagi avec professionnalisme. Ils ont ensuite poursuivi leur service comme si rien ne s'était passé », constate Jean-Marie Vaccaro, le directeur du Snowhall.

Vendredi, peu avant 21h, un homme, dont le visage était partiellement dissimulé sous une casquette, s'est présenté au bar de cet établissement amnévoillois. Après avoir commandé une boisson, l'homme a exigé le contenu de la caisse du bar en menaçant l'employé avec une arme de poing s'apparentant à un pistolet.

Deux plaintes, l'une émanant du salarié braqué et l'autre de l'entreprise, ont été déposées au commissariat de Metz pour ce vol avec violence. « Une quarantaine de personnes se trouvaient au Snowhall à ce moment-là, dont une dizaine à proximité du bar, poursuit le directeur. Un couple a vu la scène. Fort heureusement, chacun a su garder son calme. »

Quant au préjudice, initialement annoncé à 300 € environ, le directeur le minimise. « Il est d'environ 180 €. Au départ, nous avions comptabilisé les tickets de carte bleue. » Il y a quelques semaines déjà, l'établissement avait été la cible de cambrioleurs nocturnes.

D.-A. D.

EN BREF

La Moselle en vigilance neige et verglas

Météo France a placé la Moselle et les trois autres départements lorrains en vigilance jaune neige-verglas pour ce matin. De 6h à 15h, Météo France prévoit en effet des chutes de neige par endroits. Avec des risques beaucoup plus élevés dans les secteurs situés au-dessus de 300 à 400 mètres d'altitude.

Dudelage : camion coincé sur la voie ferrée

Hier vers 12h15 à Dudelage, un camion s'est retrouvé coincé sur la voie ferrée. Alors qu'il voulait traverser un passage à niveau, le chauffeur a en effet dû s'employer à la manœuvre en raison d'un espace insuffisant pour son gabarit. Jusqu'à ce que les barrières se baissent à l'approche d'un train. Le camion a été pris au piège sur la voie et son conducteur n'a eu d'autre choix que de défoncer une des barrières pour éviter la collision. Aucun blessé n'est à déplorer.

Pick-pocket trahi par une sonnerie dans son pantalon

Trois pick-pockets, soupçonnés d'avoir dérobé une cinquantaine de téléphones portables lors d'un concert de rock, samedi au Zénith de Strasbourg, ont été confondus par la police. Les voleurs présumés – dont deux ont été interpellés très peu de temps après les faits, et le troisième le lendemain à Mulhouse – se trouvaient toujours en garde à vue hier et devraient être mis en examen aujourd'hui. L'un des deux suspects interpellés samedi soir avait en sa possession treize téléphones portables dont il n'a pu justifier l'origine, a indiqué la police, confirmant une information des Dernières nouvelles d'Alsace.

Il a été confondu lorsque les policiers qui le contrôlaient à un arrêt de tram ont constaté qu'il ne répondait pas à la sonnerie d'un téléphone caché dans son pantalon. L'un des fonctionnaires a alors répondu lui-même, et est tombé sur une femme qui appelait son propre numéro en expliquant qu'on venait de lui voler son téléphone. En tout, les trois personnes interpellées sont soupçonnées d'avoir fait main basse sur une cinquantaine de téléphones et des portefeuilles parmi la foule des spectateurs venus assister à un concert à Strasbourg. Une partie du butin avait été retrouvée abandonnée dans l'herbe près de la salle de spectacle.

JUSTICE

saint-avold

Une plainte contre le maire

L'Association des contribuables du pays naborien dépose plainte contre André Wojciechowski. Le maire de Saint-Avold se défend point par point.



Les membres de l'ACPAN et leur avocat ont expliqué les raisons de la plainte. Photo Thierry SANCHIS

Hier matin, l'Association des contribuables du pays naborien a tenu une conférence de presse. Objet : présenter la plainte déposée au tribunal de grande instance de Sarreguemines. Dans le collimateur de cette association qui dénonce « la gabegie financière » : André Wojciechowski, le maire de Saint-Avold.

Une plainte pour favoritisme, prise illégale d'intérêts et détournements de fonds publics. « Nous voulons que la justice se prononce sur des faits sérieux et critiquables », indique M^e Bertrand Repolt. « Cette plainte est documentée et justifiée que le procureur diligente une enquête préliminaire », assure l'avocat au cabinet parisien Bourdon et Forestier.

L'ACPAN s'insurge notamment de « la cession de biens et terrains communaux à des prix en dessous de ceux du marché. On constate des conditions de vente avantageuses, parfois à moitié prix. » Bertrand Repolt met aussi en avant « des mandats donnés à des agences immobilières, en violation du code des marchés

publics, sans que cela soit ouvert à la concurrence ».

Face aux accusations de brader les biens municipaux, André Wojciechowski rétorque : « La valeur d'un bien dépend de celui qui l'achète. Bien souvent, un seul acheteur se présente. Il est clair qu'il fait une offre en dessous du prix que nous fixons au départ. » Pour le maire, « nous vendons les bâtiments dont nous n'avons plus l'utilité. Et ne plus les avoir à gérer représente des économies de fonctionnement puisque nous n'avons plus les frais de chauffage, d'entretien ou de réparation. »

Concernant la rémunération pour un mandat exclusif de vente à une société immobilière, André Wojciechowski n'hésite pas : « Si c'était à refaire, je ferais pareil. J'ai eu recours à un tiers car sinon, nous n'aurions jamais réalisé cette opération. » Le dossier visé est celui de l'implantation de l'hôtel du Roi Soleil, avenue Patton. « L'agent immobilier a permis la réalisation de ce projet. Il est normal qu'il soit rémunéré. »

Bertrand BAUD

ÉCONOMIE

grand est

2017, année faste pour l'immobilier

2016 a été une excellente année. Avec une forte activité, une nette hausse des prix et un recul des taux d'emprunt. 2017 s'annonce exceptionnelle.

Avec une hausse d'activité de 14,2% dans le Grand Est (contre 9,8% en France), le marché immobilier de l'ancien aura connu une embellie considérable en 2016. Même si, au sein de la nouvelle région, les bilans sont disparates.

A l'Alsace les lauriers avec +21% d'activité, la Champagne-Ardenne affiche un joli +17,3% et loin derrière, la Lorraine avec une petite hausse de 4,4%. Cette tendance devrait se poursuivre. « On peut espérer qu'en 2017, l'activité va continuer de progresser d'au moins 5% sur le marché de l'ancien, sans aucune inquiétude », confirme Michel Mouillart, porte-parole du baromètre LPI-SeLoger, observatoire des prix immobiliers, qui publie le bilan de l'année écoulée. Et dans ce contexte, « cette année sera la plus haute que l'on ait jamais connue ».

En 2016, 90% des villes de plus de 100 000 habitants ont connu une hausse des prix dans l'ancien. Sur le podium national des villes dont le prix des appartements anciens a le plus flambé, on trouve Metz en deuxième position, avec une hausse des prix de 12,7% derrière Nîmes et devant Le Mans. « Un effet rattrapage dans des villes où les prix étaient relativement bas, qui devraient se stabiliser au cours de l'année », explique Michel Mouillart.

Plus de surface habitable qu'ailleurs

Ailleurs dans le Grand Est, les prix des logements anciens ont également connu une hausse considérable, +7,7% en Champagne-Ardenne avec un prix moyen à 1 725 € le m² (*). Idem en Lorraine, où la hausse est de 6%. En Alsace, le m² est vendu 2 390 € en moyenne, soit +4,5% en 2016.

Stéphanie SCHMITT

* Chiffres donnés pour des prix signés.

Neuf années de revenus

Le site www.seloger.com a évalué combien d'années de salaires vous coûtera votre logement. Dans le Grand Est, il faut compter 9,3 années de revenus, soit la somme totale de tous les salaires nets pendant ces années pour accéder à la propriété. En Alsace, un logement vous coûtera 11,3 années de revenus, contre 8,5 en Lorraine et 8,3 en Champagne-Ardenne. L'Île-de-France reste la région la plus chère avec 18 années pour accéder à la propriété. Le Limousin est le moins cher, avec 7 années de revenus cumulés.

S. S.

Skylander se rapproche des Etats-Unis

Le tribunal de commerce de Briey se laisse jusqu'au 27 février pour décider s'il donne le feu vert à l'offre de reprise du projet d'avion tout-terrain par une société américaine. Décollage en vue ?

Le Skylander va-t-il renaître, non pas de ses cendres, mais du crash qui l'a emporté un beau jour d'avril 2013 après des années de turbulences sur le plateau de Chambley ?

DOSSIER

Ce projet de bi-propulseur rustique et tout-terrain susceptible de transporter des voyageurs et du fret pourrait bien prendre son envol aux Etats-Unis. Du moins si le juge commissaire du tribunal de commerce de Briey en charge du dossier, Laurent Grundmann, répond favorablement à l'offre déposée par la société Redstone. Ce prototypiste américain, via son vice-président Erik de Neufville (lire par ailleurs), veut acquérir la maquette numérique de l'avion, c'est-à-dire toutes les données de fabrication.

Le 12 décembre dernier, une séance houleuse avait opposé Serge Bitboul, patron de Geci et de sa filiale Sky Aircraft (en liquidation) dédiée au projet du SK 105, au repreneur potentiel. Le rendez-vous d'hier, qui s'est tenu lui aussi à huis clos, a semble-t-il été plus calme et plus constructif. Serge Bitboul, officiellement grippé, n'avait pas fait le déplacement. Son avocat et sa directrice juridique ont préféré quitter le tribunal dès la fin de l'audience, sans mot dire. Laisant ainsi le champ libre au dirigeant de Redstone et à l'avocat du conseil régional de Lorraine, présent à l'audience en tant que contrôleur de la procédure, une implication que le tribunal peut



Erik de Neufville, vice-président de la société américaine Redstone, hier devant le tribunal de Briey. Le prototypiste propose le rachat de la maquette numérique de l'avion. Photo Fred LECOCC

autoriser aux créanciers. Un contrôle toutefois très limité, regrette la Région par la voix de M^e Arnaud Vauthier, du barreau de Metz : « Nous n'avons jamais été informés d'autres propositions, nous n'avons pas pu examiner non plus la dernière en date. Quelles sont les garanties offertes par la société américaine ? »

Cette question lancinante se pose depuis la liquidation de Sky Aircraft et le stockage infor-

matique de données récupérées par des cadres de la société, données conservées par le liquidateur, M^e Patrick Marocco. Ce dernier a vu passer, se souvient-il, au moins cinq dossiers de repreneurs potentiels depuis 2013. Dont des Chinois représentés par des cabinets parisiens.

Chinois et Américains

Pendant la période de redressement, des contacts avaient

été noués directement par le patron de Geci avec IAI, la grande entreprise aéronautique israélienne, mais aussi avec des Russes, des Chinois et même la Guinée équatoriale, dont les dirigeants sentent le soufre, mais approchés malgré tout par Serge Bitboul avec le soutien actif de Claude Guéant. Il a également été question, un temps, de fonds en provenance de pays du Golfe.

L'offre américaine pourrait

bien être celle de la dernière chance. Le juge commissaire s'est donné jusqu'au 27 février pour rendre son délibéré. Mais la société Geci continue de hanter les tribunaux : la chambre commerciale de Metz doit évoquer de nouveau aujourd'hui la contestation des créances régionales par Serge Bitboul.

Un renvoi de l'affaire n'est pas à exclure.

Philippe RIVET



La maquette virtuelle du Skylander SK105, présentée en 2009 par Geci International. Photo archives ER/Geci International

« Les USA ? Ce serait une consécration »

Il est aussi discret qu'influent. Antoine Coursimault, qui fut directeur d'EADS, qui a participé au programme du Rafale, est un expert aéronautique très demandé. Sollicité par le conseil régional de Lorraine en 2011, il avait ensuite travaillé pour le tribunal de commerce pendant la période de redressement de Sky Aircraft.



Antoine Coursimault a été directeur d'EADS. Photo Fred LECOCC

Présent hier à Briey, il se montre favorable à la piste américaine : « Si le programme Skylander partait aux Etats-Unis, ce serait une consécration, les USA sont quand même le pays de l'aéronautique », souligne l'expert.

« En 2011, j'avais expliqué que la définition technique était bonne, le positionnement intéressant, mais que le projet présentait des risques en ce sens que la société Geci n'avait pas l'assurance suffisante pour mener une telle opération. Ce qui s'est vérifié. » Antoine Coursimault se souvient : « Quand le tribunal de commerce m'avait demandé d'évaluer la société Sky Aircraft, je l'avais estimée entre 0 et... 50M€. C'est difficile à évaluer, car, pour la rentabilité, on travaille sur des hypothèses et il faut savoir ce qu'il reste à développer. Aujourd'hui, il y a des données de fabrication à vendre. Il appartient au tribunal de juger de la crédibilité de l'acheteur. »

Ph. R.

« Le risque, c'est nous qui le prenons »

Erik de Neufville est vice-président de Redstone. La société américaine souhaite acquérir la maquette numérique de l'avion, c'est-à-dire toutes les données de fabrication, pour 1,4 million d'euros.

Avez-vous le sentiment que le tribunal est séduit par votre offre ?

Erik DE NEUFVILLE, vice-président de la société américaine Redstone : « Il n'y a pas d'autre offre. Nous pensons avoir rassuré sur les conditions d'acquisition de la maquette. »

Quelles garanties avez-vous apporté sur le risque de vente des données de la maquette à des industriels chinois, par exemple ?

« Aucune. Mais il faut savoir qu'aux Etats-Unis, revendre des données sans en être le propriétaire, ce n'est tout simplement pas possible. Le risque, c'est nous qui le prenons. Et les Chinois ne nous ont pas attendus, ils viennent de réaliser leur avion tout-terrain. Tout comme la société Viking a repris à Bombardier le projet du Twin Otter, un avion qui se vend bien. Mais il reste un marché intéressant à occuper. »

En mettant sur la table 1,5 million de dollars (1,4 M€) ?

« Nous espérons tomber d'accord sur 1,5 M\$ pour l'acquisition de la maquette. Nous allons dépenser 8,5 millions de dollars pour parvenir à un prototype qui vole. »

Que pensez-vous trouver dans la maquette ? Il se dit que la voilure pose des

problèmes, que le train d'atterrissage n'est pas réalisé... »

« C'est vrai. Mais selon mes renseignements, le projet est réalisé à 85%. Il faudra compléter, affiner, mais ce projet vaut la peine. L'erreur stratégique de Serge Bitboul est de ne pas avoir voulu réaliser de prototype. »

Avec quels partenaires allez-vous travailler ?

« Une fois le prototype réalisé, il faudra 15 mois pour obtenir la certification. Nous envisageons de faire venir comme partenaire une société portugaise, OGMA, dans laquelle le brésilien Embraer détient 65%. »

Il se dit que vous travailleriez en sous-main au profit de Serge Bitboul qui n'aurait jamais perdu l'idée de récupérer la maquette. Vrai ? Faux ?

« Nous avons proposé une entente en 2012 à Serge Bitboul qui n'en a pas voulu. Mais nous nous parlons. Nous avons essayé de trouver des associés locaux, la Région Lorraine, via des organismes et des entreprises qui auraient acquis la propriété intellectuelle mais dont ils nous auraient confié l'exploitation de la licence. »

Propos recueillis par Ph. R.



« Il faudra compléter, affiner, mais ce projet vaut la peine », souligne Erik de Neufville, vice-président de la société américaine Redstone. Photo Fred LECOCC

FRONTIÈRES EXPRESS

Un pavé dans la mare du festival

Les Luxembourgeois aiment se balader en carrosse de luxe. Comme tout le monde, en fait. A cette petite nuance près que nos voisins ont visiblement plus les moyens de s'adonner à ce petit plaisir que d'autres. L'un des grands rites collectifs annuels est ainsi de faire le tour des concessionnaires pendant l'Auto Festival – une sorte de « mois du blanc » en version « va-va-voum » – et profiter de conditions d'achat exceptionnelles sur les nouvelles gammes.

Signe des temps : la clientèle luxembourgeoise, autrefois fidèle aux marques françaises, affirme désormais une préférence certaine pour la « Deutsche Qualität ». Audi en particulier. Mais cette préférence (inter) nationale pourrait rapidement se muer en désamour. A cause du moteur EA 189, impliqué dans le scandale des moteurs diesel truqués de Volkswagen. Une trentaine de milliers de véhicules équipés de ce moteur circulent actuellement au Grand-Duché. Une bonne moitié sous marque Volkswagen, près de dix mille Audi, le reste de ces moteurs se trouvant sous le capot de voitures de marque Skoda ou Seat. Le problème, c'est que ce fameux moteur

EA 189 a été justement testé au Luxembourg, qui lui a accordé le feu vert pour le marché européen. Et au moment où le scandale Volkswagen a éclaté, la Commission européenne a réagi. En décembre, une procédure d'infraction a été lancée contre sept pays membres de l'UE (dont le Luxembourg) pour n'avoir pris aucune sanction à l'encontre du constructeur.

Hier, on a eu la réponse du gouvernement luxembourgeois : François Bausch, ministre des Transports, a annoncé un projet de loi permettant de sanctionner tout constructeur tricheur. Avec des amendes comprises entre 251 000 et 500 000 €, ainsi que des peines de prison allant de 8 jours à 3 ans. Le ministre a en outre annoncé que l'Etat luxembourgeois a porté plainte contre X pour escroquerie, se disant « victime d'agissements criminels et délictueux qui l'ont amené à établir des certificats d'homologation qu'il n'aurait pas émis si les tests n'avaient pas été faussés » (par le constructeur).

Un véritable pavé dans la mare de l'Auto Festival, qui bat son plein actuellement dans le pays !

Christian KNOEPFLER

POLITIQUE

Les maires ruraux espèrent de meilleurs lendemains

L'association des maires ruraux de la Moselle, réunie à Boulay par son président Jean-Marie Mizzon, a tenu son assemblée générale annuelle. L'occasion d'une réflexion plutôt pessimiste sur l'avenir des communes et des maires.

« Les maires ruraux ont l'impression d'être de plus en plus étouffés par l'Etat qui leur ôte des compétences en faveur des intercommunalités et leur rajoute des contraintes, tout en baissant de manière continue les dotations générales de fonctionnement (DGF). » C'est un sentiment de ras-le-bol, « mais pas de résignation », qui a été exprimé samedi matin à Boulay, notamment par la voix de Jean-Marie Mizzon, maire de Basse-Ham et président de l'association des maires ruraux de la Moselle à l'occasion de l'assemblée générale de l'association.

Sans surprise, les critiques ont ciblé la réforme territoriale en général et plus particulièrement les transferts de compétences municipales aux communautés de communes. « La loi NOTRE n'a apporté aucune simplification dans notre organisation territoriale. Au prétendu mille-feuille, on a même ajouté une couche : la métropole [...]. Et, à ce rythme, nos communes ne seront bientôt que des collectivités territoriales de second rang. » Des propos qui expriment un sentiment visiblement très partagé dans la salle, à en juger par les applaudissements qui ont succédé cette prise de parole.

Le sénateur-maire de Woippy, François Grosdidier, par ailleurs président des maires de la Moselle, ne s'est pas privé de rappeler que la situation aurait pu être plus désastreuse encore pour les communes si le Sénat n'était pas intervenu. « Le texte du gouvernement, renforcé par l'Assemblée nationale signait la mort de la commune, d'une part, en confiant aux intercommuni-



Près de 200 maires ruraux de la Moselle ont mené une réflexion sur l'avenir des communes françaises, en particulier en zone rurale.

tés de nouvelles compétences obligatoires dont l'urbanisme et, d'autre part, en faisant élire les conseillers communautaires au suffrage universel direct, indépendamment de la commune. » Quant au président du Département, Patrick Weiten, il s'est évertué à rappeler qu'il ne fallait pas opposer les grandes aux petites communes.

Une proximité qui s'estompe

Le mot de la fin est revenu à Emmanuel Berthier, préfet de la Moselle, qui a encouragé les élus à rester mobilisés dans la mission qui est la leur. « Nous sommes là pour accompagner de la façon la plus efficace possible

l'ensemble des responsables que vous êtes pour prendre en charge les compétences qui sont les vôtres. » Pour ce faire, il a rappelé les multiples dispositifs à la disposition des communes, et en particulier la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) ou encore l'aide à l'investissement rural, le FSIL (Fonds de soutien à l'investissement local). « De toute évidence, vous serez amenés à continuer à faire des efforts sur la compression de vos dépenses de fonctionnement », a ajouté le représentant de l'Etat face à des élus qui se préparent déjà à un nouveau coup dur. En effet, en mars, on ne pourra établir ou renouveler sa carte d'identité

que dans les quelques communes qui délivrent déjà les passeports (soit 27 en Moselle). « Encore un symbole du lien de proximité entre nos concitoyens

et nos petites collectivités qui va disparaître », soupire le président des maires ruraux.

Nicolas THIERY

ARMÉE

metz

Changement d'adresse pour la sécu militaire

La caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS) s'est installée 30 B rue du Coëtlosquet à Metz. « Ce déménagement répond à une double exigence : la proximité et l'accessibilité », a expliqué son directeur Thierry Barrandon. « Ces nouveaux locaux permettent un meilleur accès aux personnes à mobilité réduite et offrent une plus grande surface dédiée au public. »



L'antenne messine de la CNMSS accueille chaque année quelque 1 400 assurés.

L'antenne de la CNMSS est le point d'accueil destiné à l'ensemble de la population militaire de la région Grand Est. Sept agents y travaillent et son public composé de militaires actifs, de retraités et d'ayants droit, représente environ

300 000 personnes. L'antenne messine accueille chaque année environ 1 400 assurés.

EN BREF

Sourds et malentendants

L'association de défense et réadaptation des devenus sourds et malentendants de la Moselle (ARDDs) tiendra sa prochaine permanence, jeudi, au CCAS de Yutz, 93 rue Roosevelt, de 14h à 16h.

Une réunion amicale aura lieu mercredi 15 février, de 14h à 17h, à la salle du complexe Saint-Exupéry, avenue De Gaulle (mairie annexe), à Yutz.

Scolarisé, en recherche d'emploi, en activité ou retraité, il est possible d'obtenir des informations et conseils ou entreprendre des démarches à la suite de troubles de l'audition. Il faut prendre rendez-vous auprès de l'association en se munissant si possible d'un audiogramme.

Renseignements : tél. 03 87 78 23 28 ou 03 82 50 71 80 ou par mail : ardds57@yahoo.fr

MAISON NICOLAS

MARCHÉ COUVERT À METZ

Tél. 03 87 36 07 95
du mardi 7 au samedi 11 février 2017

RUMSTECK PAD S/V voir catégorie et type sur le lieu de vente Origine France le kg 12^{€90} 8^{€90}	FUSEAU LORRAIN Origine France le kg 11^{€90} 9^{€90}
FOIE DE VEAU Origine France le kg 15^{€90} 6^{€90}	CUISSE DE POULET A/DOS Origine France la pièce de 500 g env. 1^{€99}
RÔTI DE PORC FARCI Fabrication maison Origine France le kg 5^{€90} 3^{€90}	PETIT PÂTE À LA VIANDE Origine France La pièce de 100g 0^{€99}
ESCALOPE DE VEAU LIMOUSINE dans la cuisson Origine France le kg 19^{€90} 12^{€90}	COQUELET Origine France la pièce de 500 g env. 2^{€90} 1^{€99}
CÔTE DE PORC PROMO Origine France le kg 2^{€90}	PALETTE À LA DIABLE Origine France le kg 7^{€90} 4^{€90}
ROGNON DE VEAU Origine France la pièce 3^{€90} 2^{€90}	SAUCISSE DE TOULOUSE Fabrication maison Origine France le kg 5^{€90} 3^{€90}
CHOUROUTE NOUVELLE D'ALSACE le kg 0^{€49}	ROULADE DE BŒUF Fabrication maison Origine France le kg 7^{€90} 6^{€90}
ET SA GARNITURE À PRIX NICOLAS !	GRAS DOUBLE Origine France le kg 5^{€90} 3^{€90}

COMMANDEZ 24H À L'AVANCE SUR : commande@maisonnicolas.fr

Travaux en cours sur les routes

Toutes les informations sur <http://www.inforoute57.fr>

Secteur de Boulay			
RD	Commune	Circulation	Fin prévue
1	910 de Many à Mainvillers	alternée 8 à 17 h	15/02/17
2	603 Longeville-lès-St-Avold	alternée 8 à 17 h	10/02/17
3	1104 entre Laudrefang et Pontpierre	alternée 8 à 17 h	30/03/17
4	1181 Heining-lès-Bouzonville	alternée 8 à 16 h	10/02/17

Secteur de Forbach			
RD	Commune	Circulation	Fin prévue
1	26bis Hombourg-Haut	alternée 8 à 17 h	10/02/17
2	7272c Ham-sous-Varsberg	alternée 8 à 17 h	28/02/17
3	30 Morsbach	alternée 8 à 17 h	02/05/17
4	26 Carling	alternée 8 à 17 h	28/02/17
5	30 Theding	alternée 8 à 17 h	13/02/17
6	910 Theding	alternée 8 à 17 h	31/03/17
7	31e Schoeneck	alternée 8 à 17 h	30/03/17
8	603 Stiring-Wendel	alternée 8 à 17 h	28/02/17
9	31e Forbach	alternée 8 à 17 h	10/02/17

Secteur de Sarreguemines			
RD	Commune	Circulation	Fin prévue
1	1741 Grandviller	alternée 8 à 17 h	28/02/17
2	87 Philippsbourg	alternée 8 à 17 h	17/02/17

Secteur de Thionville			
RD	Commune	Circulation	Fin prévue
1	16b Redange	alternée 8 à 17 h	08/02/17
2	58 Escherange	alternée 24 h/24	31/03/17
3	56 Kanfen	alternée 8 à 17 h	08/02/17
4	15 Ottange	alternée 8 à 16 h	03/03/17
5	653 Hettange-Grande	alternée 8 à 17 h	10/02/17
6	1 Beyren-lès-Sierck	alternée 8 à 17 h	02/06/17
7	60 Haktroff	alternée 8 à 17 h	10/02/17
8	64 Launstroff	alternée 8 à 16 h	10/02/17
9	56 Metzervisse	alternée 8 à 17 h	31/03/17
10	52/2 Metzervisse	alternée 8 à 16 h	10/02/17
11	8 Bousse	alternée 8 à 17 h	13/02/17
12	14a Hettange-Grande	alternée 8 à 16 h	08/02/17
13	14a Veymerange	alternée 8 à 16 h	15/02/17
14	57 Hayange	alternée 8 à 17 h	10/02/17

Secteur de Metz			
RD	Commune	Circulation	Fin prévue
1	52 Ennery	alternée 8 à 17 h	10/02/17
2	75 Rénilly	coupée 24 h/24	17/02/17
3	11 entre Jouy-aux-Arches et Ars-sur-Moselle	alternée 24 h/24	31/08/17
4	913 Louvigny	alternée 7 à 17 h	10/02/17
5	VR52 entre Rombas et Marange-Silvange	difficile dans les deux sens	-
6	603 Montoy-Hanville	alternée 7 à 17 h	28/02/17

Secteur de Château-Salins			
RD	Commune	Circulation	Fin prévue
1	38 Moyenvic	alternée 8 à 17 h	10/02/17
2	92 Insviller	alternée 7 à 18 h	31/03/17
3	22 Francaltroff	alternée 7 à 18 h	17/02/17
4	79 Rodahe	alternée 7 à 18 h	08/02/17

Secteur de Sarrebourg			
RD	Commune	Circulation	Fin prévue
1	43 Berthelming	alternée 8 à 18 h	28/02/17
2	604 Dane-et-Quatre-Vents	alternée 8 à 17 h	07/02/17
3	44 Nitting	alternée 8 à 18 h	28/02/17
4	993 Turquestein-Blancrupt	alternée 7 à 18 h	07/02/17

SERVIR L'AVENIR AVEC bpi**france**

Le plus grand rassemblement business et sport en France !

Des légendes du sport, plus de 2000 entrepreneurs et 40 clubs ont participé le 18 janvier à Paris à la 3^{ème} édition des Rencontres de la Niaque. Dans une salle comble, tous ont pu partager leur niaque, prospecter, échanger et se rencontrer. « Les clubs font battre le cœur de nos territoires. Ils fédèrent les énergies des entrepreneurs » a expliqué sur scène Patrice Bégay, Directeur Exécutif Communication et Bpifrance Excellence.

« La niaque, c'est se donner les moyens de ses ambitions, c'est se relever après être tombé » a ajouté le rugbyman Sébastien Chabal, parrain de l'événement, aux côtés de la marraine et icône du volleyball Victoria Ravva.

Thierry Weizman, président

De gauche à droite, Sabina Cristova, Sylvie Marcotullio, Thierry Weizman, Grâce Zaadi et Patrice Bégay

Entrepreneurs, Bpifrance vous soutient en prêt et capital. Contactez Bpifrance de votre région : bpi.france.fr

SOCIÉTÉ

Oser demander : comment y arriver

De l'aide, des conseils, de l'argent... Pour certains, faire l'une de ces demandes est difficile, voire impossible. Pourtant, solliciter autrui est le socle de la vie en société.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, solliciter l'aide ou le conseil d'autrui n'est pas chose facile pour la majorité d'entre nous. « Nous sommes presque tous dans l'inconfort ou mal positionnés par rapport à la demande. Car cet acte remet en jeu le lien de dépendance à l'autre – nos parents, en l'occurrence –, que nous avons plus ou moins bien vécu au début de notre vie. Tout dépend de la façon dont nos premières demandes d'enfant ont été accueillies », indique la psychanalyste Isabel Korolitski.

A cette empreinte initiale s'ajoutent les croyances et habitudes de chaque famille. « Certaines encouragent la demande, d'autres la considèrent comme une honte ou un endettement auprès d'autrui », poursuit-elle. « D'où l'importance de connaître sa culture familiale pour mieux comprendre ses propres résistances. »

Pour Béatrice Millère, docteure en psychologie et psychothérapeute, il est également important et utile de se poser la question du « pourquoi ». Pourquoi sollicite-t-on quelqu'un ? Pourquoi cet individu ? Pourquoi a-t-on du mal à demander ? « Pour savoir si sa requête est justifiée ou si elle s'adresse à la bonne personne, on peut également s'interroger sur les bonnes raisons qu'il y aurait de ne pas la faire. »

Dans tous les cas, cela est à rapprocher de notre relation à la dette, à notre image et à la représentation que nous avons de l'autre. Selon Isabel Korolitski, demander est assimilé non seulement à une preuve de faiblesse, mais aussi au risque de laisser l'autre pénétrer dans son intimité en lui donnant à voir ses besoins et ses faiblesses. La peur d'être envahi et endetté a souvent pour origine le fait d'avoir été « intrusé » psychiquement et émotion-



Demander... un acte pas si anodin, qui remet en cause notre dépendance à l'autre. Photo DR

nellement dans son enfance.

Pour défendre son territoire intime, le sujet s'est isolé et a tout fait pour devenir autosuffisant. Aucun humain vivant en société ne peut être autosuffisant. Béatrice Millère conseille d'accepter cette vérité. Pour en finir

avec ce fantasme et cette illusion, commencez par prendre conscience de tout ce que vous avez reçu des autres (savoirs, conseils, biens matériels, temps...)

Entraînez-vous chaque jour à poser une petite demande et aussi à accep-

ter ou à refuser, clairement et calmement, celles des autres. Cette double pratique vous permettra de jouer le jeu social tout en choisissant votre dosage.

Flavia MAZELIN SALVI

Apprendre à surmonter ses peurs



Choisissez le moment, les mots à employer, votre posture... Visualisez la scène et déroulez-la jusqu'au refus. Photo Shutterstock

La peur de déranger

Les explications de Isabel Korolitski, psychanalyste : les demandes et les besoins premiers ont pu être négligés ou faire l'objet de chantage affectif. L'enfant a eu l'impression qu'il dérangeait ses parents, que ses souhaits étaient excessifs ou qu'il fallait rembourser la dette au prix fort. Adulte, le sujet préfère se passer d'aide que de s'exposer à l'inconfort que provoquerait un refus ou un « oui » trop conditionnel.

Les conseils de Béatrice Millère, psychothérapeute : évitez de vous lancer sans filet. Choisissez soigneusement la personne que vous aimeriez solliciter. Choisissez le moment, les mots à employer, votre posture... Visualisez la scène et déroulez-la jusqu'au refus. Une fois votre demande présentée, félicitez-vous, quelle que soit la réponse.

La peur d'avoir à donner

Isabel Korolitski : à l'origine de cette position, on trouve des personnes qui ont eu l'impression que chacune de leurs demandes d'enfant leur avait fait contracter une dette exorbitante auprès de leurs parents. Le refus de s'endetter est également fréquent chez ceux qui ont été « sursollicités » par leurs parents.

Béatrice Millère : il est indispensable d'apprendre à dire non, afin de pouvoir poser de vrais oui. Entraînez-vous à mettre de la nuance dans vos réponses. Plutôt que de décliner en bloc des propositions, accordez-vous le temps de la réflexion. L'essentiel est de ne pas rester bloqué sur un non de principe, qui vous coupe des autres en vous interdisant de les solliciter.

La peur de changer

Isabel Korolitski : la famille impose des jeux de rôle parmi lesquels on retrouve celui qui aide, conseille, donne. Il s'agit souvent de l'aîné ou de l'enfant unique, sur lequel s'appuient des parents qui survalorisent sa maturité. Plus tard, pour ces personnes, solliciter autrui revient à prendre le risque de déstabiliser leur entourage en passant à la place de demandeur.

Béatrice Millère : il faudra persévérer dans votre requête, quitte à surprendre vos interlocuteurs. Vous vous rendez compte au fil du temps que vous autorisez à changer de rôle remet votre sens des responsabilités à sa juste place et vous permet d'avoir des relations plus égalitaires avec les autres.



Courrier service

JARDINAGE BIO

les travaux du mois

Leçon de choses

Rien à faire au jardin ? Profitez de l'hiver et du repos relatif du jardinier pour évoquer les avantages que procurent les associations de cultures au jardin bio.

Il suffit en effet d'observer la nature pour constater que dans les champs, dans les prés et dans les forêts, la mousse, l'herbe, les fleurs, les buissons et les arbres sont associés à différents niveaux.

Dans les forêts de feuillus, l'étagement est encore plus net. Au printemps, certaines plantes comme l'anémone, le narcisse jaune ou l'oxalis profitent de la lumière passant à travers les branches dénudées pour fleurir et former leurs graines. Lorsque le toit de feuilles se referme, elles ont presque achevé leur développement, et seules, les plantes qui se plaisent à l'ombre sont présentes (mousses, lierre, asperule...).

La monoculture est donc rarement présente naturellement à l'état sauvage, c'est l'homme qui, pour des raisons pratiques, a eu besoin de mettre en place ce mode de culture pour améliorer ses rendements.

Or, certaines plantes émettent des substances susceptibles d'attirer des insectes de très loin, lesquels apprécient de sucer leur suc, de manger leurs feuilles et d'y pondre leurs œufs. Lorsque de nombreuses plantes de la même espèce se trouvent sur un champ en monoculture, les insectes se multiplient rapidement et deviennent alors des ravageurs.

Les premières observations

Dès 1908, le biologiste Küster mit en évidence certaines influences réciproques entre les plantes. Il observa notamment que certaines plantes produisent, par leurs fruits, leurs feuilles ou leurs racines, des gaz, odeurs ou acides que les autres plantes ou que certains insectes ne supportent pas.

C'est en 1937 que le professeur autrichien Molisch publia un ouvrage portant sur ce sujet, en proposant le terme d'allélopathie qui provient des mots grecs allelon (= réciproque, mutuel) et pathos (= souffrance, ce qui arrive à quelqu'un).

L'allélopathie est maintenant définie comme étant l'ensemble de plusieurs interactions biochimiques directes ou indirectes, positives ou négatives, d'une plante sur une autre.

Depuis cette époque, les recherches se sont poursuivies, d'autres phénomènes ont été observés mais certains toujours pas démontrés scientifiquement.

Toutefois les associations de plantes sont maintenant adoptées au jardin bio, car il est indéniable qu'elles permettent de réduire considérablement les maladies fongiques, et les attaques parasitaires au potager, à condition bien sûr d'associer cette méthode à la rotation des cultures, à la couverture du sol, et au compostage.



Thym et oignons s'associent au potager. ©Shutterstock

en Février en Mars

CALENDRIER LUNAIRE		CALENDRIER LUNAIRE	
L 6	—	Me 1	FE
Ma 7	■ FL ap. 9 h	J 2	FE → 7 h FR de 9 h à 20 h ■
Me 8	FL	V 3	—
J 9	FE	S 4	R
V 10	FE → 18 h FR de 20 h à 21 h	D 5	R → 9 h FE ap. 11 h
S 11	R → 16 h ■	L 6	R → 13 h FL ap. 15 h
D 12	FR	Ma 7	FL
L 13	FR → 9 h R ap. 11 h	Me 8	FL → 13 h FE ap. 15 h
Ma 14	R	Légende	
Me 15	R	FE - Légumes-feuilles : salades, poireaux, épinards, persil, bettes, chou (sauf brocolis et choux-navets).	
J 16	R	R - Légumes-racines : salsifis, endives, carottes, céleris-raves, oignons, ail, betteraves rouges, navets, radis, pommes de terre (PDT), choux-navets.	
V 17	FL	FR - Légumes-fruits : haricots, pois, tomates, courgettes, pois, concombres, potirons.	
S 18	FL	FL - Légumes-fleurs : artichauts, brocolis, fenouils, tournesols.	
D 19	R	→ : jusqu'à	
L 20	FE	ap. : après	
Ma 21	FR → de 7 h à 10 h R ap. 12 h	□ Période lune montante : favorable aux semis, germination, prélèvement des greffons, greffage	
Me 22	FR	■ Période lune descendante : favorable aux travaux du sol, repiquage, plantation, taille, bouturage, rempotage	
J 23	FR → 15 h R ap. 17 h	■ Ne pas intervenir dans le jardin	
V 24	R		
S 25	R → 17 h ■		
D 26	—		
L 27	—		
Ma 28	FE		

Réf. Maria THUN

Associez les cultures au jardin

Le principe de base consiste à faire voisiner de façon contrôlée deux plantes cultivées (ou davantage) pour plusieurs raisons détaillées ci-dessous.

1. Pour profiter de l'influence bénéfique que certaines espèces végétales ont sur d'autres, grâce aux substances excrétées par leurs racines.

Chaque plante émet des rejets racinaires qui inhibent la croissance des plantes concurrentes ou favorisent celle des plantes complémentaires.

2. Pour mieux occuper l'espace en profondeur (racines superficielles ou pivotantes), en hauteur ou horizontalement (exemple : maïs + cucurbitacées).

3. Pour mieux occuper l'espace en associant des espèces à cycle court et des espèces à cycle long (exemple : chou + laitue ; radis + carotte...).

Le jardin est ainsi plus productif, mieux couvert, moins facilement envahi par les mauvaises herbes.

4. Pour mieux profiter de l'azote puisé dans l'air par les espèces appartenant à la famille des légumineuses (haricot, pois, fève, trèfle, etc) et qui est libéré dans le sol au fur et à mesure de la décomposition des racines (exemple : maïs + haricot...)

5. Pour bénéficier de l'effet protecteur (face aux maladies) ou répulsif (face aux insectes ravageurs) de certaines espèces. Ex : carotte + poireau ou oignon, coriandre + carotte...



Ici, choux, oignons et haricots verts se côtoient. ©Shutterstock

Voilà les principales associations bénéfiques observées chez les jardiniers bio.

• La tomate repousse la piéride du chou, un papillon blanc.

• Salade et radis se protègent mutuellement : pour cela, mélangez les graines et semez.

• L'oignon éloigne la mouche de la carotte. Inversement, la carotte éloigne la mouche de l'oignon. Par conséquent, ajoutez quelques graines d'oignon dans le paquet de graines de carottes et semez.

• Le lin repousse les doryphores. Il suffit de semer une ligne de lin, deux lignes de pommes de terre, une ligne de lin...

• L'ail planté au milieu des fraises empêche la pourriture grise de s'installer.

• Par son odeur, le céleri éloigne la piéride du chou. En retour, le chou protège le céleri de la rouille, par son système racinaire.

• La laitue évite que les radis, navets et choux-raves aient leurs feuilles trouées par les altises.

• L'œillet d'inde et le basilic chassent les nématodes (vers parasites) des tomates.

• Le cerfeuil repousse les limaces qui mangent les salades.

• Les pucerons des haricots sont éloignés par la sarriette.

Méthode

Pour appliquer ce principe, la distance maximale d'influence et d'efficacité d'une plante est de 70 cm.

Pour des légumes ayant le même cycle, adoptez un écartement égal à la demi-somme des écartements propres à chaque espèce.

Exemple : oignon (espacement : 30 cm) + carotte (espacement : 40 cm). Il faudra semer le rang de carottes à 35 cm du rang d'oignons.

Pour des légumes de cycles différents, les plantes à cycle long doivent être mises en place en même temps que celles à cycle court pour ne pas être étouffées. Exemple : laitue d'hiver + fraiser

Écrivez-nous

• Par courrier
Le Républicain Lorrain
Courrier Service
57777 METZ CEDEX 9
• Par E-mail
LRLCOURLEC-TEURS@republicain-lorrain.fr

Du mardi au vendredi, nous répondons à vos questions sur différents thèmes : fiscalité, chômage, histoire, bricolage... Retrouvez-nous chaque dimanche dans **Le Mag**, rubrique **De vous à nous**.

Prochaine parution : mardi 7 mars

Anne JOLAS
Maison de la Nature du Pays de Sierck
Tél. 03 82 88 77 49 - anne.jolas@cc3f.fr
www.maisondelanature.eu

coup d'éclat

Le retour d'enfer d'Aurélien Muller

Le défi était immense, la performance ne l'est pas moins. Pour son retour aux affaires et surtout sa première participation à l'épreuve, Aurélien Muller s'est offert la troisième place du marathon aquatique de Santa Fe (Argentine) en 9h05'13. Seulement distancée par deux Italiennes, la nageuse de Sarreguemines a dompté les autres participantes de cette course dantesque de 57 kilomètres dans les flots capricieux et boueux du Rio Coronda. Sur place, le directeur de l'eau libre, Stéphane Lecat, a dû être traversé par une émotion toute particulière, lui qui a déjà remporté cette épreuve, très populaire en Argentine, à quatre reprises.

La championne du monde du 10 km a surtout envoyé des signaux rassurants après son élimination terrible aux Jeux Olympiques alors qu'elle avait bouclé sa course en deuxième position. L'image de ses larmes avait fait le tour du monde. Aurélien Muller avait terriblement souffert de cette désillusion brésilienne mais elle s'en est visiblement relevée. La Mosellane, qui a décidé de repartir sur une nouvelle olympiade, tentera de confirmer ses dispositions en Coupe du Monde, en mars, à Abu Dhabi.

Ch. J.



Photo DR

vite dit

« Un joueur magique »

« Joost était un joueur magique. Il pouvait quasiment gagner un match à lui tout seul. » L'ancien rugbyman néo-zélandais Justin Marshall avait récemment rendu hommage à l'un de ses plus grands adversaires, Joost van der Westhuizen, vingt ans après leur duels épiques. Champion du monde en 1995, le légendaire demi de mêlée sud-africain s'est éteint ce lundi à l'âge de 45 ans des suites de la maladie de Charcot, une affection neurodégénérative incurable dont il était atteint depuis 2011. Pour beaucoup d'observateurs, Van der Westhuizen demeure l'un des plus grands n°9 de l'histoire du jeu, aux côtés du Gallois Gareth Edwards.

« De l'amour en abondance »

« J'ai pu saluer les meilleurs supporters de la planète pour qui j'ai eu la chance de jouer pendant quinze ans. Ils m'ont donné leur amour en abondance. » Pour la dernière fois de sa glorieuse carrière, Paul Pierce s'est rendu dimanche avec ses Clippers (battus 107-102) à Boston, l'équipe dont il a porté le maillot de 1998 à 2013. Le deuxième meilleur marqueur de l'histoire des Celtics, icône de la franchise NBA, prendra sa retraite en fin de saison.

c'était un 7 février

2000 : le faux départ de Franck Sauzée

Alors qu'il porte les couleurs du club écossais d'Hibernian depuis 1998, Franck Sauzée annonce dans les colonnes du Scottish Sunday Express son intention de prendre sa retraite à la fin de la saison. « Je mettrai un terme à ma carrière avec Hibernian et j'aimerais que mon dernier match soit la finale de la Coupe d'Écosse, en mai », déclare l'ancien international français au journal dominical écossais. L'ancien joueur de Sochaux, Marseille, Monaco, Bergame, Strasbourg et Montpellier explique vouloir ne pas effectuer la saison de trop. « J'ai trop de respect pour mon entraîneur, Alex McLeish, ce club et les merveilleux supporters », dit le joueur, alors âgé de 34 ans. Même une qualification pour la Coupe de l'UEFA ne le fera pas changer d'avis, assure-t-il. « Quand je me sentirai prêt, je deviendrai peut-être entraîneur, mais j'aimerais aussi travailler pour la télévision », indique Franck Sauzée au sujet de sa reconversion. Néanmoins, le milieu de terrain, devenu libéro, prolongera le plaisir jusqu'en décembre 2001 pour succéder à Alex McLeish, recruté par les Glasgow Rangers.



Franck Sauzée. Photo AFP

notre sélection télé

BASKET. 20h30 (la nuit prochaine) : Dallas Mavericks - Portland Trail Blazers (NBA) en direct sur beIN Sports 1.

FOOTBALL. 18h50 : Montpellier - Monaco (Ligue 1) en direct sur Canal + Sport. **18h50** : Caen - Bordeaux (Ligue 1) en direct sur beIN Sports 1. **20h55** : PSG - Lille (Ligue 1) en direct sur Canal + Sport. **20h55** : MultiLigue 2 en direct sur beIN Sports 2.

SKI. 11h55 : Super G dames (championnat du monde à Saint-Moritz) en direct sur France 4, Eurosport 1 et France 3.

TENNIS. 13h50 : Tournoi ATP de Montpellier en direct sur SFR Sport 2.

SKI ALPIN

Des Bleus sans limite

Les championnats du monde débutent ce mardi dans la station suisse de Saint-Moritz avec le Super G féminin. L'équipe de France y vise cinq médailles, un total qu'elle n'a pas atteint depuis quarante-sept ans.

En misant sur la polyvalence d'Alexis Pinturault, la régularité de Tessa Worley, favorite en géant, et la densité des descendeurs, l'équipe de France de ski vise cinq médailles aux Mondiaux de Saint-Moritz, une performance jamais atteinte depuis 1970.

GRAND ANGLE

Mais la délégation tricolore forte de 22 éléments (8 dames, 14 messieurs) devra affronter une concurrence féroce, notamment chez les hommes avec les "extraterrestres" Marcel Hirscher et Henrik Kristoffersen dans les disciplines techniques. Lors des derniers Mondiaux en 2015 à Vail et Beaver Creek aux Etats-Unis, les Bleus avaient décroché trois médailles, l'or avec Jean-Baptiste Grange en slalom et deux bronzes avec Adrien Théaux en Super G et Pinturault en géant.

À St-Moritz qui accueille les Mondiaux pour la cinquième fois (après 1934, 1948, 1974 et 2003), le directeur technique national Fabien Saguez a fixé un objectif très ambitieux de cinq médailles, total jamais atteint depuis 1970 quand la moisson avait atteint trois titres pour dix breloques au total sur les pistes de Val Gardena.

En tête des chances de médailles, Alexis Pinturault, actuel deuxième au classement général de la spécialité derrière l'Autrichien Hirscher, partira comme l'un des favoris du slalom géant fort de ses trois victoires cette saison (Soelden, Val d'Isère et Adelboden). Mathieu Faivre, régulièrement sur les podiums et troisième au général, peut aussi briller. "Pintu" a également une belle carte à jouer sur le combiné, dont il a conservé cette saison le petit globe ainsi que sur le slalom, après sa belle deuxième place dans le slalom parallèle de Stockholm. Grange, 32 ans, qui avait créé



Capable de briller en slalom géant et en combiné, Alexis Pinturault représente la meilleure chance de médaille pour les Bleus. Photo AFP

la surprise il y deux ans en décrochant son deuxième titre mondial en slalom (après celui de 2011 à Garmisch-Partenkirchen), connaît un début de saison un peu similaire à celui de 2015 et rappelle que sur une course d'un jour « les cartes sont redistribuées ».

Giraud-Moine forfait

Les descendeurs sont, eux, capables de tout, comme ils l'ont montré à Kitzbühel, avec la deuxième place de Valentin Giraud-Moine et la troisième de Johan Clarey. Mais le premier, touché aux deux jambes à Garmisch, est forfait. Pour autant le groupe de des-

cente messieurs a des ressources. Six skieurs, dont Guillermo Fayad, sont en lice pour les quatre places de l'épreuve la plus prestigieuse, programmée samedi. Ils seront départagés par les chronos des entraînements.

Chez les femmes, les espoirs reposeront essentiellement sur les épaules de Tessa Worley, en tête du classement général du géant et qui a décroché trois victoires cette saison et six podiums.

La quinzaine de St-Moritz vaudra également par le duel explosif Kristoffersen/Hirscher dans le slalom messieurs. Bien parti pour devenir le premier

homme à décrocher un 6e gros globe de suite, Marcel Hirscher, 27 ans, visera un deuxième titre en slalom, après celui de 2013.

programme

AUJOURD'HUI. 12 h : Super G Dames. **DEMAIN. 12 h** : Super G messieurs. **VENDREDI. 10 h** : descente du combiné alpin dames. **13 h** : slalom du combiné alpin dames. **SAMEDI. 12 h** : descente messieurs. **DIMANCHE. 12 h** : descente dames. **LUNDI 13 FÉVRIER. 10 h** : descente du combiné alpin messieurs. **13 h** : slalom du combiné alpin messieurs. **MARDI 14 FÉVRIER. 12 h** : compétition par nation. **JEUDI 16 FÉVRIER. 9h45** : slalom géant dames, 1^{re} manche. **13 h** : slalom géant dames, 2^e manche. **VENDREDI 17 FÉVRIER. 9h45** : slalom géant messieurs, 1^{re} manche. **13 h** : slalom géant messieurs, 2^e manche. **SAMEDI 18 FÉVRIER. 9h45** : slalom dames, 1^{re} manche. **13 h** : slalom dames, 2^e manche. **DIMANCHE 19 FÉVRIER. 9h45** : slalom messieurs, 1^{re} manche. **13 h** : slalom messieurs, 2^e manche.

Worley : « Une petite pointe d'adrénaline »

Tessa Worley, grande favorite pour le titre du géant la semaine prochaine, débute ses championnats du monde aujourd'hui par le super-G.



« Il y a des médailles à aller chercher. Toutes les cartes sont rebattues », annonce la Française Tessa Worley. Photo AFP

Lara Gut, née à Saint-Moritz

A 25 ans, la Suisse, favorite à domicile, vise sa première médaille d'or mondiale lors du super-G, au cœur d'une station qui lui a permis de se révéler.

L'émotion est présente. L'attente du peuple helvète également. La Suisse, qui parle les quatre langues de son pays, semble avoir les épaules pour aller chercher le titre aujourd'hui, elle qui chasse l'or depuis toujours.

Entre Saint-Moritz et Lara Gut, c'est une histoire d'amour quasi fusionnelle. Le 2 février 2008, elle déboulait sur les fesses pour cueillir son premier podium (3^e de la descente), à 16 ans. Quelques mois plus tard (décembre 2008), la skieuse du Tessin remportait sa première Coupe du monde lors du super-G engadinois, sous la neige et avec le dossard 1.

La Tessinoise lançait définitivement une carrière que l'on devinait déjà magnifique. À 17 ans, elle se montrait plus précocement que Renate Goetschl ou Janica Kostelic. Gut confirmait par la suite, malgré une grave blessure à la hanche (septembre 2009), avec une bonne quinzaine de victoires, quatre breloques mondiales et le bronze olympique lors de la descente de Sochi-2014.

Talenteuse, elle a développé les bonnes bases, sur les conseils de son papa Pauli. « Il a travaillé comme il le faut, sur les fondamentaux du ski. Avec son caractère, ça fait une belle com-

binaison de facteurs qui permet d'aller vite », soulignait son entraîneur des débuts Mauro Pini, natif d'Airolo (Tessin) comme le père Gut.

Pour franchir un nouveau cap, Lara va prendre une décision importante. Au printemps 2015, elle rejoint l'armada Head. Avec l'aide du champion du monde 2009 de super-G Didier Cuche, elle déboulait sur les fesses pour cueillir son premier podium (3^e de la descente), à 16 ans. Quelques mois plus tard (décembre 2008), la skieuse du Tessin remportait sa première Coupe du monde lors du super-G engadinois, sous la neige et avec le dossard 1.

Marquer ces Mondiaux de son empreinte

Au même moment, l'entraîneur valaisain Patrice Morisod, libre, était intégré au projet. « Quand on a commencé avec Lara, elle n'avait pas cette marge de sécurité. Elle travaille plus sereinement. Lara a grandi et prend plus de plaisir. Elle gère mieux les à-côtés du ski. C'est une vraie pro, qui s'entraîne énormément. Le parallèle est évident avec Didier (Cuche), qui a mis du temps à être bien avec lui-même avant de tout gagner. Elle peut marquer ces Mondiaux de son empreinte et elle partira



Lara Gut a rejoint l'armada Head au printemps 2015. Un nouveau cap franchi par la Suisse. Photo AFP

favorite du super-G, c'est clair », précisait Morisod.

Après une conférence de presse dimanche, à l'hôtel Kempinski de Saint-Moritz, dans une

meilleur super-G de l'année ici. Ça serait une bonne chose, mais tout reste encore à faire. Il faut que j'arrive à faire une manche complète pour prétendre à quelque chose. »

• Comment allez-vous gérer l'enchaînement des courses, le super-G aujourd'hui, le team event le 14 février et le géant le 16 février ? « La programmation va se faire assez bien. Le super-G arrive tout de suite, c'est bien, et ensuite je pars de Saint-Moritz pour préparer plus au calme les épreuves techniques. C'est bien de m'éloigner un peu, de me préparer plus sereinement et revenir avec de la fraîcheur mentale. »

A Saint-Moritz, Valentine PERAZIO.

le chiffre

20

TENNIS. La Française Kristina Mladenovic, 23 ans, qui a remporté dimanche à Saint-Petersbourg son premier tournoi sur le circuit WTA, a gagné 20 places pour figurer au 31^e rang d'un classement mondial qui, lundi, n'a pas évolué dans le top 20. Mladenovic est désormais n°2 Française, derrière sa coéquipière en double, Caroline Garcia, 25^e.

téléx

Doucouré

ATHLÉTISME. Double champion du monde en 2005, Ladj Doucouré prendra sa retraite après les championnats de France en salle fin février à Bordeaux. Le sprinter conclut sa carrière à 33 ans « avec des regrets mais pas des regrets profonds », a-t-il annoncé ce lundi sur RMC.

Russie

ATHLÉTISME. Sebastian Coe, président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), a indiqué lundi que la Russie, suspendue de toute compétition depuis fin 2015 pour dopage institutionnalisé, serait privée des Mondiaux de Londres, en août 2017.

New England

FOOTBALL AMÉRICAIN. Pour la cinquième fois de son histoire, New England a remporté dimanche le Super Bowl, la prestigieuse finale du championnat de football américain, au terme d'un incroyable et inédit retournement de situation face à Atlanta, battu 34 à 28 en prolongation. Tom Brady s'est adjugé à 39 ans un cinquième titre suprême. Du jamais-vu pour un quarterback.



Tom Brady. Photo AFP

Argentine

TENNIS. L'Argentine, tenante du titre, a été sortie au premier tour de la Coupe Davis grâce à l'ultime victoire de l'Italien Fabio Fognini, qui a remonté un handicap de deux sets pour dominer Guido Pella lors du simple décisif décalé à lundi en raison des intempéries à Buenos Aires. Les Italiens disputeront en Belgique pour leur quart de finale.

Kunter

BASKET. Quatre défaites en six matches de Pro A, c'est trop. Christophe Le Bouille, le président du Mans, a décidé de se séparer de son entraîneur, le Franco-Turc Erman Kunter (60 ans), qui était sous contrat avec le MSB jusqu'au mois de juin. Son adjoint, Alexandre Ménard, devrait assurer l'intérim.

résultats

BASKET

NBA
Oklahoma City - Portland.....105-99
Boston - LA Clippers.....107-102
Brooklyn - Toronto.....95-103
Conférence Est - Classement : 1. Cleveland 69,4 % de victoires ; 2. Boston 64,7 % ; 3. Washington 60,0 % ; 4. Toronto 59,6 % ; 5. Atlanta 58,8 %...
Conférence Ouest - Classement : 1. Golden State 84,3 % ; 2. San Antonio 78,0 % ; 3. Houston 68,5 % ; 4. Utah 62,7 % ; 5. LA Clippers 60,8 %...

TENNIS

MONTPELLIER (France). Simple messieurs - 1^{er} tour : Jérémy CHARDY (Fra) bat Granollers (Esp/n°7) 6-0, 3-6, 6-3

QUITO (Equateur). Simple messieurs - 1^{er} tour : Melzer (Aut) bat Zeballos (Arg/n°6) 6-7 (4/7), 6-3, 7-6 (7/4).

A Saint-Moritz, Gauthier CASTALDI.

FOOTBALL coupe du roi

Barcelone veut sa finale

Le Barça doit battre l'Atletico Madrid pour mettre son entraîneur sur la voie d'une finale de rêve contre son ancien club du Celta Vigo.

Vainqueur 2-1 de l'Atletico Madrid en demi-finale aller de Coupe du Roi, le FC Barcelone espère décrocher sa qualification, ce mardi au retour, et exaucer le souhait de l'entraîneur Luis Enrique, qui rêve d'affronter son ancien club ensuite.



Luis Enrique. Photo AFP

de l'effectif ne considère que c'est déjà plié, bien au contraire, souligne Luis Enrique. Nous allons souffrir parce que l'adversaire aura besoin de marquer et il faudra réussir une bonne performance.

Neymar suspendu

Pour cette demi-finale retour, le Barça sera privé de Neymar, suspendu en raison d'une accumulation de cartons jaunes. Quant à Messi, il devra faire très attention à ne pas récolter un nouvel avertissement qui le priverait de finale.

du côté des amateurs

« Sans entraînement, on ne peut pas gagner »

Leader de Division d'honneur, Trémery a concédé une incroyable défaite 7-1, samedi à Saint-Avold. L'entraîneur Stéphane Léoni explique pourquoi.



Stéphane Léoni: « Dans le football, on ne peut pas tricher. » Photo RL

Trémery s'est incliné 7-1, samedi, à Saint-Avold. Comment analysez-vous cette lourde défaite? « Ce n'est pas compliqué: on a du retard dans la préparation. Les joueurs ne se sont pas entraînés en décembre. On a coupé quatre semaines, c'est beaucoup trop.

ne peut pas tricher. Sans entraînement, on ne peut pas gagner. Ça fait deux mois qu'on ne travaille pas physiquement et techniquement, on est puni.»

Comment l'expliquez-vous? « Il y a le froid, des joueurs qui partent en vacances... Ils ne sont pas rémunérés et ne sont donc peut-être pas plus motivés que ça. On a arrêté trop longtemps. En hiver, il faut couper dix ou quinze jours maximum.

Après cette lourde défaite, qu'avez-vous dit à vos joueurs avec quelques jours de recul? « De se remettre au travail. Dans le football, on

Angelo SALEMI.

Diabaté: un plaisir géant

Revenir à Metz et en LI « était une bonne idée », selon Cheick Diabaté. Prêté cet hiver par Osmanlispor, l'attaquant malien s'est déjà rendu indispensable par une générosité qui dépasse le seul terrain. Portrait.

Son profil compte parmi les plus atypiques du championnat. Aucun avant-centre ne le dépasse en taille (1,94 m) en Ligue 1, car Ibrahimovic (1,95) est parti et l'Angelin Pavlovic (1,96) est d'abord un défenseur qui dépanne en attaque à l'occasion.

L'allure vaut également marque déposée. Cheick Diabaté, c'est un style. Inimitable. Sous l'apparente gaucherie d'un géant encombré par ses centimètres sévit « une vraie qualité de déplacement, admet son entraîneur, Philippe Hinschberger.

En plus, le Malien court sans relâche, tente des centres et défend. « Vous avez remarqué?, interroge-t-il. Je passe mon temps à me battre avec les défenseurs... » Oui, Saint-Symphorien a vu. Et Metz est sensible aux tempéraments généreux.

« Pour dire merci »

Et puis, il y a enfin l'homme. Unique en son genre lui aussi. Un concentré de douceur, confondant de gentillesse, qui promène cet éternel sourire comme un devoir moral. Ce géant à la « positive altitude » finalement... « La vie est magnifique mais il faut savoir la vivre, explique-t-il. On sait tous que la mort est là, à côté de nous. Alors, il faut profiter, être souriant. Rien ne m'énerve, c'est vrai, et je n'aime pas faire du mal aux gens car on ne peut pas être heureux si l'on est méchant. Moi, j'essaie



Réservé dans la vie, Cheick Diabaté lâche les chevaux avec le football. Photo Anthony PICORE

de respecter tout le monde. » L'Européen tenté d'instruire un procès en candeur aurait tort. Ce discours vient typiquement d'Afrique et la profession de foi est frappée d'une sincérité totale.

Le Malien a pris de la bouteille depuis. De son propre aveu, il est toujours timide, mais il se soigne avec le ballon. « Je me sens à l'aise sur le terrain, reconnaît-il. Je prends du plaisir, je rigole et je peux même danser ! » Le pauvre Maxime Lopez

pourra témoigner. Vendredi, le Marseillais a valsé devant une série de passements de jambes signée Diabaté. Si le grand Cheick attribue ses vertus morales à sa famille, le ballon, en revanche, s'est imposé à lui seul.

convenir. Comme son prêt à Nancy (2009) pollué par les blessures, mais Diabaté évoque ces étapes comme « de bons moments ». Et continue de tracer dans cette LI qui lui « a manqué » et dans son style. Conclusion? « Je me dis que je ne peux pas jouer comme quelqu'un d'autre. Je me bats, c'est tout. C'est une manière pour moi de dire merci aux gens qui m'aiment. » Unique en son genre, vraiment.

Christian JOUGLEUX.

Un jour associé à Erding?

L'association Diabaté-Erding n'est pas systématique au FC Metz. Pour le moment.

Leur association sonnait comme une évidence quand Metz a officialisé le prêt de Cheick Diabaté cet hiver. L'attaquant venait de Turquie et semblait destiné à évoluer avec... le Franco-Turc Mevlüt Erding.



Erding et Diabaté se croisent mais jouent peu ensemble. Photo Pascal BROCARD

Selon Philippe Hinschberger, ce binôme de buteurs patentés pourrait effectivement « être complémentaire si Mev' prend les espaces », mais « je n'étais même pas sûr que les deux puissent finir le match (vendredi) », explique l'entraîneur. C'est un premier problème: Erding traîne des douleurs qui parasitent sa saison.

Avec le 4-4-2, « il manque quelqu'un entre les milieux et les attaquants ». Et Jouffre, Cohade voire Mollet aiment ce positionnement axial, derrière l'avant-centre. Philippe Hinschberger ne peut se priver de ses cartouches les plus techniques.

Pour l'heure, l'option Erding-Dia-

baté pourrait donc rester un recours pour débloquent des situations compliquées. D'ailleurs, la formule adoptée contre Dijon, ce mercredi, confirmera rapidement la tendance. En attendant, l'attaquant malien se réjouit à l'avance d'une future association. Avec ses mots: « J'ai envie

fc metz express

Tableau de bord. Hier: une séance d'entraînement en matinée. Aujourd'hui: une séance à 15h. Demain: Metz - Dijon à 19h. Jeudi: une séance à 10h. Vendredi: une séance à 10h. Samedi: Monaco - Metz à 20h. Dimanche: repos.

D'un match à l'autre. Dernier match: Metz - Marseille (22e journée de Ligue 1), vendredi 3 février: 1-0. Prochain match: Metz - Dijon (24e journée), mercredi 8 février à 19h. À suivre: Monaco - Metz (25e journée), samedi 11 février à 20h; Metz - Nantes (26e journée), samedi 18 février à 20h; Lyon - Metz (27e journée), dimanche 26 février à 17h.

À l'infirmerie. Touché à une cheville lors de la rencontre face à Marseille, Kevin Lejeune devait passer des examens ce lundi. Le capitaine messin est très incertain pour la venue de Dijon. De son côté, Florent Mollet (cheville) a participé à l'entraînement collectif ce lundi.

En sélection. Le retour en Lorraine de Georges Mandjeck, vainqueur de CAN 2017 avec le Cameroun, n'était pas encore connu ce lundi.

Suspendu. Fallou Diagne est suspendu pour la réception de Dijon, ce mercredi. Les buteurs. En Ligue 1: Erding (6 buts), Jouffre (3), Diabaté, Falette, Mandjeck, Vion (2), Nguette, Milan, Diallo, Hein (1).

Paris, la tête déjà au Barça

Les yeux déjà rivés sur la réception du Barça en Ligue des Champions, le PSG doit d'abord penser à bien négocier la réception de Lille ce mardi.



Hatem Ben Arfa. Photo AFP

Depuis le choc contre Monaco (1-1), les affiches sont moins clinquantes pour Paris en championnat. Inévitablement, tous les regards se tournent vers le 14 février et la réception de Barcelone, en huitièmes de C1, qui dira beaucoup du véritable niveau parisien. Reste qu'il y a encore deux matches de LI à négocier, contre Lille et Bordeaux, alors que Monaco possède toujours trois points d'avance au classement.

C'est la période de vérité. Il faut maintenir notre rythme », a souligné Unai Emery après les succès sans grand brio à Dijon (3-1). Et tant pis si samedi, « ce n'était pas un match très agréable à regarder pour les supporters ou les spectateurs », a admis l'entraî-

neur basque. Au Parc des Princes, le PSG accueille un club de Lille en pleine reconstruction depuis l'arrivée du nouveau propriétaire Gérard Lopez. Six jeunes joueurs sont venus renforcer l'effectif, dans une équipe qui tâtonne un peu comme l'a montré la défaite à domicile contre Lorient (1-0). Mais Paris, avec un Hatem Ben Arfa qui semble retrouver des couleurs, ne veut surtout pas laisser filer les Monégasques qui se rendent à Montpellier ce mardi.

La grosse dynamique monégasque

À l'aller, l'équipe de Jardim avait humilié les Montpelliérains 6-2. Depuis, l'entraîneur Frédéric Hantz a été limogé et c'est désormais Jean-Louis Gasset qui officie à La Paillade. Si les Montpelliérains restent sur une victoire contre Bastia (2-1), l'ASM est sur une grosse dynamique après le nul au Parc et la brillante victoire contre Nice (3-0). La meilleure attaque d'Europe n'a plus perdu depuis le 18 décembre et tourne à trois buts par match en moyenne. Et elle aussi attend son grand rendez-vous en Ligue des champions, son déplacement à Manchester City, en huitièmes de C1 le 21 février.

Lyon: Ghezzal et Tolisso sanctionnés

Exclus dans le temps additionnel du derby à Saint-Étienne (2-0), dimanche, les Lyonnais Rachid Ghezzal et Corentin Tolisso vont être sanctionnés financièrement, a annoncé ce lundi le président de l'OL, Jean-Michel Aulas. « Rachid et Corentin ont voulu se faire justice eux-mêmes, probablement après un certain nombre de choses intervenues légitimant leur réaction? mais ce sont des choses que l'on ne doit pas voir », a plaidé le dirigeant lyonnais sur la chaîne du club OLTV. « Nous en avons parlé avec Bruno (Genesio) et décidé de les sanctionner financièrement, un peu comme à l'anglaise. Quand on est joueur professionnel et que l'on aspire à gagner beaucoup d'argent, ce qui est normal, il faut accepter des sanctions à la hauteur de leur réaction. Je les aime bien mais ils vont être sanctionnés lourdement », a conclu Jean-Michel Aulas.

Table with match schedules and league table. Match schedule for 24th round: Caen vs Bordeaux, Montpellier vs Monaco, Paris SG vs Lille (today); Angers vs Rennes, Bastia vs Nantes, Lorient vs Toulouse, Lyon vs Nancy, Metz vs Dijon, Nice vs Saint-Étienne (tomorrow); Marseille vs Guingamp (Monday).

l'info

FFF: la liste de Jacques Rousselot bientôt connue

On devrait connaître en fin de semaine les contours précis de la liste menée par le président de l'AS Nancy-Lorraine Jacques Rousselot pour les élections fédérales programmées le 15 mars. Mais, d'ici là, quelques fuites organisées ont confirmé que Gervais Martel et Jamel Sandjak feraient partie de l'aventure. Depuis quelques jours, un nom s'est ajouté, celui du Jurassien Denis Trossard, lequel occupait jusque-là le poste stratégique de trésorier général de la FFF depuis six ans, assurant ainsi le relais du Lorrain Bernard Desumer.

foot actu

Hernandez

JUSTICE. Le parquet a requis sept mois de prison contre le défenseur français de l'Atletico Madrid Lucas Hernandez et six mois contre sa compagne pour violences conjugales présumées, ont rapporté ce lundi les médias espagnols, trois jours après leur altercation nocturne. S'ils venaient à être condamnés, Hernandez (20 ans) et sa compagne n'iraient néanmoins pas en prison, les peines inférieures ou égales à deux ans n'étant généralement exécutées en Espagne qu'en cas d'antécédents judiciaires.

Lacazette

LIGUE 1. Le président de l'Olympique Lyonnais Jean-Michel Aulas a admis l'idée d'un départ en fin de saison de son attaquant vedette Alexandre Lacazette, évoqué par le journal la veille.

Salibur

LIGUE 1. Yann Salibur ne pourra pas évoluer avec le club anglais de Hull City. Le transfert de l'attaquant a été invalidé par la Fifa et le joueur est donc rentré à Guingamp qui aurait pu faire la plus belle affaire de son histoire en obtenant 10 millions d'euros dans ce dossier.

Cissé

RETRAITE. Le retour de Djibril Cissé sur les terrains n'aura pas lieu. À 35 ans, l'ancien international français a officiellement sa retraite ce lundi et annoncé son arrivée à Yahoo Sport, dans un rôle de consultant. L'attaquant a inscrit 96 buts en LI et honoré 41 sélections (9 réalisations). Son plus grand titre: la Ligue des Champions en 2005, sous le maillot de Liverpool.

Martial

ANGLETERRE. L'attaquant international français de Manchester United Anthony Martial a démenti lundi sur son compte Twitter les spéculations de la presse britannique sur un éventuel transfert au PSG.

le point

Table with Ligue 2 standings: Hier Red Star-AC Ajaccio 2-0, Valenciennes-Le Havre 0-0, Aujourd'hui Bourg-en-Bresse-Lens 2-1h, Clermont-Brest 2-1h, Nîmes-Niort 2-1h, Sochaux-Auxerre 2-1h, Troyes-Strasbourg 2-1h.

Table with Ligue 2 standings: Hier Red Star-AC Ajaccio 2-0, Valenciennes-Le Havre 0-0, Aujourd'hui Bourg-en-Bresse-Lens 2-1h, Clermont-Brest 2-1h, Nîmes-Niort 2-1h, Sochaux-Auxerre 2-1h, Troyes-Strasbourg 2-1h.

Table with Espagne standings: Granada - Las Palmas 1-0.

TENNIS DE TABLE pro b messieurs

Metz : suivre la trace

Le Metz TT débute à Saint-Denis la phase retour, avec l'idée de faire aussi bien que pendant la première partie de championnat.



Ibrahima Diaw assume son statut de leader. Photo Anthony PICORE

Le Metz TT a conclu la phase aller avec 18 points au compteur. Un total plutôt flatteur pour une équipe qui vise modestement le maintien dans l'antichambre de l'élite. Avec le renfort, l'été dernier, d'Ibrahima Diaw, les joueurs de Nathanaël Molin ont démontré qu'ils étaient même capables de faire beaucoup mieux.

Cinquèmes au matin la première journée des matches retour, Joé Seyfried et ses coéquipiers espèrent engranger autant de points que lors des neuf précédentes. « Ce serait très bien, mais c'est un objectif assez élevé », estime Nathanaël Molin, qui apprécie le comportement de son groupe et sa progression.

Même après la claquer reçue voici huit jours à Miramas (3-0), le dauphin de Rouen. « Les systèmes de jeu ne nous convenaient pas », tempère le capitaine du Metz TT. Au contraire de l'adversaire du soir, Saint-Denis,

troisième du championnat, où sont attendus les Lorrains. « C'est une équipe forte, c'est indéniable, mais on a les armes pour contrecarrer leurs plans. » Ils l'avaient d'ailleurs prouvé au complexe Saint-Symphorien, lors de la première journée, ne s'inclinant que 3-2.

« Cette fois, lance Nathanaël Molin, on est au complet, alors que Joé avait été absent à l'aller. » Dans ce contexte, la formation messine a pour objectif de ramener au moins deux points de la région parisienne. Et pourquoi pas plus.

M. R. Les équipes - SAINT-DENIS : Lubomir Janarik (Tch/ n°43), Mehdi Bouloussa (Fra/ n°66), Sébastien Jover (Fra/ n°71), Nolan Givone (Fra/ n°161). **METZ TT :** Ibrahima Diaw (n°65), Joé Seyfried (Fra/ n°93), Dorian Nicolle (Fra/ n°98).

NEIGE infos

Deux succès lorrains

En snowboard, Sylvain Dufour a renoué avec le succès en Coupe du monde. Le skieur Adrian Backscheider sort vainqueur au Grand-Bornand.

Snowboard. Une victoire lorraine en Coupe du monde, ce n'est pas tous les jours. On saluera donc le succès de Sylvain Dufour, vainqueur du slalom parallèle de Bansko (Bulgarie). Le Déodatien, 34 ans, n'avait plus gagné depuis le 1^{er} février 2014 et galérait depuis le début de saison. Ce retour au premier plan intervient à un mois du championnat du monde...



Sylvain Dufour. Photo AFP

Ski de fond. Adrian Backscheider s'est rappelé au bon souvenir de l'état-major de l'équipe de France, qui ne l'a pas retenu pour le Mondial, s'imposant avec la manière, au Grand-Bornand. Le Messin a avalé les 28 km de la Bornandine, 4^e étape du Marathon Ski Tour, à un rythme d'enfer (seul dès le 4^e km). Le rendez-vous réunissant les meilleurs spécialistes des longues distances. Dimanche, il s'alignera sur la Transjurassienne.

Biathlon. Emilien Claude au championnat d'Europe junior (à Nové Mesto en République tchèque), collectionne les places d'honneur : 8^e du sprint, 1^{er} de la poursuite... Rappelons que son frère, lui, s'apprête à

participer au Mondial des grands. **Combiné nordique.** En revanche, au mondial espoir de Park City, Lilian Vaxelaire et Théo Rochat (20^e et 21^e en individuel) se sont magnifiquement rattrapés par équipes (de quatre) en décrochant la médaille d'argent. Les Vosgiens succèdent à un certain Maxime Laheurte (Gerdardner) trois fois sur le podium, dont le dernier en 2005.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT DE VOS STATIONS

	Enneigement en bas - en haut	Pistes ouvertes
88	Larcenaire - Bussang 25 cm - 25 cm	3/8
	La Mauselaine - Gérardmer 10 cm - 30 cm	49/21
	La Bresse Brabant 30 cm - 30 cm	3/8
	La Bresse Hohneck 20 cm - 60 cm	33/34
	La Bresse Lûspach 50 cm - 40 cm	8/8
	La Schlucht 20 cm - 20 cm	2/2
	Le Ballon d'Alsace 50 cm - 50 cm	7/9
	Les Hautes-Navières - Le Valtin N/A - 35 cm	0/3
	Rouge Gazon - St-Maurice/Moselle 20 cm - 30 cm	7/11
	L'ermilage Frère Joseph - Ventron 30 cm - 35 cm	4/9
	Le Poli - Xonrupt 20 cm - 30 cm	0/4
68	Gaschnig 360 30 cm - 45 cm	0/7
	Le Lac Blanc 40 cm - 55 cm	11/13
	Le Markstein 15 cm - 30 cm	8/11
	Le Schnepfried 30 cm - 40 cm	13/16
	Le Tanet 25 cm - 40 cm	5/8
	Les 3 Four 40 cm	4/4
	Le Champ-du-feu (67) 20 cm - 20 cm	2/14

ATHLÉTISME

Metz cultive son jardin d'hiver

Alors qu'il s'apprête à vivre sa neuvième édition sous le toit de l'Anneau, le meeting Athlélor s'est installé comme le plus relevé de l'hiver en France. Une organisation bien huilée, bâtie autour de concepts fondamentaux.

Il a failli ne jamais sortir de terre. Un meeting mort-né. Lors de sa première édition en 2009, l'Athlélor en salle est passé à deux doigts de l'annulation après le forfait de dernière minute de Bouabdellah Tahri, son affiche d' alors. Et puis, à force de persévérance, de bons coups et de coups de chance aussi, ce rendez-vous des anonymes s'est mué en place incontournable du calendrier hivernal. Le numéro 1 français, même.

Pour cela, Dominique Abisse a transposé ses qualités de chef d'entreprise respecté pour faire monter la réputation du meeting autour d'un art : le savoir-recevoir. À Metz, le directeur de l'épreuve et ses ouailles n'ont jamais raté une occasion de laisser une marque dans le cœur de leurs invités. C'est bien connu : ce petit plus qui fait la différence... L'an dernier, c'était un gâteau d'anniversaire pour Stella Akakpo. « Cela fait plusieurs éditions qu'on se rend compte que le bouche-à-oreille fonctionne très bien, relève Abisse. On a tissé des liens, notre organisation est reconnue et on a plutôt été bien servi en têtes d'affiches... »

« On a trouvé un public »

Aujourd'hui, l'Athlélor peut se vanter d'avoir vu passer dans ses couloirs la crème de l'athlétisme français, de Renaud



En 2013, Renaud Lavillénie avait éclaboussé de toute sa classe le meeting Athlélor. Au tour de qui, cette année ? Photo Anthony PICORE

Lavillénie à Christophe Lemaitre. « Un exploit impensable en été où tout est plus cher : la place dans le calendrier, les garanties des champions, l'envie de venir », précise Abisse. Ne manquait alors qu'un grand échelas. Insaissable. Comme peuvent l'être les coureurs de demi-fond pour qui le directeur de l'épreuve a une tendresse toute particulière.

Mahiedine Mekhissi, seul Français à avoir remporté une médaille olympique sur trois éditions, n'avait encore jamais posé ses pointes sur la piste messine. Ce sera chose faite, ce dimanche, à 17h42 précises, pour un 3000 m annoncé comme le clou du spectacle de cet arrêt en Moselle.

« Mahiedine, cela faisait longtemps qu'on voulait l'avoir, il va

repandre sa saison mardi et on a hâte de le voir », s'enthousiasme Abisse, qui annonce aussi le chiffre gigantesque de 50 Français à avoir déjà porté le maillot bleu attendus pour cette édition 2017.

Et si les forfaits - « une contrariété inhérente au sport de haut niveau » - sont parfois venus assombrir le tableau, Abisse et sa foule de bénévoles n'ont

Michael PERRET.

BOXE

Des points d'interrogation

Malgré la performance de quatre boxeurs qualifiés pour les finales des championnats de France, le Comité régional d'Alsace-Lorraine peut faire la fine bouche après les demi-finales à Hayange.

Le résultat est historique : le Comité régional d'Alsace-Lorraine (CRAL) a qualifié, à l'issue de ce week-end, quatre boxeurs en finales des championnats de France, qui auront lieu au Havre samedi pour les filles et à Toulouse dans deux semaines pour les garçons. Le quatuor gagnant : Sabah Ghades (Guebwiller), en -48 kg, la seule dans les tableaux féminins, Jean-François Savarino (Dombasle), en -49 kg, Walid Hambli (AS Mulhouse), en -64 kg, et Nurali Erdogan (BO Cernay), en -69 kg. Les quatre ont décroché leur billet, samedi soir, à Hayange.

Avec un tel bilan, le CRAL peut rouler des mécaniques, gonfler les pectoraux, avec l'espoir de ramener un premier titre national masculin depuis le sacre de Samir Zidi-Nettour à Metz, voici dix ans déjà. Pourtant, les résultats de la réunion mosellane interpellent. « Ça avait bien commencé, mais ça s'est mal fini », regrette Stéphane Cottalorda, le cadre technique national du CRAL. Entre la victoire de Sabah Ghades en début de soirée et la défaite de Clément Hong Sik Kee (BC Metz) juste avant minuit, il est passé par toutes les émotions. Il n'empêche : le tableau aurait pu



Finaliste l'an dernier en -60 kg, Flora Pili a raté le coche face à Gihade Laghmiry, cette fois, chez les -64 kg. Photo Philippe NEU

– dû ? – être plus reluisant. Le succès de Sabah Ghades s'est avéré incontestable face à Nassia Mekki (ABC Grand-Synthe), n°1 de la catégorie. Celui de Jean-François Savarino a été obtenu par forfait, Morgan Mille (AB Divison Calonne) étant blessé. Soit. Enfin, ceux de Walid Hambli et Nurali Erdogan l'ont été à l'arraché. Le premier a

longtemps été malmené par Warren Esabe (BAM L'Hermilage), soutenu par de bruyants supporters qui avaient fait le déplacement depuis Les Mureaux. Le second, lui, touché à l'arcade sourcilière aurait pu être arrêté avant de finir le combat le visage ensanglanté. A ceci s'ajoutent les deux grandes déceptions de la soirée :

les revers de Flora Pili et Clément Hong Sik Kee. Dans le combat qui a suivi l'entracte, la sociétaire du BC Saint-Avold s'est inclinée devant Gihade Laghmiry (US Chambray-lès-Tours). La quadruple championne de France des -69 kg, de retour à la compétition après avoir donné naissance à son premier enfant, logne désormais le titre dans la

catégorie inférieure, au grand dam d'une Flora Pili qui s'est progressivement éteinte après avoir, pourtant, effectué une belle entame. Frustrant ! « Mais l'aventure n'est pas finie », promet Pierre, son entraîneur de père. La Naborieenne ira, néanmoins, au Havre pour décrocher la médaille de bronze.

« Il n'y a qu'une vraie victoire... »

Clément Hong Sik Kee n'a pas non plus été à la hauteur de l'événement contre le jeune Lancelot Proton de la Chapelle. Le Messin a raté une opportunité en or de disputer, pour la première fois de sa carrière, une finale de championnat de France. « Il a bien perdu », constate, désappointé, Christian Tisserand-Fresse, son entraîneur.

« Tout ça laisse un sentiment mitigé, observe Stéphane Cottalorda. Finalement, il n'y a qu'une vraie victoire... » S'il a modérément goûté, à juste titre, le scénario de rendez-vous hayangeois, le CTN croit toutefois les boxeurs régionaux capables de relever le gant au Havre comme à Toulouse. A condition de monter en puissance et de chasser les doutes.

Maxime RODHAIN.

meeting athlélor indoor ce dimanche à metz

Lemaitre superstar

Le meeting débute dimanche prochain à 15 h. Le point.

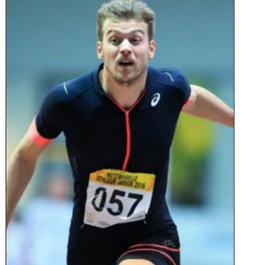
La neuvième édition du meeting Metz Moselle Athlélor se déroule ce dimanche 12 février à l'Anneau. Les benjamins et minimes ouvriront le bal, dès 14h10 sur le 1000 m.

• **Têtes d'affiche.** Pour la troisième fois en quatre ans, l'athlète Christophe Lemaitre, médaillé de bronze aux Jeux de Rio sur le 200m, sera présent. A Metz, il s'engagera à 15h55 sur le 60 m. Mahiedine Mekhissi sera aussi de la partie et s'élancera à 17h42 sur le 3000 m. Il fera face aux meilleurs demi-fondeurs français Morhad Amdouni, Samir Dahmani, et le plus fidèle d'Athlélor, Florian Carvalho.

Chez les femmes, à la perche, Marion Fiack, la Mosellane recordwoman de France (4,71 m) et Marion Lotout s'engageront à 15h45. Le 60 m verra l'Ivoirienne Marie-Josée Ta Lou, 4^e sur 100 et 200 m aux Jeux de Rio, à son départ à 16h05.

• **Billetterie.** Les billets sont en vente sur le site internet du meeting (club.quomodoo.com/meeting_metz_moselle_athlelor), ou directement à l'Anneau, ce mardi 7 février de 18h à 20h ou le jeudi 9 février de 18h à 20h et le samedi 11 février de 10h à 12h et de 14h à 17h.

• **Tarif.** 12€ en tribune principale (assis, places numérotées), 10€ en tribune opposée (assis), 8€ dans le virage 1 (debout), 8€ dans le virage 2 (debout).



Christophe Lemaitre. Photo Archives/Karim SIARI

Febvre en forme
MOTOCROSS. Romain Febvre s'est bien comporté lors de la deuxième journée des Internationaux d'Italie sur le circuit de Malagrotta. Le pilote Yamaha et de l'UM Bitcha a terminé 3^e de la première manche puis 4^e lors de la seconde, à chaque fois dominées par Antonio Cairoli, qui évoluait à domicile.

Le point

BASKET	
PRO A MASCULINE	
• VENDREDI	Lyon-Villeurbanne - Nanterre.....74-88
	Paris-Levallois - Antibes.....86-67
• SAMEDI	Strasbourg - Le Mans.....92-63
	Hyères/Toulon - Orléans.....78-61
	Gravelines - Dijon.....87-89
	SLUC NANCY - Châlons/Reims.....89-80
	Morano - Le Portel.....81-57
• DIMANCHE	Pau-Orthez - Chalon-sur-Saône.....95-88
• HIER	Cholet-Limoges.....61-68
TENNIS DE TABLE	
PRO A FÉMININE	
• AUJOURD'HUI	Nantes - Issy-les-Moulineaux.....
	Miramas - Rouen.....
	Poitiers - Mayenne.....
	Grand-Quevilly - Etival.....
	Pro A Masculine
	1 Metz TT 19 7 5 0 2 19 14 5
	2 Saint-Quentin 17 7 5 0 2 17 12 5
	3 Lys/Liège 16 7 4 0 3 16 12 4
	4 Etival 14 7 3 0 4 14 14 0
	5 Mayenne 14 7 2 0 5 14 18 4
	6 Grand Quevilly 12 7 3 0 4 12 18 4
	7 Poitiers 11 6 2 0 4 11 15 4
PRO B MASCULINE	
• AUJOURD'HUI	Nantes - Issy-les-Moulineaux.....
	Miramas - Rouen.....
	Saint-Denis - METZ TT.....
	Nice - Argentan.....
	Boulogne-Billancourt - Agen.....
	Pro B Masculine
	1 Rouen 23 9 6 0 3 23 13 10
	2 Miramas 21 9 7 0 2 21 12 9
	3 St-Denis 20 9 5 0 4 20 16 4
	4 Agen 18 9 6 0 3 19 15 4
	5 METZ TT 18 9 5 0 4 18 16 2
	6 Issy-les-Moulineaux 17 9 4 0 5 17 16 1
	7 Argentan 16 9 4 0 5 16 18 2
	8 Nantes 15 9 3 0 6 15 22 7
	9 Boulogne Billancourt 14 9 3 0 6 14 24 10
	10 Nice 14 9 2 0 7 14 25 11

infos

Fassbender manque son retour

Le jeune Mosellan Boris Fassbender effectuait sa rentrée à Antalya, en Turquie. Il a échoué en qualification contre le 652^e joueur mondial (6-4, 6-2).

Moselle Open. Un coup d'œil au classement mondial fait apparaître que treize des vingt meilleurs joueurs actuels sont passés en Lorraine: Murray, Djokovic, Wawrinka, Cilic, Thiem, Monfils, Goffin, Dimitrov, Tsonga (soit 9 du Top 15), Bautista, Pouille, Gasquet et Karlovic. Joli score !

Montpellier. Cette semaine, 1^{er} étape française de l'ATP avec l'Open sud, qui présente un beau plateau : Cilic, Tsonga, Gasquet, A. Zverev, Païre... Les vedettes du dernier Moselle Open, Thiem et Goffin, ont opté pour Sofia.

Marseille. Suivra l'Open 13. Tous les joueurs français seront au rendez-vous : Tsonga, Monfils, Gasquet, Simon, Pouille, Mahut et Païre. A leurs côtés : Kyrgios, Dimitrov, Alexander Zverev et son frère Mischa. Ugo Humbert. Le Messin poursuit son

apprentissage. Dans les 25 000 dollars de Oberenfelden (Suisse), Ugo Humbert n'a pas passé les qualifications. Après deux succès contre l'Italien Baccari (1467^e) et l'Allemand Guenther (1707^e), il a baissé pavillon devant Nuepke (All. n°8, 930^e) 7-6, 6-4.

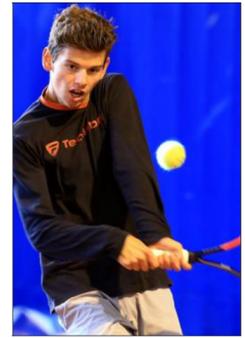
Boris Fassbender. Le joueur du Smec, après une longue absence sur le circuit, a effectué un retour pendant dans les qualifications d'Antalya, Future de 15 000 dollars. Après avoir battu le modeste local Cemri 6-1, 6-1, il a cédé contre le n°1 Halebian (E-U, 652^e mondial) 6-4, 6-2.

Priscilla Heise. La Mosellane, après avoir remporté son premier tournoi international (un 15 000 dollars), a gagné 127 places dans la hiérarchie Wta. La voilà 694^e. Victoria Muntea, de nouveau à Hammamet cette semaine, est 520^e.

pour la délégation lorraine. Le programme : Fiorito-Njogu (Ken), Biston (directement au 2^e tour) - Deswal (Ind), Lola Marandel-Ranavo (Madagascar), Océane Mialon - Gonzalez (Ven, n°7), Anna-Maria Jovanovic (n°8) - Topalovic (Ang).

Marceau Courtalon. On ne voit plus guère le junior de l'Asptt Metz. Explications : priorité aux études (année du bac) et modification de son geste en revers (sa faiblesse) sous l'œil de l'entraîneur Pacôme Petit (Team Lauthier).

Championnat de Lorraine. Le bilan masculin fait la part belle à la Lorraine nord. Si Cattenom est relégué, Mont-Saint-Martin et l'équipe 2 de l'Asptt Metz accèdent à l'élite. Ces formations rejoignent Thionville le champion, l'Asptt Metz, Sarreguimines et Marly. Place aux dames, le 26 février.



Boris Fassbender. Photo Pascal BROCARD

A. T.

Courses

MARDI 7 FÉVRIER 2017 QUINTÉ À CAGNES-SUR-MER

Prix Grâce Ducal, réunion 1, 3^e course

Course Européenne - Attelé - Course B - 58.000 € - 2.925 mètres - Pour 7 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 419.000 € - Recul de 25 m à 207.000 €.

Une histoire belge !

Je fais des drivers belges au départ mon couplé gagnant. Dominik Loqueneux drive **Vison Fromentro** et Chris-tophe Martens, **Zonguldak**. L'un part devant, l'autre au second poteau. **Verdi d'Em** est sans doute le meilleur desélèves de Nicolas Ensch, suspendu deux jours, d'où son absence ici. **Tipol de Nappes** et **Romanesque** viennent de

se faire remarquer. (Notre consultant)

Les partants du quinté

N°	Cheval	Def	Driver	Dist.	Age	Dern. performances	Entraîneur	Propriétaire	Gains	C.Prob.	C.Jour	N°
1	VIOLON DE BEZ	-	V. Foucault	2925	H 8	14a (16) 6a 5a 4a Dm 10a 8a 6a	N. Ensch	T. Cattan	170.260	17/1		1
2	VAHINÉ DU LOUVET	A-P	J.-P. Ensch	2925	F 8	2a 11a (16) 3a 10a 3a 1a 2a 2a	N. Ensch	R. Pavard	179.830	22/1		2
3	URANIUM	-	J. Guelpa	2925	H 9	Da 7a 2a (16) 1a Da 11a Da Da	J. Guelpa	S. Guelpa	180.700	39/1		3
4	UTTINGEOIS	-	R. Métayer	2925	H 9	0a 6a (16) 9a 7a 7a 4a 9a 5a	R. Métayer	S. Guelpa	184.480	44/1		4
5	UNIQUE D'HUON	A-P	J.-B. Bonet	2925	H 9	2a 2a (16) 0a 8a 7a 12a 12a 8a	R. Mourice	Mme C. Le Pimpec	188.260	24/1		5
6	TITAN D'ABO	-	Y.-A. Briand	2925	H 10	3a 3a 4a 9a (16) Da 4a 10a 3a	N. Ensch	Ec.Hervé Chauve-Laffay	196.510	26/1		6
7	VERDI D'EM	-	J.-C. Féron	2925	H 8	Da 9a (16) 1a 11a 2a 1a 3a 5a	N. Ensch	Ec. Mip	197.960	10/1		7
8	VISION FROMENTRO	A	D. Loqueneux	2925	H 8	1a (16) 1a 3a 1a 2a 1a 3a 1a	J.-Westholm	Anders van Dapperen HB	201.974	21/1		8
9	TIPOL DE NAPPES	P	G. Gelermini	2925	H 10	5a 3a 3a (16) 8a 3a 2a 8a 5a	J.-M. Roubaud	Ec. Sylvain Roubaud	204.050	11/1		9
10	VEDETTE AMÉRICAINNE	A-P	J.-C. Sorel	2925	F 8	5a (16) 6a 8a 10a 1a 2a 6a 0a	J. Guelpa	G. Baldini	205.030	23/1		10
11	VERDICT D'HONNEUR	A-P	D. Bekaert	2925	H 8	4a (16) 6a 0a 0a 8a 14a 9a 10a	J.-M. Roubaud	D. Raffini	206.420	33/1		11
12	ZONGULDAK	A	C. Martens	2950	H 8	Da 6a (16) Da 4a 6a 1a 2a 1a	V. Martens	J. Vanduffel	290.486	6/1		12
13	ULTRA DAIDOU	A-P	Loris Garcia	2950	H 9	4a 2a (16) 0a 4a 1a 9a 9a 9a	Loris Garcia	A. Farrugia	312.830	46/1		13
14	ROMANESQUE	-	S. Cingland	2950	M 7	5a 4a (16) 12a 0a 3a 5a 1a 6a	M. De Cock	BVBA Campus RPF	359.148	3/1		14
15	VARUS DU BOCAGE	A-P	R. Mourice	2950	M 8	Da Da 0a (16) 9a 3a Da 6a 0a	R. Mourice	Mlle A. Baudu	367.790	15/1		15
16	URAC	-	R. Derieux	2950	H 9	6a 5a 10a (16) 8a 1a 6a 10a 8a	N. Ensch	Mme M. de Sousa	378.820	25/1		16

A CHACUN SA NOTE

1 Violon de Bez

Vient d'échouer pour ses débuts à Cagnes, sur ce tracé. Ex-M. Abrivard, il a rejoint les boxes de Nicolas Ensch. Son driver a pu le juger lors de sa dernière sortie, des réglages vont être effectués.

2 Vahiné du Louvet

22 sur 38 sur ce tracé. Assez régulière dans l'ensemble. Il faut juste la surveiller à la volte. Elle est à peu près de la même valeur que Vedette Américaine qu'elle vient de devancer de peu.

3 Uranium

Deux sur six sur ce parcours. Il est délicat à partir mais quand ça se passe bien et qu'il peut prendre terre et corde, il termine à l'arrivée. Enfin lorsqu'il est défermé des quatre pieds, ce qui est le cas. Forme garantie.

4 Uttingeois

Seize sur vingt-sept sur le tracé. Il a perdu de sa supériorité. Il faut signaler qu'il est absent durant de longs mois, ceci expliquant cela. Il risque de manquer encore d'une course ou deux.

5 Unique d'Huon

Quatre sur sept sur ce parcours. Un bon début d'année à son actif, il a retrouvé la bonne carburation. Ça tombe bien, c'est le plus rapide du premier poteau sur ce tracé. Son entourage le trouve plaisant au boulot.

6 Titan d'Abo

Huit sur quinze sur ce tracé. Il fournit encore de belles valeurs à

10 ans. Il vient par exemple de s'intercaler entre Unique d'Huon et Verdict d'Honneur. Il n'a évidemment pas de marge pour le succès.

7 Verdi d'Em

Onze sur dix-huit sur ce parcours. Il reste spécial, mais capable de belles choses dans ses bons jours. Ecraasé d'argent lors de sa dernière sortie où il a vite fauté. Un mal pour un bien, vu l'engagement.

8 Vison Fromentro

Découvre Cagnes. Maniable, il sait s'adapter à toutes les situations. Il a ainsi enlevé le quinté du 16/12 à Vincennes sur 2850 m GP, avant de doubler la mise sur 2100 m. C'est un lion défermé des antérieurs.

9 Tipol de Nappes

Sept sur onze sur ce tracé. Doté d'une belle régularité. Quelques mètres de plus en dernier lieu, et il aurait amélioré son classement. Il était ferré mais sera défermé des postérieurs ici avec Gabriele Gelormini aux manettes.

10 Vedette Américaine

N'a jamais gagné à Cagnes, 7 sur 17 sur ce parcours. A l'arrivée des deux quintés qu'elle a disputés. Elle vient de montrer un aperçu de sa forme. Ce quinté fait partie de ses objectifs.

11 Verdict d'Honneur

Deux sur sept sur ce tracé. Il retrouve peu à peu son bon niveau. Sa dernière fin de course ne nous a pas laissés indifférents. Il est cette fois défermé des 4 pieds, un plus

indéniable. A seulement 580 € du recul.

12 Zonguldak

Deux sur quatre sur ce parcours. Il n'effectue pas le meeting d'hiver escompté par son entourage. Ayant pris des gains, il est souvent confronté à des tâches délicates. Malheureux dans le quinté du 12/01.

13 Ultra Daidou

Deux sur trois sur ce tracé. Il a souvent changé d'entraînement ces derniers temps. C'est désormais dans les réclamer qu'il se défend le mieux. Il va avoir du mal à jouer un rôle, d'autant qu'il part au second poteau.

14 Romanesque

Il débute à Cagnes mais va s'y plaire, appréciant les pistes plates. Il s'est bien défendu dimanche dernier dans le Prix Jean-René Gougeon. Sa forme est sûre, il n'effectue pas le déplacement pour rien.

15 Varus du Bocage

Huit sur onze sur ce tracé. Il n'est plus que l'ombre de lui-même, se montrant souvent fauflé. C'est dommage car il aurait son dit à dire, jugé sur ce qu'il a réalisé de mieux. Il est tout de même encore pieds nus.

16 Urac

Il connaît ce parcours comme sa poche (22 sur 36). On en attendait un peu mieux lors de ses 2 dernières sorties, notamment dans le quinté du 25/01 (5e). Il doit rendre les mètres et garde ses fers.

LES RESULTATS

À VINCENNES - Lundi

TIERCÉ (pour 1 €) 3-1-10 Ordre..... 3.046,50 Désordre..... 609,30 QUARTÉ+ (pour 1,30 €) 3-1-10-4 Ordre..... 10.293,27 Désordre..... 599,56 Bonus..... 1.154,44	QUINTÉ+ (pour 2 €) 3-1-10-4-8 Ordre..... 309.310,00 Désordre..... 6.186,20 Numéro Plus : 0993 Bonus 4..... 131,40 Bonus 4sur5..... 65,70 Bonus 3..... 43,80
---	--

1. PRIX DE LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR

1 **3 Let's Dance D.e. (B. Goop)**
2 **1 Arn Hammering (P. Vercausse)**
3 **10 Speed Delicious (F. Nivard)**
4 **4 Reby Di Celo (P. Gubellini)**
5 **8 Ascot d'Ariane (D. Thomain)**
18 partants. Non partant : Alto du Loir (15).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (3) : 39,00 € - Pl. (3) : 9,40 € - (1) : 5,00 € - (10) : 6,00 € - 2sur4 : (3-1-10-4) (pour 3 €) : 42,30 €. Multi : (3-1-10-4) (pour 3 €) : En 4 : 362,50 €, en 5 : 724,50 €, en 6 : 241,50 €, en 7 : 103,50 €. Trio : (3-1-10) (pour 1 €) : 944,20 €. Couplé : (pour 1 €) : Gag. (3-1) : 215,80 € - Pl. (3-1) : 73,80 € - (3-10) : 64,40 € - (1-10) : 30,50 €. Couplé Ordre : (pour 1 €) : (3-1) : 500,00 €.

2. PRIX DU POITOU

1 **9 Égétante du Mont (E. Raffin)**
2 **7 Ebony d'Ourville (F. Nivard)**
3 **5 Exotica de Bretz (D. Bonne)**
4 **11 Esperanza Rowts (J. Vanmeerbeck)**
11 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (9) : 310 € - Pl. (9) : 170 € - (7) : 220 € - (5) : 220 €. Trio : (9-7-5) (pour 1 €) : 33,10 €. Couplé : (pour 1 €) : Gag. (9-7) : 13,00 € - Pl. (9-7) : 5,50 € - (9-5) : 5,00 € - (7-5) : 9,40 €. Couplé Ordre : (pour 1 €) : (9-7) : 16,60 € - 2sur4 : (9-7-5-11) (pour 3 €) : 6,00 €. Mini Multi : (9-7-5-11) (pour 3 €) : En 4 : 67,50 €, en 5 : 13,50 €, en 6 : 4,50 €.

6. PRIX DE VITRÉ

1 **10 Dedicato de Citrus (L. Abrivard)**
2 **6 Dona Mazza (B. Bonne)**
3 **2 Diane de Fredliau (M. Abrivard)**
4 **5 Daisy d'Atout (A. Lamy)**
13 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (12) : 6,80 € - Pl. (12) : 2,90 € - (7) : 2,50 € - (6) : 4,30 € - Trio : (12-7-6) (pour 1 €) : 169,10 €. Couplé : (pour 1 €) : Gag. (12-7) : 20,60 € - Pl. (12-7) : 9,20 € - (12-6) : 23,10 € - (7-6) : 18,60 €. Couplé Ordre : (pour 1 €) : (12-7) : 41,90 €. 2sur4 : (12-7-6-1) (pour 3 €) : 36,30 €. Mini Multi : (12-7-6-1) (pour 3 €) : En 4 : 1.800,00 €, en 5 : 360,00 €, en 6 : 120,00 €, en 7 : 40,00 €.

3. PRIX DES CHARENTES

1 **9 Chimère du Goutier (T. Duvaldestin)**
2 **7 Costa Haufor (Charles Bignon)**
3 **8 Cléa Madrik (E. Raffin)**
4 **3 Comtesse Flore (G. Ligeron)**
12 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (9) : 5,00 € - Pl. (9) : 1,70 € - (7) : 1,40 € - (8) : 2,30 €. Trio : (9-7-8) (pour 1 €) : 16,30 €. Couplé : (pour 1 €) : Gag. (9-7) : 5,60 € - Pl. (9-7) : 2,90 € - (9-8) : 8,00 € - (7-8) : 5,50 €. Couplé Ordre : (pour 1 €) : (9-7) : 17,90 €. 2sur4 : (9-7-8-3) (pour 3 €) : 7,20 €. Mini Multi : (9-7-8-3) (pour 3 €) : En 4 : 814,50 €, en 5 : 162,90 €, en 6 : 54,30 €. Pick 5 : (9-7-8-3-2) (pour 1 €) : 391,80 €. 19 mises gagnantes.

4. PRIX DE LA GENEVRAVE

1 **9 Corames (M. Mottier)**
2 **3 Céline du Pont (A. Abrivard)**
3 **13 Cécilie de Faco (J. Raffestin)**
4 **4 Charlotte Twin (F. Lagadeuc)**
13 partants. Non partant : Charmeuse du Gade (2).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (9) : 3,20 € - Pl. (9) : 2,30 € - (3) : 4,50 € - (13) : 6,90 €. Trio : (9-2-3) (pour 1 €) : 325,70 €. Couplé : (pour 1 €) : Gag. (9-3) : 27,80 € - Pl. (9-3) : 10,50 € - (9-13) : 24,00 € - (3-13) : 49,70 €. Couplé Ordre : (pour 1 €) : (9-3) : 31,20 €. 2sur4 : (9-3-13-4) (pour 3 €) : 60,30 €. Mini Multi : (9-3-13-4) (pour 3 €) : En 4 : 2.646,00 €, en 5 : 529,20 €, en 6 : 176,40 €, en 7 : 43,20 €.

8. PRIX DES ROUGES TERRES

1 **4 Dolga du Pommerex (S. Roger)**
2 **12 Unique du Kraas (A. Gocciadoro)**
3 **9 Dona Nina (J. Niskanen)**
4 **6 Dotka de Loiron (F. Nivard)**
15 partants. Non partant : Unamore Petit (3).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (4) : 44,90 € - Pl. (4) : 8,10 € - (12) : 3,10 € - (9) : 3,00 €. Trio : (4-12-9) (pour 1 €) : 916,30 €. Rappports spéciaux (3 non partante) Gag. (4-12) : 395,30 €. Couplé : (pour 1 €) : Gag. (4-12) : 395,30 €. Multi : (4-12-9) (pour 1 €) : 80,10 €. Couplé : (pour 1 €) : Gag. (3-6) : 18,50 € - Pl. (3-6) : 9,60 € - (3-7) : 18,00 € - (6-7) : 9,60 €. Couplé Ordre : (pour 1 €) : (3-6) : 50,90 €. 2sur4 : (3-6-7-1) (pour 3 €) : 27,60 €. Mini Multi : (3-6-7-1) (pour 3 €) : En 4 : 1.512,00 €, en 5 : 302,40 €, en 6 : 100,80 €, en 7 : 43,20 €.

10 partants. Tous couru.

J.Simple : (pour 1 €) Gag. (10) : 5,20 € - Pl. (10) : 2,00 € - (6) : 1,50 € - (7) : 2,50 €. Trio : (10-6-7) (pour 1 €) : 24,50 €. Couplé : (pour 1 €) : Gag. (10-6) : 5,80 € - Pl. (10-6) : 3,30 € - (10-7) : 6,70 € - (6-7) : 5,70 €. Couplé Ordre : (pour 1 €) : (10-6) : 16,20 €. 2sur4 : (10-6-7-5) (pour 3 €) : 14,70 €. Rappports spéciaux (9 non partante) : 4,50 €.

2. PRIX LURABO

1 **7 Elvis d'Évron (O. Raffin)**
2 **4 Eclat de Laigues (J.-P. Monclin)**
3 **2 Eden Basque (C. Thierry)**
4 **10 Equin d'Avrill (O. Boudou)**
10 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (7) : 11,00 € - Pl. (7) : 2,00 € - (4) : 1,40 € - (2) : 1,40 €. Trio : (7-4-2) (pour 1 €) : 12,10 €. Couplé : (pour 1 €) : Gag. (7-4) : 14,90 € - Pl. (7-4) : 3,70 € - (7-2) : 3,40 € - (4-2) : 2,10 €. Couplé Ordre : (pour 1 €) : (7-4) : 39,70 €. 2sur4 : (7-4-2-10) (pour 3 €) : 4,80 €. Mini Multi : (7-4-2-10) (pour 3 €) : En 4 : 283,50 €, en 5 : 56,70 €, en 6 : 18,90 €.

3. PRIX QUADROPRHÉNI

1 **16 Djoko Meslois (P. Priou)**
2 **14 Dandy du Rosay (P.-P. Poquin)**
3 **2 Derby Del Green (F. Gence)**
4 **12 Delmarosa (Mlle A. Barthélemy)**
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (16) : 7,70 € - Pl. (16) : 2,20 € - (14) : 6,60 € - (2) : 2,70 €. Trio : (16-14-2) (pour 1 €) : 171,10 €. Couplé : (pour 1 €) : Gag. (16-14) : 60,10 € - Pl. (16-14) : 19,50 € - (16-2) : 8,40 € - (14-2) : 37,70 €. Couplé Ordre : (pour 1 €) : (16-14) : 77,40 €. 2sur4 : (16-14-2-12) (pour 3 €) : 48,00 €. Multi : (16-14-2) (pour 1 €) : 14,70 €. 2.016,00 €, en 5 : 403,20 €, en 6 : 134,40 €, en 7 : 57,60 €.

4. PRIX MONSIEUR ET MADAME LEVIN

1 **16 DayBreak (C. Duvaldestin)**
2 **5 Diego Vernois (O. Raffin)**
3 **4 Denfert du Relais (S. Hardy)**
4 **14 Diego d'Uka (J.-Y. Raffégeau)**
18 partants. Non partants : Divine Luxor (1), Derby Ace (12).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (16) : 3,40 € - Pl. (16) : 1,60 € - (5) : 2,20 € - (4) : 1,80 €. Trio : (16-5-4) (pour 1 €) : 12,60 €. Couplé : (pour 1 €) : Gag. (16-5) : 10,70 € - Pl. (16-5) : 5,30 € - (16-4) : 5,50 € - (5-4) : 7,30 €. Couplé Ordre : (pour 1 €) : (16-5) : 19,00 €. Multi : (16-5-4-14) (pour 3 €) : 7,80 €. Rappports spéciaux : 3,90 €.

LA PRESSE

	1	2	3	4	5	6	7	8
Week-End-Turf.com	8	5	10	11	6	2	9	7
Paris-Turf/TIP	8	12	14	2	7	9	5	15
Bitto	8	12	9	6	14	5	2	11
Europe 1	8	5	7	11	14	12	6	9
La Gazette	8	2	5	11	12	9	14	16
Le Parisien	8	12	6	16	15	11	2	10
Bitto.fr	8	12	14	9	7	5	11	6
Ouest France	12	8	14	5	7	6	9	11
RTL	8	14	12	3	5	6	7	10
Spécial Dernière	8	12	14	11	9	5	2	6
Stato	8	9	6	2	5	11	12	14
Tierré Magazine.com	8	12	9	11	6	2	5	7

Récapitulatif de la presse

1 VIOLON DE BEZ	0
2 VAHINÉ DU LOUVET	8
3 URANIUM	1
4 UTTINGEOIS	0
5 UNIQUE D'HUON	11
6 TITAN D'ABO	10
7 VERDI D'EM	1
8 VISION FROMENTRO	12
9 TIPOL DE NAPPES	10
10 VEDETTE AMÉRICAINNE	13
11 VERDICT D'HONNEUR	11
12 ZONGULDAK	11
13 ULTRA DAIDOU	0
14 ROMANESQUE	9
15 VARUS DU BOCAGE	2
16 URAC	2

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif. Seuls les documents publiés par le Pari Mutuel Urbain ont valeur officielle. Nous invitons les parieurs à s'y réferer. La responsabilité du journal ne saurait, en aucun cas, être engagée.

À CHÂTEAUBRIANT - Lundi

1. PRIX INSERT GÉDÉ
1 **15 Victoire de Cossé (Mlle O. Leduc)**
2 **18 Vainqueur d'Échal (V. Saussaye)**
3 **11 Voicme de The Angel (C. Ferré)**
4 **2 Amiral Danica (A. Angot)**
18 partants. Np : Aria Del Green (9).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (15) : 3,90 € - Pl. (15) : 1,90 € - (18) : 4,20 € - (11) : 6,80 €. Trio : (15-18-11) (pour 1 €) : 126,20 €. Couplé : (pour 1 €) : Gag. (15-18) : 22,40 € - Pl. (15-18) : 8,90 € - (15-11) : 15,50 € - (18-11) : 46,50 €. Couplé Ordre : (pour 1 €) : (15-18) : 39,60 €. 2sur4 : (15-18-11-2) (pour 3 €) : 14,70 €. Rappports spéciaux (9 non partante) : 4,50 €.

2. PRIX LURABO

1 **7 Elvis d'Évron (O. Raffin)**
2 **4 Eclat de Laigues (J.-P. Monclin)**
3 **2 Eden Basque (C. Thierry)**
4 **10 Equin d'Avrill (O. Boudou)**
10 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (7) : 11,00 € - Pl. (7) : 2,00 € - (4) : 1,40 € - (2) : 1,40 €. Trio : (7-4-2) (pour 1 €) : 12,10 €. Couplé : (pour 1 €) : Gag. (7-4) : 14,90 € - Pl. (7-4) : 3,70 € - (7-2) : 3,40 € - (4-2) : 2,10 €. Couplé Ordre : (pour 1 €) : (7-4) : 39,70 €. 2sur4 : (7-4-2-10) (pour 3 €) : 4,80 €. Mini Multi : (7-4-2-10) (pour 3 €) : En 4 : 283,50 €, en 5 : 56,70 €, en 6 : 18,90 €.

3. PRIX QUADROPRHÉNI

1 **16 Djoko Meslois (P. Priou)**
2 **14 Dandy du Rosay (P.-P. Poquin)**
3 **2 Derby Del Green (F. Gence)**
4 **12 Delmarosa (Mlle A. Barthélemy)**

Votre horoscope du jour

BÉLIER
21 mars - 20 avril

BALANCE
23 sep. - 22 oct.

TAUREAU
21 avril - 21 mai

SCORPION
23 oct. - 22 nov.

GÉMEAUX
22 mai - 21 juin

SAGITTAIRE
23 nov. - 22 déc.

CANCER
22 juin - 22 juil.

CAPRICORNE
23 déc. - 20 jan.

LION
23 juil. - 22 août

VERSEAU
21 jan. - 19 fév.

VIERGE
23 août - 22 sep.

POISSONS
20 fév. - 20 mars

Jeu concours de la semaine



À GAGNER cette semaine

iPad Pro 128 Go

- iPad Pro Wi-Fi
- Rétroéclairage LED
- Multi-tactile
- Caméra 8 mégapixel
- 10 h d'autonomie

- A-COTE
- ANTIADHESIF
- AUTOGESTION
- BEDONNER
- BOULISTE
- BRACELET
- CAMARADE
- CARACTERIEL
- CARRIERISME
- CHANTEFABLE
- DROSSER
- ECHELONNER
- ENGLUONNER
- ENNEMI
- FIBRILLATION
- IDIOMATIQUE
- JAMBIERE
- LAPIDAIRE
- MEMERE
- MONARCHIE
- NUAGEUX
- OBEISSANT
- PACOTILLE
- PIVOINE
- PURINE
- RANCHE
- REMEMBREMENT
- RHODIE
- SACRALISER
- SAPINE
- SOUSCRIPTION

chaque jour, une nouvelle **CHANGE** de gagner

Barrez dans la grille tous les mots que vous aurez repérés qui correspondent à la liste proposée.

Cherchez-les horizontalement, verticalement, diagonalement.

E	L	L	I	T	O	C	A	P	U	R	I	N	E	F
T	N	E	M	E	V	O	L	G	N	E	R	O	M	I
S	J	D	P	I	V	O	I	N	E	I	S	S	D	N
I	A	A	C	O	T	E	N	S	T	I	E	I	O	C
L	M	R	J	U	H	O	I	P	R	H	O	I	H	E
U	B	A	S	C	L	L	I	E	D	M	T	A	R	M
O	I	M	N	E	A	R	I	A	A	S	N	I	O	X
B	E	A	H	R	C	R	I	T	E	T	A	N	B	U
E	R	C	C	S	R	T	I	G	E	D	A	S	E	E
D	E	A	U	A	N	Q	O	F	I	R	T	A	I	G
O	S	O	C	A	U	T	A	P	C	M	I	P	S	A
N	S	C	I	E	U	B	A	H	E	R	E	I	S	U
N	O	I	T	A	L	L	I	R	B	I	F	N	A	N
E	R	E	R	E	M	E	M	B	R	E	M	E	N	T
R	D	C	A	R	A	C	T	E	R	I	E	L	T	E

Résolvez ce jeu. Avec les 9 lettres restantes, trouvez le mot mystère et participez au tirage au sort :

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Envoyez **RLR62** par SMS au **71011** (0,65 € par SMS + prix d'un SMS x 3)

OU

Par téléphone au

0 891 65 20 72

Service 1,99 € / appel + prix appel

Jeu-concours du 06/02 au 19/02/2017 ouvert aux résidents majeurs en France métropolitaine. Les vainqueurs seront tirés au sort parmi les bonnes réponses et personnellement avertis. Les coordonnées des participants pourront être traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/78. Règlement déposé auprès d'un huissier de justice à Lille (59) et disponible sur les sites www.huissier-59-lille.fr et www.adajmedia.com. Service d'assistance : n° 01 75 77 36 64 ou jeux-concours@adajmedia.com.

Mots croisés

HORIZONTALEMENT : - A - Travailler à plusieurs à la création d'une œuvre commune. - B - Théâtre parisien construit pour accueillir la Comédie-Française. Prompte à réagir. - C - Qui traîne donc. Poètes antiques. - D - Il est reconnaissable à son odeur pestilentielle. - E - Blé du nord. Côte flottante. Service américain. - F - Herbacées à tubercules comestibles. - G - Se donner en spectacle dans l'arène. - H - Morceau d'écorce. Elle perce des trous dans le cuir. - I - Citadin. Timbre de voix. - J - Elle n'a rien d'un rêve. Joint grammatical.

VERTICALEMENT : - 1 - Il va de porte en porte pour vendre sa camelote. - 2 - Bouquet de fleurs. D'un brun jaune ou orangé. - 3 - Manque de vivacité. Action qui mérite louanges. - 4 - Cela peut rapporter gros. Qui entraîne vers une mort certaine. - 5 - Quatre quarts. Princesse de Thessalie capturée par Héraclès. Deux romain. - 6 - Donnant un gage. - 7 - Ornement en forme d'œuf. - 8 - Dénudés de bon sens. - 9 - Première dame. Abréviation latine. Il est la souche d'une humanité nouvelle. - 10 - Répètent jusqu'à lasser l'auditoire.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Sudoku

Difficile

6	3	2		7				
	8	1	9	4				
4								
	2	8	1					
	9		7		5			
3	7			5	2			
					6			
				3		1	8	
8								

Une grille... et des mots

PRECEPTE	MAGNANIME	HOMME PRETENTIEUX GRAVES	REPETES SANS CESSER FLEURS DE PRINTEMPS	ENGIN A PEDALES	MANIERES PROTEGENT DES IRIS	D'UN ROUGE VIF PAS A D'AUTRES
PARLE POUR VOUS				CLASSE MONTURES TETUES		
CONTRACTION	EMPAILLER LA BÊTE ARRÊTE DONC					
		CHÉRIES DES DIEUX	REVÊTEMENT DE SOL			
PROFESSION DU DOCTEUR FAIRE MAL				SANS DANGER ENVELOPPE		
			CHERCHE LA TARE DÉCHARNÉES		SALE TRACE	NAGEOIRS DE REQUINS
USINÉES À L'INTÉRIEUR	PAS SANS RAISON ELLE EXCLUT LA FOI			AU PIF TENDREMENT AIMÉES		
				REALISTE		PRONOM SUJET BALAI TEMPOREL
RAPIDITÉ	DANS LA VIANDE ÉPUISER LEAU		GROUPE VOCAL OUVRIR LES CHÂSSES			
				BOIS NOIR DUR		EN EUROPE
TOIT AFRICAIN POLLUÉ EN VILLE			VÊTEMENT TAHITIEN MÉTAL DE PRIX			IL BRILLAIT SUR LE NIL
		PERSONNEL MI ENSUITE		LA MIENNE	ROI DE LA SAVANE PROTECTEUR	
STAND DE FOIRE TOUT OUVRIR		MÉDICAMENT, TRAITEMENT				DONC DES NÔTRES
			PASSE AU PLUS PRÈS		RÉGION D'ALSACE	

Solutions des jeux

Hogar Dunor le Viking



Keno Tirages du LUNDI 6 FÉVRIER 2017

Mise: 1 27 28 32 33 35 36 39 41 42
45 47 48 51 53 54 56 57 62 68

MultiLignes: 3x 1 977 719

MultiLignes: 2x 0 990 681

Les jeux de l'écrit et du web

6 9 5 1 7 2 9 8
8 1 2 3 9 9 6 6
4 2 9 8 5 6 1 2 4
1 8 2 9 6 4 9 1 8
9 3 4 7 9 2 6 8 1
1 9 6 6 1 8 4 7 2
2 9 1 9 8 8 2 6 4
9 4 8 6 2 1 8 9 2
6 7 8 4 2 4 5 1 1 9

LOT6 LUNDI 6 FÉVRIER 2017

19 30 31 33 40 2

5 BONS NUMÉROS: Aucun gagnant.
4 BONS NUMÉROS: 291 2 024,20 €
3 BONS NUMÉROS: 14 211 12,20 €
2 BONS NUMÉROS: 212 410 5,80 €

286 701 grilles à 2 € remboursées.

JOKER 0 990 681 118 106 jeux gagnants unitaires à ce tirage

A gagner, mercredi 8 février 2017, LOTO® de **6 000 000 €***

Le Dernier Soldat

Roger Faïndt | Roman De Borée

Marie s'interrogeait. Non ! Il y avait autre chose, un secret et il brillait dans le regard de ce garçon qui lui disait simplement que le cœur de la vie était l'amour. Et il fallait une innocence d'enfant ou être fou pour parler d'amour sur un champ de bataille. La vérité !

Marie était fatiguée d'avoir survécu à ces années de guerre en étant à côté de sa vie, en dehors d'elle. Elle admirait ses collègues qui semblaient rester ce qu'elles étaient malgré les circonstances. Marie avait partagé sa vie, elle s'était divisée elle-même en se demandant comment tout cela finirait. Marie avait besoin d'innocence, d'aimer en ne pensant à rien d'autre qu'à cet amour.

- J'ai terminé, conclut-elle en prenant de la distance.

Henry ne bougeait pas. Il était bien, assis sur cette chaise aux

Le Républicain Lorrain Société Anonyme

Adresse postale : 57777 METZ CEDEX 9 Tél. 03 87 34 17 89 Fax : 03 87 34 17 90 www.republicain-lorrain.fr

TARIF ABBONNEMENT 7 jours/7 (France) par prélèvement Mensuel : 31,00 €

Directeur général, Directeur de la publication : Christophe Mahieu

Responsable de la Rédaction : Jean-Marc Lauer

Actuaire principal : GRIC

N° Comm. part. : 0319 C 86538

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord du journal.

Journal imprimé avec du papier certifié FSC fabriqué dans les pays suivants : France, Suisse, Allemagne, Canada. Papier recyclé et issu de forêts renouvelables.

Les remarques : Concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au ARPP. Concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal.

LE FILM DU JOUR

Wolverine : naissance d'un X-Men

« X-Men Origins - Wolverine » fait la part belle à l'action, menée par une escouade de mutants.



Hugh Jackman, en héros griffu, se révèle plus mordant que jamais. L'acteur a également produit le long métrage.

Qui est vraiment Wolverine? Les millions de fans de la saga « X-Men » rêvaient de le découvrir. C'est chose faite avec ce quatrième volet adapté de la BD Marvel. Enfin, ils vont savoir d'où vient Logan...

« Wolverine » (2009), préquel contant l'histoire du futur X-Man, tient la route et se révèle même passionnant. La mise en scène stylisée de Gavin Hood (« Mon nom est Tsotsi ») ne gâche rien. D'une efficacité sans faille, la réalisation fait la part belle à l'action, menée par une escouade de mutants. Hugh Jackman, héros griffu au pouvoir de régénération convoité par l'armée, se révèle plus mordant que jamais dans la fourrure d'un Wolverine profondément humain. Domptera-t-il sa férocité bestiale, part intégrante de son être intime? Ses ennemis le rendront-ils pire ou meilleur?

Le comédien, toujours impeccable et très impliqué, a également produit le long métrage :

« Je me suis plus amusé à jouer Wolverine dans ce film que dans aucun autre! Une des tâches les plus agréables liées à mon rôle de producteur a été le casting des acteurs. Il y a un tas de nouveaux personnages passionnants dans ce film, et choisir les bons acteurs pour les interpréter a été très enrichissant. »

Taylor Kitsch se glisse ainsi dans la peau de Gambit, l'as des cartes. Dominic Monaghan (« Lost ») endosse le rôle de Bolt, tandis que Ryan Reynolds (« Green Lantern ») devient Deadpool, et Daniel Henney le redoutable Zero. N'oublions pas Liev Schreiber (« Scream »), inquiétant à souhait en demeurant de Wolverine.

Nicolas Jouenne
« X-Men Origins - Wolverine » à 21 heures sur C8

EU. 2009. Réalisation : Gavin Hood. 1 h 45. Avec : Hugh Jackman, Liev Schreiber, Danny Huston, Ryan Reynolds.

SKI ALPIN

France Télévisions en direct de Saint-Moritz



Alexandre Boyon commentera les compétitions aux côtés de Luc Alphand et Carole Montillet.

À partir d'aujourd'hui, et jusqu'au 19 février, France 3 et France 4 suivent les Championnats du monde de ski.

Avec vingt-cinq heures de directs, on ne peut rien rater des exploits des champions français dans la prestigieuse station suisse de Saint-Moritz. « Chez les femmes, nous allons suivre de très près Tessa Worley, qui est en tête de la Coupe du monde de slalom géant », détaille le commentateur Alexandre Boyon. La Française s'élancera dans cette discipline le jeudi 16 février. Côté masculin, le journaliste nourrit

aussi des espoirs : « Nous comptons évidemment sur Alexis Pinturault, que l'on verra surtout en super-combiné (le 13) et en géant (le 17). C'est le Français qui a gagné le plus de manches en Coupe du monde. En slalom (le 19), Jean-Baptiste Grange, tenant du titre, a toutes ses chances! ». Coup d'envoi des Championnats ce matin avec le super-G dames, à 11 h 55 sur France 4, puis à 12 h 55 sur France 3. Les deux chaînes se compléteront à quatre reprises durant ces épreuves, mais la grande majorité en sera proposée sur France 3.

ARD

5.30 ARD-Morgenmagazin. 9.00 Tagesschau. 9.05 Rote Rosen. 9.55 Sturm der Liebe. 10.44 Tagesschau. 10.45 Meister des Alltags. 11.15 Wer weiß denn sowas? 12.00 Tages-schau. 12.15 ARD-Buffer. 13.00 ARD-Mittagsmagazin. 14.00 Tagesschau. 14.10 Rote Rosen. 15.00 Tagesschau. 15.10 Sturm der Liebe. 16.00 Tagesschau. 16.10 Verrückt nach Meer. 17.00 Tagesschau. 17.15 Brisant. 18.00 Gefragt - Gejagt. Jeu. 18.50 WaPo Boden-see. 19.45 Wissen vor acht - Natur. 19.55 Börse vor acht. Reportage. 20.00 Tagesschau.

20.15 BAYERN MUNICH/ VFL WOLFSBURG
Football. Coupe d'Allemagne. 8^{es} de finale. En direct du Allianz Arena. Le Bayern, tenant du titre, défie Wolfsburg, pour tenter de se qualifier pour les quarts de finale. L'équipe de Wolfsburg, en difficulté en Bundesliga, est-elle en mesure de créer la surprise? 21.35 Tagesthemem. 21.40 Football. Coupe d'Allemagne. Bayern Munich/VfL Wolfsburg. 8^{es} de finale. En direct. 23.15 Macht.Mensch. Steinmeier. 0.00 Nachtmagazin. 0.20 Nichts zu verzollen. Film.

ZDF

5.30 ARD-Morgenmagazin. 9.00 heute Xpress. 9.05 Volle Kanne - Service täglich. 10.15 Notruf Hafenkante. 11.00 SOKO Stuttgart. 11.45 Ski alpin. Championnats du monde. Super-G dames. En direct. 13.30 ARD-Mittagsmagazin. 14.00 heute - in Deutschland. 14.15 Die Küchenschlacht. 15.00 heute Xpress. 15.05 Bares für Rares. 16.00 heute - in Europa. 16.10 SOKO Kitzbühel. 17.00 heute. 17.10 hallo deutschland. 17.45 heute heute. Reportage. 18.00 SOKO Köln. 19.00 heute. 19.25 Die Rosenheim-Cops. Série.

20.15 ZDFZEIT
Documentaire. AII. 2017. Réalisation : Susanne Gelhard et Ulrike Grunewald. 0h45. Prinz Philip Ein Leben für die Queen. Le Prince Philip, duc d'Édimbourg, est surtout connu pour être le mari de la Reine Elisabeth d'Angleterre. Né prince Philippe de Grèce et du Danemark, il occupe le rôle de prince consort depuis bientôt 70 ans. 21.00 Frontal 21. 21.45 heute-journal. 22.15 Die Anstalt. 23.00 Leschs Kosmos. 23.30 Markus Lanz. 0.45 heute+. 1.00 Neu im Kino.

Line Renaud : « J'aurais aimé être journaliste politique »

La comédienne joue en direct sur France 2 dans la pièce « Pleins Feux » et publie « Une drôle d'histoire ».

À 88 ans, Line Renaud joue ce soir dans « Pleins Feux » en direct du théâtre Hébertot sur France 2. Une pièce mise en scène par Ladislav Chollat, qu'elle avait créée et déjà jouée en 1991. Qu'est-ce que cette pièce représente pour vous?

C'est la réalisation d'un rêve! J'ai toujours été une grande admiratrice du film « All about Eve » et pendant dix ans je me suis battue pour acquérir les droits de la nouvelle de Mary Orr, dont le film était tiré, la faire adapter par Didier Kaminka et la jouer, en 1991.

Ça a dû être un grand bonheur pour vous?

Oui, mais de courte durée. L'engagement était de trois mois et plus si succès, mais le directeur du théâtre nous avait menti et avait réservé une autre pièce. Je m'étais juré qu'un jour je la jouerais. J'en ai donc parlé à Nicolas Aubouyeau, le patron des spectacles vivants de France 2.

Avez-vous le trac pour cette retransmission en direct?

Je l'ai toujours! Avant d'entrer en scène, je croise les doigts, je me signe... La seule fois dans ma vie où je n'ai pas eu le trac, je n'ai jamais été aussi bonne! C'était la première de ma revue à Las Ve-



Line Renaud a déjà joué cette pièce, qu'elle a créée en 1991 et qui est tirée d'une nouvelle qui a inspiré le film « All about Eve ».

gas. Je ne m'entendais pas avec le metteur en scène et j'avais envie de rentrer à Paris... Mais je l'ai jouée pendant deux ans! Devenir plus tard comédienne a-t-il été facile? Ça n'a jamais été dans la tradition française de passer d'un registre à l'autre. Je suis partie à l'étranger finir ma carrière et me faire oublier... Le jour où j'ai reçu une

lettre où il était écrit actrice, j'ai embrassé l'enveloppe! Que regardez-vous à la télévision?

L'actualité! Je n'arrête jamais! Je finis sur CNN vers 3 heures du matin... Si j'avais fait des études d'un autre métier, j'aurais aimé être journaliste politique. Comme Ruth Klüger, Arlette Chabot, Caroline Roux.

Vous publiez aussi « Une drôle d'histoire » (éd. Robert Laffont) à propos d'une rencontre avec un mythomane...

Il y a quelques années, une fille qui savait tout sur moi est entrée dans ma vie. Elle était sympathique. J'ai pensé qu'elle pourrait gérer mes archives. Elle s'est quasi installée chez moi. Jusqu'au jour où le notaire a découvert qu'elle

s'inventait des vies. Elle avait bluffé tout le monde. Même moi, qui en ai pourtant vu d'autres dans ma vie. Bernard Stora, qui m'avait déjà aidée pour mes Mémoires, m'a encouragée à raconter cette tromperie. Ça m'a libérée.

Propos recueillis par Elisabeth Perrin

« Pleins Feux » à 20 h 55 sur France 2

L'État, entre mafia et barbouzes

Arte diffuse un documentaire en trois parties qui décrypte les liens entre la pègre corse et l'État français.

Arte propose une minisérie documentaire en trois épisodes, qui retrace les liens troubles entre pouvoir et mafia corso-mar-seillaise. À l'aide d'archives et de témoignages édifiants, cette enquête retrace une étrange et passionnante histoire, des années 30 à nos jours.

Par moments, dans le premier épisode, on se croirait dans « Borsalino », avec Delon et Belmondo. Les protagonistes portent des costumes à rayures et des chaussures bicolores. Ils s'appellent Carbone, Spirito, Guérini. Ils sont d'origine corse, se sont installés à Marseille, règnent sur les jeux et les bars, corrompent les politiciens et règlent leur compte au calibre .45. Mais, déjà, ils ont compris que le crime est un business.

C'est notamment le cas d'Étienne Leandri. Ce person-

nage fascinant, allié avec les nazis et les Américains selon les circonstances, ancien gigoïlo reconverti dans le trafic de drogue, impliqué dans la French Connection, homme d'influence indispensable au pouvoir, traverse toutes les époques. Sans être inquiété par la justice ou les règlements de compte. Il est le véritable fil rouge de ce documentaire, écrit par les journalistes Pierre Péan, Vanessa Ratignier et Christophe Nick, qui nous emmène jusqu'à la Corse-Afrique et le gang de la Brise de mer. « Léandri, décédé en 1995, a compris très tôt comment blanchir l'argent dans les paradis fiscaux et à fini par acquérir une grande connaissance des affaires, explique Pierre Péan. La Gestapo a eu besoin de lui, puis l'État français et, à la fin, les entreprises du CAC 40. »

On le retrouve même avec Alfred Sirven, directeur général d'Elf Aquitaine dans les années 90. Gaston Defferre et Charles Pasqua seront ses obligés. Ce qui caractérise la force des Corses, c'est leur réseau, mis en place par leur diaspora, installée dans tous les ports du monde. « Quand de Gaulle fonde Elf, en 1967, pour assurer à la France son indépendance énergétique, il ne sait pas que le cabinet dirigé par Jacques Foccart et les services secrets auront forcément besoin d'informateurs, de corrupteurs, voire de tueurs, poursuit Pierre Péan. L'affaire Elf représente un changement d'époque. D'un instrument pour l'État, elle est devenue une rente pour les poches des uns et des autres. Quels que soient les gouvernements. »

Gilles Boussaingault
« Mafia et république » à 20 h 55 sur Arte



Dans le premier épisode, on se croirait dans « Borsalino ». Les protagonistes portent des costumes à rayures et des chaussures bicolores.

SELECTION FAMILLE



Il y a longtemps que je t'aime

Film. Drame. Fra. 2007. Un face-à-face poignant entre deux actrices épousoufflantes, Elsa Zylberstein et Kristin Scott Thomas.

Chérie 25, 20.55



Quand on a 17 ans

Film. Drame. Fra. 2015. Réal. : André Téchiné. 1 h 54. Inédit. André Téchiné compose un trio vibrant auquel Sandrine Kiberman apporte sa finesse et sa fantaisie.

Canal +, 21.00



Les 8 salopards

Film. Western. EU. 2015. Réal. : Quentin Tarantino. 3 h 07. Un western baroque qui ne cesse de faire dans la surenchère, à la fois bavard et gore.

Canal + cinéma, 20.50



Public Enemies

Film. Drame. EU. 2009. Réal. : Michael Mann. 2 h 10. Michael Mann a toujours été fasciné par la psychologie et les comportements d'hommes confrontés à des situations extrêmes.

RTL 9, 20.40



Hudson Hawk, gentleman et cambrioleur

Film. Comédie. EU. 1991. Bruce Willis s'en donne à cœur joie.

Ciné + Famiz, 20.45

ARD

5.30 ARD-Morgenmagazin. 9.00 Tagesschau. 9.05 Rote Rosen. 9.55 Sturm der Liebe. 10.44 Tagesschau. 10.45 Meister des Alltags. 11.15 Wer weiß denn sowas? 12.00 Tages-schau. 12.15 ARD-Buffer. 13.00 ARD-Mittagsmagazin. 14.00 Tagesschau. 14.10 Rote Rosen. 15.00 Tagesschau. 15.10 Sturm der Liebe. 16.00 Tagesschau. 16.10 Verrückt nach Meer. 17.00 Tagesschau. 17.15 Brisant. 18.00 Gefragt - Gejagt. Jeu. 18.50 WaPo Boden-see. 19.45 Wissen vor acht - Natur. 19.55 Börse vor acht. Reportage. 20.00 Tagesschau.

ZDF

5.30 ARD-Morgenmagazin. 9.00 heute Xpress. 9.05 Volle Kanne - Service täglich. 10.15 Notruf Hafenkante. 11.00 SOKO Stuttgart. 11.45 Ski alpin. Championnats du monde. Super-G dames. En direct. 13.30 ARD-Mittagsmagazin. 14.00 heute - in Deutschland. 14.15 Die Küchenschlacht. 15.00 heute Xpress. 15.05 Bares für Rares. 16.00 heute - in Europa. 16.10 SOKO Kitzbühel. 17.00 heute. 17.10 hallo deutschland. 17.45 heute heute. Reportage. 18.00 SOKO Köln. 19.00 heute. 19.25 Die Rosenheim-Cops. Série.

SWR

7.50 Mensch Leute. 8.20 Lust auf Backen. 8.50 Landesschau. 10.20 Mensch Leute. 10.50 ARD-Buffer. 11.35 Nashorn, Zebra & Co. 13.15 Planet Wissen. 14.15 Eisenbahn-Romantik. 14.45 Eisenbahn-Romantik. 15.15 Mit dem Zug durch die Alpen. 16.00 SWR Aktuell. 16.05 Kaffee oder Tee. 17.00 SWR Aktuell. 17.05 Kaffee oder Tee. 18.00 SWR Aktuell Rheinland-Pfalz. 18.15 natürlich! 18.45 Landesschau. 19.30 SWR Aktuell. 20.00 Tagesschau.

RTL TELEVISION

6.00 Guten Morgen Deutschland. 8.30 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 9.00 Unter uns. 9.30 Betrugsfälle. Télé réalité. 10.00 Die Trovatos - Détective decken auf. Télé réalité. 12.00 Punkt 12 - Das RTL-Mittagsjournal. 14.00 Der Blaulicht Report. 16.00 Verdachtsfälle. Télé réalité. 17.00 Betrugsfälle. Télé réalité. 17.30 Unter uns. Feuilleton. 18.00 Explosiv - Das Magazin. 18.30 Exclusiv - Das Starmagazin. 18.45 RTL Aktuell. 19.05 Alles was zählt. Feuilleton. 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. Feuilleton.

LA UNE

4.30 VivaCité Matin. Magazine. 6.00 Le 6/8. Magazine. 8.00 Le 8/9. Magazine. 9.00 C'est vous qui le dites. Magazine. 11.00 On n'est pas des pigeons. Magazine. 12.00 Les feux de l'amour. Feuilleton. 12.43 Quel temps! Magazine. 12.55 13 heures. 13.40 Julie Lescaut. Série. Alerte enlèvement. 15.55 L'esprit de famille. Film TV. Comédie. 17.31 Dr House. Série. L'argent ne fait pas le bonheur. 18.30 On n'est pas des pigeons. Présentation : Sébastien Nollevaux. 19.30 19 trente. 20.10 Parents mode d'emploi. Série.

RAI UNO

6.00 RaiNews24. 6.30 TG I. 6.40 Previsioni sulla viabilità. 6.45 Unomattina. 6.50 Che tempo fa. 6.55 Rai Parlamento. 7.00 TG I. 7.30 TG I L.I.S. 7.55 Che tempo fa. 8.00 TG I. 8.55 Che tempo fa. 9.00 TG I. 9.25 Che tempo fa. 9.30 TG I - Flash. 9.55 TG I. 10.00 Storie Vere. 11.05 Tempo e Denaro. 11.50 La prova del cuoco. Magazine. Présentation : Antonella Clerici. 13.30 Telegiornale. 14.00 Torto o ragione? Série documentaire. 15.30 La vita in diretta. Talk-show. Présentation : Cristina Parodi, Marco Liorni. 16.30 TG I. 16.40 TGI Economia. 16.45 Che tempo fa. 16.50 La vita in diretta. Talk-show. Présentation : Cristina Parodi, Marco Liorni. 18.45 L'eredità. Magazine. Présentation : Fabrizio Frizzi. 20.00 Telegiornale. Journal.

PARIS PREMIERE

8.10 La matinale. Magazine. Présentation : Guillaume Durand. 9.00 Paris Première boutique. Magazine. 10.25 The Glades. Série. L'arnaque. - 1. 2. 3. - L'esprit de compétition. - Belles de galerie. 13.30 Perception. Série. Ondes négatives. - Un parfum de scandale. - Enquête en sommeil. - Derrière les rêves. 16.15 Body of Proof. Série. La loi du talion. - Matriochka. - Sans l'ombre d'un doute. - L'illusionniste. - Psychose. - Blackout. 20.40 Le z#pping de la télé.

PLANETE +

6.25 Voyage en Occident. 7.20 American Pickers - Chasseurs de trésors. 8.45 On n'est pas des cobayes! 9.35 Les as de la Royal Air Force. 10.40 L'ennemi intime. 12.30 Qui sommes-nous? La grande expérience. Série doc. 14.05 On a vidé l'océan. 15.55 Dans les secrets de la Bible. Série doc. 17.40 Yellowstone Park. Série doc. 18.35 Shamray, la vie sauvage. Série doc. 19.05 Les gens du fleuve. Série doc. 20.05 American Pickers - Chasseurs de trésors. Télé réalité. 20.55 LES BÂTISSEURS DE L'IMPOSSIBLE
Série documentaire. Architecture. EU. 2014. Réalisation : Stuart Clarke et Lawrence Channon. 1h25. Déplacer des montagnes. Quelle technologie ancienne a permis aux Égyptiens de déplacer des obélisques de 1000 tonnes? Monuments gigantesques. Quelles sont les techniques et les outils qui ont permis aux ingénieurs de bâtir des monuments il y a trois mille ans? 22.50 Pirate Island. Documentaire. 23.55 Faites le mur! Film. Documentaire. 1.20 747, la jumbo révolution. Documentaire.

EN BREF

Luchon sacré « Manon 20 ans »



Au Festival des créations télévisuelles de Luchon, « Manon 20 ans », la minisérie de Jean-Xavier de Lestrade pour Arte, a rafé cinq prix, dont ceux de la meilleure série et de la meilleure interprétation féminine pour Alba Gaia Bellugi. « On a hésité à lui donner celui du meilleur espoir », ont expliqué les membres du jury, présidé par Olivier Marchal. « Mais depuis "Manon 15 ans", le premier chapitre de cette œuvre, elle est vraiment devenue une actrice confirmée. » Arte a aussi reçu le Pyrénées d'or de la meilleure fiction pour « La Bête curieuse », avec Laura Smet.

Interview XXL pour Audrey Crespo-Mara

LCI booste son dispositif pour la campagne présidentielle. La chaîne inaugure ce matin, entre 8 et 9 heures, une série de grands entretiens à venir avec les candidats. Marine Le Pen est la première invitée de cette interview réalisée en direct, menée conjointement par Audrey Crespo-Mara et Adrien Gindre, le chef du service politique de LCI. Chargée de l'interview politique matinale et animatrice des soirées des primaires sur LCI, la journaliste joker du 20 heures de TFI voit son rôle s'amplifier sur la chaîne d'information continue.

Cyril Hanouna sur grand écran!

Rien n'arrête Cyril Hanouna! Le trublion du PAF prépare un long métrage sur un scénario de Jean-Luc Lemoine. Cyril Hanouna l'a confirmé samedi dans l'émission « Les Médias en folie », diffusée sur la Webradio Play It Radio. « Ça avance très, très bien », a-t-il déclaré, sans préciser la date du tournage de « Scary Baba Hotel ». Avec la bande de « Touche pas à mon poste! », son émission sur C8, il se retrouve dans un hôtel légué par un de leurs fans. « On arrive lâbas et, dès le premier soir, il y a un meurtre. [...] Il y en a un qui veut récupérer tout l'hôtel pour lui, donc il va essayer d'éliminer tous les chroniqueurs et moi. »

5 millions de fans pour le rugby



L'entrée des Bleus dans le Tournoi des VI Nations, samedi face aux Anglais a passionné 5,1 millions de fans. Un pic à 6,2 millions de téléspectateurs a même été enregistré à la fin du match, remporté sur le fil par XV de la Rose (19 à 16). France 2 s'est placée en tête des audiences.

Télévision

TF1

6.25 T'fou. **8.30** Téléshopping. Magazine. **9.20** Petits secrets entre voisins. Série doc. **10.20** Les feux de l'amour. Feuilleton. **12.00** Les 12 coups de midi ! Jeu. Présentation : Jean-Luc Reichmann. Association Pièces jaunes. **13.00** Le 13h. **13.50** L'amour d'un père. Film TV. Drame. EU. 2007. Réalisation : Nadia Tass. **1h30. 15.30** Ma seule famille. Film TV. Drame. EU. 2015. VM. Réalisation : Terry Ingram. **1h30. 17.00** 4 mariages pour 1 lune de miel. Jeu. **18.00** Bienvenue chez nous. Jeu. **19.00** Money Drop. Jeu. Présentation : Laurence Boccolini. **20.00** Le 20h. **20.45** Nos chers voisins. Série. **20.50** C'est Cante-loup. Divertissement. Présentation : Nikos Aliagas, Nicolas Canteloup.

2

5.55 Les z'amours. Jeu. **6.30** Télématin. Magazine. **9.35** Amour, gloire et beauté. Feuilleton. **9.55** C'est au programme. Magazine. **10.50** Motus. Jeu. **11.20** Les z'amours. Jeu. **11.55** Tout le monde veut prendre sa place. Jeu. **13.00** 13 heures. **13.55** Mille et une vies. Magazine. Présentation : Frédéric Lopez. **15.40** Visites privées. Magazine. Des ponts à couper le souffle. Invité : Michel Virlogeux. **16.35** Vu. Magazine. **16.50** Parents mode d'emploi. Série. **16.55** Un chef à l'oreille. Jeu. **17.50** ActTuality. Magazine. **18.45** N'oubliez pas les paroles ! Jeu. Présentation : Nagui. **20.00** 20 heures. **20.40** Alcaline. Magazine. **20.45** Vu. Magazine. **20.50** Parents mode d'emploi. Série.

3

6.00 Euronews. **6.30** Ludo. **8.20** Ludo vacances. **10.50** Midi en France. Magazine. Présentation : Vincent Ferniot. À Dunkerque. **12.00** 12/13. **12.55** Ski alpin. Championnats du monde. Super-G dames. En direct de Saint-Moritz. **13.35** Météo à la carte. Magazine. **14.10** Rex. Série. Frères jumeaux. **14.55** Questions au gouvernement. Magazine. **16.10** Des chiffres et des lettres. Jeu. Présentation : Laurent Romejko, Arielle Boulin-Prat, Bertrand Renard. **16.50** Harry. Jeu. **17.30** Slam. Jeu. Présentation : Cyril Féraud. **18.10** Questions pour un champion. Jeu. Présentation : Samuel Étienne. **19.00** 19/20. **20.00** Tout le sport. Magazine. **20.25** Plus belle la vie. Feuilleton.

CANAL+

8.30 La dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil. Film. **10.00** Carol. Film. **11.55** L'œil de Links. **12.00** Parks and Recreation. Série. **12.20** Les Guignols. **12.25** Le Gros journal. **12.35** Catherine et Liliane. **12.40** The Tonight Show Starring Jimmy Fallon. **13.25** Le journal du cinéma. **13.35** Chocolat. Film. **15.30** La semaine des Guignols. **16.00** Saint-Amour. Film. **17.40** Parks and Recreation. Série. **18.00** The Tonight Show Starring Jimmy Fallon. **18.45** Le journal du cinéma. Magazine. **18.50** Le Gros journal. **19.05** Catherine et Liliane. **19.10** Le Grand journal. **20.05** Le Grand journal, la suite. **20.25** Le petit journal. **20.45** Catherine et Liliane. **20.50** Les Guignols. Divertissement.

arte

7.05 Vox pop. **7.35** Arte journal junior. **7.45** Xenius. **8.10** Entre terre et ciel. Série doc. **8.40** À +/- 5 mètres de la surface des océans. **9.25** Cancer - Une biographie. **11.20** Les paradisiers de Nouvelle-Guinée. **12.50** Enquêtes archéologiques. Série doc. **13.20** Arte journal. **13.35** Missing. Film. Drame. **15.30** Agenda coup de cœur. **15.40** Contes des mers. Série doc. **16.25** Ces femmes qui ont fait l'histoire. **17.15** Xenius. Magazine. **17.45** Enquêtes archéologiques. Série doc. **18.15** Kinabatangan, le fleuve prodigue de Bornéo. Série doc. **19.00** Les plus beaux parcs nationaux d'Asie. Série doc. **19.45** Arte journal. **20.05** 28 minutes. Magazine. Présentation : Elisabeth Quin.

M6

6.00 M6 Music. Clips. **7.00** M6 Kid. **9.00** M6 boutique. Magazine. Présentation : Valérie Pascale, Pierre Dhostel, Laurence Péraud. **10.10** Devious Maids. Série. Triangle amoureux. - Persona non grata. - Blind Date. **12.45** Le 12.45. **13.10** Scènes de ménages. Série. **13.45** L'amour tombé du ciel. Film TV. Comédie sentimentale. EU. 2016. Réalisation : Steven R. Monroe. **2h00. 15.45** L'agence Cupidon. Film TV. Comédie dramatique. EU. 2012. Réalisation : Ron Oliver. **1h43. 17.20** Les reines du shopping. Jeu. Présentation : Cristina Cordula. Élegante avec du vert. **18.35** Chasseurs d'appart'. Jeu. Prés. : Stéphane Plaza. **19.45** Le 19.45. **20.25** Scènes de ménages.

5

5.20 C dans l'air. Présentation : Caroline Roux. **6.30** Zouzous. **9.00** La maison des maternelles. **10.15** Des trains pas comme les autres. Série doc. Madagascar. **10.50** Grandir dans la savane. Documentaire. **11.45** La quotidienne. Magazine. Le fromage râpé. **13.00** La quotidienne, la suite. Magazine. **13.40** Le magazine de la santé. Magazine. **14.35** Allô docteurs. Magazine. **15.10** Mes kangourous et moi. Série doc. **15.40** Dangers dans le ciel. Série doc. **16.35** Secrets du Grand Mékong. Série doc. **17.30** C à dire !! Magazine. **17.45** C dans l'air. **19.00** C à vous. Magazine. **20.00** C à vous, la suite. Magazine. **20.20** Entrée libre. Magazine. Présentation : Claire Chazal.

4

4.00 Un gars, une fille. Série. **5.15** Le collège d'étrangeville. Série. **6.05** Wakfu. Dessin animé. **7.15** Les Tortues Ninja. Dessin animé. **8.05** Ultimate Spider-Man : Web Warriors. Série. **9.20** Les gardiens de la galaxie. Série. **10.05** Avengers rassemblement. Série. **11.20** Super 4. Dessin animé. **11.55** Ski alpin. Championnat du monde. Super G dames. En direct. **12.55** Zouzous. **13.40** LoliRock. Dessin animé. **14.35** La famille pirate. Dessin animé. **15.30** Teen Titans Go ! Dessin animé. **16.40** Garfield & Cie : Spécial arbre à lasagnes. Film TV. Animation. **1h10. 17.50** Mulousco. Dessin animé. **18.30** Les As de la jungle à la rescousse ! Dessin animé. **19.25** Doctor Who.

SÉRIE



20.55 CHICAGO MED
Série. Drame. EU. 2015. Saison 1. Avec Nick Gehlfuss, Yaya DaCosta, Kara Killmer, Brian Geraghty. **Au milieu du désordre. Inédit.** La commission de contrôle des hôpitaux de Chicago est en visite d'inspection au Chicago Med. Au même moment, les capacités d'un patient souffrant de démence dégénérative intriguent le docteur Charles. **Effets de manque. Inédit.** Un patient est admis avec une fracture du tibia, mais dès son arrivée, il est victime d'une crise de délire.

THÉÂTRE



20.55 PLEINS FEUX
Théâtre. 2017. Réalisation : Dominique Thiel. Mise en scène : Ladislav Chollat. **1h30. En direct.** Avec Line Renaud, Fanny Cottençon, Pierre Santini, Lionel Abelanski, Raphaëlle Goupilou. Au sommet de son succès, Alice Margaux, monstre sacré des comédies de boulevard, a tout sacrifié pour sa carrière et ne compte pas s'arrêter là. Extravagante, sincère et explosive, elle mène son jeu à la vie comme à la scène, jusqu'au jour où l'arrivée d'une parfaite inconnue fait basculer le cours des choses.

FILM TV



20.55 MEURTRES À AVIGNON
Film TV. Suspense. Fra. 2015. Réalisation : Stéphane Kappès. **1h30.** Avec Catherine Jacob, C. Maurice. Avignon. Grâce aux travaux effectués à la grande bibliothèque pontificale du Palais des papes, des ouvriers découvrent la fameuse chambre forte secrète, construite pour protéger le pape Benoît XIII à la fin du XIV^e siècle. Ce joyau est accompagné d'une découverte macabre : le squelette d'une femme. Laurence Ravel est en charge de l'enquête. **22.30 Grand Soir**/3.

FILM



21.00 QUAND ON A 17 ANS ★★
Film. Drame. Fra. 2015. Réalisation : André Téchiné. Inédit. **1h54.** Avec Sandrine Kiberlain, Kacey Mottet-Klein, Corentin Filia, Alexis Loret, Jean Fornerod. Thomas et Damien sont en terminale dans un lycée de montagne. Thomas, un enfant adopté qui vit dans une ferme, se montre agressif à l'égard de Damien, fils d'un militaire et de Marianne, médecin. **Pas de cliché dans cette histoire d'amour entre deux jeunes garçons ni d'assumption sur leur attirance. Beaucoup de finesse dans le jeu des deux acteurs.**

DOCUMENTAIRE



20.50 MAFIA ET RÉPUBLIQUE
Doc. Société. Fra. 2016. Réalisation : Christophe Bouquet. **2h00.** **Naissance d'un pouvoir invisible (1929-1945). (1/3). Inédit.** De Marseille à l'île de Beauté en passant par Tanger et les États-Unis, l'histoire complexe de la mafia corse, qui a prospéré à partir de la fin des années 1920 avec la complicité de l'État français. **Au service de la France (1945-1975). (2/3). Inédit.** Après la Seconde Guerre mondiale, mafieux et politiques luttent contre les communistes.

JEU



21.00 CHASSEURS D'APPART' : LE CHOC DES CHAMPIONS
Jeu. Présentation : Stéphane Plaza. **2h20.** **Bordeaux. Inédit.** Les meilleurs chasseurs d'appart' de l'année s'affrontent dans «Le choc des champions». La compétition va se dérouler à Lyon, Bordeaux et Paris et dans chaque ville, un agent sera qualifié pour aller en finale. Le grand gagnant de cette compétition pourra empocher la somme de 10 000 euros. Qui sera désigné meilleur chasseur d'appart' de l'année ?

DOCUMENTAIRE



20.45 DES JUGES ET DES ENFANTS
Documentaire. Société. Fra. 2017. Réal. : Cyril Denvers. **0h55. Inédit.** Que devons-nous faire pour assurer à l'enfance en souffrance ou délinquante la possibilité d'un avenir ? Une question de société majeure que ce documentaire aborde à travers le prisme de la justice des mineurs, au plus près des réalités de terrain. **21.40 Débat. Présentation : Marina Carrère d'Encausse. Invités : Holy Fatma, Stéphane Danancier, Gisèle Delcambre, Pierre Joxe.**

DIVERTISSEMENT



20.55 À VOS PINCES
Divertissement. Présentation : Marianne James. **1h55.** **La finale. Inédit.** Ils ne sont plus que quatre artistes amateurs en lice à tenter de séduire le jury et espérer décrocher le sésame pour exposer des œuvres au Grand Palais. Ils étaient au départ dix amateurs âgés de 17 à 63 ans, passionnés de peinture et de dessin, à se frotter à différents exercices et à confronter leur talent les uns aux autres. Ils ont sillonné la France pour réaliser chaque semaine trois types d'épreuves distinctes.

22.40 CHICAGO MED

Série. Drame. EU. 2015. Saison 1. Avec Nick Gehlfuss, Yaya DaCosta, Torrey DeVitto, Rachel DiPillo, Colin Donnell. Fin de parcours. Inédit. Alors que Sarah s'approprie à se rendre avec Joey à sa cérémonie de remise de diplôme, une question la taraude : est-elle faite pour la pathologie ? Plus tard, le docteur Downey est admis à l'hôpital un brancard.

23.25 Les experts : Miami. Série. Avec David Caruso, Adam Rodriguez. Tout s'écroule. - Une trop lourde ardoise. - Erreur inhumaine.

22.30 LE MAESTRO, POUR QUE VIVE LA MUSIQUE...

... DES CAMPS
Documentaire. Musical. Fra. 2017. Réal. : A. Valenti. **1h14. Inédit.** Depuis plus de vingt ans, un homme solitaire s'est lancé un défi : retrouver, déchiffrer, archiver et jouer toutes les partitions de musique composées dans les camps de concentration de la Seconde Guerre mondiale. Un voyage dans le temps contre l'oubli à la mémoire de ces personnes qui ont fait de la musique un acte de résistance.

23.45 La dame du 6. Court métrage. **0.40** Les Jeux d'Hitler - Berlin 1936.

23.10 LE DIVAN DE MARC-OLIVIER FOGIEL

Magazine. Présentation : Marc-Olivier Fogiel. **1h10. Inédit.** Invitée : Charlotte de Turckheim. Marc-Olivier Fogiel va tenter de dresser le portrait de son invitée - la comédienne Charlotte de Turckheim -, en l'interrogeant sur sa vie personnelle et ses choix de carrière. L'animateur va ainsi essayer de découvrir ce qui a construit sa «patiente» et ce qui a fait d'elle l'adulte qu'elle est devenue.

0.20 The Closer : L.A. Enquêtes prioritaires. Série. **1.00** Espace francophone. Magazine.

22.55 MERCI PATRON !

Film. Documentaire. Fra. 2015. Réalisation : François Ruffin. **1h30.** Pour Jocelyne et Serge Klur, rien ne va plus : leur usine fabriquant des costumes Kenzo (Groupe LVMH), à Poix-du-Nord, près de Valenciennes, mais elle a été délocalisée en Pologne. Voilà le couple au chômage, criblé de dettes, et risquant désormais de perdre sa maison. C'est alors que François Ruffin frappe à leur porte, bien décidé à les sauver.

0.20 Au nom de ma fille. Film. Drame. Fra. 2015. Réal. : V. Garenc. **1h27. 1.40** Les anarchistes. Film.

22.50 MAFIA ET RÉPUBLIQUE

Documentaire. Société. Fra. 2016 (3/3). Réal. : C. Bouquet. **0h40.** La République gangrenée (1975-2016). Inédit. Affaiblie, la pègre corse se relève en devenant l'un des rouages du «système Elf». La troisième génération de parrains corses noue des liens complexes au sein de la Société d'étude et de développement (SED), qui prendra part, en lien avec Elf, au financement occulte des partis politiques (RPR et PS).

23.30 Mineurs isolés, enfants en danger. Documentaire. **0.45** Gerhard Richter - Painting. Film.

23.20 CHASSEURS D'APPART' : RETOUR SUR...

... DES BIENS INOUBLIABLES
Jeu. Présentation : Stéphane Plaza. **0h55. Inédit.** Que sont devenus tous ceux qui ont trouvé la maison de leur rêve grâce à «Chasseurs d'appart'» ? L'occasion de découvrir toutes les visites qui ont marqué «Chasseurs d'appart'». Au programme : des retournelles, des fous rires et des villas de rêves ! Vous verrez également que le métier d'agent immobilier est loin d'être une sinécure.

0.15 Recherche appartement ou maison. **1.45** Extant. Série.

22.40 C DANS L'AIR

Magazine. Présentation : Caroline Roux. **1h05.** Caroline Roux invite des spécialistes pour décrypter un thème d'actualité économique, sociale ou politique et confronte les divers points de vue exprimés sur le plateau. Au cours de l'émission sont diffusés trois reportages qui permettent d'enrichir les débats. À la fin, les invités répondent aux questions posées par les internautes.

23.45 Entrée libre. Magazine. **0.10** Le marcheur de l'Himalaya. Série doc. **0.55** Roumanie. Documentaire. **1.50** Planète Terre. Série doc.

22.50 MONTREUX COMEDY FESTIVAL 2015

Spectacle. **2h05.** Best of. Retrouvez le meilleur du gala d'ouverture, emmené par Éric Antoine avec Jérémy Ferrari, Michaël Gregorio, Chantal Ladesou..., du gala «Stand Up», présenté par Rachid Badouri avec Alex Vizorek, Charlotte Ntamack... et du gala de clôture «#Hyperconnecté» avec, aux commandes, Arnaud Tsamere, entouré de Fabrice Éboué, Jean-Marie Bigard et Baptiste Lecaplain.

0.55 Le chalet. Série. (4 épisodes). **2.25** Monte le son ! Magazine.

Demain soir 20.55 Série Grey's Anatomy

Demain soir 20.55 Série Fais pas ci, fais pas ça

Demain soir 20.55 Magazine Faut pas rêver au Canada

Demain soir 20.50 Football. Marseille/Guingamp. Ligue 1. 24^e journée

Demain soir 20.55 Film Camarades

Demain soir 20.10 Jeu Top Chef, le choc des brigades

Demain soir 20.45 Documentaire Les derniers trésors de Rome

Demain soir 20.55 Film La fille du puisatier

TMC

6.45 Téléachat. **8.45** PeP's. Série. **9.00** Les mystères de l'amour. Série. **10.10** Le jeu de la vérité. Film TV. Comédie dramatique. **11.55** Friends. Série. **14.05** TMC infos. **14.10** Columbo. Série. **16.55** Monk. Série. **18.35** L'avant Quotidien. **19.20** Quotidien, première partie. **19.40** Quotidien. Talk-show.

6.45 Téléachat. Magazine. **8.45** NTI Infos. **8.50** Vampire Diaries. Série. Esther. - La chair de ma chair. - 1912. - Son autre visage. **12.15** Gossip Girl. Série. **16.25** Grey's Anatomy. Série. Attraction physique. - Retour au lycée. - Chacun sa croix... (1/2). - ... Et sa baninière (2/2). - La guérisseuse.

6.30 Téléachat. Magazine. **9.40** Crimes. Magazine. **13.35** Tellement vrai. Magazine. **15.55** Les Anges 9 - Back to Paradise. Télé-réalité. **17.25** Le Mad Mag. Magazine. Présentation : Ayem Nour. **18.15** Les Anges 9 - Back to Paradise. Télé-réalité. **18.55** Las Vegas. Série. Hôtel Montecito. - Incognito.

6.45 Gym direct. Magazine. **8.00** Téléachat. Magazine. **9.00** Touche pas à mon poste ! Talk-show. **12.05** La nouvelle édition. Magazine. **13.40** Maigret. Série. **17.35** Il en pense quoi Camille ? Première partie. **18.25** Il en pense quoi Camille ? **19.10** Touche pas à mon poste ! Présentation : Cyril Hanouin.

6.00 Wake up. Clips. **8.30** W9 hits. Clips. **10.05** @ vos clips. **11.30** W9 hits. Clips. **12.30** La petite histoire de France. Série. **12.40** Une nounou d'enfer. Série. **16.35** Un dîner presque parfait. Jeu. **19.50** Les princes de l'amour. Télé-réalité. **20.45** OFNI, l'info du jour. Présentation : Bertrand Chameroz.

7.00 Lâche ta couette. Clips. **8.30** Top France. Clips. **10.30** Top CStar. Clips. **11.00** Top France. Clips. **12.15** Top clip. Clips. **15.10** Top Streaming. Magazine. Présentation : Jessie Claire. **16.20** Top 80. Clips. **17.30** Top CStar. Clips. **18.30** Pawn Stars - Les rois des enchères. Télé-réalité.

7.30 Juste avant de zapper. **8.45** Graouilly Mag. Magazine. **10.45** Juste avant de zapper. **11.30** Mirabelle gourmande. Magazine. **12.00** Cap à l'est. **14.30** 1, 2, 3 musette. **16.00** Îles... était une fois. Série doc. **17.00** Cap à l'est. **18.00** Juste avant de zapper. Divertissement. **19.30** Busin'Est. Magazine.

5.45 Téléachat. Magazine. **12.00** Drôles de gags. **12.10** Le jour où tout a basculé. **12.40** Les enquêtes impossibles. Magazine. **13.40** Péril à domicile. Film TV. Thriller. Can. 2006. Réalisation : Douglas Jackson. **1h31. 15.15** Terrain hostile. Film TV. Comédie dramatique. EU. 2004. Réalisation : Neil Kinsella. **1h30. 16.55** Le jour où tout a basculé. Magazine. **18.15** Top Models. Feuilleton. **19.05** Les enquêtes impossibles. Magazine. Présentation : Pierre Bellemare. **20.05** Le jour où tout a basculé. Magazine. Rébellion adolescente. **20.40** Public Enemies. Film. Drame. EU. 2009. Réalisation : Michael Mann. **2h10. 23.00** L'ombre du mal. Film. Thriller. EU. 2012. Réalisation : James McTeigue. **1h51. 0.50** Underworld. Film. Fantastique. EU. 2003. Réalisation : Len Wiseman. **1h55. 3.20** 112 unité d'urgence. Série.

SÉRIE



20.55 PROFILAGE
Série. Policière. Fra. 2010. Saison 2. Avec Guillaume Cramoisan, Odile Vuillemin, Jean-Michel Martial, Vanessa Valence, Raphaël Ferret. **Renaissance.** Alors que Matthieu se réveille dans les bras de sa collègue, Lamarck assiste, impuissant, à un délit de fuite, laissant une fillette de 6 ans dans le coma, le chauffard allait à une remise de rançon.

21.55 PROFILAGE

Série. Policière. Fra. 2010. Saison 2. Avec Guillaume Cramoisan, Odile Vuillemin, Jean-Michel Martial. 5 épisodes. Stéphanie Lavaudant, 35 ans, est retrouvée noyée dans sa baignoire. Fait d'autant plus troublant que Stéphanie et son mari avaient été victimes du tsunami de décembre 2004, en Thaïlande.

DIVERTISSEMENT



20.55 ON A ÉCHANGÉ NOS MAMANS
Divertissement. **1h45.** **Alicia vs Thomas. Inédit.** Pour la première fois, ce sont une maman et un papa qui vont échanger leur famille ! Alicia est une «super-maman» débordée. Elle donne beaucoup de liberté à ses 3 enfants. Thomas, quant à lui, partage sa vie avec Stéphanie. Il s'occupe une semaine sur deux de ses 5 filles qu'il dirige à la baguette.

22.40 ON A ÉCHANGÉ NOS MAMANS

Divertissement. **1h50.** Jean-François vs Gérard. Gérard va devoir quitter sa femme, Josette, et leurs six enfants pendant une semaine. Et c'est Jean-François qui va se séparer de Noémie, son épouse, et de ses deux enfants.

0.30 Baby Boom. Télé-réalité.

FILM



20.55 SOLEIL LEVANT ★
Film. Policier. EU. 1993. Réalisation : Philip Kaufman. **1h46.** Avec Sean Connery, Wesley Snipes, Harvey Keitel, Tia Carrere. À Los Angeles, un détective doit enquêter sur le meurtre d'une call-girl dans les bureaux d'une société japonaise. Il collabore avec un policier retraité, fin connaisseur du milieu nippon. **Malgré un casting intrigant, le film est d'une grande banalité.**

23.25 COMMANDO

★
Film. Aventures. EU. 1985. Réalisation : Mark Lester. **1h27.** Avec Arnold Schwarzenegger. Un ex-agent des forces spéciales vit retiré avec sa fille à la campagne. Pour l'obliger à reprendre du service et à liquider un président sud-américain, on enlève sa fille.

1.15 Strike Back. Série.

FILM



21.00 X-MEN ORIGINS : WOLVERINE ★★
Film. Fantastique. EU. 2009. Réalisation : Gavin Hood. **1h45.** Avec Hugh Jackman, Liv Ullmann. Après avoir intégré le programme militaire «Weapon X» qui transforme les mutants en armes vivantes, Wolverine n'a de cesse de retrouver ceux qui ont tué son père et la femme qu'il a aimée. **Des effets spéciaux réussis et le film tient la route.**

23.15 THE PUNISHER

★
Film. Action. EU. 2003. Réalisation : Jonathan Henleigh. **2h04.** Avec Thomas Jane, John Travolta, Ben Foster, Laura Elena Harring. Après le massacre de sa famille par un puissant caïd de la pègre, un agent spécial du FBI qui s'appropriait à prendre sa retraite décide de mettre tout son savoir-faire pour retrouver le coupable.

FILM



20.55 RASTA ROCKETT ★
Film. Aventures. EU-Fra-Ital. 1993. VM. Réal. : Jon Tuttle. **1h35.** Avec Leon Robinson, John Candy, Doug E. Doug, Rawle D. Lewis, Malik Yoba, Kristoffer Cooper. Quatre jeunes Jamaïcains se lancent dans un entraînement intensif afin de préparer la compétition de bobsleigh pour les Jeux olympiques d'hiver qui doivent se dérouler à Calgary, au Canada. **Très divertissant.**

22.45 OFNI, L'INFO RETOURNÉE PAR BERTRAND...

... CHAMEROZ
Divertissement. Présentation : Bertrand Chameroz. **3h05. Inédit.** Dans une ambiance décontractée, Bertrand Chameroz et son équipe enchaînent happenings, détournements, micros-trottoirs, parodies et invités pour s'amuser en s'inspirant de l'actualité.

SPECTACLE



Mardi 7 février
038^e jour de l'année
Sainte Eugénie



Lever : **7H57**
Coucher : **17H42**
+3 minutes



Lever : **14H07**
Coucher : **4H48**
Décroissante

11-02 pleine lune
18-02 3^e quartier
26-02 lune noire
05-03 1^{er} quartier

Dicton du jour :
Si février ne février pas, tout mois de l'an peu ou prou le fera

46

mm de pluie dimanche à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne)

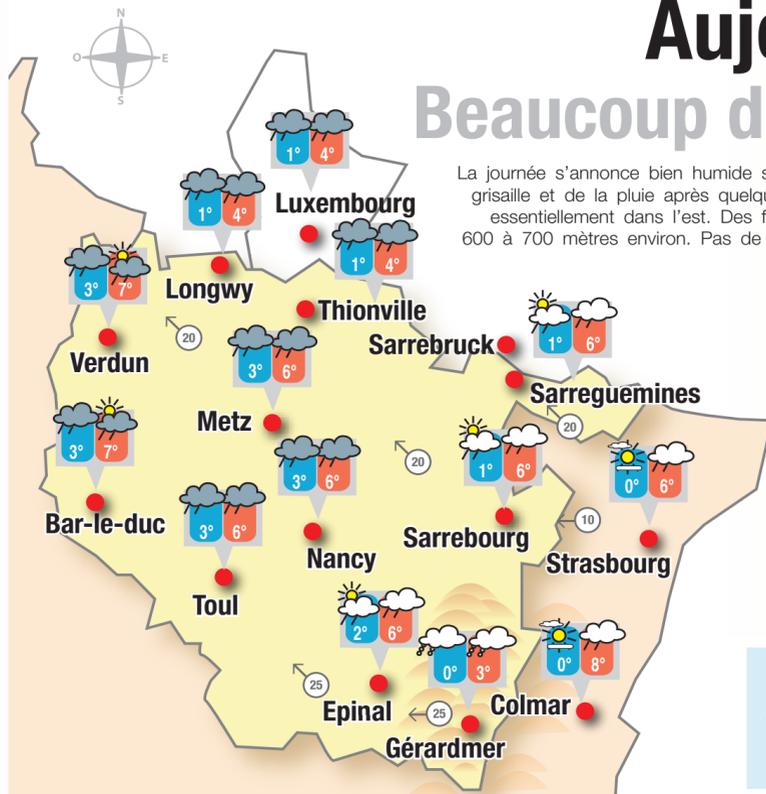
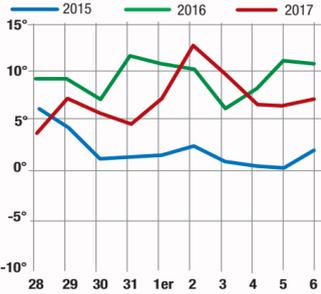
Précipitations prévues

□ Sec □ Faibles □ Modérées □ Fortes
▲ Risque de verglas ❄ Neige

	Aujourd'hui			Demain	
	6h	15h	24h	9h	18h
Longwy					
Luxembourg					
Thionville					
Metz					
Sarreguemines					
Nancy					
Sarrebourog					
Gérardmer					

Rétrospective 2015-2017

Comparatif des températures maximales à Metz



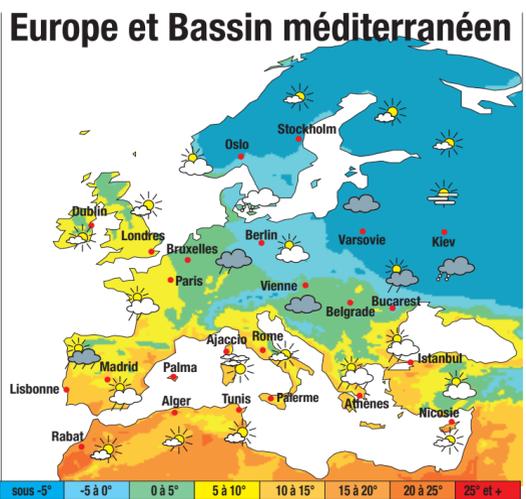
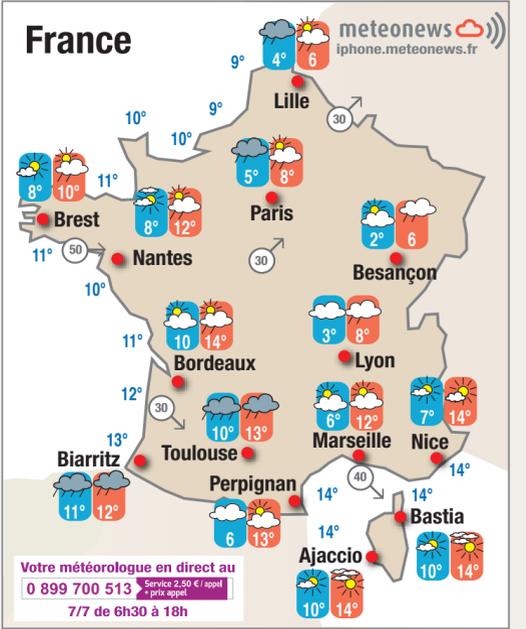
Aujourd'hui Beaucoup d'humidité

La journée s'annonce bien humide sur la région avec beaucoup de grisaille et de la pluie après quelques courtes éclaircies matinales, essentiellement dans l'est. Des flocons voltigeront au-dessus de 600 à 700 mètres environ. Pas de gelées, mais sensation de froid humide assez désagréable.

Ce soir

Longwy	1°
Thionville	1°
Metz	1°
Nancy	1°
Sarreguemines	1°
Sarrebourog	1°
Epinal	1°
Gérardmer	-2°

- ☀ Beau temps
- ☁ Couvert
- ❄ Neige
- ☁ Brumes, brouillard
- ☁ Variable, averses
- ☁ Forte pluie
- ☁ En partie ensoleillé
- ☁ Orageux
- 🌀 Direction et rafales en km/h



AMBULANCE - TAXI - VSL
Pour vos transports sanitaires, choisissez
JUSSIEU secours
Un réseau de professionnels proche de vous

FORBACH	03 87 87 20 01
SAINT-AVOLD	03 87 91 21 22
METZ	03 87 35 09 49
LONGWY	03 82 23 42 64
THIONVILLE	03 82 57 15 15

7 jours / 7 - 24 h / 24

Jours suivants

	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Sillon Mosellan	Confiance: 8/10 ☀ 1° / ☁ 5°	☀ -1° / ☁ 4°	☁ -4° / ☁ 4°	☁ -2° / ☁ 7°
Frontières Nord	☀ 1° / ☁ 4°	☀ -2° / ☁ 2°	☀ -5° / ☁ 2°	☀ -2° / ☁ 6°
Moselle-Est	☀ 1° / ☁ 5°	☀ -2° / ☁ 4°	☀ -4° / ☁ 4°	☀ -3° / ☁ 7°
Vosges	☀ 0° / ☁ 2°	☀ -3° / ☁ 2°	☀ -5° / ☁ 2°	☀ -4° / ☁ 8°

Quelques éclaircies réapparaîtront demain entre deux ondées résiduelles. Accalmie jeudi avant un peu de pluie voire des flocons épars vendredi. Le week-end s'annonce beaucoup plus sec et lumineux. Plus froid jusqu'à vendredi et retour des gelées.

L'ASNL de 1967 à 2017
50 ans en rouge et blanc

les patrimoines

Collection

les patrimoines

à retourner accompagné de votre règlement à :

LE REPUBLICAIN LORRAIN
La Boutique
Rue Théophraste-Renaudot
54185 HEILLECOURT CEDEX.

L'ASNL, une aventure de 50 ans, racontée décennie par décennie, au travers des moments marquants du club, de témoignages et d'événements importants de la société de l'époque.

51 pages
Auteur : Romain Jacquot

SEULEMENT

7€,90

Le livre

LA BOUTIQUE Le Républicain Lorrain

BON DE COMMANDE

à retourner accompagné de votre règlement à :

LE REPUBLICAIN LORRAIN
La Boutique
Rue Théophraste-Renaudot
54185 HEILLECOURT CEDEX.

L'ASNL, DE 1967 À 2017

Nombre TOTAL d'exemplaires [] x 7,90 € = ____ €

Frais de port + 2 € (par exemplaire)

TOTAL de ma commande
= _____ €

MON RÈGLEMENT

Je joins mon règlement d'un montant de _____ € par :

Chèque bancaire à l'ordre de LE REPUBLICAIN LORRAIN

Règlement par carte bancaire sur notre boutique en ligne

MES COORDONNÉES

Nom
Prénom.....
Adresse.....
.....
Code postal
Ville.....
Date de naissance.....
Téléphone.....
E-mail.....

Langatte: le ruisseau renaturé

> En page 5

Héming, capitale de la photo amateur



420 photos en noir et blanc, et autant de clichés en couleur ont enrichi le concours annuel de l'Union artistique et intellectuelle des chemins de fer au cours du week-end. Les candidats, photographes amateurs issus d'une quarantaine de clubs du territoire, avaient soumis la beauté de leurs documents à un trio de juges à l'œil très affûté.

> En page 2

SRB

Le journal de Sarrebourg et du Saulnois

LE RÉPUBLICAIN LORRAIN

Mardi 7 Février 2017

www.republicain-lorrain.fr

MISS CURVY LORRAINE

Le rêve accompli de la princesse au gros pois

Grâce à sa spontanéité, son émotion et ses atouts, Julie Ferrer a pu participer à l'élection de Miss Curvy France à Orléans.

Photo Laurent MAMI



Il faut se méfier des apparences et ne pas juger une personne dès la première rencontre. C'est la morale du conte La Princesse au petit pois. Petit ou gros poids, toutes les filles peuvent être belles et le revendiquer. C'est le cas de la Sarrebourgeoise Julie Ferrer, 25 ans, qui affiche son titre de Miss Curvy Lorraine. Une Miss ronde bien dans son apparence et qui veut le faire savoir.

> En page 3

DIEUZE

École: la défense de la classe perdue se met en place



La baisse des effectifs scolaires a provoqué l'annonce, la semaine dernière, d'une fermeture de classe à Dieuze. Photo archives RL

La semaine dernière, l'Éducation nationale a annoncé la fermeture de quatre classes dans le Saulnois, dont une à l'école Gustave-Charpentier de Dieuze. Le maire de la ville, Fernand Lormant, vient d'écrire au directeur des services départementaux pour le maintien de ce poste, au motif de la vocation sociale de l'établissement.

> En page 6

POLITIQUE

Alain Marty et ses assistants parlementaires



Le député de la circonscription de Moselle-Sud fait travailler quatre personnes pour l'épauler dans sa fonction. Photo d'archives Laurent MAMI

L'affaire François Fillon jette le trouble sur l'activité des assistants parlementaires. « Pourtant, notre activité de député est très contrôlée », assure le député de la circonscription Alain Marty. Il lève le voile sur les quatre personnes qui travaillent à son service pour ses missions de député.

> En page 2

PLONGEZ AU COEUR DE
L'HISTOIRE RÉGIONALE

La Colline Notre-Dame
Lieu de paix
et de sérénité

Collection

les patrimoines

SEULEMENT
7€90
LE LIVRE

La Colline Notre-Dame
du Haut

Le Corbusier, Jean Prouvé,
Renzo Piano à Ronchamp

les patrimoines

BON DE COMMANDE À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À :

Le Républicain Lorrain - LA BOUTIQUE - rue Théophraste Renaudot
54185 HEILLECOURT CEDEX

La Colline Notre-Dame
Nombre TOTAL d'exemplaires
[] x 7.90€ = _____ €
Frais de port + 2€ (par ouvrage)
TOTAL de ma commande
= _____ €

MES COORDONNÉES

NOM _____
PRÉNOM _____
DATE DE NAISSANCE _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
VILLE _____
TÉLÉPHONE _____ PORTABLE _____
E-MAIL _____

MON RÈGLEMENT

Je joins mon règlement d'un montant de _____ € par :

Chèque bancaire à l'ordre du RÉPUBLICAIN LORRAIN

Règlement par carte bancaire sur notre boutique en ligne

LA BOUTIQUE
Le Républicain Lorrain

En vente sur notre boutique en ligne www.republicain-lorrain.fr

795379800

SAINT-VALENTIN

Parlez-vous d'amour dans nos colonnes

Le mardi 14 février, les amoureux se diront « Je t'aime » à l'occasion de la Saint-Valentin. Notre édition consacrera en ce jour spécial une partie de ses colonnes aux messages que chacun voudra adresser à sa moitié.

Ces mots tendres à l'intention de l'être unique peuvent être adressés au Républicain Lorrain avec la mention « Saint-Valentin ». Les messages doivent être courts, titrés et signés du prénom. Soyez originaux et enflammés ! Nous accepterons les derniers messages le dimanche 12 février.

Nous publierons gratuitement les plus belles déclarations reçues dans le journal et sur notre page Facebook.

Un repas pour deux personnes Chez l'ami Fritz à Sarrebourg sera offert à l'auteur du plus joli message.

Adresse d'envoi des messages : Le Républicain Lorrain, Spéciale Saint-Valentin, 54, Grand'Rue 57400 Sarrebourg (fax : 03 87 03 05 55). Courriel : lrlsarrebourg@republicain-lorrain.fr



Amoureux, le Républicain Lorrain vous ouvre ses colonnes pour vos déclarations d'amour. Photo Pierre HECKLER

page spéciale

SOLIDARITÉ

Collecte pour les bébés des Restos

C'est une belle initiative que reconduisent les élus du conseil municipal des enfants de Sarrebourg.

Jusqu'au 10 février, ils organisent une collecte au bénéfice des bébés des Restos du cœur dans les écoles de la ville.

Les familles peuvent y déposer des couches, des petits pots salés et sucrés, des produits d'hygiène.

En amont de cette opération, les jeunes conseillers municipaux avaient imaginé et illustré des affiches et des flyers de manière à sensibiliser la population.

Pendant les vacances de février, ces jeunes élus iront visiter les Restos du cœur et échanger avec les bénévoles. Une action pour se sentir pleinement citoyens.

sarrebourg



Les jeunes élus ont illustré des affiches et des flyers pour attirer l'attention de la population sur la collecte. Photo RL

C'ÉTAIT HIER

il y a 5 ans

La Moselle-sud prise dans les glaces

Janvier 2012 avait été glacial. Mais il y a 5 ans, l'épisode de froid avait été encore bien plus rude et bien plus long.



Février 2012 : immobilisation forcée non loin des locaux de VNF à Gondrexange, pour deux péniches commerciales qui passaient par là. Photo archives Laurent MAMI

Le « Moscou-Paris ». C'était le nom de l'anticyclone et du vent de nord-est à l'origine de la vague de froid qui s'était abattue sur la Lorraine début février 2012, avec des températures ressenties à -17°C. La Protection civile avait intensifié ses maraudes dès le 2 février pour venir en aide aux sans-abri et le dispositif d'hébergement d'urgence avait été renforcé avec l'activation du niveau 2 du Plan grand froid.

Une semaine plus tard, des températures sibériennes étaient toujours annoncées et la Moselle prenait des allures de banquise. Avec les désagréments inhérents. Le 4 février, une rupture de canalisation avait privé d'eau la moitié des habitants de Bébing alors que le thermomètre affichait -15° au centre du village. Dans toutes les communes, la plupart des chantiers en cours étaient interrompus pour cause de gel.

Par endroits sur le canal de la Marne au Rhin, l'épaisseur de la couche de glace atteignait 15 cm. Les oiseaux étaient en

mode survie dans de petits trous d'eau. À Gondrexange, deux péniches étaient bloquées non loin du pont, le bateau brise-glace dont la mission est d'ouvrir la voie aux coques en transit, étant provisoirement hors d'usage. Une pelle mécanique estampillée VNF avait été mobilisée pour briser chaque jour, de manière régulière la couche de glace de plus en plus épaisse et permettre aux lourdes portes délimitant le bief du canal à Gondrexange de rester mobiles. Ce sont ces portes qui, en cas de rupture de digue, se ferment pour éviter que le canal ne se vide entre les deux étangs.

À Lutzelbourg, une dizaine de péniches étaient stationnées, une première depuis plusieurs années. Elles devaient débiter une mission pour évacuer des gravats dans le cadre de la construction de la 2^e phase de la LGV. Mais le canal gelé les a empêchées d'avancer jusqu'en Alsace.

Finalement, avec un peu de recul, janvier 2017 n'aura pas été si terrible.

EXPOSITION

L'union artistique et intellectuelle des chemins de fer réunie à héming

L'art de saisir l'émotion parmi 840 clichés

Maries-louises, papier glacé et tirages de toutes les couleurs ont envahi la salle des fêtes de Héming, le temps de permettre au jury de l'Union artistique et intellectuelle des chemins de fer de désigner les champions issus de 40 clubs du pays.



Premier critère pour chacun des juges du concours : l'émotion dégagée par les images. Et quand la technique interpelle, c'est qu'il n'y a pas d'émotion. Photo RL

D'un côté, trois juges désignés par l'UICF (Union artistique et intellectuelle des chemins de fer). De l'autre, des centaines de photos, étalées dans un ordre précis sur les tables de la salle des fêtes de Héming. Noir et blanc d'un côté ; couleurs de l'autre. Tout ça pour un concours photos de niveau national ayant réuni 840 clichés répartis dans 84 séries de 5 photos chacune. Le trio de juges chargé de départager les travaux des amateurs — Sébastien Guérin, président du club photo de Lunéville ; Thierry Rambaux, cofondateur du même club ; et le local de l'étape, Laurent Mami, photographe au Républicain Lorrain — a eu fort à faire. Et surtout l'embarras du choix.

Le titre attribué par les auteurs aux séries devait répondre à un impératif de cohérence, déterminant pour la note. Tout comme la présentation et la qualité du tirage.

Moins de nu, trop de "photoshop"

Les photographes amateurs ne se sont rien refusés pour exprimer leur talent, certains n'hésitant pas à explorer des domaines très insolites. La nette décote des photos de nus artistiques est frappante cette année.

« La faute à la censure appliquée sur les réseaux sociaux », analyse Sébastien Guérin.

Les clichés en compétition ont été jugés en priorité sur l'émotion qu'ils dégagent. « Choper l'émotion d'une scène, d'un geste ou d'une attitude est plus difficile que toute prouesse technique quelle qu'elle soit, estime encore Sébastien Guérin. Et quand le regard extérieur se focalise sur l'aspect technique de la photo, c'est que l'émotion est absente. » Laurent Mami nuance : « Pour ma part, je suis sensible à la force de l'image. Elle doit me porter au premier coup d'œil. » Heureusement pour lui, les occasions d'éblouissement furent plus nombreuses que prévu.

Fiches en main, le trio a beaucoup échangé autour des tirages, jonglant entre l'interprétation subjective des prises de vue et le rendu. Tous s'accordent à reconnaître que « dans un concours comme celui-là, il n'y a pas de coup de bol ». L'abus de clichés "photoshopés" ne leur a pas échappé. Pas plus qu'il ne les a perturbés à l'heure de désigner les lauréats de l'édition 2017.

La partie laborieuse s'est poursuivie par une opération portes ouvertes de l'exposition la plus inattendue et la plus complète de l'année en Moselle-sud.

La passion photo des Callais



Les clichés animaliers réalisés par Béatrice et Gilbert Callais, photographes amateurs de Héming, ont été exposés dans les locaux à cette occasion. Photo RL

La photo animalière, c'est le dada de Béatrice et Gilbert Callais. Ces habitants de Héming, membres du club de Lunéville, passent des heures et des heures à traquer oiseaux, mammifères et autres batraciens.

« On voyage beaucoup, on traque, on guette, on fait des repérages ». Leur patience est souvent récompensée. Pour preuve : l'accouplement de milans pour Béatrice ; la grive litonne de Gilbert. Images sublimes et instants rares volés à Dame Nature.

POLITIQUE

Alain Marty et ses quatre attachés parlementaires

Alain Marty emploie quatre personnes pour l'épauler dans sa fonction de député de la circonscription. Toutes recrutées après appel à candidature, et aucune n'est un proche.

L'affaire Pénlope Fillon ébranle la droite. Et surtout, la suspicion gagne du terrain. Sur ce point, Alain Marty, député de la circonscription, a l'esprit serein. Il n'a rien à cacher sur ses attachés parlementaires. « J'en ai quatre, explique-t-il. Ce qui équivaut à trois équivalent temps plein. » Soit moins que le maximum autorisé par la loi.

Trois d'entre eux sont bien connus en Moselle-Sud, où ils effectuent le principal de leur tâche depuis des années au service d'Alain Marty. Louis Chavialle est chargé à temps plein des dossiers des collectivités locales, de l'économie, de l'aménagement du territoire. Autre temps plein, Christelle Pilleux a la charge des dossiers liés à l'éducation, aux affaires sociales et familiales. Enfin, une fois par semaine, Liliane Bonner, ancienne conseillère municipale de Sarrebourg, se charge des mises à jour des dossiers et des fichiers, un travail de secrétariat de quelques heures (0,2 équivalent temps plein) effectué à la permanence louée par le député, rue de la Gare à Sarrebourg.

« Je suis déçu par François Fillon »

À Paris, Alain Marty emploie à temps partiel (0,8 équivalent temps plein) Caroline Char-



Alain Marty emploie deux assistants parlementaires à temps complet et deux à temps partiel. Une œuvre à Paris, les trois autres dans la circonscription de Sarrebourg-Château-Salins. Photo d'archives Laurent MAMI

ruault, qui a été la secrétaire particulière de Carla Bruni-Sarkozy lorsque son mari était président. « Elle gère mon emploi du temps à Paris, où je me rends deux jours par semaine, note Alain Marty. Elle me représente à Paris les autres jours, et répond pour moi aux lobbyings nationaux qui œuvrent à l'assemblée. Et, dans ce domaine, croyez-moi que ça représente beaucoup de travail ! »

Ces attachés parlementaires,

vaille sa femme et sa fille. Ma position est un peu ambivalente, car si j'avais eu des enfants qui avaient les mêmes convictions et une formation utile, je ne vois pas pourquoi je me serais privé d'une possibilité d'un travail en commun. Pour moi, l'occasion ne s'est jamais présentée. Mais je reste néanmoins critique envers ceux qui le font... »

Concernant l'affaire Pénlope Fillon, l'ami de longue date de François Fillon ne mâche pas ses mots. « Je suis déçu par lui, note Alain Marty. Cette affaire rend inaudible les propositions des Républicains dans le débat présidentiel. Pourtant, le choix est important pour notre pays. Il faut des propositions claires pour demain, sinon, le déclassé de la France se poursuivra. »

« Tout ceci favorise aussi l'antiparlementarisme, poursuit-il. Pourtant, nous sommes sans doute les élus les plus encadrés. » Et de rappeler les déclarations de patrimoine des deux époux en début et en fin de mandat ; la déclaration sur les conflits d'intérêts du parlementaire et de ses assistants ; la déclaration sur l'honneur de l'indemnité représentative de frais de mandat ; le système de retraite revu et corrigé en 2009... « Nous sommes très contrôlés. Mais cette affaire rend tout cela inaperçu », regrette le député.

pénélope gate

Revenu universel pour les conjoints d'élus ?

Le maire de Phalsbourg Dany Kocher a aussi son avis sur l'affaire Fillon, après la tribune publiée dimanche dans nos colonnes par la conseillère régionale de Sarrebourg pour tenter de défendre Pénlope Fillon.

« Sur le fond, je ne suis pas forcément opposé à l'embauche de proches par des élus, assure-t-il. Mais à condition de respecter au moins quatre conditions : que le collaborateur ait des compétences avérées à l'instar d'autres emplois de la fonction publique ; que son salaire soit équivalent à celui de ses pairs ; que le travail soit évidemment effectif, donc mesurable et publiable ; et bien entendu qu'il y ait une transparence totale et que l'emploi soit annoncé et connu de tous. »

Dany Kocher dénonce le double langage utilisé par les défenseurs de François Fillon, dont Catherine Vierling. « Alors même que la presse exerce légitimement des droits dans une saine démocratie, tout soupçon de délit doit être traité d'abord par la justice, rappelle le maire de Phalsbourg. Les défenseurs de M. Fillon ont donc raison de plaider la présomption d'innocence et de critiquer celles et ceux qui l'accablent. Mais alors dans la même logique, il ne faut pas non plus le défendre. »

En l'espèce, les arguments avancés par la conseillère régionale ont fortement agacé Dany Kocher, qui avait milité au second tour des élections régionales pour l'élection de M. Richert, donc indirectement



Dany Kocher fustige les propos « inacceptables » de Catherine Vierling. Photo d'archives Laurent MAMI

pour Catherine Vierling. « Je suis scandalisé par ses propos, insiste-t-il. Elle nous explique que "Madame Fillon, ramenée à 35 années de travail aux côtés de son mari, a eu un salaire net de 1 521 € par mois" (sous entendu, que 1 521 €) ! Ce qui revient à dire que chaque conjoint d'élu devrait automatiquement toucher un salaire tout au long du mandat ! Curieuse nouvelle à une époque où l'on a réussi à limiter petit à petit les abus des cumulés. »

Dany Kocher termine son propos en invitant Catherine Vierling à se présenter à la présidentielle en cas de plan B de la droite et du centre. « Avec des arguments pareils, elle obtiendrait sans aucun doute les parrainages des conseillers départementaux et des 36 000 maires de France, dont les conjoints sont certainement "au charbon" au moins autant que les conjoints de parlementaires. »

CINÉMAS

À Sarrebourg

RAID dingue. — À 17 h 30 et à 19 h 45.

Le Cercle : Rings. — (Interdit aux moins de 12 ans). À 20 h.

Sahara. — À 17 h 45.

Tous en scène. — À 17 h 30.

Un sac de billes. — À 17 h 30.

xxXx : reactivated. — À 20 h 15.

Il a déjà tes yeux. — À 20 h 15.

La Grande Muraille. — À 20 h.

Vivre. — (en version originale sous-titrée). À 17 h 30. Renseignements : CinéSar, 18 rue Division-Leclerc, 57400 Sarrebourg, tél. 03 87 07 07 61 (www.cinesar-sarrebourg.fr).

À Château-Salins

Demain tout commence. — À 20 h 30.

Renseignements : la salle Saint-Jean, 2 rue Poincaré à Château-Salins (www.cinemadechateausalins.skyblog.com).

RLSERVICES

Votre journal

Pour toutes questions relatives à votre abonnement ainsi qu'au portage...

E-mail : LRLCLIENTS@republicain-lorrain.fr
LRLCLIENTS@republicain-lorrain.fr (tél. 0809 100 399. Service gratuit + prix appel).

Agence de Sarrebourg

Rédaction : 54 Grand'rue, 57400 Sarrebourg, tél. 03 87 03 05 50 (fax 03 87 03 05 55). E-mail : lrlsarrebourg@republicain-lorrain.fr

Photo : lrlphotossarreb@republicain-lorrain.fr

RL-Voyages : guichets ouverts

de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 03 87 03 05 40 (fax 03 87 03 05 59).

Publicité : tél. 03 87 03 05 50 (fax 03 87 03 05 43). E-mail : philippe.pernon@republicain-lorrain.fr

Pour Sortir : inscriptions sur www.republicain-lorrain.fr/loisirs/organisateur

Agence de Château-Salins

Rédaction et publicité : 3 rue Clemenceau, 57170 Château-Salins, tél. 03 87 05 21 61, (fax 03 87 05 28 74). E-mail : lrlchateausalins@republicain-lorrain.fr

Bureau ouvert au public de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 17 h.

URGENCES

Pharmacie de garde
Appeler Résogardes au 3237,
24/24 h.

Médecin de garde
Appeler Médigardes,
tél. 0820 33 20 20,
de 20 h à 8 h.

Urgences médicales
SMUR : tél. 15.

Police
2, rue Robert-Schuman
(tél. 03 87 03 21 63).
Police secours : 17.

Gendarmerie
Rue du Lieutenant-Bildstein
(tél. 03 87 03 10 72).

Sapeurs-pompiers
Composez le 18.

ALLÔ 18

Les interventions des pompiers

Lundi 6 février

8 h 36 : véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) pour une chute à domicile à Sarrebourg, quartier des Jardins.

8 h 52 : VSAV pour une intervention centre 15 à Sarrebourg, quartier gare.

10 h 54 : véhicule de secours médical (VSM) pour une intervention centre 15 à Landange.

12 h 38 : VSAV pour une chute à domicile à Sarrebourg, quartier des Oiseaux.

14 h 08 : VSAV pour un malaise à Sarrebourg, quartier centre.

14 h 46 : fourgon pompe tonne pour un feu d'installation électrique à Sarrebourg, quartier centre.

15 h 59 : VSAV pour un malaise à Sarrebourg, quartier Est.

16 h 27 : VSAV et VSM pour une détresse vitale à domicile à Sarrebourg, quartier Reberg.

NOTEZ-LE

Permanence de la Caf reportée

La Caf informe les allocataires que la permanence qui se tient à Sarrebourg, dans les locaux de la CPAM, 13 avenue du Général-de-Gaulle, Bâtiment 1906, ne sera pas assurée ce mardi 7 février, et les invite à se reporter à la permanence suivante, le mardi 14 février de 9 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 15 h 30.

La Caf rappelle aux allocataires qu'ils peuvent à tout moment consulter leurs paiements, faire de nombreuses démarches en ligne et connaître l'actualité de la Caf de la Moselle sur www.caf.fr, ou contacter la Caf par téléphone au 0 810 25 57 10 (service 0,06€/mn + prix d'un appel).

SPORTS

Le FC Metz reçoit Dijon

Ce mercredi 8 février à 19 h au stade Saint-Symphorien, le FC Metz recevra l'équipe de Dijon pour le compte du championnat de Ligue 1 saison 2016-2017.

Comme à l'accoutumée, le supporter-club du FC Metz de la région de Sarrebourg organise le déplacement en autocar.

Le départ est prévu à 16 h 45 de Sarrebourg devant la Chapelle des Cordeliers, et de Héming devant la boucherie Charton à 17 h.

Le prix du voyage est de 12 € pour les adultes non-adhérents et de 6 € pour les étudiants de moins de 18 ans, sur justificatifs.

Les billets peuvent être réservés par internet ou au centre culturel Leclerc de Sarrebourg.

Les inscriptions sont reçues par le président Gaston Jacobi au tél. 06 07 67 35 22 (laisser un message si nécessaire).

Les abonnés sont priés de prévenir le président en cas de non-possibilité de se rendre aux rencontres.

Les possesseurs de la carte de supporter, achetée préalablement au prix de 10 € pour les adultes et 5 € pour les jeunes de moins de 18 ans, bénéficient d'une réduction de 2 et 1 € sur chaque voyage.

AUJOURD'HUI

Assemblée générale

Assemblée générale du groupe Amnesty International de Sarrebourg.

Assises ouvertes à toute personne intéressée par la défense des droits humains. À 18 h, au centre socioculturel, salle extension 1.

Expositions

Peintures et sculptures : A la poursuite des couleurs. L'artiste Marie-Jeanne Fleurence expose ses aquarelles et Samuel Ovroutski, sculpteur acier, expose ses œuvres dans le hall d'exposition du République Lorrain.

Tous les jours sauf le dimanche, jusqu'au mardi 28 février, aux horaires d'ouverture de l'agence. Tél. 03 87 03 05 50.

Loisirs

Archives municipales : de 14 h à 18 h sur rendez-vous, 13 rue de la Paix. (tél. 03 87 03 68 75).

Bibliothèque : de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h pour les adultes ; de 16 h à 18 h pour les enfants, 13 rue de la Paix (tél. 03 87 03 28 52).

DEMAIN

Dons du sang

Collecte de sang organisée par l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Sarrebourg. Appel urgent. De 16 h à 20 h, au centre socioculturel.

Marchés, brocantes

Marché aux puces de solidarité. Organisé par l'Assajuco-Emmaüs Sarrebourg. Grand débarrage de meubles, vaisselle, vêtements, chaussures, linge de maison, jouets, livres, bijoux, HI-FLI, luminaires, petit électroménager, etc.

De 13 h 30 à 17 h aux Greniers de l'Entraide.

Musée : fermé.
Office du tourisme : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, place des Cordeliers

Chapelle des Cordeliers (vitraux et parcours de Marc Chagall) : fermée.

Piscine : bassin sportif de 12 h à 13 h 45 et de 17 h à 20 h ; bassin ludique de 14 h à 20 h, chemin d'Imling. (tél. 03 87 23 82 61).

Permanence, ouverture et fermeture habituelle

Vestiboutique. La vestiboutique de la Croix-Rouge est ouverte tous les mardis, de 14 h à 17 h. Elle est située sur la zone Cap Ouest à Sarrebourg.

Réunion, colloque

Amnesty international. Réunion mensuelle ouverte à toute personne intéressée par la défense des droits humains. Tous les premiers mardis de chaque mois à 18 h au centre socioculturel, quartier Malle-ray. Tél. 06 25 92 70 35.

Tél. 03 87 86 84 98.

Spectacles, théâtre, contes

Heure du conte. Proposée par la bibliothèque Pierre-Messmer et animée par Clarisse pour les enfants à partir de 4 ans. À 14 h 30 à la bibliothèque municipale Gratuit. Tél. 03 87 03 28 52.

Stage, atelier

A vos masques. Atelier proposé par le Musée du Pays de Sarrebourg pour créer un masque pour Mardi-gras (des 8 ans). De 14 h à 16 h au Musée du Pays de Sarrebourg. 5 €. Tél. 03 87 08 08 68.

SOCIÉTÉ

Julie, une miss ronde et épanouie

La Sarrebourgeoise Julie Ferrer a décroché son écharpe de Miss Curvy Lorraine en début d'année. La jeune femme de 25 ans entend être une Miss active, véhiculant l'image de la femme ronde pleinement épanouie.

Jeune femme enjouée, Julie Ferrer vit bien ses formes. Mi-janvier, la Sarrebourgeoise a participé à l'élection de Miss Curvy France. Un accomplissement pour celle qui rêve toujours de princesses. « Ce n'est que le soir, à Orléans, que je me suis rendu compte où je me trouvais... » Mais avant ces moments d'émotions, Julie a suivi un chemin sinueux.

Dans sa famille, suivre l'élection de Miss France est un rituel. Or Julie souffre de certains complexes. Elle attache trop d'importance aux regards des autres sur son sourire, sur ses rondeurs. Cela ne l'empêche pas de s'intéresser aux concours pour « grandes tailles ».

Des copines qui faisaient des séances photos vont la décider à franchir un cap. « Je n'ai jamais eu de problème avec mon poids, mais j'en avais un peu marre d'être repliée sur moi-même. J'ai rencontré un photographe d'Einville-au-Jard. C'était un challenge pour moi-même. » Sa première expérience, vêtue d'une robe noire, dans la forêt, se déroule à merveille. Julie s'enthousiasme.

Elle multiplie les échanges poses contre photos qui l'amenent dans un escalier de Mont-

martre ou encore un square parisien avec, chaque fois, un nouveau défi. « La suite logique pour moi ? Participer à une élection. Toutes les expériences sont bonnes à prendre. » Elle s'inscrit en 2015 à Miss Rondes. Elle apprend à défilé, marcher avec des talons, à prendre la parole...

Une « superbe expérience avec de très bons souvenirs » qui la pousse l'année suivante à remplir un dossier pour le titre de Miss Curvy Lorraine. Son aisance croissante lui permet vraisemblablement de décrocher un titre de première dauphine en août dernier.

L'aventure de Julie aurait pu s'arrêter là. C'était sans compter sur le bonus, inattendu, en ce début d'année.

Bonus de conte de fées

La Miss Curvy Lorraine 2016 ne pourra se rendre à l'élection nationale, ce qui entraîne sa destitution en faveur de la première dauphine. « J'ai eu deux semaines pour préparer mon départ pour Orléans, savoir comment y aller, où dormir, trouver une tenue de soirée... » Un calendrier serré. La jeune femme fait l'impasse sur



Julie Ferrer entend être une Miss Curvy active. « Je n'ai jamais eu de problème avec mon poids, mais j'en avais un peu marre d'être repliée sur moi-même. » Photo Laurent MAMI

la préparation de son discours, qu'elle souhaitait « spontané, qu'il vienne du cœur... »

Et Julie a été très spontanée ! Après trois mots dans sa robe de princesse, elle s'est mise à pleurer, sous le coup de l'émotion. Encouragée par Magloire,

ancien animateur de télévision, elle a poursuivi, pas forcément dans le bon ordre. « Ça reste malgré tout un bon souvenir. Les autres concurrentes m'ont beaucoup soutenue. J'ai d'ailleurs gardé des contacts. » À 25 ans, reste à Julie son

écharpe de Miss Curvy Lorraine, un accessoire dont elle entend bien faire un étendard. « Je veux être une Miss active. Je véhicule l'image de la femme ronde épanouie, qui s'accepte. »

Ph. H. B.

Karaté : 3 équipes sur le podium

Lors des championnats de Lorraine élite kata qui se sont déroulés au centre Bernard-Guy à Pont-à-Mousson, plus de 740 karatékas de la zone interdépartementale de Lorraine sont venus en découdre. L'équipe 1 du karaté-club arts martiaux s'impose en finale de la catégorie minime-benjamin kata élite, face à l'équipe arts martiaux 2, sur un score sans appel de 5 à 0.

Des podiums mérités

L'équipe 1 de l'école Paul-Bor, composée du capitaine Paul Bor junior, Tristan Crépin et Jean Bor, a relevé les couleurs de la ville. De même que l'équipe du capitaine Alexandre Dordhain-Rouchon, Sanayan Berthault et Esteban Scher, qui remporte l'argent. Des podiums mérités après cinq mois de préparation intense.

Dans la catégorie des pupilles-pousins, l'équipe kata élite, composée d'Abdelkarim Chafaï, Ilian El Absyani et Princy Ratimison, a remporté le titre par équipe, portant ainsi le score du club arts martiaux à trois podiums mérités.

Les karatékas ont également



Les équipes championnes de Lorraine de kata élite, catégorie poussin et pupille. Photo DR

participé au championnat individuel kata élite. On notera une excellente 7^e place pour Princy Ratimison et la qualification au championnat de Lorraine honneur pour Romain Hector, Princy Ratimison, Ilian El Absyani, Abdelkarim Chafaï, Esteban Scher, Sanayan Berthault,

et Jean Bor. Ils disputeront ce championnat de Lorraine kata élite et combat, où il faudra être finaliste pour être sélectionné directement aux championnats de France pupilles et benjamins. Sinon, il faudra chercher sa qualification lors de l'inter-région le 4 mars à Pont-à-Mous-

son pour les combats, et le 19 mars pour les katas, où seuls les deux finalistes iront à Paris. « Bons résultats pour les jeunes », savoure l'entraîneur Paul Bor, qui espère une qualification France pour ses élèves, afin qu'ils représentent Sarrebourg et la nouvelle zone interdépartementale de Lorraine, appellation consécutive aux changements des régions. Exit le championnat ou coupe de Lorraine qui fait place désormais aux championnats de zone interdépartementale (ZID) présidés par Marc Stanisière, nouvellement élu.

Ils mettent le kayak à l'abri et chaussent les baskets

Le Club de canoë-kayak de Sarrebourg (CKCS) a organisé, pour la seconde année, le cross régional secteur Lorraine, faisant également office de 2^e manche du championnat de Moselle jeunes.

Les membres du club se sont encore une fois mobilisés pour rendre l'après-midi agréable malgré une météo bien maussade qui n'a pas démotivé les kayakistes coureurs du jour.

Les catégories poussins à vétérans étaient représentées. L'état boueux du terrain et la pluie n'ont pas freiné la motivation des plus jeunes qui ont fait leur parcours vaillamment. Les groupes ont parcouru 1,5 km pour les poussins, 2,2 km pour les benjamins, 4,4 km pour les minimes et 6,6 km pour les cadets à vétérans.

Les jeunes du CKCS ont réalisé de belles performances avec des podiums pour certains. Constance Becker termine 1^{er} pous-sine, Emilien Frumholtz 5^e pous-sin, Guillaume Becker 1^{er} benjamin, Victor Frumholtz 8^e benjamin, Artus Zavagno 12^e benjamin, et Ly Schoenvetter 6^e benjamine.

Pour le résultat de la manche départementale, Constance est 1^{er}, Emilien 4^e, Guillaume 1^{er} Vic-



Les jeunes ont réalisé de belles performances au niveau régional et départemental. Photo DR

tor 4^e et Ly 4^e. Les plus grands ont eux aussi réalisé de belles performances et des podiums : Théo Maillier 8^e cadet, Justin Potier 1^{er} junior, Philippe Potier 3^e vétéran et David Monnet 1^{er} vétéran.

Le club local a également accueilli des kayakistes venus d'Alsace et des membres du club

de triathlon de Sarrebourg. Sans oublier la participation du conseiller municipal adjoint aux sports Fabien Di Filippo, qui a terminé à une belle 5^e place au classement général des clubs lorrains et invités.

Les accompagnants ont pu se réchauffer au stand tenu par les bénévoles du club où l'on pou-

vait trouver café, vin chaud et chocolat, accompagnés des gâteaux préparés par les parents, qui répondent toujours présent aux animations du club. « C'est un réel plaisir de partager de tels moments avec des bénévoles aussi motivés. Sans eux, les animations ne pourraient pas avoir lieu », souligne la présidente.

L'année ne fait que commencer au CKCS, le programme démarre doucement et l'équipe attend déjà avec impatience la belle saison. Les compétiteurs se préparent pour les prochains rendez-vous qui arrivent à grand pas avec un premier déplacement mi-mars pour une compétition de descente.

miss curvy lorraine

NÉCROLOGIE

Mlle Annette Gondolf



SARREBOURG. — Nous apprenons le décès de Mlle Annette Gondolf, survenu à Sarrebourg le 3 février, dans sa 57^e année.

Née le 18 juillet 1960 à Phalsbourg, elle travaillait à la blanchisserie de l'ESAT de Sarrebourg et résidait au foyer les Myosotis.

Elle aimait beaucoup la musique.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce mardi 7 février à 14 h 30 en l'église de Trois-Maisons. Le corps sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.

Mme Marie-Louise Martinelle

SARREBOURG. — Nous apprenons le décès de Mme Marie-Louise (Malou) Martinelle, née Camus, survenu le 3 février à Oberhausbergen.

Née le 4 janvier 1927 à Yutz, la défunte avait épousé, le 26 avril 1952 à Sarrebourg, M. Roger Martinelle, qu'elle a eu la douleur de perdre le 17 novembre 1998.

De leur union sont nés deux enfants, Marie-Laure et Patricia. Elle avait la joie de compter cinq petits-enfants.

Mme Martinelle a exercé le métier de coiffeuse à Sarrebourg. Discrète et gentille, elle était appréciée de tous et jouissait de la sympathie de ses voisins et amis. Elle et son époux s'étaient installés à Hoff en 1965.

Mme Martinelle s'était rapprochée de ses filles et petits-enfants en Alsace il y a quatre ans.

Ses obsèques auront lieu ce mercredi 8 février, à 14 h 30 en l'église de Hoff. Le corps sera incinéré.

Nos sincères condoléances à la famille.

EN BREF

Passes ton Bafd !

L'UFCV en partenariat avec le centre socioculturel organise un stage pour passer son Bafd (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) du 18 au 26 février au centre socioculturel (demi-pension ou externat).

Renseignements :
tél. 03 87 23 67 94.

CARNET

Anniversaire

Ce mercredi 8 février, Raymond Henrion, née Muller, souffle ses 84 bougies. Domiciliée à Sarrebourg-Hoff, elle a vu le jour à Réding en 1933.

Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonne santé.

BLOC-NOTES

SARREBOURG

Travaux
La circulation et le stationnement seront réglementés pour cause travaux.
> Du vendredi 10 février au vendredi 17 février, rue des Halles.

Alcooliques anonymes
Le groupe alcooliques anonymes Ma Liberté organise une réunion à 20 h 30, au premier étage de la salle Saint-François, 6, rue Kuchly (à côté du presbytère catholique).
> Tous les vendredis.

Atelier Pêche Nature
Les inscriptions aux activités de l'atelier pêche nature (école de pêche) de l'AAPPMA La Sarrebourgeoise auront lieu au chalet de l'association à Imling. Le premier cours aura lieu le 1er mars de 14 h à 17 h.
> Mercredi 15 février de 14 h à 17 h. AAPPMA La Sarrebourgeoise M. Robert Brunner. Tél. 06 33 05 07 71.

URGENCES

Pharmacie de garde
Résogardes au 3237
(24/24 h).

Médecin de garde
Médigardes : tél.
0820 33 20 20 pour les habitants de Moselle et le
03 69 55 33 33 pour les habitants d'Alsace,
de 20 h à 8 h.

Urgences médicales

SMUR : tél. 15.

Gendarmeries

Phalsbourg : route des Glacis
(tél. 03 87 24 10 08).

Dabo : rue Fontaine
(tél. 03 87 07 40 06).

Autoroute :
(tél. 03 87 24 44 70).

Sapeurs-pompiers
Composez le 18.

PHALSBOURG

La perspective Taillant



Comme vous avez pu le lire dans nos colonnes, depuis la place d'Armes, s'ouvre une nouvelle perspective sur la caserne Lobau, suite à la démolition de la bâtisse de l'enceinte de la caserne Taillant. Les Phalsbourgeois n'en avaient plus profité depuis 1930, année où le bâtiment avait été érigé pour héberger des familles de militaires.

BLOC-NOTES

DABO

État des usagers
L'état des usagers est déposé en mairie. Les usagers pourront durant cette période se prononcer sur le choix vente groupée ou tirage. Permanences à Hellert mardi 14 février de 9 h 30 à 10 h 30, à La Hoube de 11 h à 12 h et Schaeferhof de 14 h à 16 h.
> Tous les jours de 8 h à midi jusqu'au samedi 25 février en mairie. Tél. 03 87 07 40 12.

DANNE-ET-QUATRE-VENTS

Club de l'amitié
À l'occasion de la prochaine réunion mensuelle du club de l'amitié, les membres sont invités à partager un repas cochonnailles à La Hoube. Départ à 11 h place de la mairie. Prière de s'inscrire auprès du président, Jean-Pierre Patte.
> Jeudi 9 février à 11 h. Jean-Pierre Patte. Tél. 06 82 22 82 65 (patte.jeanpierre@bbox.fr).

HASELBOURG

Assemblée générale des donneurs de sang
Ordre du jour : rapport moral et bilan des activités, rapport et compte rendu financier, rapport des vérificateurs aux comptes, vote des rapports, renouvellement du tiers du CA, divers.
> Vendredi 17 février à 19 h 30 à la salle des fêtes.

HENRIDORFF

Relevé des compteurs ENEDIS
> Du mardi 14 février au mercredi 15 février de 8 h à 16 h.

LIXHEIM

Travaux de branchement électrique
Circulation sera totalement ou partiellement interdite entre le

13 et le 16 de la rue de la Fontaine.
> Tous les jours jusqu'au mardi 28 février. Tél. 03 87 07 10 16.

PHALSBOURG

La mairie est ouverte
> Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à midi et de 14 h à 17 h 30 et les samedis de 10 h à midi. Place d'Armes. Tél. 03 87 24 40 00 (info@phalsbourg.fr).

Veillée œcuménique de prière pour l'unité des chrétiens

Organisée par les paroisses St Jean-Baptiste d'Alsace et Paroisse protestante de Phalsbourg.
> Vendredi 10 février à 20 h à l'église protestante. Rue du collège. Tél. 03 87 24 11 09.

Séjour dans le Doubs
Proposé par Phalsbourg Loisirs aux enfants de Phalsbourg et des alentours. Ski alpin, chien de traîneau au programme, sans oublier les traditionnelles veillées et jeux de neige. Tarif entre 150 et 350 € par enfant.
Du dimanche 12 février au vendredi 17 février.
Tél. 03 87 24 19 74 (pipj@wanadoo.fr).

Collecte de sang
Sont également invités les donneurs des annexes, Buchelberg, Bois de Chênes, Trois-Maisons et de Danne-et-Quatre-Vents. À l'issue du don, une collation sera servie aux donneurs.
> Mercredi 15 février de 17 h à 20 h à la salle des fêtes. Place de la Halle aux Grains.

Assemblée générale du Club vosgien

Ordre du jour : bilan des activités, présentation des projets et calendrier 2017, renouvellement du comité.
> Vendredi 17 février à 19 h à la salle des fêtes. Place de la Halle aux Grains.

Si la commune de Dabo est placée sous le patronage de saint Léon IX, il n'en demeure pas moins vrai que saint Blaise est le patron tutélaire de l'église paroissiale. Toute une ferveur populaire s'est cristallisée sur son nom pour la guérison des maux de gorge, car il avait, sur le chemin menant à son supplice, délivré un enfant d'une arête coincée dans sa gorge.

C'est cette croyance populaire qui a fait converger, souvent en autocars, les pèlerins à Dabo le jour même de sa fête, le 3 février. Aujourd'hui, pour des raisons de commodité et pour permettre à un plus grand nombre de fidèles d'assister à l'office, la célébration a été décalée au premier dimanche qui suit la fête. Et cette année, Mgr Lagleize, évêque de Metz, avait annoncé sa venue au pied du rocher.

Une visite pastorale a ravi le président du conseil de fabrique, Léonard Storck, et le maire de Dabo qui ont tous les deux exprimés en début d'office leur

SAINT-LOUIS

Trophée Paul-Michaux : une 4^e manche pluvieuse

Dimanche, la quatrième épreuve de la saison du trophée de cross country Paul-Michaux, courue sous la pluie et sur chemins champêtres et forestiers détrempés, a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses.

85 coureurs ont bravé la pluie et la boue ce dimanche sur les hauteurs ludoviciniennes, à l'occasion du 27^e cross organisé par l'association socioculturelle présidée par Gilbert Fixaris. Une prestation impeccable sous le contrôle de Cindy Fixaris, l'organisatrice en chef de l'ensemble de la manifestation.

Jeunes et moins jeunes s'en sont donné à cœur joie sur les chemins forestiers, sentiers et prairies détrempés par une pluie quasi continue tout au long de cet après-midi sportif. Certains ont bien sûr souffert sur ce parcours difficile, mais toutes et tous ont été heureux de s'être dépassés, comme d'habitude, tout particulièrement devant un public enthousiaste et connaisseur.

À noter la belle empoignade entre Maxime Geyer et Mathieu Ditsch chez les seniors hommes, et celle encore plus spectaculaire entre Jennifer Godard et l'athlète locale Cindy Fixaris chez les seniors filles.

À l'occasion de la distribution des prix à la salle des fêtes, le manager général Jean-Pierre Walsch, l'organisatrice Cindy Fixaris (qui a d'ailleurs terminé seconde en senior filles), le conseiller départemental Patrick Reichheld et le maire Gilbert Fixaris ont remercié l'ensemble des membres de l'ASCS pour la très bonne organisation, ainsi que tous les coureurs pour leur parti-

cipation et les performances accomplies.

Les résultats

• **Mini-pousins** : 1^{er} Capucine Littner (Assa) ; 2^e Colombe Rigaud (Cns) ; 3^e Léane Dagneaux (Ind.).

• **Mini-pousins** : 1^{er} Arthur Baltz (Assa) ; 2^e Noé Ziller (Assa) ; 3^e Emilien Christophe (Saint-Louis).

• **Pousins** : 1^{er} Romane Hingsinger (Tcw) ; 2^e Elena Friess (U. Brumath) ; 3^e Lou Kirblier.

• **Pousins** : 1^{er} Jules Kaczmarcz (Assa) ; 2^e Yannis Metz (Trois-Maisons) ; 3^e Thibault Metz (Trois-Maisons).

• **Benjamins** : 1^{er} Juliette Vacquel (Assa) ; 2^e Julianne Wilhelm (Saint-Louis).

• **Benjamins** : 1^{er} Yoan Ferouelle (Aabs) ; 2^e Clément Jusseau (Ind.) ; 3^e Oscar Klein.

• **Minimes filles** : 1^{er} Marie Discher (Saint-Louis) ; 2^e Laurie Germain (Assa) ; 3^e Manon Loisel (Aabs).

• **Minimes garçons** : 1^{er} Romain Discher (Saint-Louis) ; 2^e Lucas Ziller (Assa) ; 3^e Jean Lienhard (U. Brumath).

• **Cadettes** : 1^{er} Delphine Candre.

• **Cadets** : 1^{er} Thibaut Ziller (Assa) ; 2^e Tom Mehyaoui (Assa) ; 3^e Quentin Valin (AABS).

• **Juniors filles** : 1^{er} Camille Mathieu ; Perrine Tousch (Sti-



Cindy Fixaris (à gauche) et Jennifer Godard (à droite), 2^e et 1^{re} en seniors filles. Photo RL

ring)
• **Juniors garçons** : 1^{er} Nicolas Morineau ; 2^e Hector Clavie ; 3^e Quentin Ziller (Assa).

• **Seniors filles** : 1^{er} Jennifer Godard (Ind.) ; 2^e Cindy Fixaris (Saint-Louis) ; 3^e Claire Erhard (S2a lbal).

• **Seniors Garçons** : 1^{er} Maxime Geyer (Ind.) ; 2^e Mathieu Ditsch (Assa) ; 3^e Gilles Richert (Ind.).

• **Masters filles 1** : 1^{er} Marion

Hingsinger (Raidlight) ; 2^e Nathalie Charpentier ; 3^e Sophie Kaczmarcz (Assa).

• **Masters filles 2** : 1^{er} Isabelle Candre ; 2^e Christine Jacquot (Assa) ; 3^e Christine Wernert (Le Neroli).

• **Masters filles 4** : 1^{er} Lydie Weinmann (Ind.).

• **Masters garçons 1** : 1^{er} Damien Pariset (Réding) ; 2^e Jean-Marc Machet (Assa) ; 3^e Philippe Bruneau (Stiring).

• **Masters garçons 2** : 1^{er} Olivier Rannon (Saverne) ; 2^e Jean-Paul Krummenacker (Saint-Louis) ; 3^e Marc Karleskind (Alc Vêlo).

• **Masters garçons 3** : 1^{er} Julien Grosse (Stc) ; 2^e Lionel Koebel (Assa) ; 3^e Lucien Faber (Assa).

• **Masters garçons 4** : 1^{er} Michel Alcarz (Steinbourg) ; 2^e Roland Staub (Fciab) ; 3^e André Mazerand (AABS).

DANNE-ET-QUATRE-VENTS

Marche et soupe aux pois ont attiré 70 randonneurs



Photo RL

Ce sont 70 randonneurs qui ont pris le départ de la traditionnelle marche organisée par l'AS Danne-et-Quatre-Vents, sur un parcours de 10 km qui les a successivement menés à la grotte de Danne et au Brunnenntal, puis à l'écluse 24 où les attendait un vin chaud bien mérité. Après le retour par la vallée du Fischbach, ils furent, par un prompt renfort, 140 à partager l'excellente soupe aux pois préparée par l'équipe du président Vincent Geschwind. Cette marche est la première des trois manifestations annuelles organisées par le club et sera suivie par une soirée couscous en avril et le feu de la Saint-Jean fin juin. Ces manifestations permettent le bon fonctionnement du club qui compte une soixantaine de licenciés, dont une équipe de jeunes U7-U9 et deux équipes seniors.

DABO

La bénédiction de saint Blaise : une ferveur toujours d'actualité



Mgr Lagleize était particulièrement attentionné vis-à-vis des enfants. Ici avec la petite Eléna. Photo RL

accueilli les pèlerins en croisant sur leurs gorges deux cierges

allumés avant de réciter la prière de Saint-Blaise, marquant ainsi le point d'orgue de cette ferveur

NÉCROLOGIE

M. Jean-Claude Meyer

PHALSBOURG. — Nous apprenons le décès de M. Jean-Claude Meyer, survenu le 4 février à Saverne, dans sa 71^e année.

Né le 24 juin 1946 à Hague-nau, le défunt avait épousé, le 23 janvier 1988 à Lutzelbourg, Mme née Cécile Demange. Il laisse dans la peine sa famille et ses amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce mercredi 8 février, à 15 h en l'église catholique de Phalsbourg, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Nos sincères condoléances à la famille.

AUJOURD'HUI

Exposition

Phalsbourg. Rétrospective *Les Objets du Mois* de l'association des Amis du Musée de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, jusqu'au mercredi 15 février dans le Hall de la mairie. Gratuit. Tél. 03 87 24 42 42.

DEMAIN

Spectacles, théâtre, contes

Dabo. Ce n'est pas comode. Spectacle Burlesque (clown, jonglage, théâtre d'objet) proposé par l'association Les Obadiers Loisirs et Spectacles. Le public se délecte des prouesses complètes déboîtées, voir déjantées de cet homme-commode, mi-clown, mi-magicien. Tout public, à partir de 3 ans. Durée 45mn. À 15 h à l'Espace Léon IX. Gratuit. Tél. 06 69 62 61 45.

DANS UNE SEMAINE

MARDI 14 FÉVRIER

Spectacles, théâtre, contes

Arzwiller. Petites histoires et comptines pour préparer Noël proposées par la médiathèque. Durée : 20 min. Séance de conte réservée aux bébés-lecteurs 0-3 ans. Sur inscription. À 10 h à la Médiathèque intercommunale. Gratuit. Tél. 03 87 24 40 40.

Stages, ateliers

Brouviller. Centre de loisirs organisé par le Syndicat scolaire Bourscheid sur le thème : un incroyable talent du 13 au 17 février de 9 h à 17 h à l'école élémentaire. Chaque enfant pourra exprimer son art : chant, peinture... Repas et goûter. Du 13 Jusqu'au vendredi 17 février. De 9 h à 17 h. École élémentaire. Tél. 03 87 07 05 15. Renseignements et dossier d'inscription : periscolaire.brouviller@gmail.com 03 87 07 05 15. Possibilité d'accueil à partir de 7 h 30 et jusqu'à 18 h.

Dabo. Sculpture sur bois, chantournage. Atelier proposé par l'association Art et sculpture sur bois et animé par Daniel Condé. De 14 h à 18 h à la salle de sport de l'Espace Léon IX. Gratuit. Tél. 06 65 62 85 69.

Dabo. Tricot, couture, crochet et broderie. Atelier proposé par l'association Art et sculpture sur bois et animé par Clotilde Calvisi. Enfants acceptés. De 14 h à 18 h à l'Espace Léon IX. Gratuit. Tél. 06 65 62 85 69.

DANS UN MOIS

MARDI 7 MARS

Spectacles, théâtre, contes

Saverne. *The real importance of being earnest*. La nouvelle adaptation du Théâtre en Anglais propose une scénographie précise et colorée avec de beaux costumes et de films en noir et blanc sporadiques dévoilant les arrière-pensées des personnages. À 9 h 30 et 14 h à l'Espace Rohan. 9 €. Tél. 03 88 01 80 40.

• **Pour figurer gratuitement dans ces rubriques, inscrivez votre manifestation sur le site internet Pour Sortir (www.republiainlorrain.fr/loisirs/organisateur).**

NUMÉROS

Le Republicain Lorrain

Sports : Vincent Berger.
tél. 03 87 23 66 21 (e-mail : vincent.berger@cegetel.net).

Services

Dépannage électricité :
tél. 09 72 67 50 57.

Dépannage gaz :
tél. 08 10 43 30 57.

Taxis : Steimer
(tél. 03 87 24 10 07) et
Thomas
(tél. 03 87 24 11 40).

Social

Centre médico-social : 17 rue
du Commandant-Taillant
(tél. 03 87 24 34 44).

Drogue : tél. 08 00 23 13 13.

SOS Cannabis :
tél. 08 11 91 20 20.

Info-jeunes :
tél. 08 00 49 03 35.

Loisirs

Médiathèque : 2 rue du Col-
lège (tél. 03 87 24 63 69).

Musée : de 9 h à 12 h et de
14 h à 17 h, Hôtel de ville
place d'Armes
(tél. 03 87 24 40 00).

Office du tourisme : de 10 h à
12 h et 14 h à 17 h, 30 place
d'Armes
(tél. 03 87 24 42 42).

Phalsbourg Loisirs : 2 rue de
l'Hôpital
(tél. 03 87 24 19 74).

Pratique

Halte-garderie : La Ribam-
belle, 17 rue du Comman-
dant-Taillant de 7 h 45 à 18 h
(tél. 03 87 24 34 79).

NÉCROLOGIE

M. Michel Klein

RÉCHICOURT-LE-CHÂTEAU. — Nous apprenons le décès de M. Michel Klein, survenu le 4 février à Réchicourt-le-Château, à l'âge de 66 ans.

Né le 13 juin 1950 à Maizières-lès-Vic, le défunt avait épousé, le 17 novembre 1973 à Dombasle, Mme née Marie-Claude Christophe (décédée en 2002). De leur union sont nés trois enfants, Sandrine, Sébastien et Julien. Il avait la joie de compter un petit-fils, Lucas. M. Klein a fait toute sa carrière professionnelle à l'usine de chaussure de Bataville. Il avait le cœur sur la main et il était toujours présent pour les autres. Il adorait les animaux.

Ses obsèques auront lieu ce jeudi 9 février, à 14 h 30 en l'église de Bataville. Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Nos sincères condoléances à la famille.

Mme Ginette Isch

IMLING. — Nous apprenons le décès de Mme Ginette Isch, née Thoupilet, survenu le 6 février à Imling, dans sa 82^e année.

Née le 4 août 1935 à Sarrebourg, la défunte avait épousé, le 25 septembre 1953 à Sarrebourg, M. Victor Isch. De cette union est née une fille, Patricia. Elle avait la joie de compter deux petites-filles, Aurélie et Sophie, ainsi que trois arrière-petits-enfants, Jules, Louis et Constance.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jeudi 9 février, à 14 h 30 en l'église d'Imling, suivie de l'inhumation au cimetière de Sarrebourg.

Nos sincères condoléances à la famille.

Mme Lucie Lazeb

HERMELANGE. — Nous apprenons le décès de Mme Lucie Lazeb, née Soubriard, survenu le 4 février, à l'âge de 89 ans.

Née le 21 août 1927 à Hermelange, la défunte avait épousé, le 24 mai 1968 à Hermelange, M. Gilbert Lazeb (décédé le 26 novembre 2016). Après avoir travaillé aux filatures de Lorquin en tant qu'ouvrière, elle avait terminé sa carrière professionnelle aux Ets Weiler à Lorquin.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce mercredi 8 février, à 14 h 30 en l'église de Hermelange, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Richard Fichter

HELLERING-LÈS-FÉNÉTRANGE. — Nous apprenons le décès de M. Richard Fichter, survenu le 4 février à Saint-Jean-de-Bassel.

Né le 11 décembre 1926 à Anvers (Belgique), il avait épousé, le 2 juin 1951 à Hellingring-lès-Fénétrange, Mme née Christine Dindinger, qu'il a eu la douleur de perdre le 18 septembre 2005. De leur union sont nés deux enfants prénommés Alain et Didier. Il avait eu la joie et la fierté de compter quatre petits-enfants, Pierre, Éric, Sébastien et Damien, ainsi que quatre arrière-petits-enfants, Lucille, Zoé, Samuel et Arthur.

Il aimait la lecture, les mots croisés et les films Western. Étant chauffeur de camion, il aimait la route.

Le culte aura lieu le mercredi 8 février à 14 h 30 au Temple de Hellingring-lès-Fénétrange, suivi de l'inhumation au cimetière de Hellingring-lès-Fénétrange.

Nos condoléances à la famille.

HÉMING

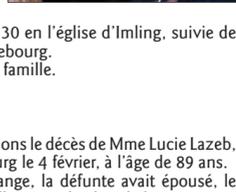
Le Tennis-club s'impose face à Dabo

Le Tennis-club de Héming accueillait Dabo à domicile, pour le compte de la 4^e journée du championnat d'hiver de Moselle messieurs.

Kevin Moulard (30/2) est entré le premier sur le court face à François Acker (30/2). Il a réalisé le match parfait en s'imposant sur le score sans appel de 6/0-6/0.

Julien Klein (30/1) a affronté ensuite Nicolas Rebel (30/1). Après un premier set accroché (6/4), il a pris la mesure de son adversaire et gagné le second set 6/2, offrant ainsi un avantage précieux à ses coéquipiers.

Cyril Nisse (30) est venu enfin clôturer les matchs de simple, face à Cédric Fogel (30/1). Il n'a jamais trouvé son rythme



INTERCOMMUNALITÉ

Ruisseau renaturé et éclairage public

Les élus de la communauté de communes de Sarrebourg-Moselle-Sud, réunis dans la salle des fêtes de Nitting, ont voté plusieurs points importants lors de leur dernière réunion.

• **Ruisseau de Langatte :** la comcom de l'étang du Stock avait entamé, avant la fusion, une étude pour renaturer le ruisseau de Langatte, le Landbach. L'an dernier, après des mois d'études, une entreprise avait été retenue pour effectuer les travaux (curage et aménagement paysager des berges) pour 496 000 €. Les travaux vont débuter à la mi-mars. Une date butoir pour pouvoir espérer 80 % de subventions dans ce dossier.

• **Terrasses de la Sarre :** l'entreprise BW Industrie, spécialisée dans l'assemblage de composants mécaniques et l'usinage à commande numérique, se porte bien. Après avoir été accueillie dans un bâtiment-relais des Terrasses de la Sarre à Sarrebourg, la société va le racheter comme prévu. En outre, le bâtiment sera agrandi. Là encore, pour accompagner sa progression, la comcom de Sarrebourg-Moselle-Sud (CCSMS) le construira pour elle, sur le même principe du bâtiment relais.

• **Tourisme :** en attendant de fixer l'organisation future des organismes de tourisme de la nouvelle intercommunalité, chaque office de tourisme

(OT) existant recevra une participation financière pour son fonctionnement. 90 943 € pour 2 Sarres Tourisme, 30 210 € pour l'OT de Sarrebourg, et un petit 4 542 € pour l'OT de la Bièvre. Une façon de patienter avant le résultat d'une étude qui va être lancée pour fixer la future organisation.

• **Fiscalité :** l'ensemble de la nouvelle communauté de communes sera doté cette année d'une fiscalité unique. Dans ce cadre, chaque commune recevra des attributions de compensation (AC) prévisionnelles. Une évaluation sera menée d'ici cet été pour les fixer durablement. Et le président Roland Klein l'a promis : cette nouvelle façon de calculer l'impôt de la comcom « sera fiscalement neutre pour les ménages. La fusion de nos comcoms n'entraînera pas d'augmentation des impôts pour l'intercommunalité. »

• **Éclairage public :** dans le cadre du programme d'économie d'énergie engagé par la CCSMS et après analyse de l'ensemble du réseau de la comcom, plusieurs travaux seront réalisés par Est Réseaux. Pour 365 110 €, le



Le ruisseau du Landbach, qui traverse notamment Langatte, va bénéficier d'un vaste programme de rénovation. Photo Laurent MAMI

réseau électrique sera renoué, avec la mise en place d'horloges astronomiques et la sup-

pression des anomalies électriques. Pour 743 146 €, 1 600 lampadaires énergivores

seront remplacés. Un chantier social sera mis en place pour les démanteler.

TROISFONTAINES

Les lauréats des maisons fleuries

Lors d'une sympathique réunion dans la salle des fêtes, le maire Sébastien Hornsperger et la conseillère départementale Nicole Pierrard ont mis à l'honneur ceux qui ont fleuri leurs maisons l'été dernier. Les récompenses ont été attribuées à : Roger Baltz, Jean-Paul Balzer, Françoise Chierri, Gilbert Dubail, Paul Haeckler, Michel Host, Raymond Houpert, Clarisse Houpert, Edouard Kokoszka, Marie-Louise Kurtz, Bernard Leininger, Fernand Lombard, Danièle Muller, Alice Nimgern, Bernard Parisot, René Rosenberger, Antoine Ruffenach, Gérard Schleiss, Etienne Schleiss, Bernard Schlerntzauer, Nicole Schwaller, Etienne Sour, Raymond Stenger, Clément Stricher et Chantal Wilhelm.



Le jury a constaté que les habitants ont de plus en plus à cœur d'embellir et de fleurir les maisons. Photo RL

HARREBERG

Marcel Dimnet s'inspire de l'univers de la chasse



L'artiste du ciseau à bois peut être fier de son travail. Photo RL

On ne peut passer dans le village sans être surpris par la maison de Marcel Dimnet dont la façade est entièrement décorée par ses réalisations. Talentueux touche-à-tout et bricoleur génial, Marcel, depuis des années agrémenté son domicile de scènes animées qu'il a façonnées au gré de son inspiration. Il y a mis aussi bien des personnages que des animaux qu'il expose aux regards des passants. Sa dernière réalisation est une sculpture taillée dans un billot de châtaigner provenant de la forêt de Haegen près de Saverne.

Une allure de trophée

À part les bois d'un daim donnés par un ami, l'ensemble a été taillé dans la masse à coups de

hachette et de ciseau à bois pour arriver à une tête de cervid de plus d'un mètre de hauteur. La ressemblance est frappante avec les têtes de cervidées exposées ici et là et provenant d'animaux abattus.

Marcel a consacré une soixantaine d'heures à la réalisation de son œuvre qu'il estime peser environ 50 kilos. Si pour l'instant elle est encore bien au chaud dans son atelier, on peut bien penser qu'à l'arrivée des beaux jours cette pièce sculptée trouvera sa place au milieu de ses autres réalisations.

À 91 ans, le sculpteur de Harreberg a apporté la preuve que sont restées intactes ses facultés créatives.

LORQUIN

Des marcheurs qui ne craignent pas la pluie



Un premier groupe de marcheurs impatient de braver la météo. Photo RL

Malgré une météo maussade, la marche populaire organisée dimanche par l'Interassociation de Lorquin a connu un joli succès. Des randonneurs venus de tout le secteur se sont retrouvés à la salle des fêtes pour prendre le départ d'un parcours d'environ 11 km. La mise en jambes s'est faite en passant par les petites rues du village, puis la montée qui mène vers Laneuveville-lès-Lorquin. L'itinéraire passait ensuite par Fraquelting, puis Niderhoff et la halte ravitaillément où les organisateurs ont accueilli les marcheurs avec des boissons fraîches et du vin chaud agrémentés de gâteaux secs. Au rythme de chacun, les

adeptes de l'effort physique sont repartis par Fraquelting, puis retour à Lorquin en passant par le Haut Bois.

Le soir, la salle des fêtes a accueilli les marcheurs mais aussi les personnes désireuses de partager un instant en société. À partir de 18 h 30, une soupe aux pois a réuni une centaine de convives. Toutes générations confondues, les hôtes ont profité d'un repas roboratif pour un prix modeste.

Mais, pour Jean-Marie Orgel, le président de l'Interassociation de Lorquin, et les organisateurs, l'important était de passer un bon moment tous ensemble.

à nitting AUJOURD'HUI

Assemblée générale

Hilbesheim : assises du club amitié Hilsum, à 14 h, à la salle socio-culturelle. Tél. 06 84 73 11 21.

Conseil municipal

Abreschviller : réunion du conseil municipal. À l'ordre du jour : subvention, maison de santé, travaux au temple, emplois saisonniers, ULIS, Rased, transfert compétence PLU à la CCSMS... À 20 h en mairie.

Expositions

Abreschviller : Au gré de mes envies de Fadiess et photos «Contre jour» du club photos UAICF de Sarrebourg, de 11 h à 19 h, au centre de réadaptation spécialisée Saint-Luc. Gratuit. Tél. 03 87 23 38 33.

Permanences, ouvertures et fermetures exceptionnelles

Blâmont : permanence Cap emploi, sur rendez-vous. De 14 h à 17 h. CCV. Tél. 03 83 42 46 46.

Blâmont : permanence du groupe d'entraide mutuelle, sur rendez-vous. De 14 h à 17 h. CCV. Tél. 03 55 06 40 48.

Hermelange : le sénateur Jean-Louis Masson et Christine Herzog, conseillère départementale du canton de Sarrebourg, tiendront une permanence pour les élus municipaux et les personnes intéressées. À 18 h en mairie. Tél. 03 87 30 39 15.

Hesse : fermeture de la mairie toute la journée.

Lorquin : fermeture exceptionnelle de la mairie.

Neufmoullins : le sénateur Jean-Louis Masson et Christine Hertzog, conseillère départementale du canton de Sarrebourg, tiendront une permanence pour les élus municipaux et les personnes intéressées, à 17 h en mairie. Tél. 03 87 30 39 15.

Nitting : fermeture de la mairie.

Voyer : fermeture de la mairie.

Permanences, ouvertures et fermetures habituelles

Aspach : le sénateur Jean-Louis Masson et Christine Herzog, conseillère départementale du canton de Sarrebourg, tiendront une permanence pour les élus municipaux et les personnes intéressées, à 16 h en mairie. Tél. 03 87 30 39 15.

Moussey : maison de l'emploi. Permanence sur rendez-vous au 06 51 00 79 82. De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h à la maison multi-services site de Moussey. Tél. 03 87 07 42 02.

Saint-Georges : le sénateur Jean-Louis Masson et Christine Herzog, conseillère départementale du canton de Sarrebourg, tiendront une permanence pour les élus municipaux et les personnes intéressées, à 15 h en mairie. Tél. 03 87 30 39 15.

Réunions, colloques, meetings

Lorquin : réunion détente du Club de l'amitié, à 14 h à la salle des fêtes. Tél. 06 85 76 65 75.

Métairies-Saint-Quirin : réunion avec le sénateur Masson et Christine Herzog, conseillère départementale du canton de Sarrebourg, sur le redécoupage et l'évolution des intercommunalités en Moselle ainsi que les autres conséquences de la loi NOTRe pour les communes. À 19 h en mairie. Tél. 03 87 30 39 15.

DEMAIN

Permanences

Blâmont : permanence de la mission locale sur rendez-vous. De 14 h à 17 h. CCVP. Tél. 03 83 42 46 46.

BLOC-NOTES

DOLVING

Inscriptions au pèlerinage à Medjugorje (Croatie) Organisé par l'association des Amis du pèlerinage de Saint-Ulrich, en association avec les Amis de Marie et Jacquotte, du 6 au 13 juin.
> **Tous les jours jusqu'au 1er avril, auprès de Jean-Paul Littner au 03 87 07 85 92.**

VIERELIGIEUSE



Église protestante de Phalsbourg. Photo DR.

Paroisses catholiques

Abreschviller : jeudi à 17 h (Vêpres et adoration du Saint-Sacrement, suivis d'une messe intitulée "2 heures pour Dieu").

Avicourt : mercredi à 9 h 30.

Bonne-Fontaine : mardi et mercredi à 7 h 30. Jeudi à 18 h 15. Vendredi à 7 h 30.

Harreberg : mardi à 18 h 30.

Hartzviller

jeudi à 18 h 30.

Hoff : mercredi à 18 h.

Lorquin : mardi à 14 h 30 (EHPAD du CHS).

Réding : mercredi à 9 h. Vendredi à 9 h (Grand'Eich).

Sarrebourg : mardi à 8 h 30.

Jeudi à 18 h 30. Vendredi à 8 h 30.

Walscheid : mercredi à 18 h 30. Vendredi à 16 h 30 (Saint-Christophe).

Paroisse protestante

Phalsbourg : veillée œcuménique de prière pour l'unité des chrétiens organisée par les paroisses St Jean-Baptiste d'Alsace et Paroisse protestante de Phalsbourg vendredi à 20 h.

Église évangélique

Église chrétienne de Sarrebourg (5 rue du Sauvage) :

réunion de prière jeudi à 19 h.

NÉCROLOGIE

Mme Marie Bordonné

FRANCALTROFF. — Nous apprenons le décès de Mme Marie Bordonné, survenu le 5 février à Dieuze, dans sa 94^e année.

Née Michel, elle avait épousé M. Édouard Bordonné qu'elle avait eu la douleur de perdre le 16 août 1993.

De son actif, Mme Marie Bordonné avait exploité durant quelques années un commerce de lingerie et de chaussures jusqu'à sa retraite.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 février à 14 h 30 en l'église de Francaltroff, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Nos condoléances à la famille.

AUJOURD'HUI

Expositions

Lagarde : l'atelier de Juvelize s'expose. Martine Cadoret présente quelques-unes de ses œuvres et celles de quatre peintres de son atelier : Solange Fremery, Odette Massel, Marysa Pierron et Marie Thérèse Tomasi.

Les mardis, de 11 h 30 à 15 h 30 et de 19 h à 22 h 30, jusqu'au vendredi 24 février, au restaurant le PK 209. Gratuit. Tél. 09 51 10 05 10.

Jeux, concours

Delme : concours Mosell'lire, proposé par le Conseil départemental de la Moselle et destiné aux jeunes lecteurs âgés de 5 à 17 ans. Conjugant plaisir de lire avec créativité, il permet aux jeunes de découvrir de nouvelles lectures et de laisser libre cours à leur imagination. Jusqu'au vendredi 24 mars, à la médiathèque. Gratuit. Tél. 03 87 01 39 91.

DEMAIN

Marchés, brocantes, vide-greniers

Dieuze : marché aux puces de solidarité, organisé par l'Assajuco-Emmaüs Dieuze avec grand déballeage de meubles, cadres, vaisselle, vêtements, chaussures, linge de maison, jouets, livres, dentelles et mercerie, bijoux, puériculture, HI-FI, luminaires, petit électroménager, etc. De 13 h 30 à 17 h, aux Greniers de l'Entraide. Tél. 03 87 86 84 98.

Rencontres, conférences

Delme : goûter Art & Philo : « La gourmandise est-elle un vilain défaut ? ». À l'aide de notions philosophiques simples et de reproductions d'œuvres en images, le goûter « art & philo » est un moyen ludique pour les enfants, d'aborder les questions qu'ils se posent, de leur donner la parole et de réfléchir avec eux sur des sujets qui les concernent, à 15 h, à la Médiathèque. Dès 7 ans, sur inscription. Gratuit. Tél. 03 87 01 39 91.

Sports, sports de loisirs

Dieuze : patinoire. Activité proposée par l'Association des commerçants et artisans de Dieuze (ACAD), de 14 h à 19 h, jusqu'au dimanche 26 février, sur la place du Marché. 2 € et 1 € (tickets 1/2 tarif). Tél. 03 87 86 97 09.

Insming : zumba kids. Cours proposés par l'association Zumb'Insming et animé par Muriel, de 17 h à 18 h, jusqu'au mercredi 28 juin, à l'Espace Kœnig. La première séance est gratuite. 60 €. Tél. 03 87 01 60 04.

Stages, ateliers scolaires

Morhange : mercredis récréatifs, proposés par l'Animation jeunesse de la ville, de 13 h 30 à 17 h, au local Bosquet. Au programme : sorties, loisirs et activités en tous genres. Tél. 03 87 86 15 41.

DANS UNE SEMAINE

MARDI 14 FÉVRIER

Spectacles, théâtre, contes

Delme : rendez-vous contes spécial kamishibai. Animation des 5 ans proposée par la médiathèque avec des histoires ludiques, des contes d'ici et d'ailleurs, des albums de détente ou d'aventure... Cette séance mettra en valeur plusieurs kamishibai (théâtre d'images) sur la thématique de la tolérance. De 15 h à 15 h 30, à la médiathèque. Gratuit. Tél. 03 87 01 39 91.

Sports, sports de loisirs

Dieuze : patinoire. Activité proposée par l'Association des commerçants et artisans de Dieuze (ACAD), de 14 h à 19 h, jusqu'au dimanche 26 février, sur la place du Marché. 2 € et 1 € (tickets 1/2 tarif). Tél. 03 87 86 97 09.

Stages, ateliers vacances scolaires

Aulnois-sur-Seille : centre de loisirs de février. Centre pour les enfants de 3 à 12 ans, autour des jeux de plateau et des jeux de neige, organisé par la Fédération des Foyers ruraux de Moselle, de 8 h à 18 h, jusqu'au vendredi 17 février, au Château des Armoises. Contact : www.periscolairesdesarmoises.wordpress.com. 95 €. Tél. 03 87 01 43 95.

Dieuze : le temps vous sera contes (é). Activités diverses proposées par la MJC centre social : manuelles, sportives, cuisines, imaginaires, ainsi que des sorties, à la carte, à faire en famille, selon ses envies et disponibilités. Certaines activités peuvent être plus réservées aux tout-petits de 1 à 3 ans, mais aussi, aux plus grands de plus de 8 ans. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h, à la MJC Centre Social Jacques Prévert. 3 €. Tél. 03 87 86 97 41.

Morhange : Du petit au grand écran ! Festival de l'AJV avec remise d'Oscars. Sport, cuisine, bricolage, jeux de rôles et mises en scène, casting pour la réalisation d'un court-métrage, visite et atelier « Ombres Chinoises » à la Cité de l'Image, Pass'Partout (3 à 6 ans), FRAC de Metz (atelier magasin de mode pour les 6 à 12 ans) et sortie Kinépolis. De 7 h 30 à 17 h, jusqu'au vendredi 24 février, au local Bosquet. Tél. 03 87 86 15 41.

Nébing : accueil de loisirs proposé par l'équipe d'animation à tous les enfants âgés de 3 à 14 ans par l'association Familles rurales de Vergaville, en collaboration avec la commune, de 13 h 30 à 17 h, dans la nouvelle salle de sport. 34 €. Tél. 03 87 86 04 85.

Val-de-Bride : centre aéré proposé par la municipalité sur le thème : découvrir le théâtre sous ses différents aspects (techniques et jeux d'acteur, mise en scène, dispositifs scéniques, théâtre d'ombres, marionnettes). De 7 h à 18 h 30, jusqu'au vendredi 17 février, à la salle socioculturelle Pierre Husson. Tél. 03 87 86 19 13.

Vergaville : sport et jeux du cirque. Une semaine animée par James et proposée pour les 6 à 14 ans par l'association Familles rurales de Vergaville, en collaboration avec la commune, de 13 h 30 à 17 h, dans la nouvelle salle de sport. 34 €. Tél. 03 87 86 04 85.

Vic-sur-Seille : « Laisse libre court à ton imagination ». Semaine d'activités pour les 10 à 15 ans avec au programme : jeux divers, réalisation d'un court-métrage, sortie culturelle à Deneuvre, réalisation d'un mur de tag avec un professionnel. De 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, jusqu'au vendredi 17 février, au foyer Georges de La Tour. 44 € et 39 € pour les adhérents. Tél. 06 11 26 10 49.

VIE SCOLAIRE

Gustave-Charpentier veut sauver son poste perdu

Parmi les quatre fermetures de classes décidées dans le Saulnois figure Dieuze, dont le maire vient de rédiger un courrier aux services de l'Éducation nationale pour tenter de sauver ce poste perdu.

Le groupe scolaire Gustave-Charpentier de Dieuze s'est vu retirer un poste d'enseignant par l'Éducation nationale (voir RL du 2 février), en raison des prévisionnels d'effectifs d'élèves en baisse. Fernand Lormant, maire de Dieuze, a fait valoir ses arguments auprès des services académiques de la Moselle, en transmettant à Antoine Chaleix, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, le courrier suivant. Il y met notamment en avant la vocation sociale de l'établissement.

« Je ne peux pas tenir compte exclusivement de cette logique comptable car ce groupe scolaire élémentaire exerce un fonctionnement atypique depuis plus de dix ans. En effet, l'équipe éducative en place répond au principe de l'école inclusive pour tous, principe d'accompagnement et de condition nécessaire à la réussite scolaire et personnelle pour tous. Actuellement, les vingt enfants admis dans les deux classes ULLIS et les neuf enfants de la classe externalisée de l'Institut Médico Éducatif Emile-Frant sont inclus dans

les neuf classes ordinaires. Je me permets également de vous rappeler que c'est aussi une vingtaine d'enfants de la Maison d'Enfance à Caractère Social Jean-Martin-Moye qui sont scolarisés dans cet établissement.

D'autre part, les enfants en très grandes difficultés domiciliés hors de Dieuze, sont orientés sur cette même école en raison du réseau éducatif existant sur la commune de Dieuze. La perspective de la suppression du 9^e poste entraînerait un taux d'encadrement qui mettrait bien à mal la prise en charge spécifique de tous ces enfants en difficultés. »

Un message pour les enseignants

Le maire a également adressé un message aux professeurs : « Je tiens à assurer à tous les enseignants mon encouragement et mon soutien dans leurs missions éducatives devenues de plus en plus difficiles en raison du contexte social actuel. Les enseignants qui se sont engagés professionnellement dans cette mission



L'école Gustave-Charpentier de Dieuze fait partie des quatre ensembles scolaires du Saulnois à avoir perdu un poste. Photo archives RL.

d'accompagnement de réussite pour tous les élèves ne pourront que poursuivre leurs objectifs avec une surcharge d'effectifs. »

Fernand Lormant a conclu

sa missive en adressant une requête claire : « Très attaché à l'égalité des droits et des chances pour tous les élèves, je vous demande de tenir compte de la situation particu-

lière de l'école élémentaire de ma commune et donc de maintenir tous les postes actuellement fonctionnels sur l'école élémentaire Gustave-Charpentier de Dieuze. »

Consternation et étonnement aussi à Grostenquin

L'annonce de la fermeture d'une classe en primaire à Grostenquin, dont l'ouverture avait été appréciée l'an dernier, fait réagir les élus et les parents d'élèves de l'association Fourmiz.

Les parents d'élèves de l'association Les Fourmiz à Grostenquin avaient pourtant commencé à manifester leur mécontentement suite aux rumeurs de fermeture de classes. Ils avaient pris les devants en allant, porte à porte, recueillir des signatures pour une pétition dénonçant le risque pour le groupe scolaire du village et plusieurs autres du secteur dont Erstroff et Francaltroff. C'est par les médias que les parents, les enseignants, le maire Patrick Seichepine et Françoise Grosse, adjointe chargée des affaires scolaires, ont eu confirmation de la mauvaise nouvelle.

La réouverture de la classe à la rentrée dernière avait été appréciée, vécue comme un véritable soulagement pour la petite école, évitant enfin la surcharge des classes. Les élèves de CP-CE1 ont au nombre de 17, les CE2-CM1 au nombre de 18 et les CM2 au nombre de 12. La petite école avait ainsi pris un bon rythme de croisière avec une préparation à l'entrée en 6^e bien négociée et des résultats scolaires qualifiés de vraiment bons par l'équipe enseignante. Avec un effectif de ce type,



Hier, des manifestants ont rejoint le carrefour principal du village afin de faire entendre leurs revendications : le maintien de la classe fermée. Photo RL.

chaque élève bénéficie d'un bon suivi.

La nouvelle présidente des parents d'élèves de Berig-Vin-trange, Aurora Mathieu, n'avait que de bons retours sur le fonctionnement des classes et sur les progrès des élèves. Avec Julie Droval son adjointe et son

équipe, tous ont donc décidé de réagir. « Nous n'avons rencontré que des gens surpris et déçus. L'école a une excellente réputation et les parents des environs n'hésitent pas à venir y inscrire leurs enfants. De plus, des familles roumaines et kosovares viennent d'arriver. Toutes

ont des enfants qui seront sous peu scolarisés, sans compter les maisons du lotissement. »

Classes surchargées

« Si plusieurs écoles ferment, les classes seront surchargées, déplorait le maire qui a décidé de

se battre également. Nous aurions pu récupérer les élèves d'Erstroff ici. Il n'y a pas eu de véritable concertation, ni de réflexion sur l'avenir des écoles du secteur. Un lotissement s'est terminé, un autre s'ouvre. Grostenquin s'agrandit et l'école fait partie des atouts de notre commune car nous y proposons une cantine et le périscolaire. Nous avons développé le projet éducatif de territoire, fait ce que l'État nous a demandé et là, sans concertation, on nous annonce la fermeture. »

5 600 € ont été investis par la municipalité l'année dernière pour aménager la nouvelle classe de Mme Athony aujourd'hui menacée, et dans l'accueil périscolaire qui se fait de 7 h 30 à 18 h avec de nombreux ateliers encadrés par un personnel formé. Les prévisions sur 3 ans sont plus que bonnes, les maternelles fournissent un effectif suffisant et la question se pose d'une fermeture pour un an seulement alors que l'équipe enseignante installée, désireuse d'y rester, s'estime au top. Des actions banderoles et sit-in sont envisagées par les parents décidés à ne pas se laisser faire.

ALBESTROFF

Judo : de l'argent pour Emma-Camille Krebs

C'est au complexe Saint-Symphorien du Judo-club de Metz judo ju-jitsu, à Longeville-lès-Metz, que vient de se dérouler le premier Grand prix benjamins, tournoi labellisé Département, par le comité de Moselle de judo.

Cinq judokas du Judo-club du Foyer rural d'Albestroff, encadrés par leur coach Jean-Marie Muller, s'y sont rendus. Pour les trois judokas engagés chez les garçons, il s'agissait de leur toute première compétition dans cette catégorie d'âge (11-12 ans). Malheureusement, ni Valentin Dillenschneider, ni David Brauyer, ni Nicolas Muller ne sont parvenus à se classer au terme de cette manifestation.

Une fois n'est pas coutume, ce sont les filles qui ont créé la surprise, à l'image de Malvina Brunner qui a obtenu une belle 5^e place, encourageante dans la catégorie, avec deux combats

victorieux à son actif. Il est par ailleurs à noter qu'elle aussi disputait la son tout premier tournoi dans sa catégorie d'âge.

En toute logique, c'est la plus ancienne de la sélection du Foyer rural. Emma-Camille Krebs, benjamine 2^e année qui, dans la catégorie des moins de 32 kg, est parvenue à atteindre la finale en se classant deuxième. Cette médaille d'argent vient récompenser cette jeune combattante qui aura fait preuve de courage et de persévérance, tout au long de la saison dernière, sans jamais obtenir de résultat.

Heureusement, elle a été récompensée lors de ce premier Grand prix de Moselle, au terme d'un parcours ponctué par quelques beaux Ippons. Lors de l'annonce officielle des résultats de cette sortie, au dojo d'Albestroff, Jean-Marie Muller a adressé ses encourage-



La sélection du Judo-club d'Albestroff, à Longeville-lès-Metz, encadrée par Jean-Marie Muller. Photo RL.

ments aux garçons, moins chanceux, ainsi que ses félicita-

tions aux filles, en y associant leurs entraîneurs, Sylvie Ross-

ler, Claudine Muller, Thierry Bruge et Eric Hentzien.

URGENCES

Pharmacies de garde

Château-Salins, Delme, Vic-sur-Seille, Dieuze et Morhange : pour joindre la pharmacie de garde, téléphoner au 32 37 ou sur internet : www.3237.fr.

Insming : pour joindre la pharmacie de garde, téléphoner au commissariat de police de Sarreguemines, tél. 03 87 98 42 54.

Médecins de garde

Insming, Bénestroff et Francaltroff, Château-Salins et Vic-sur-Seille, Aulnois-sur-Seille et Nomeny, Dieuze, Morhange, Delme : numéro d'appel unique, tél. 0820 33 20 20.

Chirurgien-dentiste

Appeler le Centre 15 : tél. 15 qui indiquera le chirurgien-dentiste de garde le plus proche de son domicile.

Hôpitaux

Château-Salins : tél. 03 87 05 54 54 (standard) ; radiologie 03 87 05 54 59 ; cabine : 03 87 05 22 35. **Dieuze :** tél. 03 87 05 02 00 (standard général) ; tél. 03 87 05 02 47 (EHPAD).

Sage-femme

Dieuze : Catherine Chicha-Hamant, tél. 06 19 81 88 54. **Morhange :** Karine Schmitt, tél. 03 87 05 36 63.

Maintien à domicile

Réseau territorial de santé Regesa : maintien des personnes âgées à domicile, pour tout l'arrondissement de Château-Salins, tél. 03 87 05 02 99.

Urgences médicales SMUR

SMUR : tél. 15.

Gendarmeries

Albestroff : 5, rue du Stade, tél. 03 87 01 60 61. **Château-Salins :** 4, rue de Metz, tél. 03 87 05 10 29. **Delme :** rue Maurice-Vautrin, tél. 03 87 01 30 20. **Dieuze :** chemin Halbuterie, tél. 03 87 86 05 78. **Morhange :** 11, rue Albert-Schweitzer, tél. 03 87 86 18 44. **Vic-sur-Seille :** 5, rue Pierre-Saffroy, tél. 03 87 01 10 08.

Sapeurs-pompiers

Permanence : tél. 18.

VIE RELIGIEUSE

Voici les horaires des offices religieux célébrés en ce début de semaine dans le Saulnois.

Mardi 7 février

Albestroff : à 18 h. **Dieuze :** à 10 h (maison de retraite).

Mercredi 8 février

Insming : à 9 h 30

Jeudi 9 février

Saint-Epvre : à 10 h 30 (à la maison de retraite).

Autres événements de la semaine

Mardi 7 février, à 20 h, à Réning, à la salle de la mairie : préparation au baptême des petits enfants.

Mercredi 8 février, à 14 h, à Bénestroff, à la salle polyvalente : célébration du pardon pour tous les enfants de la première communion. **À 20 h, à Dieuze (dans la crypte) :** réunion des parents d'équipes des enfants de la première communion (préparation des étapes 7, 8 et 9).

Jeudi 9 février, à 20 h, à Bénestroff à la salle polyvalente : réunion des parents d'équipes des enfants de la première communion (préparation des étapes 7, 8 et 9). **À 20 h, à Insming :** réunion du conseil de fabrique (comptes et budgets).

Vendredi 10 février, à 20 h, à Lhor : réunion du conseil de fabrique (comptes et budgets). **Samedi 11 février, à 14 h, à Dieuze (dans la crypte) :** célébration du pardon pour tous les enfants de la première communion.

FONTENY

Le carrefour de Faxe sécurisé



Alain Donatin a reçu en mairie les conseillers départementaux Jeannine Berviller et Fernand Lormant. Photo RL

Depuis quelque temps, les automobilistes qui traversent Faxe ont vu la chaussée se rétrécir après l'achèvement de travaux réalisés sur le carrefour de Faxe.

En effet depuis quelques années et de multiples interrogations, le conseil, à l'unanimité, a décidé de prendre les choses à bras-le-corps pour sécuriser la traversée de Faxe qui pour certains automobilistes ne nécessitait pas de lever le pied et de respecter le code de la route. Il en allait de la sécurité des habitants du bourg.

Les études entreprises et les devis réalisés, ce sont des travaux pour 31 260 € qui ont été menés pour redimensionner le carrefour de Faxe en rétrécissant la chaussée de 7,20 mètres de large à l'origine à 5,50 mètres à présent sur l'ensemble de la traversée du hameau.

La réception des travaux a eu lieu il y a peu par Alain Donatin maire, de Fonteny, et par Jeannine Berviller et Fernand Lormant, conseillers départementaux. Des subventions de l'Amiter (Aide mosellane à l'investissement des territoires) à hauteur de 6 000 € et de 8 000 € pour l'amende de police ont permis de réduire les coûts pour la commune, et enfin permettre de réduire la vitesse.

Rappelons tout de même qu'il en va du civisme et du bon sens de chacun sans oublier du respect de la loi.

CHÂTEAU-SALINS

Un petit plaisir gourmand au collège

Il fait bon manger au collège La Passepierre. Le chef de cuisine n'a pas oublié de fêter la chandeleur pour faire plaisir à ses petits convives. En plus du dessert prévu au menu de la cantine, il a préparé pour chacun une bonne crêpe fourrée, soit au chocolat, à la chantilly maison, à la framboise, au caramel ou au miel. Évidemment, petits et grands se sont régalés.



Photo RL

BLOC-NOTES

CHÂTEAU-SALINS

Assemblée générale des Amis du Saulnois et de son patrimoine

Dès 17 h 30, il sera possible de prendre la carte 2017 (6 €) pour adhérer et soutenir ainsi les actions de valorisation de notre patrimoine ou acquérir des cahiers du Saulnois (numéros 1 à 8 disponibles).
> Mercredi 8 février à 18 h. Salle polyvalente. Place de la saline. Les Amis du Saulnois et de son patrimoine.
Tél. 03 87 05 21 71
r.richard57170@yahoo.fr

Permanence de l'association Marelle

> Vendredi 10 février de 9 h à midi. Maison de l'État. Rue de Nancy. Tél. 03 87 05 08 21

Permanences du maire

> Samedi 18 février de 9 h 30 à 11 h 30. Mairie. Rue de Nancy. Tél. 03 87 05 10 52

FONTENY

Repas des anciens

Le conseil municipal à l'honneur de convier les aînés de Fonteny et de Faxe au repas des anciens.
> Dimanche 26 février à midi. Salle communale. 29, rue du Midi.

DIEUZE

Conseil municipal

Réunion du conseil municipal.
> Jeudi 9 février à 20 h. Salle des séances de la mairie. Place de l'Hôtel de ville.
Tél. 03 87 86 94 22
contact@dieuze.fr

Permanence des anciens combattants

Établissement de demande de carte de combattant, cotisation retraite du combattant. Renseignements : Florent Jardin à Blanche-Église.

tél. 03 87 86 95 04.

> Samedi 11 février à 14 h. Centre social salle Émile Friant. Chemin du Calvaire. Gratuit. Anciens Combattants ACPG - CATM. Tél. 03 87 86 95 04
lrintz.robort@orange.fr

INSMING

Association de pêche

Les cartes de pêche de la saison 2017 sont délivrées aux mêmes tarifs que l'année 2016.
> Tous les jours sauf le mercredi à 16 h. Jusqu'au samedi 25 février. Café Hensienne. AAPPMA de l'Albe ou auprès du trésorier 1, rue du Moulin. Tél. 03 87 01 64 82

LOUDREFING

Assemblée générale des arboriculteurs

Le verre de l'amitié sera offert après l'assemblée.
> Vendredi 17 février, à 20 h. Club-house.

LUCY

Recensement

Pierre Lopez, agent recenseur pour le village, passera chez l'habitant pour le recensement de la population.
> Tous les jours, sauf le samedi et le dimanche, à 8 h. Jusqu'au vendredi 17 février.

VIC-SUR-SEILLE

Assemblée générale et choucroute du Mardi Gras

Assemblée générale de l'association Familiale suivie de la traditionnelle choucroute du Mardi Gras pour les membres. Sur réservation.
> Mardi 28 février de midi à 17 h. Salle des Carmes, 22, place du Palais. Association familiale du Saulnois.
Tél. 03 87 05 91 37
associationfamiliale.vic@orange.fr

AULNOIS-SUR-SEILLE

Centre de loisirs : passer ses vacances au château

Un centre aéré d'hiver aura lieu durant les vacances scolaires, du 13 au 17 février, au château des Armoises. Les inscriptions sont ouvertes, mais il va falloir faire vite !

Un centre de loisirs au château les Armoises est organisé pour les enfants de 3 à 12 ans du 13 au 17 février. Camy Poiron, directeur, présent pendant les temps périscolaires au château, et Anne Poinsignon, animatrice, encadreront les enfants.

Au programme, les jeunes participants pourront s'approprier les espaces du château autour de la thématique du jeu, dans la suite de ce qui avait été réalisé l'année dernière. Du jeu de plateau aux jeux en extérieur, en passant par le jeu de rôle, les enfants pourront découvrir ou redécouvrir ces pratiques ludiques et collectives.

Le premier jour, lundi 13 février, le groupe d'enfants prendra possession du château, qui sera non plus le périscolaire, mais le lieu du festival du jeu pendant toute une semaine.

Le deuxième jour, les enfants partiront à l'aventure dans le parc du château.

Mercredi, ils découvriront la recette des crêpes avec la cuisinière de la cantine, Céline Tousse, et apprendront également à fabriquer un molkky.

Judi, c'est la présence d'une malle à jeux, suivie d'activités manuelles qui animeront la journée.

Pour clôturer la semaine, les enfants pourront faire des gâteaux pour le pot de fin d'accueil. Une remise de médailles départagera les joueurs de la semaine.

Par ailleurs, pour conclure la semaine jeu, le vendredi 17 février à partir de 16 h 30, les familles et les amis seront invités à partager un moment autour d'un plateau de jeux et d'un goûter partagé avec les enfants.

Il est à noter que l'accueil du matin s'effectuera par l'entrée de la cour des maternelles, entre 8 h et 9 h 30 et que l'accueil du soir aura lieu entre 17 h et 18 h.

Le date limite des inscriptions est fixée au mardi 7 février.

Renseignements :
tél. 03 87 01 43 95.



Le centre de loisirs au château les Armoises se déroulera du lundi 13 au vendredi 17 février. Photo RL

DELME

Les Foyers ruraux au service de la jeunesse

Les Foyers ruraux du secteur Seille, Saint-Jean, Aulnois-sur-Seille, Chambrey, Delme, Fresnes-en-Saulnois et Manhoué ont organisé pour la première fois une soirée de rencontre avec les jeunes de leur territoire âgés de 11 à 17 ans, dans les locaux du Foyer rural de Delme.

L'objectif visé consistait à permettre à ces jeunes de s'approprier les moyens de choisir comment organiser leur temps libre et avec quelles activités le meubler. Par cet accompagnement, le Foyer rural souhaitait aider ces jeunes en facilitant la prise en main des actions de jeunesse, de leur conception à leur organisation et leur mise en œuvre.

Sept bénévoles et l'animateur de la Fédération départementale des foyers ruraux ont accueilli et encadré les quinze jeunes présents lors de cette soirée.



Jeunes et encadrants ont participé à cette réunion des Foyers ruraux. Photo RL

MORHANGE

Les collégiens débute la journée à la mode allemande

Pour célébrer la journée franco-allemande, un petit-déjeuner allemand a été organisé à la cantine du collège l'Arboretum.

À cette occasion, les élèves de 6^e ont eu le privilège de pouvoir se mettre dans la peau d'un jeune allemand prenant son petit-déjeuner. Il n'était donc pas question de manger ses petites tartines beurrées et recouvertes de confiture. Ils ont pris plaisir à remplir leurs assiettes de charcuteries, de fromages et de pâté. Le tout accompagné de pain noir pumpnickel ou de petits brötchen et d'un grand bol de müsli (céréales aux fruits secs).

La bonne ambiance était au rendez-vous, d'autant plus que le service était assuré par les élèves de la classe de 4^e3 de Mme Bagard.

Habillés de leur charlotte sur la tête, ils ont passé l'heure à dire « Möchtest du Orangensaft? Möchtest du Eier? » (« Veux-tu du jus d'orange? Veux-tu des œufs? »).

Les élèves auront ainsi découvert les habitudes culinaires de nos proches voisins dans un moment de partage et de convivialité.



Les professeurs d'allemand motivés, les 4-3 et les cuisinières ont proposé le Frühstück (petit-déjeuner) aux 6^e, amusés de manger œuf et charcuterie le matin. Photo RL

VU ET ENTENDU

Attention aux cambriolages !

Depuis plusieurs mois et cette semaine encore, plusieurs maisons de Laneuveville-en-Saulnois ont été la cible de cambriolages. Les gendarmes se rendent sur place et ne peuvent que constater les dégâts : intérieur complètement retourné, vol d'argent et de bijoux le plus souvent. Plusieurs maisons ont subi ces intrusions en très peu de temps sur la commune, créant une certaine angoisse chez les habitants. Plus que jamais, la vigilance s'impose : en cas d'absence, il faut fermer bien son domicile et si tout le monde ne peut pas s'équiper d'alarme, une des meilleures solutions est encore d'avertir ses voisins qui pourront faire relai à la gendarmerie en cas de faits suspects. De plus en plus, des opérations Voisins vigilants se mettent en place et semblent être un moyen efficace face à ce fléau.

CONTACTS

Secteur de Château-Salins

- **ABONCOURT-SUR-SEILLE** : Henri Paul, tél. 03 87 05 41 58.
- **ACHAIN** : Clotilde Gomez, tél. 03 87 86 46 94 ou par mail gomez.achain@wanadoo.fr.
- **ATTILLONCOURT** : Armand Winkler, tél. 06 60 02 15 66 ou par mail armandwinkler57@yahoo.fr.
- **BELLANGE** : Marie-Thérèse Leroy, tél. 03 87 86 33 51 ou par mail leroy@bellange.fr.
- **BIONCOURT** : Armand Winkler, tél. 06 60 02 15 66 ou par mail armandwinkler57@yahoo.fr.
- **BURLIONCOURT** : Roland Bourguignon, tél. 03 87 01 18 16 ou par mail roland.bourguignon@neuf.fr.
- **HAMBREY** : Didier Vitail, tél. 06 88 84 50 07 ou par mail didier.vitail@sfr.fr.
- **CHÂTEAU-SALINS** : Didier Vitail, tél. 06 88 84 50 07 ou par mail didier.vitail@sfr.fr.
- **CONTHIL** : Vincent Rémy, tél. 03 87 05 11 57.
- **GRÈMECEY** : Armand Winkler, tél. 06 60 02 15 66 ou par mail armandwinkler57@yahoo.fr.
- **HABONDANGE** : Brigitte Cattelain, tél. 06 88 96 15 46 ou par mail daniel.cattelain@yahoo.fr.
- **HAMPONT** : Gérard Meyer, tél. 03 87 86 60 57 ou par mail gerard.meyer36@sfr.fr.
- **HARAUCOURT-SUR-SEILLE** : Alain Demur, tél. 03 87 01 67 30 ou par mail alain.demur@yahoo.fr.
- **LUBÉCOURT** : Didier Vitail, tél. 06 88 84 50 07 ou par mail didier.vitail@sfr.fr.
- **MANHOUE** : Marie-Georges Peiffer, tél. 03 87 05 40 34 ou par mail bernard.peiffer@sfr.fr.
- **MORVILLE-LÈS-VIC** : Didier Vitail, tél. 06 88 84 50 07 ou par mail didier.vitail@sfr.fr.
- **PETTONCOURT** : Armand Winkler, tél. 06 60 02 15 66 ou par mail armandwinkler57@yahoo.fr.
- **PUTTIGNY** : Didier Vitail, tél. 06 88 84 50 07 ou par mail didier.vitail@sfr.fr.
- **RICHE** : Anne Oger, tél. 06 71 88 41 93 ou par mail cireogne@wanadoo.fr.
- **SALONNES** : Didier Vitail, tél. 06 88 84 50 07 ou par mail didier.vitail@sfr.fr.
- **VANNECOURT** : Jacques Gossel, tél. 03 87 86 63 45 ou par mail jacquesgossel@west-telecom.com.
- **VAXY** : Didier Vitail, tél. 06 88 84 50 07 ou par mail didier.vitail@sfr.fr.
- **Les communes non représentées peuvent prendre contact avec notre agence de Château-Salins** tél. 03 87 05 21 61 ou par mail LRLCHATEAU-SALINS@republicain-lorrain.fr.

BOUZONVILLE - HETTANGE-GRANDE - NICE - THIONVILLE



C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de

Monsieur Roger POHLER

Ancien Combattant UNC de Bouzonville

survenu à Bouzonville, le 6 février 2017, à l'âge de 79 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 9 février 2017, à 14 h 30, en l'église Sainte-Croix de Bouzonville, sa paroisse, où l'on se réunira.

Monsieur Roger POHLER reposera à la chambre mortuaire de Bouzonville ce jour, à partir de 14 heures.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

**Prière de s'abstenir de condoléances.
Condoléances et témoignages sur :**
www.avis-de-deces.net

De la part de:

Marion, sa fille et son époux Stéphane BAUCHOT ;
ses petits-enfants chéris : Marc, Maud ;
Yolande, sa sœur et son époux Egon GINDORF
et leurs enfants ;
Denise et Marcel BOUSTER et leurs enfants,
ainsi que de toute la famille.

Une pensée particulière pour son épouse

Ginette

décédée le 13 décembre 2014.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

MONTIGNY-LÈS-METZ



Nous avons la grande tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Alfred ARBOGAST

Typographe retraité du Républicain Lorrain

survenu le 4 février 2017, à l'âge de 93 ans.

Le service religieux sera célébré ce jour, mardi 7 février 2017, à 14 h 30, en la chapelle de la Sainte-Famille à Montigny-lès-Metz, suivi de la crémation.

Monsieur Alfred ARBOGAST repose à la maison de retraite de la Sainte-Famille, 2 rue des Couvents à Montigny-lès-Metz.

NI FLEURS, NI PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Madame Paulette ARBOGAST, son épouse ;
Madame Annie COCHARD,
Monsieur Roland MEYER et Madame,
née Solange ARBOGAST,
ses filles et son gendre ;
Jérôme et Emmanuelle, Bénédicte, Romain, Elodie et Kader,
ses petits-enfants ;
Laura, Noem, Anaé, ses arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie la direction et le personnel de la maison de retraite de la Sainte-Famille, pour leur gentillesse et leur dévouement.

HELLERING-LÈS-FÉNÉTRANGE - SARREBOURG

*« Tu as tant lutté pour rester avec nous.
Va rejoindre ceux qui nous ont déjà quitté
et qui t'attendent les bras ouverts
ainsi que notre Seigneur Jésus-Christ. »*

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Richard FICHTER

survenu à Saint-Jean-de-Bassel, le samedi 4 février 2017, dans sa 91^e année.

Le culte aura lieu le mercredi 8 février 2017, à 14 h 30, au temple de Helling-Lès-Fénétrange, sa paroisse.

Le corps repose à la chambre funéraire Tusch de Fénétrange

L'inhumation se fera au cimetière de Helling-Lès-Fénétrange

Merci de ne pas offrir de plaques

Une urne sera mise à votre disposition pour recueillir vos dons en faveur de l'église.

**Prière de s'abstenir de condoléances.
Registre de condoléances.**

De la part de:

Alain FICHTER,
Didier et Liliane FICHTER,
ses enfants ;
ses petits-enfants ;
ses arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille

La famille remercie l'ensemble du personnel de l'EHPAD Saint-Joseph de Saint-Jean-de-Bassel pour sa gentillesse et son dévouement.

Une pensée pour son épouse

Christine

décédée le 18 septembre 2005.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

VILLING - MERTEN - ITTENHEIM

À vous tous qui l'avez connue, aimée et estimée, nous vous faisons part du décès de

Madame Léonie SUMANN

née THIEL

survenu à Creutzwald, le 5 janvier 2017, à l'âge de 88 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 8 février 2017, à 14 h 30, en l'église Saint-Clément de Villing, sa paroisse, où l'on se réunira.

Madame SUMANN reposera à la chambre mortuaire de Villing.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

**Prière de s'abstenir de condoléances.
Condoléances et témoignages sur :**
www.avis-de-deces.net

De la part de:

Marie-José WIRTH,
Dominique LAUER et son époux Julien,
ses enfants et leur conjoint ;
Christophe et Laure, Rachel et Thierry, Laetitia et Yannick,
Arnaud et Lynsey, Marie et Guillaume, ses petits-enfants ;
Maeva, Baptiste, Romane, Inès, Maxime, Abel,
ses arrière-petits-enfants ;
Denise SUMANN,
Marie-Rose KIFFER,
Marie-Rose THIEL,
ses belles-sœurs ;
ses neveux et nièces,
ainsi que toute la famille.

Une pensée particulière pour son époux

Aloïse

décédée le 25 mai 2007.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

COURCELLES-CHAUSSEY

Nous avons l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Cyril MARIE

survenu le 2 février 2017, à l'âge de 40 ans.

Le service religieux sera célébré le mercredi 8 février 2017, à 10 heures, en l'église Saint-Brice de Marly.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

De la part de:

Madame Anaïs IBO, sa compagne,
la famille et ses amis.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

MOLVANGE - DAKAR - COSNES-ET-ROMAIN
KARLSRUHE - BERTRANGE (LUXEMBOURG)

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Madame Irène HAMEN

née HILBERT

survenu à Esch-sur-Alzette, le 4 février 2017, à l'âge de 69 ans.

La célébration religieuse aura lieu le jeudi 9 février 2017, à 10h30, en l'église Saint-Denis de Volmerange-les-Mines, suivie de la crémation.

Madame HAMEN reposera à la chambre funéraire de Volmerange-les-Mines, à partir de mercredi à 14 heures.

De la part de:

Monsieur Roland HAMEN, son époux ;
Christophe, Eric et Christelle, Carine et Kevin,
ses enfants ;
Vincent, Kenza, Antoine, Maëlys, Diane, ses petits-enfants ;
Monsieur et Madame Roland HILBERT,
son frère et sa belle-sœur,
ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

VOLMERANGE-LES-MINES

Les Membres du Comité et les Adhérents de la FNATH,
section Volmerange - Ottange et environs,
ont le regret de vous faire part du décès de

Madame Irène HAMEN

Membre du Comité
et épouse du Président de la Section

Ses obsèques auront lieu le jeudi 9 février 2017, à 10 h 30, en l'église Saint-Denis de Volmerange-les-Mines.

ANGEVILLERS - THIONVILLE

Nous vous faisons part du décès de

Monsieur Joseph KAISER

Agriculteur en retraite

qui s'est endormi dans la paix du Christ, le 4 février 2017, dans sa 88^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Michel d'Angevillers le jeudi 9 février 2017, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Monsieur Joseph KAISER repose à son domicile.

De la part de:

Augustine, son épouse ;
Jean-Marie et Odile,
Gérard et Uwe,
ses enfants ;
Jean-Baptiste et Aurore,
Jean-François et Marie-Catherine,
Marie,
ses petits-enfants ;
Nathanaël, son arrière-petit-fils ;
Emile, son frère ;
ses neveux et nièces,
ainsi que toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

HELLERING-LÈS-FÉNÉTRANGE

Le Maire, les Adjoints, le Conseil Municipal
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Richard FICHTER

Doyen du village et ancien conseiller municipal

Ils présentent leurs condoléances à la famille en deuil.

BITCHE - SARREGUEMINES - STRASBOURG

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Nicole GUSTIN

née LADENBURGER

survenu à Bitche, le dimanche 5 février 2017, dans sa 80^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 février 2017, à 15 heures, en l'église Sainte-Catherine de Bitche.

La défunte repose au funéraire de Bitche

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI FLEURS, NI PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Madame Andrée COLLING, née LADENBURGER, sa sœur ;
Madame Catherine RENFER, née COLLING, sa filleule
et Jean-Paul son époux ;
Céline, sa petite-nièce ;
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ainsi que toute la famille.

Une pensée pour son époux

Denis

décédé le 25 juillet 2007.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

THICOURT - LEYR - METZ - FAULQUEMONT

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Lydia NIGON

née HEYMES

survenu accidentellement à Luppy, le 3 février 2017, à l'âge de 63 ans.

La célébration des obsèques aura lieu le mercredi 8 février 2017, à 14 h 30, en l'église Saint-Vincent de Faulquemont Centre.

Lydia repose à la chambre funéraire de Faulquemont.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Thierry LECLERC, son compagnon ;
Virginie NIGON et Stéphane,
Flavien LECLERC,
ses enfants ;
Dorian, Adrien, ses petits-enfants ;
Gilbert et Clothilde HEYMES, son frère et sa belle-sœur ;
Lucie LECLERC, sa belle-mère ;
ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ;
ainsi que des familles NIGON, HEYMES, LECLERC, BIELASIK.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

REYERSVILLER

Madame Catherine FUND

est décédée à Bitche, dimanche 5 février 2017 à l'âge de 81 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 février 2017, à 15 heures, en l'église de Reyersviller.

La défunte repose au funéraire de Bitche.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Monsieur Jacques FUND, son frère ;
ses neveux et nièces,
ainsi que toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

IMLING - SARREBOURG

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte
cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Madame Ginette ISCH

née THOUPLÉ

décédée à son domicile à Imling, le lundi 6 février 2017, dans sa 82^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 février 2017, à 14h30, en l'église de Imling, suivie de l'inhumation au cimetière de Sarrebourg.

Madame ISCH repose au funéraire de Sarrebourg.

De la part de:

Monsieur Victor ISCH, son époux ;
Madame Patricia VALENTIN et Jean-Yves,
sa fille et son gendre ;
Aurélien et Jérémie, Sophie et Matthieu,
ses petites-filles et leurs conjoints ;
Jules, Louis, Constance, ses arrière-petits-enfants ;
Madame Marie-Claude KIRCHNER, sa sœur,
ainsi que de toute la famille.

Nous remercions ses infirmières à domicile pour leur gentillesse et leur dévouement.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

Se souvenir...

- Remerciement
- Messe
- Anniversaire



Service Carnet

**Le Républicain
Lorrain**

Tél. : 03 87 34 16 50

Fax: 03 87 34 18 55

Avis Mortuaires

HINCKANGE - BOULAY

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de

Madame Lucienne ZUTTERLING
née EMO

survenu à Metz, le 5 février 2017, à l'âge de 78 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement sera célébrée en l'église d'Hinckange, mercredi 8 février 2017, à 15 h 30, elle sera suivie de l'inhumation dans la concession familiale.

Madame Lucienne ZUTTERLING, repose à la chambre funéraire « Les Roses » à Boulay.

Témoignages et condoléances sur :
www.avis-de-deces.net

De la part de:
Roland et Christiane,
Jean-Luc et Elisabeth,
ses enfants ;
Pierre,
Caroline et Jérémy, ses petits-enfants ;
Nicole, Josette et son époux Raymond, ses sœurs
et son beau-frère ;
ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces,
ainsi que toute la parenté.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son époux

Louis

décédé le 16 mars 2015.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

MORSBACH - COCHEREN

*« Maman te voir souffrir
et demeurer impuissants
a été pour nous un profond chagrin.
Jamais on ne l'oubliera. »*

Entourée de l'affection des siens, c'est avec une immense tristesse que nous vous faisons part du décès de

Madame Georgette JUNG
née LANG

survenu à Morsbach, le 5 février 2017, à l'âge de 85 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Le service religieux aura lieu le mercredi 8 février 2017, à 14 h 30, en l'église de Cocheren Village, sa paroisse, où l'on se réunira.

La défunte repose à la morgue de Belle-Roche.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:
Monsieur Wolfram BEUTHEN et Madame, née Monique JUNG,
Monsieur Denis HENOCQUE et Madame, née Dominique JUNG,
Ses enfants ;
Brice, Tristan et Marion, Jérémy et Laëtitia, Kathleen,
Joris et Manon, ses petits-enfants ;
Mathis, son arrière-petit-fils,
ainsi que de toute la famille.

La famille tient à remercier Régis et Raphaël ses infirmiers, Jennifer sa kiné, Sabrina son auxiliaire de vie, pour leurs bons soins et leur dévouement.

Nous rappelons à votre mémoire son époux

Monsieur Eugène JUNG

sa fille et son gendre

Chantal et Paul SAVARD

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

**SEINGBOUSE - FREYMING-MERLEBACH - BELLE ROCHE
HOMBURG-HAUT**

*« Ses mains ont tant travaillé.
Son cœur fatigué s'est arrêté.
Ses yeux se sont fermés.
Que Dieu lui donne la paix
et l'accueille dans sa lumière. »*

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Nicolas GRASSO

survenu à Saint-Avold, le 4 février 2017, à l'âge de 83 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Le service religieux aura lieu le mercredi 8 février 2017, à 14 h 30, en l'église de Seingbouse, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le défunt repose à la morgue de Seingbouse.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:
Madame Monique GRASSO, née PAUL, son épouse ;
Monsieur Alain GRASSO,
Madame Claudia GRASSO,
Madame Patricia GRASSO,
ses enfants ;
Monsieur et Madame Jean Luc PAUL,
son beau-fils et son épouse ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

La famille tient à remercier Linda et Marie ses infirmières,
le Docteur ZENG et le service d'oncologie d'Hospitalor
Saint-Avold pour leurs bons soins et leur dévouement.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

VITTONCOURT - TRÉMERY

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Patrice CAPRON

survenu à Vittoncourt, le 5 février 2017, à l'âge de 51 ans.

Une bénédiction aura lieu le jeudi 9 février 2017, à 15 heures, au crématorium de Metz.

Patrice repose à la chambre funéraire de Faulquemont.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:
ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ainsi que de toute sa famille et ses amis.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

**COURCELLES-CHAUSSEY - MARLY
AMÉLIE-LES-BAINS - MORZINE**

Nous avons la grande tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Cyril MARIE
Artisan Peintre

survenu à Courcelles-Chaussey, le jeudi 2 février 2017, dans sa 41^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 février 2017, à 10 heures, en l'église Saint-Brice de Marly.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI FLEURS, NI PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:
Donovan MARIE, son fils et sa maman Corinne JACQUOT ;
Monsieur Norbert MARIE, son papa et sa compagne Marina SALVADORI ;
Monsieur et Madame Lionel MARIE,
son frère et sa belle-sœur ;
Laurent ;
ses oncles, tantes, cousins, cousines,
ainsi que de toute la famille et ses amis.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

THONVILLE

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de

Monsieur Jean-Marie LEGAY

survenu à Thionville, le 5 février 2017, à l'âge de 68 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 février 2017, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre de Thionville, sa paroisse, où l'on se réunira.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

PAS DE PLAQUES, NI COURONNES.
L'offrande de fleurs pourra être remplacée par des dons
en faveur de la Ligue contre le Cancer.
Une urne sera mise à disposition à l'entrée de l'église.

**Il n'y aura pas de condoléances
à l'issue du service religieux.**

Condoléances sur www.avis-de-deces.net

De la part de:
Madame Marie-José LEGAY, née RICHARDIN, son épouse ;
ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Serge RICHARDIN, ses beaux-parents,
ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

MOULINS-LÈS-METZ

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Odette BENEDIC
née MULLER

survenu à Metz, le 4 février 2017, à l'âge de 92 ans.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 9 février 2017, à 14 h 30, en l'église de Moullins-Saint-Pierre.

Madame Odette BENEDIC repose à la chambre funéraire « La Roselière » de Marly-Frescaty.

L'inhumation se fera au cimetière de Moullins-Saint-Pierre.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:
Monsieur Daniel GALMICH et Madame, née Martine BENEDIC,
Monsieur et Madame Gilles et Jacqueline BENEDIC,
Monsieur et Madame Fabien et Hélène BENEDIC,
ses enfants ;
Arnaud et Karine, François, Florence et Julie,
Christophe et Delphine, ses petits-enfants,
ainsi que toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

GUÉNANGE - ILLANGE - THIONVILLE - ITALIE

Nous avons la grande tristesse de vous faire part du décès de

**Monsieur
Vincenzo SCAPPATURA**

survenu à Thionville, le 5 février 2017, à l'âge de 85 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 8 février 2017, à 10 h 30, en l'église Saint-Mathieu de Guénange, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Guénange

La bénédiction tiendra lieu de condoléances.

De la part de:
Madame Angela SCAPPATURA, née MUSOLINO,
son épouse ;
Antonino et Antoinette, Antonio et Christiane,
Francois et Marie France, Auguste et Sabine, Maria, Santa,
ses enfants ;
ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

PORCELETTE - DIESEN

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Thérèse DECHOUX
née LEMAL

décédée à Forbach, le 6 février 2017, à l'âge de 94 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 9 février 2017, à 14 h 30, en l'église de Diesen, sa paroisse et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Diesen.

La défunte reposera à la morgue de Diesen, à partir de ce jour, 11 heures.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:
son époux,
ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

SCHÖNECK - MARIENTHAL

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Jacques DAUVERGNE

survenu à Sarreguemines, le 5 février 2017, dans sa 72^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 février 2017, à 10 heures, en l'église de Schœneck, sa paroisse, où l'on se réunira

Monsieur DAUVERGNE repose à la morgue de Schœneck.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:
Madame Arlette DAUVERGNE, née PANEGHINI, son épouse ;
Monsieur et Madame Fabrice et Aurélie DAUVERGNE
et leurs enfants Jonas, Julia, Hugo,
son fils, sa belle-fille et ses petits-enfants ;
ses sœurs, beaux-frères, belle-sœur, neveux et nièces,
ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

SCHÖNECK

Le Maire,
Les Adjoints,
Les Conseillers Municipaux,
Les Membres du Personnel Communal
ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Jacques DAUVERGNE
Employé de Mairie de 1963 à 1986
Secrétaire Général de la Commune de 1986 à 2001

Ils garderont de lui le souvenir d'un homme disponible, dévoué et soucieux du développement de la commune.

Ils adressent leurs sincères condoléances à toute la famille.

FLORANGE

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Thomas SFORZA

survenu à Thionville, le dimanche 5 février 2017, dans sa 77^e année

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 9 février 2017, à 15 h, en l'église Sainte-Agathe de Florange, suivie de l'inhumation au cimetière Florange.

Monsieur Thomas SFORZA repose à la chambre funéraire de Florange

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:
Madame Thérèse SFORZA, née DI TERLIZZI, son épouse ;
Monsieur Éric GÉROLD et Madame, née Sylvie SFORZA,
Monsieur et Madame Salvatore SFORZA,
ses enfants ;
Caroline, Maxime, Charline, Thomas, Lucas,
ses petits-enfants ;
ses frères, sœurs, belles-sœurs, beaux-frères,
ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

SARREBOURG

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Mademoiselle Annette GONDOLF

enlevée à notre tendre affection, le vendredi 3 février 2017, dans sa 57^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jour, mardi 7 février 2017, à 14 h 30, en l'église de Trois-Maisons.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Registre de condoléances.

De la part de:
Madame Nadine RYBIENIK, sa sœur
et Claude son beau-frère ;
Monsieur Marc GONDOLF, son frère
et Brigitte sa belle-soeur ;
Madame Rosita HUNTZINGER, sa sœur
et Yves son beau-frère ;
Gaëlle, Déborah, Manon et Sandra, ses nièces ;
ainsi que toute la famille.

La famille remercie les éducateurs et les résidents du foyer Myosotis de Sarrebourg et l'ensemble du personnel des soins palliatifs de l'hôpital de Sarrebourg.

**Cet avis tient lieu de faire part
et de remerciements.**

**MOYEUVE-GRANDE - GANDRANGE - ENTRANGE
PERNES-LES-FONTAINES (84)**

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de

Madame Liliane STOEHR
née MATHIA

survenu à Moyeuve, le 6 février 2017, dans sa 76^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu mercredi 8 février 2017, à 14h30, en l'église Saint-Gorgon de Moyeuve-Grande.

Selon sa volonté, la défunte sera incinérée.

Madame STOEHR repose au funérarium de Moyeuve.

De la part de:
Monsieur Jean Marc STOEHR et sa compagne,
Madame Nathalie WAGNER, née STOEHR
et son époux Laurent,
Monsieur Sébastien STOEHR et son épouse Nathalie,
ses enfants ;
Juliette, Jules et Charlotte, ses petits-enfants ;
ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs ;
ses neveux et nièces et toute la parenté.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son époux

Gérard

décédé en juillet 2000.

TALANGE

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Gérard GRADEK

survenu à Thionville, le 5 février 2017, à l'âge de 67 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 février 2017, à 14 h 30, en l'église Jésus-Ouvrier de Talange.

Monsieur Gérard GRADEK repose en la maison funéraire « Les Colombelles » chemin de Silvange à Pierrevillers.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:
Madame Odette GRADEK, née LARCHÉ, son épouse ;
Monsieur Jérémy GRADEK, son fils ;
des familles GRADEK, BAGGIO, LARCHÉ.

Un remerciement à ses amis Monsieur et Madame Robert HENDRYCH.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

ROMBAS

La Direction et le Personnel des CIMENTS CALCIA ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Gérard GRADEK
Retraité de la cimenterie

SAINT-AVOLD - PICARDIE - AMANVILLERS

À vous tous qui l'avez connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Joseph WITEK

survenu à Saint-Avold, le lundi 6 février 2017, à l'âge de 67 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 février 2017, à 14 h 30, en l'église Saint-Nabor de Saint-Avold, sa paroisse.

Le défunt repose à la chambre funéraire des Pompes Funèbres Centrales, 4 rue du Gros Hêtre à Saint-Avold.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:
Sarah, Alan, Cassandra, ses enfants et leurs conjoints ;
Margot, Tom, Mathilde, ses petits-enfants ;
Stéphanie, sa sœur ;
Michel, son frère,
et leurs conjoints,
ainsi que toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

LIXING-LÈS-SAINT-AVOLD

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Louise THIEL
née SCHECK

survenu à Lixing-lès-Saint-Avold, le 4 février 2017, à l'aube de ses 100 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 8 février 2017, à 14 h 30, en l'église de Laning, sa paroisse et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Laning.

La défunte repose à la chambre funéraire des Pompes Funèbres Centrales, 4 rue du Gros Hêtre à Saint-Avold.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:
Gabrielle THIEL, sa fille ;
Liliane DUCHESNE, sa fille et Christian, son gendre ;
Caroline et Aymeric, Laurence et Julien, ses petites-filles ;
Gabriel, son arrière-petit-fils,
ainsi que toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

THONVILLE - VOLKRANGE - RETTEL

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Adrienne BONNET
née VAN LOON

survenu à Ars-Laquenexy, le 4 février 2017, à l'âge de 92 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 9 février 2017, à 9h30, en l'église Saint-Urban de Guentrange, suivie de l'inhumation au cimetière de la commune.

Madame Adrienne BONNET repose à la chambre funéraire Saint-François de Thionville.

**Un registre recevra
vos messages de condoléances.**

De la part de:
Monsieur et Madame Robert VAN LOON, son frère ;
Monsieur Pierre ACLOQUE et Eliane, son filleul ;
ses petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

METZ - MONTBRONN - LE BLANC-MESNIL

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Angélique PHILIPP
née ACKERMANN

décédée à Ars-Laquenexy, le 30 janvier 2017, à l'âge de 88 ans.

Selon sa volonté, ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

De la part de:
Bernard, son fils ;
Thierry et Nadège, sa petite-fille ;
Loïc et Joris, ses arrière-petits-enfants chéris ;
Lili, sa sœur ;
et de toute la famille.

Une pensée pour son époux

Aloyse

décédé le 30 décembre 1966.

SARREBOURG-HOFF - WOLFISHEIM

« Elle a aimé les siens.
Elle dort maintenant en paix. »

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Marie-Louise, Malou MARTINELLE

née CAMUS

notre chère et regrettée maman, belle-maman, mamie, sœur et belle-sœur, décédée à Oberhausbergen, le 3 février 2017, à l'âge de 90 ans, munie des sacrements de l'Église

La messe d'enterrement aura lieu le mercredi 8 février 2017, à 14 h 30, en l'église de Sarrebourg-Hoff, sa paroisse.

Selon sa volonté son corps sera incinéré.

De la part de:

Marie-Laure LAMOTHE et Patricia BEKKOUCHE, ses filles ;
Daniel LAMOTHE et Elvis BEKKOUCHE, ses gendres ;
Florence et Pierre, Fanny et Anthony, Simon et Marie, Laura et Bak, Yann, ses petits-enfants,
ainsi que de toute la famille

Une pensée pour son époux

Roger

décédé le 17 novembre 1998.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

NANCY - METZ - THIONVILLE

Frédéric CRESTIN,
Nicolas et Céline CRESTIN,
ses enfants ;
ses petits-enfants ;
Elisabeth PIALAT, sa sœur et son époux Roland ;
Madame Françoise MEYER et ses enfants ;
Monsieur et Madame Georges CRESTIN et leurs enfants ;
Madame Sylvie DESJOBERT et ses enfants,
et toute la famille et amis

ont l'immense tristesse de vous annoncer le décès du

Docteur Anne-Marie CRESTIN

née MEYER

survenu le 3 février 2017, à l'âge de 82 ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 8 février 2017, à 14 heures, en la basilique du Sacré Cœur.

L'inhumation aura lieu le jeudi 9 février 2017, à 10 heures, au cimetière de Scy-Chazelles (57).

Cet avis tient lieu de faire part et de remerciements.

METZ - DIEULOUARD

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Alfredo FERNANDEZ

survenu le 4 février 2017, à l'âge de 57 ans.

La cérémonie religieuse se déroulera le jeudi 9 février 2017, à 11 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Metz.

De la part de:

son épouse, Madame Irène FERNANDEZ ;
ses filles, Jessica et Sabrina ;
sa petite-fille, Léna,
ses gendres ainsi que toute la parenté.

Remerciements au service USSA de l'hôpital Sainte-Blandine à Metz.

Nous aurons une pensée pour ses parents et son genre

Isabel, Delpin et David

ROMBAS - AMNÉVILLE - TALANNGE - HETTANGE - TOULON

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Madame Marcelle GRAFF

née KONTER

survenu à Moyeuve-Grande le samedi 4 février 2017, à l'âge de 87 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 février 2017, à 9 h 30, en l'église Saint-Rémi à Rombas, suivie de l'inhumation au cimetière de Rombas.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Alain, André, Michèle, Jeannine et Jean-Paul, ses enfants ;
ses belles-filles et gendres ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
son frère Henri,
ainsi que toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MONTIGNY-LÈS-METZ - LAQUENEXY - METZ - LUXEMBOURG SEMÉCOURT

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Bernard GOLDSTEIN

survenu à Montigny-lès-Metz, le 5 février 2017, à l'âge de 65 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 février 2017, à 11 heures, à la salle omniculite du crématorium de Metz.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Monsieur GOLDSTEIN repose à la maison funéraire, rue Lothaire à Metz.

NI FLEURS, NI PLAQUES, NI COURONNES.

De la part de:

ses filles, Evelyne et Laurence ;
sa sœur Dominique et Jean-Marie son époux et leurs enfants ;
sa sœur Valérie et ses enfants ;
son frère Emmanuel et Catherine son épouse,
ainsi que toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CONFLANS-EN-JARNISY - AIX-EN-PROVENCE

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de

Madame Marie KOZIOL

née WARZEKA

survenu à Labry, le 5 février 2017, à l'âge de 87 ans.

Madame KOZIOL repose à la chambre funéraire des Services Funéraires Marchand, 3 ZAC Geslin à Labry.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 8 février 2017, à 10 heures, en la salle des adieux du funérarium de Labry, suivie de l'inhumation au cimetière communal de Conflans-en-Jarnisy

De la part de:

ses enfants,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FALCK - CUVRY

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Marguerite BLANCHOT

survenu à Creutzwald, le lundi 6 février 2017, à l'âge de 95 ans.

La messe d'enterrement sera célébrée le vendredi 10 février 2017, à 14h30, en l'église de Falck, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Madame Blanchot repose en la salle mortuaire de Falck.

NI FLEUR, NI PLAQUE.

Une urne à dons en faveur de « SOS Villages d'enfants » sera mise à votre disposition.

De la part de:

Michèle WOLFF et Pierre, son époux ;
François BLANCHOT et Marie-Ange son épouse, ses enfants ;
Mélanie et Olivier, Isabelle et Andrew, Damien et Aurélie, Anne, Hélène, ses petits-enfants ;
ses 9 arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

ALSTING - TOMBLAINE

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Joseph HOVER

survenu à Sarreguemines, le dimanche 5 février 2017, à l'aube de ses 80 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 février 2017, à 14 h 30, en l'église d'Alsting, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le défunt repose à la morgue d'Alsting.

Selon sa volonté son corps sera incinéré.

De la part de:

son épouse Madame Evelyne HOVER, née ALLEMAND ;
ses filles Fabienne MARRAKCHI, son époux Rachid ;
Valérie MERCIER, son époux Gilles ;
ses petites-filles Océane, Iliona, Lisa, Camille,
ainsi que de toute la famille

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

HERMELANGE

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Lucie LAZEB

née SOUBRIARD

survenu à Sarrebourg, le 4 février 2017, à l'âge de 89 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 février 2017, à 14 h 30, en l'église de Hermelange, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Madame LAZEB repose au funérarium de Sarrebourg.

De la part de:

Toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FRANCALTROFF

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part avec tristesse du décès de

Madame Marie BORDONNÉ

née MICHEL

survenu le 5 février 2017, à Dieuze, dans sa 94^e année.

Madame BORDONNÉ repose à la chambre funéraire de Morhange.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 février 2017, à 14 h 30, en l'église de Francaltroff, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Vos fleurs et plaques seront remplacées par des dons en faveur de l'Église.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Monsieur Fernand MICHEL, son frère ;
ses neveux, nièces et leurs conjoints,
la famille BORDONNÉ, ainsi que toute la parenté

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MORHANGE - VAL-DE-BRIDE

Le Personnel et la Direction de la société REHAU ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Paul MAURICE

Technicien

De ces 38 années passées à nos côtés, nous garderons de lui le souvenir d'un collaborateur dévoué et toujours apprécié.

Toutes nos condoléances à la famille.

AVIS REMERCIEMENT

VILLERUPT - HUSSIGNY

Nous avons été très touchés de votre affection et de votre soutien dans la douleur qui fut la nôtre, après le décès de

Monsieur Manuel RABASSI

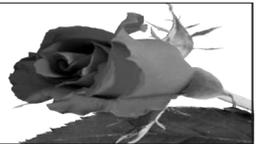
Nous vous adressons nos remerciements les plus sincères.

De la part de:

Toute la famille

Se souvenir...

- Remerciement
- Messe
- Anniversaire
Service Carnet
Le Républicain Lorrain
Tél. : 03 87 34 16 50
Fax: 03 87 34 18 55



Consultez les avis de décès sur www.libramemoria.com
et **déposez gratuitement** vos condoléances

LIBRA MEMORIA

Avis de décès
Livre de condoléances - Remerciements
Actualités - Annuaire des professionnels
Informations pratiques

www.libramemoria.com

1^{er} site du Grand Est d'avis de décès



Annonces légales, administratives et judiciaires

AVIS DE MARCHÉS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Identification du Maître d'Ouvrage et du Maître d'œuvre : Commune de HOMBURG-HAUT 17 Rue de Metz - B.P. 30 57470 HOMBURG-HAUT Tél : 03.87.81.48.60 Fax : 03.87.81.87.39

2) Mode de passation : Procédure Adaptée (Article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

3) Objet : Tonte des quartiers des Chênes et de la Chapelle. La visite des sites est obligatoire

4) Délai d'exécution : 15 jours pour une campagne englobant 2 secteurs.

5) Date prévisionnelle de démarrage des travaux : Lundi 03 avril 2017

6) Critères de sélection : Prix des prestations : 70 % Valeur technique : 30 %

7) Contenu de la consultation : Attestation de visite des sites : 10 % Moyens humains dédiés au chantier : 10 % Moyens techniques dédiés au chantier : 10 %

8) Retrait des dossiers : Les dossiers sont à télécharger sur la plateforme : <https://www.e-marchespublics.fr>

9) Date limite de réception des offres : mardi 27 février 2017 à 11 heures 30 au plus tard.

10) Date d'envoi à la publication : Vendredi 03 février 2017

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir Adjudicateur : VILLE DE SARRALBE - 1, place de la République - BP 20025 - 57430 SARRALBE. Tél. 03 87 97 80 17 Fax 03 87 97 81 54

2) Procédure de passation : Marché à procédure adaptée passé en application de l'article n°27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

3) Programme des travaux : Réaqualification de la rue du Maire Charles Wilhelm à SARRALBE Lot n°1 : Travaux de voirie Lot n°2 : Travaux d'assainissement Lot n°3 : Entassement des réseaux secs

4) Date limite de réception des offres : Jeudi 9 mars 2017 à 12h00

5) Les offres sont à adresser en Mairie de Sarralbe en recommandé avec accusé de réception ou remise au secrétaire du service technique contre récépissé ou dépôt sur le site : <http://www.reprographic.fr>, après obtention d'un certificat électronique

6) Critères d'attribution du marché : Voir règlement de consultation

7) Renseignement d'ordre technique et administratif : Pour tous renseignements complémentaires, les candidats devront s'adresser par écrit à :

8) Renseignement administratif auprès du maître d'œuvre : Service technique de la ville de Sarralbe - 1 Place de la République - Tél. 03 87 97 30 30 - Fax. 03 87 97 34 21 - Renseignement technique auprès du maître d'œuvre : MK ETUDES - 3, rue de Metz - 57990 IPIPLING - Tél. 09 82 54 16 36 - Fax. 03 87 53 00 06

9) Date d'envoi du présent avis de consultation à la publication : 6 février 2017

Le Maire, Pierre Jean DIDOT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir Adjudicataire : VILLE DE SARRALBE - 1, place de la République - BP 20025 - 57430 SARRALBE. Tél. 03 87 97 80 17 Fax 03 87 97 81 54

2) Procédure de passation : Marché à procédure adaptée passé en application de l'article n°27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

3) Programme des travaux : Réaqualification de la rue du Maire Charles Wilhelm à SARRALBE Lot n°1 : Travaux de voirie Lot n°2 : Travaux d'assainissement Lot n°3 : Entassement des réseaux secs

4) Date limite de réception des offres : Jeudi 9 mars 2017 à 12h00

5) Les offres sont à adresser en Mairie de Sarralbe en recommandé avec accusé de réception ou remise au secrétaire du service technique contre récépissé ou dépôt sur le site : <http://www.reprographic.fr>, après obtention d'un certificat électronique

6) Critères d'attribution du marché : Voir règlement de consultation

7) Renseignement d'ordre technique et administratif : Pour tous renseignements complémentaires, les candidats devront s'adresser par écrit à :

8) Renseignement administratif auprès du maître d'œuvre : Service technique de la ville de Sarralbe - 1 Place de la République - Tél. 03 87 97 30 30 - Fax. 03 87 97 34 21 - Renseignement technique auprès du maître d'œuvre : MK ETUDES - 3, rue de Metz - 57990 IPIPLING - Tél. 09 82 54 16 36 - Fax. 03 87 53 00 06

9) Date d'envoi du présent avis de consultation à la publication : 6 février 2017

Le Maire, Pierre Jean DIDOT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Identification de l'organisme acheteur Monsieur le Maire de Fameck Mairie de Fameck 29 avenue Jeanne d'Arc 57290 FAMECK Tél. : 03.82.88.22.45 Fax : 03.82.58.08.00 email : mairie@ville-fameck.fr

2) Objet du marché Marché n° 3741 et 08/2017 RENOVIATION DE LA CITE DES SPORTS Lot 1 : DESAMIANAGEMENT

3) Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissante) : Valeur technique de l'offre 60 % Prix de la prestation 40 %

4) Conditions de délai Date limite de réception des offres : Le 27 février 2017 à 17 h Délai de validité des offres : 90 jours

5) Date d'envoi à la publication Le 06 février 2017

6) Retrait des dossiers Dossiers disponibles en suivant : <http://www.republicain-lorrain.fr/propo/marches-publics>

7) Renseignements complémentaires : Renseignements Techniques : Mr Pascal THOUVENEL Téléphone : 06.48.68.81.44 E-mail : pthouvenel@ville-fameck.fr

8) Renseignements Administratifs : Mmes LUIPO ou PRATT Téléphone : 03.82.88.22.45 E-mail : vlupo@ville-fameck.fr ou vprat@ville-fameck.fr

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identité de l'organisme qui passe le marché : Commune de VECKRING 19, Grand Rue 57920 VECKRING

Objet du marché : Marché de travaux pour la construction d'un point multi-services à Veckring

Lot 01: GROS ŒUVRE
Lot 02: CHARPENTE
Lot 03: VRD
Lot 04: COUVERTURE BAC ACIER-ZINGURIE
Lot 05: MENUISERIE ALU
Lot 06: BARDAGE EXT. - ISOLATION
Lot 07: ELECTRICITE
Lot 08: CHAUFF. VENTIL. - PLOMB. SANITAIRE
Lot 09 : PLATRERIE
Lot 10 : MENUISERIE BOIS
Lot 11 : CARRELAGE FAIENCE
Lot 12 : PEINTURE

Procédure de passation : Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25/03/2016

Date limite de réception des offres : 28/02/2017 à 19h00

Retrait des dossiers : Téléchargez le dossier de consultation sur la plateforme <http://marchespublics-matec57.fr/>

Contact : * Mairie de Veckring : 03 82 82 30 70 commune@veckring.mairie@sfr.fr * BOLZINGER Architecte (maître d'œuvre) 03 55 18 26 46 bbolzinger@gmail.com * Mosselle Agence Technique (assistant à maîtrise d'ouvrage) 03 55 94 18 11 marches-publics@matec57.fr

Date d'envoi à la publication : 03/02/2017

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identité de l'organisme qui passe le marché : Commune de REDING 19, Grand Rue 57445 REDING

Objet du marché : Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'extension, la réhabilitation et l'amélioration de la performance énergétique du complexe Olympique à Reding

Procédure de passation : Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25/03/2016

Date limite de réception des offres : 27/02/2017 à 11h00

Critères d'attribution : se référer au règlement de la consultation

Délai de validité des offres : 90 jours

Retrait des dossiers : Téléchargez le dossier de consultation sur la plateforme <http://marchespublics-matec57.fr/>

Contact : Mairie de Reding 03 55 25 70 00 contact@reding.fr Mosselle Agence Technique 03 55 94 18 11 contact@matec57.fr

Date d'envoi à la publication : 06/02/2017

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir Adjudicataire : VILLE DE SARRALBE - 1, place de la République - BP 20025 - 57430 SARRALBE. Tél. 03 87 97 80 17 Fax 03 87 97 81 54

2) Procédure de passation : Marché à procédure adaptée passé en application de l'article n°27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

3) Programme des travaux : Réaqualification de la rue du Maire Charles Wilhelm à SARRALBE Lot n°1 : Travaux de voirie Lot n°2 : Travaux d'assainissement Lot n°3 : Entassement des réseaux secs

4) Date limite de réception des offres : Jeudi 9 mars 2017 à 12h00

5) Les offres sont à adresser en Mairie de Sarralbe en recommandé avec accusé de réception ou remise au secrétaire du service technique contre récépissé ou dépôt sur le site : <http://www.reprographic.fr>, après obtention d'un certificat électronique

6) Critères d'attribution du marché : Voir règlement de consultation

7) Renseignement d'ordre technique et administratif : Pour tous renseignements complémentaires, les candidats devront s'adresser par écrit à :

8) Renseignement administratif auprès du maître d'œuvre : Service technique de la ville de Sarralbe - 1 Place de la République - Tél. 03 87 97 30 30 - Fax. 03 87 97 34 21 - Renseignement technique auprès du maître d'œuvre : MK ETUDES - 3, rue de Metz - 57990 IPIPLING - Tél. 09 82 54 16 36 - Fax. 03 87 53 00 06

9) Date d'envoi du présent avis de consultation à la publication : 6 février 2017

Le Maire, Pierre Jean DIDOT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir Adjudicataire : S.A. d'H.L.M. Néolia Lorraine 31, rue de Montréal - B.P. 70139 57504 SAINT-AVOLDE CEDEX Tél : 03 87 65 63 11 Fax : 03 87 92 09 09

2) Objet de l'appel à la concurrence : La présente consultation concerne une mission de Maîtrise d'œuvre pour des travaux de réhabilitation de 60 logements individuels à Forbach- 57600.

Les lieux d'exécution des prestations sont détaillés à l'article 1.1 du règlement de consultation.

Le montant prévisionnel des travaux est de : 2 520 000 € HT

3) Mode de passation du marché de maîtrise d'œuvre : La présente procédure adaptée est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 Mars 2016

4) Contenu de la mission : Le maître d'œuvre retenu se verra confier une mission de conception et de suivi des travaux de réhabilitation, fondée sur les éléments de missions de base suivant le décret du 29 novembre 1993 et son arrêté du 21 décembre 1993.

5) Date limite de réception des dossiers : Les candidats peuvent se procurer le DCE auprès du Reprographic : REPROGRAPHIC - 27, RUE FEIVRES ACTIPOLE METZ - BORNAY 57070 METZ TEL: 03.87.66.41.26 FAX: 03.87.62.22.11

6) Adresse à laquelle les dossiers doivent être transmis : S.A. d'H.L.M. Néolia Lorraine 31, rue de Montréal 57504 SAINT-AVOLDE CEDEX

7) Renseignements complémentaires : Renseignements Techniques : Mr Pascal THOUVENEL Téléphone : 06.48.68.81.44 E-mail : pthouvenel@ville-fameck.fr

8) Agrément des candidatures et des offres : Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont : Garanties et capacités techniques et financières - Capacités professionnelles

9) Contenu de la consultation : Le maître d'œuvre retenu se verra confier une mission de conception et de suivi des travaux de réhabilitation, fondée sur les éléments de missions de base suivant le décret du 29 novembre 1993 et son arrêté du 21 décembre 1993.

10) Date d'envoi de l'avis de consultation : Le présent avis est envoyé à la publication le lundi 6 février 2017.

Commune de Verny (Moselle)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Suite à appel d'offre infructueux

Marché de Travaux

1) IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ : Mairie de Verny, 6, rue de la Mairie, 57420 VERNY.

2) PROCEDURE DE PASSATION : Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

3) OBJET DU MARCHÉ : Aménagement du parc du Château TRANCHE FERME : Zone entrée du parc et espace de stationnement TRANCHE OPTIONNELLE 1 : Zone aire de jeux TRANCHE OPTIONNELLE 2 : Réhabilitation murs existants

4) DECOMPOSITION EN LOTS DES TRAVAUX : - LOT n°1 : Voirie et aménagement - LOT n°2 : Réseaux secs - LOT n°3 : Espaces Verts

5) QUALIFICATIONS REQUISES : - LOT n°1 : Voirie et aménagement : FNTP 3432, 346, 347, 5144, 5154, 651 / Qualibat 2112, 2121, 2171 - LOT n°2 : Réseaux Secs : Qualifelec ME4-TN4-RT - LOT n°3 : Espaces Verts : Qualipaysage P120

6) DÉLAI PRÉVISIONNEL ET RÉALISATION DES TRAVAUX : Date prévisionnelle de démarrage des travaux : mai 2017

Délai prévisionnel d'exécution des travaux : Tranche ferme : 6 mois, Tranche optionnelle 1 : 2 mois, Tranche optionnelle 2 : 4 mois.

7) MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION : Les concurrents obtiendront le dossier de consultation en s'adressant chez ECRITTECH 5, rue Dreyfus Dupont Z.I. des Deux Fontaines 57061 METZ Tél. 03 87 31 42 03 Fax. 03 87 31 74 00. Les dossiers seront remis à l'entreprise contre paiement des frais de reprographie. Ou sur la plateforme www.depoz.fr

8) DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Le lundi 6 mars 2017 à 12 heures, terme de rigueur. Les offres devront être remises sous enveloppe cachetée portant la mention " Marché de travaux - Aménagement du Parc du Château / TRANCHE FERME : Zone entrée du parc et espace de stationnement / TRANCHE OPTIONNELLE 1 : Zone aire de jeux / TRANCHE OPTIONNELLE 2 : Réhabilitation murs existants - Commune de Verny - Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis ".

Les plis devront être transmis par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposés, contre remise d'un récépissé, à la Mairie de Verny (57420), 6, rue de la Mairie.

9) RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIONS DEMANDÉS AUX CANDIDATS : L'entreprise se reportera au règlement de consultation qui précise la nature des documents à présenter avec sa candidature.

10) CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants par ordre décroissant et précisée au règlement de consultation : 1. La valeur technique de l'offre appréciée notamment selon le mémoire justificatif : 60 % 2. Le prix des prestations : 40 %

11) DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : cent vingt jours.

12) RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES D'ORDRE ADMINISTRATIF/ET/OU TECHNIQUE. 9, rue Pouglin BP40825 57958 MONTIGNY-LES-METZ CEDEX (Etablissement Public Territorial - Logement et Développement Collectif) Tél : 03 87 63 51 11

13) DATE D'ENVOI POUR INSCRIPTION : Le vendredi 3 février 2017

Le Maire, Mme Gansoinat-Ravaine

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir Adjudicataire : METZ HABITAT TERRITOIRE 10 rue du Chanoine Collin - BP 20725 57012 METZ CEDEX I Téléphone 03.87.75.03.40 Télécopie 03.87.37.02.40

2) Objet, lieu d'exécution et nature des travaux Fourniture et installation d'un système d'information paie et gestion des ressources humaines

Les variantes ne sont pas autorisées.

3. Les critères d'attribution, les délais de recours, les modalités de transmission des offres et les justificatifs à produire obligatoirement à l'appui de l'offre concernant les qualités et capacités des candidats sont précisés dans le règlement de consultation.

4. Type de procédure : procédure adaptée article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

5. Date limite de réception des offres : 1er mars 2017 à 12 heures - terme de rigueur

6. Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Les candidats téléchargeront gratuitement le dossier de consultation sur le site internet : <https://www.marches-securises.fr>.

7. Date d'envoi du présent avis à la publication : 06 février 2017

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir Adjudicataire : OPH MONTIGNY-LES-METZ METZ METROPOLÉ 9, rue Pouglin BP40825 57958 MONTIGNY-LES-METZ CEDEX (Etablissement Public Territorial - Logement et Développement Collectif) Tél : 03 87 63 51 11

2) Objet et Lieu : Maîtrise d'œuvre - Programmation 2017

3. Caractéristiques principales : marché séparé ordinaire - procédure adaptée ouverte - variantes non autorisées - Prestations divisées en 7 lots

4. Les critères d'attribution, les délais d'exécution, les délais de recours, les modalités de transmission des offres et les justificatifs à produire obligatoirement par les candidats (qualités et capacités) sont indiqués dans les pièces constituant le DCE.

5. Date limite de réception des offres : 01/03/17 à 14h00.

6. Le dossier DCE est téléchargeable sur le site internet <http://oph-montigny-marscoweb.fr> ou sur le profil acheteur <http://oph-montigny.fr/fif/consultations-en-cours.html> ou peut être obtenu en format papier auprès de REPRO MOSELLE 29, rue de Pont-à-Mousson 57950 MONTIGNY-LES-METZ 03 87 36 28 81

7. Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/02/17.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir Adjudicataire : OPH MONTIGNY-LES-METZ METZ METROPOLÉ 9, rue Pouglin BP40825 57958 MONTIGNY-LES-METZ CEDEX (Etablissement Public Territorial - Logement et Développement Collectif) Tél : 03 87 63 51 11

2) Objet et Lieu : Maîtrise d'œuvre - Programmation 2017

3. Caractéristiques principales : marché séparé ordinaire - procédure adaptée ouverte - variantes non autorisées - Prestations divisées en 7 lots

4. Les critères d'attribution, les délais d'exécution, les délais de recours, les modalités de transmission des offres et les justificatifs à produire obligatoirement par les candidats (qualités et capacités) sont indiqués dans les pièces constituant le DCE.

5. Date limite de réception des offres : 01/03/17 à 14h00.

6. Le dossier DCE est téléchargeable sur le site internet <http://oph-montigny-marscoweb.fr> ou sur le profil acheteur <http://oph-montigny.fr/fif/consultations-en-cours.html> ou peut être obtenu en format papier auprès de REPRO MOSELLE 29, rue de Pont-à-Mousson 57950 MONTIGNY-LES-METZ 03 87 36 28 81

7. Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/02/17.

Néolia Lorraine

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Procédure ADAPTEE OUVERTE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE -57-

MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

1) Maître d'Ouvrage : S.A. d'H.L.M. Néolia Lorraine 31, rue de Montréal - B.P. 70139 57504 SAINT-AVOLDE CEDEX Tél : 03 87 65 63 11 Fax : 03 87 92 09 09

2) Objet de l'appel à la concurrence : La présente consultation concerne une mission de Maîtrise d'œuvre pour des travaux de réhabilitation de 40 logements individuels à Puteatange-aux-Lacs-57510

Les lieux d'exécution des prestations sont détaillés à l'article 1.1 du règlement de consultation.

Le montant prévisionnel des travaux est de : 1 480 000 € HT

3) Mode de passation du marché de maîtrise d'œuvre : La présente procédure adaptée est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 Mars 2016

4) Contenu de la mission : Le maître d'œuvre retenu se verra confier une mission de conception et de suivi des travaux de réhabilitation, fondée sur les éléments de missions de base suivant le décret du 29 novembre 1993 et son arrêté du 21 décembre 1993.

5) Date limite de réception des dossiers : La date limite de remise des offres est fixée au 1er mars 2017 à 12 heures

6) Adresse à laquelle les dossiers doivent être transmis : S.A. d'H.L.M. Néolia Lorraine 31, rue de Montréal 57504 SAINT-AVOLDE CEDEX

7) Renseignements et justifications demandés aux candidats : Se reporter au règlement de consultation qui sera joint au dossier.

8) Agrément des candidatures et des offres : Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont : Garanties et capacités techniques et financières - Capacités professionnelles

9) Contenu de la consultation : Le maître d'œuvre retenu se verra confier une mission de conception et de suivi des travaux de réhabilitation, fondée sur les éléments de missions de base suivant le décret du 29 novembre 1993 et son arrêté du 21 décembre 1993.

10) Date d'envoi de l'avis de consultation : Le présent avis est envoyé à la publication le lundi 6 février 2017.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir Adjudicataire : METZ HABITAT TERRITOIRE 10 rue du Chanoine Collin - BP 20725 57012 METZ CEDEX I Téléphone 03.87.75.03.40 Télécopie 03.87.37.02.40

2) Objet, lieu d'exécution et nature des travaux Fourniture et installation d'un système d'information paie et gestion des ressources humaines

Les variantes ne sont pas autorisées.

3. Les critères d'attribution, les délais de recours, les modalités de transmission des offres et les justificatifs à produire obligatoirement à l'appui de l'offre concernant les qualités et capacités des candidats sont précisés dans le règlement de consultation.

4. Type de procédure : procédure adaptée article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

5. Date limite de réception des offres : 1er mars 2017 à 12 heures - terme de rigueur

6. Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Les candidats téléchargeront gratuitement le dossier de consultation sur le site internet : <https://www.marches-securises.fr>.

7. Date d'envoi du présent avis à la publication : 06 février 2017

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir Adjudicataire : OPH MONTIGNY-LES-METZ METZ METROPOLÉ 9, rue Pouglin BP40825 57958 MONTIGNY-LES-METZ CEDEX (Etablissement Public Territorial - Logement et Développement Collectif) Tél : 03 87 63 51 11

2) Objet et Lieu : Maîtrise d'œuvre - Programmation 2017

3. Caractéristiques principales : marché séparé ordinaire - procédure adaptée ouverte - variantes non autorisées - Prestations divisées en 7 lots

4. Les critères d'attribution, les délais d'exécution, les délais de recours, les modalités de transmission des offres et les justificatifs à produire obligatoirement par les candidats (qualités et capacités) sont indiqués dans les pièces constituant le DCE.

5. Date limite de réception des offres : 01/03/17 à 14h00.

6. Le dossier DCE est téléchargeable sur le site internet <http://oph-montigny-marscoweb.fr> ou sur le profil acheteur <http://oph-montigny.fr/fif/consultations-en-cours.html> ou peut être obtenu en format papier auprès de REPRO MOSELLE 29, rue de Pont-à-Mousson 57950 MONTIGNY-LES-METZ 03 87 36 28 81

7. Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/02/17.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir Adjudicataire : METZ HABITAT TERRITOIRE 10 rue du Chanoine Collin - BP 20725 57012 METZ CEDEX I Téléphone 03.87.75.03.40 Télécopie 03.87.37.02.40

2) Objet, lieu d'exécution et nature des travaux Fourniture et installation d'un système d'information paie et gestion des ressources humaines

Les variantes ne sont pas autorisées.

3. Les critères d'attribution, les délais de recours, les modalités de transmission des offres et les justificatifs à produire obligatoirement à l'appui de l'offre concernant les qualités et capacités des candidats sont précisés dans le règlement de consultation.

4. Type de procédure : procédure adaptée article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

5. Date limite de réception des offres : 1er mars 2017 à 12 heures - terme de rigueur

6. Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Les candidats téléchargeront gratuitement le dossier de consultation sur le site internet : <https://www.marches-securises.fr>.

7. Date d'envoi du présent avis à la publication : 06 février 2017

COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse suivante : <http://metz-congres.e-marchespublics.com> Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: au(x) point(s) de contact soumissionné(s)autre adresse : Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : <http://metz-congres.e-marchespublics.com> à l'adresse suivante : Metz Métropole-Moselle Congrès, 48 Place Mazelle, Point(s) de contact : Madame Bénédicte De MONTGOLFIER ou Madame Audrey-Claire LANDREAU, 57000, Metz, Téléphone : (+33) 3 87 39 78 06, Courriel : sp@m3congres.fr, Code nuts : FR413, Adresse internet : <http://metz-congres.e-marchespublics.com> Adresse du profil d'acheteur : <http://metz-congres.e-marchespublics.com> 1.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR Autre type : société publique locale

1.5) ACTIVITE PRINCIPALE SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ II.1.1) Intitulé : Le présent marché a pour objet la fourniture et le déploiement de mobiliers pour le futur Centre de Congrès Robert Schuman de Metz Numéro de référence : 2017-001 II.1.2) Code CPV principal : 391130000. Description succincte : D'une superficie de 15000 m2, le futur Centre des Congrès de Metz est situé face au Centre Pompidou-Metz et en étroite liaison avec lagare de Metz. D'un bâtiment conçu par l'Agence Wilmotte et associés comporte un auditorium de 1200 places, 16 salles de commission de 25 à 400 places et 2 halls d'exposition permettant l'accueil d'environ 210 stands de 9m2.

II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : EUR.

II.1.6) Informations sur les lots : Ce marché est divisé en lots : Oui II est possible de soumettre des offres pour tous les lots Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 5

II.2) DESCRIPTION II.2.1) Intitulé : Postes de travail, rangements et accessoires. Lot n : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) Code CPV principal : 30214000. II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS : FR413

Lieu principal d'exécution : Metz hors TVA : EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois : 5

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.4) Description des prestations : Postes de travail, rangements et accessoires

II.2.5) Critères d'attribution Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA : EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois : 5

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.4) Description des prestations : Postes de travail, rangements et accessoires

II.2.5) Critères d'attribution Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA : EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois : 5

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.4) Description des prestations : Postes de travail, rangements et accessoires

II.2.5) Critères d'attribution Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA : EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois : 5

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.4) Description des prestations : Postes de travail, rangements et accessoires

II.2.5) Critères d'attribution Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA : EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois : 5

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.4) Description des prestations : Postes de travail, rangements et accessoires

II.2.5) Critères d'attribution Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA : EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois : 5

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet

V.2.3) Nom et adresse du titulaire LMH, 52 rue de la Bouillante 54380 DIEULOUARD Valeur totale du marché/du lot : 135 536 EUR

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix, 67000, Strasbourg, VLS) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 01 février 2017 AC795501500

AVIS AU PUBLIC

Commune de Goviller

RECTIFICATIF

à l'annonce AC794501400 parue le 03/02/2017

Concernant : Recherche de Propriétaires Procédure d'acquisition d'un bien vacant sans maître, il fallait lire : Le bien est situé rue de Bethléem cadastré : AC 160 (et non pas AC 159) AC795375600

Commune de Valmont

RECTIFICATIF

A l'annonce AC795218100 parue le 03/02/2017 concernant : Enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme

Il tient lieu d'ajouter à cette annonce : - Le commissaire enquêteur a été désigné par le président du TA par l'ordonnance N°E17000008/67 en date du 19/01/2017

- Le dossier est également consultable sur le site : www.mairie-valmont.fr

- Les observations pourront être consignées par voie électronique à l'adresse suivante : ds@mairiedevalmont.fr AC795419400

Ville de Metz

APPROBATION DE LA Z.A.C CASERNE DESVALLIERES

Par délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2016, la création de la Z.A.C caserne Desvallières a été approuvée. Cette délibération restera affichée en Mairie de Metz pendant un mois. Le dossier peut être consulté au pôle Urbanisme de la Mairie de Metz, 144 avenue de Thionville à Metz. AC795861500

Département de Meurthe et Moselle Arrondissement de Briey Canton de Briey

ARRÊTÉ PROVISOIRE

Le Maire de Val de Briey

Objet : Procès-verbal provisoire de l'état d'abandon manifeste.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2243-1 à L.2243-4, Vu le Code de l'Expropriation pour Cause d'Utilité Publique, Vu la délibération du Conseil Municipal du 28 novembre 2016 relative au lancement de procédure d'abandon manifeste, Vu l'absence d'occupant habituel et le défaut d'entretien manifeste de l'immeuble à usage d'habitation situé 30 rue Simone Veil et cadastré section AK, parcelle n° 186,

Monsieur François Dietsch, Maire de Val de Briey, a constaté que l'immeuble à usage d'habitation, situé 30 rue Simone Veil 54150 Briey - Val de Briey, cadastré section AK, parcelle n° 186 et appartenant à Monsieur Laurent Frisch, présente les caractères d'un bien en état d'abandon manifeste : - Absence d'occupant habituel depuis l'achèvement des travaux de construction du bien, - Absence d'entretien des extérieurs : végétation non entretenue, empiètement sur les propriétés voisines. Qu'il résulte de ce rapport que les travaux suivants s'avèrent indispensables pour faire cesser l'état d'abandon : - Remise en état du terrain : entretien de la végétation, débroussaillage

De quoi nous avons dressé le procès-verbal qui a été clos le 18 janvier 2017 à 10h00, heure légale, et nous avons signé. Le présent procès-verbal sera affiché pendant trois mois à la mairie, publié dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département et notifié aux propriétaires, aux titulaires de droits réels et aux autres intéressés.

Fait à Val de Briey, le 18 janvier 2017 Le Maire, François Dietsch AC795386100

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

portant sur l'établissement de servitudes aéronautiques de dégagement et sur la révision du plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de DONCOURT LES CONFLANS

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle a prescrit l'ouverture, du mardi 7 février 2017 au jeudi 9 mars 2017 inclus, d'une enquête publique unique sur les demandes présentées par la Direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est en vue de l'établissement du plan de servitudes aéronautiques de dégagement et de la révision du plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de DONCOURT LES CONFLANS (Meurthe-et-Moselle).

L'enquête publique unique se déroulera au sein des mairies des communes de Doncourt-les-Conflans, Jarny et Batilly. La commune de Doncourt-les-Conflans est désignée comme siège de l'enquête publique.

M. Antoine CAPUTO - retraité - est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête pourra être consulté par le public pendant toute la durée de l'enquête selon les modalités suivantes :

- dans les mairies des communes de Doncourt-les-Conflans, Jarny et Batilly aux jours et heures d'ouverture habituels au public ;
- sur le site Internet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle : www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/ (rubrique " Politiques publiques " - " Enquêtes et consultations publiques ") ;
- sur un poste informatique disponible à la préfecture de Meurthe-et-Moselle (6 rue Sainte-Catherine - 54 000 NANCY) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone (03.83.34.25.53) ou par mail (pref-dal3@meurthe-et-moselle.gouv.fr).

Toute personne peut par ailleurs obtenir communication du dossier d'enquête, sur sa demande et à ses frais, en adressant une demande écrite à l'adresse suivante : Préfecture de Meurthe-et-Moselle - Direction de l'action locale - Bureau des procédures environnementales - 1 rue du préfet Claude Erignac - 54 000 NANCY.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur les projets soumis à enquête selon les modalités suivantes :

- par courrier adressé au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de DONCOURT LES CONFLANS - A l'attention de M. Antoine CAPUTO, commissaire-enquêteur - 3 rue Jean et Léon Michel - 54800 DONCOURT LES CONFLANS ;
- par courriel adressé au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : enqueteepublique-aerodrome.doncourtlesconflans@orange.fr

Mairie de DONCOURT LES CONFLANS : - mardi 7 février 2017 de 9h00 à 12h00 ; - Mairie de JARNY : samedi 18 février 2017 de 9h00 à 12h00 ; - Mairie de DONCOURT LES CONFLANS : jeudi 9 mars 2017 de 15h00 à 18h00.

Au terme de l'enquête, le préfet peut accorder ou refuser la révision du plan d'exposition au bruit. Le ministre des transports peut accorder ou refuser le plan de servitudes de dégagement aéronautiques. AC795488800

Département de Meurthe et Moselle Arrondissement de Briey Canton de Briey

ARRÊTÉ PROVISOIRE

Le Maire de Val de Briey

Objet : Procès-verbal provisoire de l'état d'abandon manifeste.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2243-1 à L.2243-4, Vu le Code de l'Expropriation pour Cause d'Utilité Publique, Vu la délibération du Conseil Municipal du 28 novembre 2016 relative au lancement de procédure d'abandon manifeste, Vu l'absence d'occupant habituel et le défaut d'entretien manifeste de l'immeuble à usage d'habitation situé 35 rue Simone Veil et cadastré section AK, parcelle n° 303,

Monsieur François Dietsch, Maire de Val de Briey, a constaté que l'immeuble à usage d'habitation, situé 35 rue Simone Veil 54150 Briey - Val de Briey, cadastré section AK, parcelle n° 303 et appartenant à Monsieur André Vincent et à Madame Berlinger Catherine, présente les caractères d'un bien en état d'abandon manifeste : - Absence d'occupant habituel, - Absence d'entretien des extérieurs : végétation non entretenue, empiètement sur les propriétés voisines. Qu'il résulte de ce rapport que les travaux suivants s'avèrent indispensables pour faire cesser l'état d'abandon : - Remise en état du terrain : entretien de la végétation, débroussaillage

De quoi nous avons dressé le procès-verbal qui a été clos le 19 janvier 2017 à 10h00, heure légale, et nous avons signé. Le présent procès-verbal sera affiché pendant trois mois à la mairie, publié dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département et notifié aux propriétaires, aux titulaires de droits réels et aux autres intéressés.

Fait à Val de Briey, le 19 janvier 2017 Le Maire, François Dietsch AC795391500

Département de Meurthe et Moselle Arrondissement de Briey Canton de Briey

ARRÊTÉ PROVISOIRE

Le Maire de Val de Briey

Objet : Procès-verbal provisoire de l'état d'abandon manifeste.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2243-1 à L.2243-4, Vu le Code de l'Expropriation pour Cause d'Utilité Publique, Vu la délibération du Conseil Municipal du 28 novembre 2016 relative au lancement de procédure d'abandon manifeste, Vu l'absence d'occupant habituel et le défaut d'entretien manifeste du terrain nu, situé 32 rue Simone Veil et cadastré section AK, parcelle n° 189,

Monsieur François Dietsch, Maire de Val de Briey, a constaté que l'immeuble à usage d'habitation, situé 32 rue Simone Veil 54150 Briey - Val de Briey, cadastré section AK, parcelle n° 189 et appartenant à Monsieur Dehameau Philippe et Madame Guinet Adeline, présente les caractères d'un bien en état d'abandon manifeste :

- Absence d'occupant habituel, - Absence d'entretien du terrain : végétation non entretenue, empiètement sur les propriétés voisines. Qu'il résulte de ce rapport que les travaux suivants s'avèrent indispensables pour faire cesser l'état d'abandon : - Remise en état du terrain : entretien de la végétation, débroussaillage

De quoi nous avons dressé le procès-verbal qui a été clos le 19 janvier 2017 à 10h00, heure légale, et nous avons signé. Le présent procès-verbal sera affiché pendant trois mois à la mairie, publié dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département et notifié aux propriétaires, aux titulaires de droits réels et aux autres intéressés.

Fait à Val de Briey, le 19 janvier 2017 Le Maire, François Dietsch AC795388300

PREFECTURE DE LA MOSELLE

PREMIER AVIS

ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour des installations de la société INEOS Manufacturing France SAS sur le territoire des communes de SARRALBE, WILLERWALD et HERBITZHEIM (67)

Par arrêté préfectoral du 03 février 2017 est prescrite du 23 février au 27 mars 2017 inclus, l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour des installations de la société INEOS sur le territoire des communes de SARRALBE, WILLERWALD et HERBITZHEIM (67)

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comportant notamment une note de présentation et ses annexes, le périmètre d'exposition aux risques, le projet de règlement, les recommandations et le bilan de la concertation tendant à renforcer la protection des populations, sera déposé à la mairie de SARRALBE, siège de l'enquête, ainsi qu'aux mairies de WILLERWALD et HERBITZHEIM, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture, et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre déposé à cet effet, ou les adresser par écrit à la mairie de SARRALBE, siège de l'enquête (1 place de la République - 57460 SARRALBE) à l'attention de M. Patrick DELESALLE, officier supérieur de l'armée de terre retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, ou par courriel à l'adresse suivante : delesallepatrick@orange.fr

Les pièces du dossier seront également consultables pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la DREAL à l'adresse suivante : http://www.grand-est.developpementdurable.gouv.fr/pprt-ineos-sarralbe-en-cours-d-elaboration-r6499.html et/ou DREAL Grand Est - consultations.

Un accès gratuit au dossier est également possible sur un poste informatique disponible à la préfecture de la Moselle (9 place de la Préfecture - 57034 METZ cedex), du lundi au vendredi de 9h00 à

12h00 et de 14h00 à 16h00 sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone - 03 87 34 84 28 ou par courriel à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@moselle.gouv.fr

Des informations sur le projet peuvent être demandées à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est (unité départementale de la Moselle - 4, rue François de Guise - B.P. 50551 - 57009 METZ CEDEX - tel: 03.87.56.42.00) ainsi qu'à la direction départementale des territoires (service risque énergie construction circulation - urbanisation et prévention des risques - 17 quai Paul Wiltzer - 57 03 6 METZ CEDEX - tél 03.87.87.67.63).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de :

- * à la mairie de SARRALBE : - jeudi 23 février 2017 de 15H30 à 17H00
- jeudi 9 mars 2017 de 15H00 à 16H30
- lundi 27 mars 2017 de 15H30 à 17H00

- * à la mairie de WILLERWALD : - vendredi 24 mars 2017 de 15H30 à 17H00.

Les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions auprès du Préfet de la Moselle (D.P. - B.U.P.E. - B.P. 71014 - 57034 METZ CEDEX).

Une copie de ces documents sera adressée au maire pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions seront également publiés sur le site internet de la préfecture de la Moselle.

A l'issue de l'enquête, le Préfet de la Moselle se prononcera sur l'approbation de ce plan par arrêté préfectoral. AC795580500

VIE DES SOCIÉTÉS

AVIS DE CESSATION DE GARANTIE FINANCIÈRE

" Avis est donné, en application des dispositions des Articles R. 212-28 à R. 212-35 du Code du Tourisme, de la cessation, à l'expiration d'un délai de trois jours francs suivant la présente publication, de la garantie financière accordée le 16 octobre 1996, par la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne dont le siège social est 3, rue François de Curel à 57000 METZ, à la société Hôtel Restaurant LA LORRAINE 1, rue de l'Eglise à 57970 KOENIGSMACKER au titre des prestations touristiques. Les créanciers de la société Hôtel Restaurant LA LORRAINE disposent d'un délai de trois mois à compter de la prise d'effet de la cessation de garantie pour produire au siège de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, à l'adresse précitée, leurs créances ayant pour origine un versement ou une remise fait avant cette date. La présente publication, prescrite par la réglementation en vigueur, ne met en cause ni l'honorabilité, ni la solvabilité de la société Hôtel Restaurant LA LORRAINE. "

AC794520500

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : CK PLACO Siège social : 14 rue de L'Africo 54560 ANDERNY Forme : SARL Capital : 5 000 € Objet social : plâtrerie, peinture, isolation Gérance : M. Sylvain CREUTZ 14 rue de l'Africo 54560 ANDERNY Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Briey RAC795401500

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/02/2017, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : OPTI-MAP Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle Capital social : 1000 € Siège social : 8 rue Hélène Boucher, 57310 RURANGE LES THIONVILLE Objet social : Programmation informatique de véhicules automobiles Gérance : Monsieur MALIK BOUSSENINA demeurant 8 rue Hélène Boucher, 57310 RURANGE LES THIONVILLE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de THIONVILLE RAC795425800

PUBLICITÉS JURIDIQUES

Tribunal d'Instance de Metz Registre des Associations

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 31/01/2017 au Registre des Associations, au Volume 176 Folio n° 25. L'association dite: PAPER (Promotion Active de Projets Ethiques et Responsables) avec siège à 1 Boulevard Robert Serot 57000 Metz

Les statuts ont été adoptés le 18/12/2016

L'association a pour objet : La promotion des pratiques éthiques et responsables dans les domaines du design, de la gastronomie, du social et tout autre domaine qui favoriserait la préservation de l'environnement.

La direction se compose de : Président: Mme Nathalie Mirou demeurant 1 Boulevard Robert Serot à Metz Secrétaire: M. Alexandre Mirou Trésorier: M. Joris Chamvoux

Le Greffier AC79404600

Tribunal de grande instance de Metz 3 rue Haute Pierre 57000 Metz

Première Chambre Civile Section des Procédures Collectives

108/00180

Jugement du 23 janvier 2017, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de M. Claude Batsch, 9 allée des Marguerites, 57950 Montigny-les-Metz,

retenant une fraude à l'égard des créanciers et autorisant la reprise des actions individuelles de ces créanciers à l'encontre de M. Claude Batsch, conformément à l'article L. 643-9 et 643-11 IV du Code de Commerce AC795695000

Tribunal d'Instance de Metz Registre des Associations

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 25/01/2017 au Registre des Associations, au Volume 176 Folio n° 20. L'association dénommée: ITALO FRANCESE AMICALE FRANCO ITALIENNE DE ROMBAS ET ENVIRONS

ayant son siège Ecole Primaire, Rue du Maréchal Lyautey 57120 ROMBAS

Les statuts datent du 04/10/2016

L'association a pour objet: Aider au développement culturel, moral et physique de ses membres et de leurs enfants, porter assistance aux invalides et aux vieillards.

Président : M. Luigi Caracciolo demeurant 31 rue des Marguerites à Rombas. Vice-Présidente : M. Giuseppe Costanzo Secrétaire : Mme Laura Rosato Trésorière : Mme Rosa-Maria Caracciolo

Le greffier AC795395500

Tribunal de grande instance de Metz 3 rue Haute Pierre 57000 Metz

Première Chambre Civile Section des Procédures Collectives

I 12/00241

Jugement du 23 janvier 2017, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de M. Ralph Krisp, Schachtstrasse 9, D-66740 Saarlouis et Mme Ignazia Sorce, divorcée Krisp épouse Vella, 25 rue Georges Sand, 57150 Creutzwald

et retenant une fraude à l'égard des créanciers et autorisant la reprise des actions individuelles de ces créanciers à l'encontre de M. Raff Krisp, conformément à l'article L. 643-9 et 643-11 IV du Code de Commerce. AC795679400

ANNONCES LÉGALES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

ANNONCES

Légalement, administratives et judiciaires
efficaces au quotidien...



> Parution de vos annonces : du mardi au samedi, en Moselle (57) et Meurthe-et-Moselle (54). Un service national peut également vous être proposé.

> Service : vos avis de "marché public" sont mis en ligne et consultables gratuitement sur le site www.francemarches.fr et eurolegales.fr (Plate-forme d'appels d'offres la plus exhaustive).

> Tarif préfectoral 2017 : 1,81 € HT/mm pour la Moselle 1,81 € HT/mm pour la Meurthe-et-Moselle Parution des annonces 24 à 48 h après réception du mail

> Devis gratuit sur demande

SERVICE ANNONCES LÉGALES

Tél. 03 87 34 19 62

LRLLÉGALES@republicain-lorrain.fr

Une équipe à votre disposition : de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h